This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

Preservation facsimile
printed on alkaline/buffered paper
and bound by
Acme Bookbinding
Charlestown, Massachusetts
2003

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
30 May, 1874.

MADEMOISELLE

DE SCUDÉRY

SA VIE, SA CORRESPONDANCE, &c

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

MADEMOISELLE

DE SCUDÉRY

SA VIE ET SA CORRESPONDANCE

AVEC

UN CHOIX DE SES POÉSIES

PAR

MM. RATHERY ET BOUTRON

PARIS

LÉON TECHENER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

M DCCC LXXIII

38546.4

AVANT-PROPOS.

*Un écrivain que nous aurons à citer souvent, parce qu'en traçant l'*HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, *il a pris pour guide celle à qui le présent volume est consacré, M. Cousin, a exprimé plus d'une fois le regret « qu'à la fin du dix-septième siècle, ou dans le premier tiers du dix-huitième, on n'ait pas eu l'idée de recueillir les petits vers si agréablement tournés que Mlle de Scudéry laissait échapper en toute occasion de sa veine facile, et qui charment à la fois l'esprit et l'oreille. On aurait pu y joindre, ajoutait-il, un choix de lettres sérieuses ou badines sorties de la même plume. Nous sommes assuré qu'on eût composé ainsi un volume agréable. »*

Ce qu'on n'a pas fait alors, peut-être y a-t-il bien de la témérité à l'entreprendre aujourd'hui,

où l'attention du public semble si éloignée de ces curiosités du passé. Et pourtant, est-ce bien le moment pour nous de dédaigner les pages brillantes de notre histoire, et l'étude de cette sociabilité française qui reste une de nos gloires les plus incontestées? Or Mlle de Scudéry a traversé tout le dix-septième siècle; ses écrits, son exemple, son entourage, ont contribué à cet avénement de la société polie qui en marqua la première moitié, qui prépara les splendeurs de la seconde, et que les nations voisines s'efforcèrent à l'envi d'imiter de leur mieux. Sans doute elle mêla quelque mauvais goût à cette action salutaire; elle raffina sur les sentiments, elle raffina sur le style. Il faut que ses lecteurs en prennent leur parti. Après tout, mieux vaut le langage des ruelles que celui des clubs : n'abuse pas qui veut de la politesse et de l'esprit. Quant aux lectrices, nous comptons sur leurs sympathies pour la bonne, l'aimable, l'ingénieuse Mlle de Scudéry, et, si elles étaient tentées de se montrer sévères pour la précieuse, nous leur rappellerions ce qu'un poëte disait

A UNE DAME EN LUI ENVOYANT LES OEUVRES DE VOITURE

Voici votre Voiture et son galant Permesse,
Quoique guindé parfois, il est noble toujours;

On voit tant de mauvais naturel de nos jours,
Que ce brillant monté m'a plu, je le confesse.

On voit (c'est un beau tort) que le commun le blesse,
Et qu'il veut une langue à part pour ses amours,
Qu'il croit les honorer par d'étranges discours ;
C'est là de ces défauts où le cœur s'intéresse.

C'était le vrai pour lui que ce faux tant blâmé ;
Je sens que volontiers, femme, je l'eusse aimé ;
Il a d'ailleurs des vers pleins d'un tendre génie ;

Tel celui-ci, charmant, qui jaillit de son cœur :
« Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie. »
Saurez-vous, comme moi, comprendre sa douceur[1] ?

Nous devons dire quelques mots sur la manière dont nous avons compris nos devoirs d'éditeurs, et sur le plan que nous avons suivi.

Il y a des auteurs dont le public veut tout connaître ; il en est d'autres qu'il lui suffit d'envisager par leurs côtés les plus caractéristiques. Esquisser leur physionomie en la replaçant dans le milieu qui l'éclaire, choisir parmi leurs productions ce qui peut le mieux donner l'idée de leur manière, — l'expression n'est pas déplacée quand il s'agit de Mlle de Scudéry, — en un mot être fidèle sans

1. Ulric Guttinguer, les *Lilas de Courcelles*, 1842, p. 41.
Mlle de Scudéry, on le verra, fut une des premières à prendre parti pour le Sonnet d'Uranie, et l'on a surnommé Guttinguer « le dernier des Uranins. »

se croire obligé d'être complet, voilà le but que les éditeurs se sont proposé d'atteindre.

Nous avons été particulièrement sobres dans le choix des Poésies, dont le principal mérite consiste dans une grâce facile ou dans des allusions aux événements du temps.

Mais nous avons dû faire une place plus large à la Correspondance, en y comprenant non-seulement les lettres écrites par Mlle de Scudéry elle-même, mais encore celles qui lui furent adressées par ses contemporains. Les premières, malgré des taches provenant de la négligence, et, le plus souvent, de l'affectation, ont une véritable valeur littéraire et historique. Les secondes donnent peut-être une plus haute idée encore de celle à qui elles s'adressent, par les témoignages de tendre amitié et de haute estime qu'elles renferment de la part de correspondants tels que Mme de Sévigné, la reine Christine, le grand Corneille, Bossuet, Leibnitz. Tout en consacrant aux unes et aux autres deux séries distinctes, nous avons rapproché celles qui se répondent, et ne sauraient être séparées sans inconvénient.

Bon nombre des lettres que nous publions ici font partie des Manuscrits Conrart à la Bibliothèque

de l'Arsenal, ou des papiers de l'abbé Boisot à la Bibliothèque de Besançon. Beaucoup étaient éparses dans des Mémoires, Correspondances ou recueils du temps. Enfin, grâce à l'obligeance de certains amateurs, les éditeurs ont pu, aux pièces tirées de leurs propres portefeuilles, en joindre d'autres pour la plupart inédites. Celles mêmes qui étaient déjà connues par les publications de MM. de Monmerqué, Cousin, etc., ont été par nous, à l'occasion, complétées, rectifiées, remises à leur vraie place. Nous devons déclarer, à ce propos, que nous avons attaché aux dates une importance exceptionnelle, et que, grâce à des recherches dont les lecteurs ne soupçonneront guères l'étendue et l'opiniâtreté, nous avons tenu à dater, — fût-ce approximativement, et en distinguant toujours par des crochets nos conjectures des indications fournies par les originaux eux-mêmes, — presque toutes les lettres renfermées dans notre volume.

Nous n'avons pu retrouver toutes celles dont l'existence nous est attestée par divers témoignages. Sans parler de la grande lettre à Mlle d'Arpajon sur sa retraite aux Carmélites, de l'épître de quinze pages à Bossuet au sujet de la mort de Pellisson, il y a des séries entières de lettres de

Mlle de Scudéry ou à elle adressées, qui ont à peu près entièrement disparu. Nous savons par Chapelain que Conrart lui écrivait en Provence « presque toutes les semaines. » Ce même Chapelain ne possédait pas moins de soixante-dix-huit lettres de Scudéry ou de sa sœur, comme en fait foi le CATALOGUE *ou plutôt l'*INVENTAIRE MANUSCRIT *de sa bibliothèque. Elle dit elle-même quelque part : « J'ai brûlé plus de cinq cents lettres de Pellisson du temps de la Bastille. » Enfin elle resta en correspondance jusqu'à la fin de sa vie avec d'anciens amis de Provence : Forbin-Janson, Mascaron, Bonnecorse. Combien peu de ces précieux documents sont parvenus jusqu'à nous ! Cet inventaire de nos pertes, qu'il nous aurait été facile de grossir, nous avons tenu du moins à le présenter ici, dans l'espoir que le hasard ou ces indications mêmes en pourront faire retrouver une partie.*

Nous avons eu pour le texte de notre auteur un respect suffisant, mais non superstitieux. Sans l'altérer jamais, nous l'avons abrégé quelquefois ; nous ne sommes pas parvenus à en faire disparaître des répétitions inévitables dans les mentions d'un même fait raconté à des personnes différentes, ni des variations faciles à expliquer dans le style

d'un auteur qui a vu la langue se transformer pendant une longue carrière touchant d'un bout à Balzac et de l'autre à La Bruyère. Quant à l'orthographe, que Mlle de Scudéry a également vue se modifier, qu'elle a contribué à modifier elle-même, nous n'avons pas hésité à lui donner, comme l'a fait M. Cousin, les formes modernes, sauf certaines particularités ou locutions, dont l'absence aurait produit l'effet d'une espèce d'anachronisme.

Nous ne pouvions songer à faire figurer dans ce volume, même par extraits, ni les Romans, dont M. Cousin a donné, surtout pour ce qui regarde le GRAND CYRUS, *d'assez longs épisodes, ni même — et nous le regrettons davantage — les* CONVERSATIONS MORALES *qui constituent un ensemble de preceptes renfermés dans un cadre analogue et difficiles à séparer. Nous avons du moins cherché, dans la* NOTICE *et dans les notes, à donner une idée de ces compositions, et à en tirer les éclaircissements et les exemples qui pouvaient servir à l'intelligence de la vie et des écrits de l'auteur.*

Parmi les personnes qui ont pris à notre publication l'intérêt le plus actif, soit par des communications libérales, soit par des indications utiles, nous devons mentionner spécialemen tMM. le comte

de Clapiers, Camoin et Blancard, à Marseille, Octave Teissier, à Toulon; M. Toussaint, avocat au Havre; M. Tamizey de Larroque; MM. Ravenel et Baudement, de la Bibliothèque nationale; Miller et Ad. Regnier de l'Institut; Chambry et Gauthier-la-Chapelle récemment enlevés à leurs goûts studieux, et plusieurs autres amateurs tels que MM. Dubrunfaut, J. Boilly, Moulin, Étienne Charavay, etc.

NOTICE

SUR

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

I

FAMILLE. — PREMIÈRES ANNÉES. — SÉJOUR EN PROVENCE.
1607-1647.

En donnant ici, d'après le vœu d'un éminent écrivain, un choix de la correspondance et des poésies de Mlle de Scudéry, nous avons cru nécessaire de le faire précéder d'une notice sur sa vie, qui embrasse la presque totalité du dix-septième siècle, et dont M. Cousin n'a retracé que le milieu, correspondant à la date de la publication du *Grand Cyrus*. Il a concentré sur ce point unique tout l'intérêt de son tableau, laissant dans l'ombre ou n'éclairant que par reflet les autres parties. Au milieu des plus grands succès littéraires de l'auteur, il n'a vu, il n'a voulu voir que

le *Cyrus*, et, dans ce qu'il a dit de la personne même de l'écrivain, il a presque complétement passé sous silence ses dernières années, si bien remplies par les préceptes et les exemples de toutes les vertus d'un sexe dont, sauf la beauté physique, elle posséda tous les agréments, sans en avoir connu les faiblesses.

Mais, en racontant la vie de Mlle de Scudéry, il ne suffisait pas de retracer les événements d'une existence bien moins accidentée que celle de ses héros; il fallait la replacer au milieu du mouvement littéraire et social qui en constitue le principal intérêt. Ainsi donc, sa famille, ses amis, sa vie commune avec son frère, les sociétés polies qu'elle traversa ou qu'elle groupa autour d'elle, son individualité comme femme et comme écrivain, la vogue et le déclin des genres de littérature dont elle fut la personnification la plus complète, tels seront les principaux éléments de l'étude qui va suivre.

Scudéry, Escudéry, Escudier, Escuyer, *Scutifer* en latin, vieille famille d'Apt en Provence, y figure sous ces différents noms, au moins depuis le quatorzième siècle. Elle se disait d'origine italienne; on sait que c'était une manie assez commune chez les familles provençales. Pithon-Curt nous apprend qu'un Jean Scudéry épousa, par contrat passé à Lisle en 1360, Marguerite Isnard, dotée par son père Hugues de 1000 florins d'or, somme considérable pour le temps. Ce Jean Scudéry paraît être le même que mentionne Papon,

dans son *Histoire de Provence,* parmi les partisans de Raymond IV, et dont les biens furent confisqués en 1367 par la reine Jeanne. Le premier de ces auteurs parle aussi d'un Sébastien Scudéry d'Apt qui se maria avec Lucrèce de Guast, suivant contrat du 7 avril 1480. A la même famille appartenaient Jacques Escudier, notaire à Apt en 1535, Jean Escudier, 3e consul d'Avignon en 1599 et en 1618, enfin Elzéar Escuyer ou Scudéry[1], qui porta les armes avec distinction et fut lieutenant de Simiane de la Coste, gouverneur de cette ville sous Charles IX. Vers la fin du seizième siècle, son fils Georges, après s'être fait une certaine réputation militaire dans son pays, quitta Apt, et, sous le nom, désormais adopté, de Scudéry[2], suivit la fortune du seigneur de Brancas-Villars, d'abord à Lyon, dont ce seigneur fut gouverneur pour la Ligue, puis à Rouen, qu'il défendit contre Henri IV et où Scudéry commandait le fort Sainte-Catherine[3], et enfin, lorsque son protecteur fut devenu amiral de Villars et gouverneur du Havre, dans

1. Un historien de la ville d'Apt, Boze, lui donne le premier de ces deux noms ; un autre, dont l'histoire est restée inédite, Remerville, l'appelle Scudéry, et, en mentionnant Jacques Escudier, notaire en 1535, dit positivement que la famille était connue sous ce dernier nom depuis plusieurs siècles, lorsqu'elle s'avisa de le changer en celui de Scudéry. Il est donc probable que cette forme n'a été qu'une traduction après coup du *Scutifer* des actes latins.

2. Cependant son acte de mariage, en 1599, porte encore : Georges de Scudéry ou Lescuyer.

3. *Les Fastes des rois de la Maison d'Orléans et de celle de Bourbon* (par le P. Du Londel). Paris, 1697, p. 110.

cette dernière ville où Georges de Scudéry aurait été lieutenant ou plutôt capitaine des ports[1].

Quoi qu'il en soit de ces antécédents des Scudéry, qu'ils ne nous auraient pas pardonné d'omettre, eux qui se piquaient tant d'armes et de noblesse, notre Provençal transplanté en Normandie se maria en 1599 à Madeleine de Goustimesnil, d'une bonne famille de cette province, et en eut Georges et Madeleine, nés tous deux au Havre, le premier en 1601, et la seconde en 1607[2]. Il est difficile de séparer la biographie du frère d'avec celle de la sœur, puisqu'ils vécurent ensemble jusqu'au mariage du premier, malgré la différence de leurs caractères, « la sœur, dit M. Cousin, étant aussi modeste qu'il était vain, et d'une humeur aussi douce et facile qu'il l'avait fanfaronne et querelleuse. » Tallemant des Réaux, moins indulgent, trace ainsi le même parallèle : « Sa sœur a plus d'esprit que lui et est tout autrement rai-

1. Conrart nous paraît avoir un peu embelli la situation, lorsqu'il parle « d'emplois considérables » qu'aurait eus ce personnage, « entr'autres la charge de lieutenant du Hâvre-de-Grâce, place importante de la province, sous l'amiral de Villars qui en était gouverneur. » Nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale une quittance du 20 avril 1605 signée : Georges de Scudéry, capitaine des ports.

2. Tous les biographes de Mlle de Scudéry la font naître en 1607. Les bulletins de Clément, à la Bibliothèque nationale, ajoutent la date du 15 novembre. D'un autre côté, le registre des baptêmes de la paroisse de Notre-Dame, au Havre, constatent que Georges fut baptisé le 22 août 1601, et Madeleine le 1er décembre 1608. Nous devons ces deux dernières indications, ainsi que celle qui concerne l'acte de mariage du père, à l'obligeance de M. G. Toussaint, avocat au Havre.

sonnable, mais elle n'est guère moins vaine. Elle dit toujours : Depuis le renversement de notre maison; vous diriez qu'elle parle du renversement de l'Empire grec. » Si l'on en croit Conrart, « le duc de Villars ayant succédé à l'amiral son frère dans le gouvernement de Normandie, sa femme prit en telle haine ce lieutenant, après l'avoir trop aimé, qu'elle ruina toutes ses affaires. » Ici Conrart nous paraît être l'écho complaisant des fanfaronnades de Scudéry. Toujours est-il que le père en mourant, comme il le dit : « ne laissa pas ses affaires en bon état[1]. » La mère, femme de mérite, donna ses soins à la première éducation de sa fille, mais elle ne tarda pas à suivre son mari[2], et la jeune Madeleine[3] fut recueillie par un de ses oncles qui avait l'esprit très-droit et très-cultivé, et qui avait vécu à la cour de trois de nos rois[4].

Ici nous ne pouvons mieux faire que de suivre, en l'abrégeant, Conrart évidemment renseigné par Mlle de Scudéry elle-même sur les détails de sa première éducation. « Son oncle, dit-il, lui fit apprendre les exercices convenables à une fille de

1. Un document cité par M. Livet, *Précieux et Précieuses*, 2e édition, p. 209, nous le montre emprisonné pour dettes, à la date du 23 octobre 1610.

2. D'après la même autorité, le père serait mort en 1613, et la mère six mois après.

3. Tout cela est un peu arrangé dans le *Cyrus* : « Sapho n'avoit que six ans lorsque ses parents moururent. Il est vrai qu'ils la laissèrent sous la conduite d'une parente qui avoit toutes les qualités nécessaires pour bien conduire une jeune personne. » T. X, l. II.

4. Conrart. — *Éloge de Mlle de Scudéry*, par Bosquillon.

son âge et de sa condition, l'écriture, l'orthographe, la danse, à dessiner, à peindre, à travailler en toutes sortes d'ouvrages. De plus, comme elle avoit une humeur vive et naturellement portée à savoir tout ce qu'elle voyoit faire de curieux et tout ce qu'elle entendoit dire de louable, elle apprit d'elle-même les choses qui dépendent de l'agriculture, du jardinage, du ménage de la campagne, de la cuisine; les causes et les effets des maladies, la composition d'une infinité de remèdes, de parfums, d'eaux de senteur et de distillations utiles ou galantes, pour la nécessité ou pour le plaisir. Elle eut envie de savoir jouer du luth, et elle en prit quelques leçons avec assez de succès; mais, comme elle tenoit son temps mieux employé aux occupations de l'esprit, entendant souvent parler des langues italienne et espagnole, et de plusieurs livres écrits en l'une et en l'autre, qui étoient dans le cabinet de son oncle et dont il faisoit grande estime, elle désira de les savoir, et elle y réussit admirablement. Dès lors, se trouvant un peu plus avancée en âge, elle donna tout son loisir à la lecture et à la conversation, tant de ceux de la maison qui étoient très-honnêtes gens et très-bien faits, que des bonnes compagnies qui y abondoient tous les jours de tous côtés[1]. »

On devinerait sans peine que les romans tinrent une grande place dans ses lectures, quand même on n'aurait pas sur ce point le témoignage

1. Conrart, *Mémoires*, p. 613.

de Tallemant et le sien propre. Elle en recevait un peu de toutes mains, si l'on en croit ce que raconte le premier, comme le tenant de la bouche même de Mlle de Scudéry : « qu'un D. Gabriel, feuillant, qui étoit son confesseur, lui ôta un livre de ce genre, où elle prenoit beaucoup de plaisir, » mais pour lui en donner d'autres qui ne valoient guère mieux, et qu'il finit par lui laisser le tout, en disant à la mère « que sa fille avoit l'esprit trop bien fait pour se laisser gâter à de semblables lectures. » Il ajoute que le conseiller huguenot Claude Sarrau lui en prêta d'autres ensuite[1].

Enfin il faut rapprocher ces renseignements de ce qu'elle nous apprend elle-même à ce sujet dans une lettre adressée à Huet lors de la publication du *Traité* de ce dernier *sur l'origine des Romans* (1670). « Vous avez précisément choisi les romans qui ont fait les délices de ma première jeunesse et qui m'ont donné l'idée des romans raisonnables qui peuvent s'accommoder avec la décence et l'honnêteté, je veux dire *Théagène et Chariclée, Théogène et Charide,* ainsi que l'*Astrée ;* voilà proprement les vraies sources où mon esprit a puisé les connoissances qui ont fait ses délices. J'ai seulement cru qu'il falloit un peu plus de morale,

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes ; Scudéry et sa sœur*, t. VII, p. 49 et suiv., édition de MM. de Monmerqué et Paulin Paris. L'*Historiette* de Mme de Villars, *ibid.*, t. I, p. 218, nous fournit un nouvel exemple des renseignements que Mlle de Scudéry avait fournis à Tallemant sur les hommes et les choses de sa jeunesse.

afin de les éloigner de ces romans ennemis des bonnes mœurs qui ne peuvent que faire perdre le temps. » Ajoutons que Mlle de Scudéry, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, s'intéressait encore à « ces romans qui avoient fait les délices de sa première jeunesse, » car c'est sur sa demande que Huet lui écrivait la *Lettre* du 15 décembre 1699 *touchant Honoré d'Urfé et Diane de Chasteaumorand*, insérée dans les *Dissertations* de Tilladet, t. II, p. 100.

Suivant une tradition locale difficile à concilier avec ces témoignages relatifs à la jeunesse et à l'éducation de Madeleine en Normandie, elle aurait, vers l'année 1620, accompagné son frère dans un pèlerinage en Provence au berceau de leur famille[1], et c'est lors de leur passage à Valence qu'aurait eu lieu l'aventure de l'auberge sur laquelle nous reviendrons. Ce qui paraît certain, c'est que Georges fit en effet le voyage d'Apt où il retrouva quelques parents, entre autres sa grand'-mère paternelle qui vécut cent huit ans[2], et que, pendant ce séjour, il adressa à une demoiselle du pays, Catherine de Rouyère, ses hommages et ses premiers vers[3].

C'est aussi à cette époque, ou environ, qu'il faut

1. La maison des Scudéry, sise rue des Pénitents-Bleus, à Apt, était d'apparence modeste et occupée en 1840 par un menuisier. Voy. le *Mercure aptésien* du 24 mai 1840.

2. Lettre de Mlle de Scudéry à Mme de Chandiot, du 20 avril 1695.

3. *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfaict, t. IV, p. 430.

rapporter ces fameuses campagnes dont Scudéry a tant parlé en prose et en vers :

Pour moi plus d'une fois le danger eut des charmes
Et dans mille combats je fus tout hazarder;
L'on me vit obéir, l'on me vit commander
Et mon poil tout poudreux a blanchi sous les armes[1].

Et dans la préface de son *Ligdamon* qu'il fit, dit-il, en sortant du régiment des Gardes (1631) : « Je suis né d'un père qui, suivant l'exemple des miens, a passé tout son âge dans les charges militaires, et qui m'avoit destiné, dès le point de ma naissance, à pareille forme de vivre. Je l'ai suivie par obéissance et par inclination. Toutefois, ne pensant être que soldat, je me suis encore trouvé poëte. Ce sont deux métiers qui n'ont jamais été soupçonnés de bailler de l'argent à usure, et qui voient souvent ceux qui les pratiquent réduits à la même nudité où se trouvent la Vertu, l'Amour et les Grâces, dont ils sont les enfants.... Tu couleras aisément par dessus les fautes que je n'ai point remarquées, si tu daignes apprendre qu'on m'a vu employer la plus grande partie du peu d'âge que j'ai, à voir la plus belle et la plus

1. *Le Dégoust du monde*, dans les *Poésies diverses*, dédiées au cardinal de Richelieu, Paris, 1649, in-4°, p. 96. Les auteurs du *Voyage de Chapelle et Bachaumont* ont fait, non sans quelque intention ironique, allusion à ces vers, quand ils ont dit, en parlant du gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde, qu'on ne le donnait qu'à des gens

Qu'on eût vu longtemps commander,
Et dont le poil poudreux a blanchi sous les armes.

grande Cour de l'Europe, et que j'ai passé plus d'années parmi les armes que d'heures dans mon cabinet, et usé beaucoup plus de mèches en arquebuse qu'en chandelle : de sorte que je sais mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux quarrer les bataillons que les périodes, etc. »

Il rappelait avec complaisance la part qu'il avait prise aux guerres de Piémont sous les ordres du duc de Longueville et du prince de Carignan, sa retraite du Pas-de-Suze, ses quatre voyages à Rome, etc.[1] Mais, comme le dit Moréri, ses voyages et ses campagnes examinés dans le détail se réduisent à peu de choses. Ils ne lui avaient pas, dans tous les cas, donné la fortune, puisque Segrais nous le représente mangeant son morceau de pain sous son manteau dans le jardin du Luxembourg.

Les lettres furent pour lui une ressource. Nous le voyons, vers 1630, quitter le régiment des Gardes, et, de 1631 à 1644, faire représenter seize

1. *Historiettes* de Tallemant. — *Le Cabinet de M. de Scudéry*, 1646, in-4°. — Préface de la traduction des *Harangues académiques*, de Menzini, 1640, in-8°. — Dans l'*Épître dédicatoire* de la *Clélie* à Mlle de Longueville, Scudéry s'exprime ainsi : « Plusieurs gentilshommes de mes parents ont eu l'honneur d'être à Mgr votre père : deux de mes parentes ont eu celui d'être vos dames d'honneur, et j'ai eu moi-même la gloire d'être assez longtemps attaché à la suite du grand Prince à qui vous devez la vie, quoique je ne fusse pas son domestique. Enfin, j'ai reçu sept ans tout entiers les commandements de Mgr le Prince de Carignan, votre oncle, dans les armées du grand Charles-Emmanuel, son père, de qui j'avois l'honneur d'être aimé. »

pièces de théâtre qui lui valurent, sinon toujours l'approbation du public, comme il s'en vante dans mainte préface, du moins la protection du cardinal de Richelieu. Les *Observations sur le Cid* furent suivies des *Sentiments de l'Académie* sur ce chef-d'œuvre (1637-1638), et, s'il se donna le double ridicule de se poser en rival littéraire et en provocateur du grand Corneille[1], il faut, pour l'excuser un peu, se rappeler qu'il eut parfois dans sa poésie quelque chose du souffle cornélien, au point qu'on lui a fait l'honneur de lui attribuer certains vers de l'auteur du *Cid*.

Assurément Corneille n'aurait pas désavoué ces vers qui terminent la belle description de la décadence de Rome sous l'Empire :

L'aigle qui fut longtemps plus craint que le tonnerre
N'osoit plus s'élever et voloit terre à terre,
Et ce superbe oiseau, loin des essors premiers,
Se cachoit tout craintif dessous ses vieux lauriers.

Il y a comme une réminiscence du sommeil de Condé à Rocroy dans ce passage d'*Alaric*, que Boileau déclarait « trop bon pour être de Scudéry » :

Il n'est rien de si doux pour les cœurs pleins de gloire
Que la paisible nuit qui suit une victoire;
Dormir sur un trophée est un charmant repos
Et le champ de bataille est le lit d'un héros.

1. Il s'attira cette réponse de la part de celui-ci : « Il n'est pas question de savoir de combien vous êtes plus noble ou plus vaillant que moi, pour juger de combien *le Cid* est meilleur que l'*Amant libéral*... Je ne suis point homme d'*éclaircissement;* ainsi vous êtes en sûreté de ce côté-là. » *Lettre Apologétique*, etc.

On retrouve quelque chose de l'inspiration de Milton dans la peinture des gouffres infernaux, au chant VI du même poëme :

D'une éternelle nuit toujours enveloppés,
Noir séjour des méchants que la foudre a frappés.

Après avoir décrit les funèbres clartés de l'abîme, l'auteur ajoute :

Et ce mélange affreux qu'accompagne un grand bruit
Luit éternellement dans l'éternelle nuit,
Mais c'est d'une lumière à tant d'ombre mêlée
Qu'elle épouvante encor la troupe désolée.

Concluons donc que Scudéry eut moins de mérite qu'il ne s'en croyait, mais plus que ne lui en attribuaient ses adversaires. Il sut quelquefois remonter le pas glissant qui sépare le ridicule du sublime. Il y avait chez lui un certain fond chevaleresque qui prêtait aisément à la raillerie dans le domaine de la littérature, mais qui forçait l'estime quand il s'appliquait aux choses du cœur. On le vit afficher pour des amis attaqués ou persécutés, notamment pour Théophile, une fidélité hautaine[1] qui rachète bien des flatteries prodiguées aux puissances du jour.

1. « Je me pique d'aimer jusques en la prison et dans la sépulture. J'en ai rendu des témoignages publics durant la plus chaude persécution de ce grand et divin Théophile, et j'y ai fait voir que parmi l'infidélité du siècle où nous sommes, il se trouve encore des amitiés assez généreuses pour mépriser tout ce que les autres craignent. »

Préface des Œuvres de Théophile, 1630.

Ce qui fait encore plus d'honneur à Scudéry, c'est l'anecdote suivante au sujet de laquelle Arckenholz (*Mémoires sur Christine*, t. I, p. 260) a voulu exprimer quelques doutes qui ne sauraient prévaloir contre le témoignage positif de Chevreau. « La reine Christine m'a répété cent fois qu'elle réservoit pour la dédicace que M. de Scudéry lui feroit de son *Alaric* une chaîne d'or de mille pistoles; mais comme M. le comte de la Gardie, dont il est parlé fort avantageusement dans ce poème, essuya la disgrâce de la Reine, qui souhaitoit que le nom du comte fust ôté de son ouvrage, et que je l'en informai par la même poste qui m'apporta en feuilles son *Alaric* déjà imprimé, il me répondit quinze jours après que, quand la chaîne d'or seroit aussi grosse que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié [1]. »

Cependant sa sœur était venue le rejoindre à Paris, et ce fut à partir de ce moment (1639 au plus tard) que commença entre eux cette vie commune et cette collaboration littéraire qui devait durer jusqu'en 1655. Dès lors aussi commença pour Madeleine ce rôle de providence qu'elle allait jouer auprès de lui, devenant, comme il le lui écrivait, « son seul réconfort dans le débris de toute sa maison [2], » corrigeant ses écarts de plume et de

1. *Chevræana*, 1697, in-8°, p. 28.
2. *Historiettes de Tallemant*. La même pensée se trouve ex-

conduite[1], du reste abritant volontiers ses premiers essais littéraires sous la réputation plus ancienne et plus retentissante de son frère. Sans parler ici des romans sur lesquels nous reviendrons plus tard, voici ce que lui écrivait Chapelain à la date du 19 janvier 1645 : « Vous envoyer des vers, Mademoiselle, c'est envoyer de l'eau à la mer, c'est vous donner ce que vous avez chez vous en abondance. Que si vous en faites la modeste pour votre regard, vous l'avouerez bien au moins pour celui de M. votre frère qui est un océan de poésie plus découvert que n'est le vôtre, et qui est si plein de ce côté là, qu'on ne sauroit l'accroître quelque chose que l'on y verse. »

Déjà presque vieille fille, sans beauté, mais « de très-bonne mine, » suivant Titon du Tillet qui avait dû la voir, telle était Mlle de Scudéry lorsqu'elle fut introduite par son frère à l'hôtel de Rambouillet, dans ce que Rœderer appelle la

primée dans un sonnet à sa sœur, compris dans ses *Poésies diverses*, 1649.

Vous que toute la France estime avec raison,
Unique et chère sœur que j'honore et que j'aime;
Vous de qui le bon sens est un contre-poison,
Qui me sauve souvent dans un péril extrême.

Le malheur qui m'accable est sans comparaison;
Mais ce qui me soutient le paroît tout de même :
Et parmi les débris de toute ma Maison
Je vois toujours debout votre vertu suprême.

1. Tallemant dit à ce propos, avec sa crudité ordinaire : « Le frère donna bien de l'exercice à sa sœur en ce temps là, car il vouloit épouser une g...., et elle qui n'espéroit plus qu'en des bénéfices, se voyoit bien loin de son compte. »

4e période, s'étendant de 1630 à 1640, longtemps avant que le nom de *Précieuse* fût en usage, et alors qu'on pouvait rencontrer en ce lieu Corneille et Bossuet à côté de Voiture et de l'abbé Cotin. « Elle y fut accueillie, dit l'historien de la *Société polie*, sinon comme auteur (elle n'avait encore rien publié), du moins comme une fille d'esprit, bien élevée, sœur d'un homme de lettres très-connu, et aussi comme une personne peu favorisée de la fortune, dont la société, agréable à Julie, qui était du même âge, n'était point sans quelques avantages pour elle-même. » Les premières lettres d'elle ou à elle adressées vers cette époque nous la montrent déjà en commerce d'esprit, en relations personnelles, formées à l'hôtel de Rambouillet ou en dehors, avec Chapelain, Balzac, M. de Montausier, Godeau, Boissat, la Mesnardière, Mlle Robineau, Mlle Paulet, Mme Aragonnais, Mlle de Chalais et, par conséquent, Mme de Sablé, Mme et Mlle de Clermont, Mme de Motteville, etc., se tenant fort au courant, non-seulement des nouvelles littéraires et scientifiques, mais encore des événements politiques et militaires. Une de ces lettres, adressée à Mlle Robineau et datée du 5 septembre 1644, contient le récit d'un voyage qu'elle fit à Rouen avec son frère, et, avec un peu de manière dont elle ne se défera jamais complétement, révèle dans son talent un côté humoristique qui ne se retrouvera pas souvent sous sa plume. Le coche, les chevaux qui le traînent, la physionomie, le costume des voyageurs

qui l'encombrent, appartenant aux diverses classes de la société bourgeoise, depuis l'épicière de la rue Saint-Antoine, « ayant plus de douze bagues à ses doigts, qui s'en va voir la mer en compagnie de sa tante, la chandelière de la rue Michel-le-Comte, » jusqu'au jeune écolier « revenant de Bourges et se préparant à prendre ses licences, » tout cela compose un petit tableau de genre achevé, qui rappelle sans trop de désavantage le coche de La Fontaine et le bateau de Mme de Sévigné.

Ce voyage du frère et de la sœur avait probablement pour objet le règlement de leurs affaires de famille, qui paraît s'être soldé pour elle par l'abandon à son frère, prodigue et dépensier, comme on l'a vu, de ce qui lui revenait, soit de ses père et mère, soit du parent dont nous avons parlé. Mais une perspective nouvelle venait de s'ouvrir devant eux.

En 1642, par l'intermédiaire de Philippe de Cospéau, évêque de Lisieux, la marquise de Rambouillet obtint pour Scudéry le gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde de Marseille. En vain le ministre de Brienne hasarda quelques objections tirées de l'inconvénient qu'il y avait à confier un pareil poste à un poëte. La marquise insista en disant qu'un homme comme celui-là ne voudrait pas d'un gouvernement dans une vallée, et elle ajoutait plaisamment : « Je m'imagine le voir sur son donjon, la tête dans les nues, regarder avec mépris tout ce qui est au-dessous de lui. » De

si bonnes raisons l'emportèrent, et Scudéry fut nommé.

Pour se faire une idée de ce qu'était ce « gouvernement commode et beau, » qu'on a peine à prendre au sérieux depuis les vers de Chapelle et Bachaumont, peut-être faut-il garder un milieu entre ces vers fameux et la solennité voulue des lettres de provision[1]. Il est certain que la position de ce fort qui dominait toute la partie sud du vieux port de Marseille, lui avait fait jouer un rôle dans les troubles de cette ville au siècle précédent. Mais il était alors bien déchu de son importance. Il paraît que les gouverneurs, assez faiblement rétribués[2], n'étaient pas obligés à la résidence et qu'ils pouvaient se faire remplacer par des lieutenants.

A peine Scudéry avait-il obtenu sa nomination, qu'il adressait au cardinal de Richelieu des *Stances* où, tout en le remerciant de la faveur qu'il venait d'obtenir, il déclarait à son Éminence que « si elle ne faisoit pleuvoir la manne en ce désert,

1. Elles sont du 29 juin 1642, et leur entérinement dans les registres de la Cour des Comptes de Provence à Aix, du 22 juin 1643. Elles ont été trouvées, d'après nos indications, par M. Blancard, archiviste à Marseille. Nous les donnons en appendice.

2. Un des successeurs de Scudéry, vers 1685, ne recevait que 1944 livres (2500 francs environ). Dans un document de 1772, on voit que le gouverneur recevait de plus 100 livres pour lui tenir lieu de la franchise du vin. Régis de la Colombière, *Notice sur Notre-Dame-de-la-Garde*. Marseille, 1835, in-8°, p. 10. — Méry et Guindon, *Histoire de la Commune de Marseille*, 1848, in-8°, t. VI, *Preuves*, n° 443.

il mourroit de faim dans cette place importante[1]. » Mais le cardinal avait alors bien d'autres affaires. Il conduisait à Lyon Cinq-Mars et de Thou, pour les faire exécuter. Bientôt il les suivait lui-même dans la tombe.

Cependant Scudéry, en attendant mieux, avait soin de mettre en tête de ses ouvrages le titre de *Gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde*. Quelquefois, à la suite de ce titre, il prit ou on lui donna celui de *Capitaine entretenu sur les galères du Roi*, et M. Jal nous apprend que, sur deux listes de capitaines de galère, gardées aux archives de la marine, il a lu : « De Scudéry, capitaine de galères de 1643 jusqu'à 1647. » Il ajoute que des brevets de cette espèce étaient souvent donnés à des hommes qui n'avaient rien de commun avec la marine.

Ce ne fut qu'en novembre 1644, après la mort de Louis XIII et de son ministre, que Scudéry songea enfin à prendre possession de son gouvernement. Tallemant des Réaux dit crûment : « Sa sœur le suivit; elle eût bien fait de le laisser aller; elle a dit pour ses raisons : je croyois que mon frère seroit bien payé. D'ailleurs le peu que j'avois, il l'avoit dépensé. J'ai eu tort de lui tout donner, mais on ne sait ces choses là que quand on les a expérimentées. » Disons à notre tour que *ces choses là*, c'est-à-dire celles du cœur, échappent complétement à notre conteur d'historiettes. Il prête

1. *Poésies diverses*, p. 275.

ici à Mlle de Scudéry un langage que démentent et sa conduite et ses propres paroles toutes les fois qu'il s'agissait de dévouement et d'amitié. Nous en croyons davantage Tallemant, lorsque reprenant son rôle de chroniqueur, il ajoute : « Scudéry part donc pour aller à Marseille, et cela ne se put faire sans bien des frais, car il s'obstina à transporter bien des bagatelles, et tous les portraits des illustres en poésie, depuis le père de Marot jusqu'à Guillaume Colletet. Ces portraits lui avoient coûté : il s'amusoit à dépenser ainsi son argent en badineries. » Nous pardonnons plus volontiers à Scudéry ce genre de *badineries* que la manie des tulipes pour laquelle il dépensait aussi beaucoup d'argent, et, au risque de retarder à notre tour le voyage, nous dirons quelques mots de cette curiosité des portraits, qui lui était commune avec plusieurs de ses contemporains, Guy-Patin, Gaignières, Coulanges le chansonnier, etc. Ce dernier s'en est moqué agréablement, au risque de se chansonner lui-même, dans la pièce de son recueil intitulée :

SUR UN CABINET REMPLI DE PORTRAITS.
Air : *Tout mortel doit ici paroître.*

Tout portrait doit ici paroître,
Il y faut être
Grands et petits, etc.[1]

Nous voyons Chapelain, dans une lettre à Ma-

1. *Chansons de Coulanges*, 1698, t. I, p. 89.

deleine, du 4 août 1639, se défendre — faiblement à la vérité — de donner au frère son portrait, comme « indigne de figurer parmi ces grands hommes qui parent un illustre réduit[1].

Du reste Scudéry, dont un de nos poëtes les plus pittoresques[2] admire les descriptions, se piquait « d'employer dans ses ouvrages les termes exacts des arts et métiers, » et avait quelque droit de dire de lui-même :

Il est peu de beaux-arts où je ne fusse instruit.

Avec ses goûts de dépense et de représentation, on se figure ce que put être, pour notre nouveau gouverneur, ce voyage alors si long et si difficile. Sa sœur, dans une lettre du 27 novembre 1644, à l'une de ses premières et de ses plus intimes amies, Mlle Paulet, *la Lionne* de la rue Saint-Thomas du Louvre, celle qui sera l'Élise du Grand Cyrus et dont elle doit, moins de six ans après, pleurer si amèrement la perte prématurée, raconte que son frère et elle sont arrivés à Avignon, après avoir deux fois manqué de faire naufrage sur le Rhône. Le pèlerinage obligé au tombeau de Laure,

1. *Correspondance inédite de Chapelain*, provenant de Sainte-Beuve. Bibl. nat. Fr. Nouv. acq., 1885-1889, 5 vol. in-4°. Nous en ferons plus d'une fois usage.

Voy. aussi dans la Correspondance une lettre sans date de Scudéry à Sainte-Marthe.

Scudéry a donné lui-même la description de son Cabinet et de quelques autres peintures, dans un volume que nous recommandons aux curieux : *Le Cabinet de M. de Soudéry*, Paris. Aug. Courbé, 1646, in-4°.

2. Théophile Gautier, *Les Grotesques*.

et probablement à la Fontaine de Vaucluse[1], quelques épigrammes contre les religieux et les dames d'Avignon, tels sont les points qu'elle touche sur un ton libre et enjoué, en y mêlant quelques souvenirs de l'hôtel de Rambouillet et des sociétés de Paris. Une seconde lettre à la même, est datée du 13 décembre à Marseille, où notre voyageuse est arrivée « assez heureusement, quoiqu'elle ait encore plusieurs fois pensé faire naufrage. » Le même jour, elle écrivait à Mlle de Chalais, et déjà, malgré la réception pleine de courtoisie de Mme de Mirabeau et de Mme de Morge, sa sœur, malgré la beauté du climat, les fleurs et les fruits nouveaux pour nos voyageurs, l'animation du port et des promenades, la variété des costumes, les repas plantureux dont on les régale à l'envi, déjà, disons-nous, la nécessité d'attendre trois ou quatre jours, suivant l'usage, et de rendre ensuite, avec l'étiquette voulue, les visites de toute la ville, « depuis les gentilshommes jusqu'aux forçats, » les petitesses de la vie provinciale, la conversation des dames de Marseille parmi lesquelles il n'y en a pas plus de six ou sept qui parlent français, tout cela suggère à notre habituée des cercles les plus raffinés de la capitale certaines phrases peu flatteuses, telles que celle-ci : « Je n'ai point l'esprit assez stupide pour m'accoutumer facilement à ceux qui le sont; » et le mot d'exil vient plus d'une fois se placer sous sa plume.

I. Voy. les XII sonnets adressés à cette Fontaine par Scudéry. *Œuvres poétiques*, 1649, in-4°, p. 1 et suiv.

Cependant il avait bien fallu, au milieu de toutes ces visites de politesse, en rendre une à Notre-Dame-de-la-Garde. Un des premiers soins de Scudéry avait été d'y installer un lieutenant « assez honnête et assez riche[1]. » Il donna à dîner à M. le gouverneur et à Mlle sa sœur, qui avaient préalablement entendu la messe au prieuré. L'un et l'autre payèrent leur tribut poétique et littéraire à la beauté du lieu, le frère, en écrivant son *Poëme de Notre-Dame-de-la-Garde, composé dans cette place*[2], et la sœur par le passage suivant d'une de ses lettres à Mlle Paulet :

Après avoir décrit la réception qui leur fut faite, et qui fut accompagnée du bruit des canons de la place, elle ajoute : « En vérité Notre-Dame-de-la-Garde est le plus beau lieu de la nature par sa situation. De la façon dont la place est disposée, il

1. Probablement M. de Guigonis, dont il est question dans la *Gazette*, à la date du 12 novembre 1647, p. 1118, comme commandant cette place en l'absence du sieur de Scudéry, et prenant des dispositions contre l'arrivée en vue de Marseille d'une escadre que l'on présumait hostile.

2. *Poésies diverses*, p. 200. Nous permettra-t-on de faire remarquer ici que nous aussi, nous avons écrit cette partie de notre Notice à Marseille et au pied même de Notre-Dame-de-la-Garde? Le poëme de Scudéry, malgré le mauvais goût qui le dépare, gagne à être lu sur les hauteurs et au milieu de l'admirable panorama qu'il décrit, et il y a tel site de la plage de Marseille qui nous a fait trouver un charme singulier à ces vers de l'auteur d'*Alaric :*

En un lieu retiré, solitaire et paisible
La mer laisse dormir sa colère terrible,
Et sous deux grands rochers qui la couvrent des vents,
Elle abaisse l'orgueil des flots toujours mouvants.

y a quatre aspects différents qui sont admirables. D'un côté, l'on a le port et la ville de Marseille sous ses pieds, et si près, que l'on entend les hautbois de vingt-deux galères qui y sont ; de l'autre, l'on découvre plus de douze mille bastides, pour parler en termes du pays ; du troisième, on voit les îles et la mer à perte de vue, et du quatrième, sans rien voir de tout ce que je viens de dire, on n'aperçoit qu'un grand désert tout hérissé de pointes de rochers, et où la stérilité et la solitude sont aussi affreuses que l'abondance est agréable de tous les autres endroits. »

Une préoccupation plus prosaïque les porta à tâcher de faire mettre Notre-Dame-de-la-Garde *sur le pays*, c'est-à-dire à la charge de la province, quant à l'entretien, négociation dont on peut voir les détails dans la lettre à Mlle Paulet, du 27 décembre 1644. Il semble du reste que, satisfait de la prise de possession que nous avons décrite, Scudéry ne se soucia guère de revoir souvent le siége de son gouvernement pittoresque, mais peu logeable. Sa sœur y retournait de temps à autre, comme lorsqu'elle y conduisit des dames marseillaises, impatientes de voir arriver d'Italie le cardinal de Lyon avec les quatre chaloupes du Grand-Duc[1].

Quant à Georges, il affectait aussi de se considérer « comme un pauvre exilé » :

Pour moi, sur un rocher éloigné des humains
Je le suivrai des yeux et je battrai des mains,

1. Lettre à Mlle Paulet du 10 décembre 1645.

écrivait il à ses amis de Paris, en leur recommandant l'une de ses nouvelles connaissances de Marseille, Mascaron (Pierre-Antoine), écrivain et jurisconsulte, père du célèbre prédicateur que nous retrouverons plus tard parmi les vieux amis de Madeleine.[1]

Le frère et la sœur avaient changé de maison à Marseille, pour être plus près de Mme de Mirabeau. Aussitôt toutes les dames de la rue de recommencer leurs interminables visites. « Je les recevrai si mal, disait Mlle de Scudéry, que j'espère qu'elles n'y reviendront plus. » Elles y revinrent, et celle-ci se réconcilia avec quelques personnes des deux sexes à Marseille et dans les environs; citons entre autres : Toussaint de Forbin Janson, alors chevalier de Malte, depuis évêque, cardinal, ambassadeur, avec lequel elle entretint une correspondance qui se prolongea au moins jusqu'à l'année 1694[1], et sa sœur Renée de Forbin, mariée depuis 1632 à Marc-Antoine de Vento, seigneur des Pennes et de Peiruis, premier consul de Marseille, dont elle s'est souvenue dans le *Cyrus*[2], et dont Mme de Sévigné écrivait le 13 mai 1671 : « Mme de Pennes a été aimable comme un ange;

1. Nous avons vu dans le riche cabinet de M. le comte de Clapiers, à Marseille, un certain nombre de lettres de ce prélat adressées à Mlle de Scudéry, et nous en donnerons un échantillon; mais, malgré toutes nos recherches en Provence et ailleurs, nous n'avons pu retrouver aucune de celles que Mlle de Scudéry lui a certainement adressées pendant leurs longues relations.

2. T. VIII, l. II, p. 653.

Mlle de Scudéry l'adoroit : c'étoit la princesse Cléobuline; elle avoit un prince Thrasybule en ce temps-là; c'est la plus jolie histoire du *Cyrus*. » M. Cousin, qui connaissait son *Cyrus* mieux que Mme de Sévigné, nous apprend qu'il faut lire Cléonisbe, au lieu de Cléobuline; que celui qui parvient à toucher son cœur est Peranius, prince de Phocée, baron de Baume ou de la Baume, suivant la *Clef*, le même que Marc-Antoine, dont nous venons de parler, puisque la Baume était une seigneurie des Vento; qu'enfin Thrasybule est le héros d'une autre aventure également d'origine provençale, où un corsaire d'Alger s'abstient par vertu d'enlever sa maîtresse Alcionide, c'est-à-dire Mme de Courbon, femme du lieutenant de Roi à Monaco[1]. Il existe donc quelque confusion chez l'aimable marquise dans les souvenirs, déjà un peu éloignés pour elle, d'une lecture de sa jeunesse; mais ce qu'il nous importe de constater, c'est que, près de trente ans après le séjour de Mlle de Scudéry à Marseille, son souvenir y était encore présent. De son côté, elle n'avait pas oublié son séjour en Provence. Ainsi, dans la *Clélie*, en parlant de la liberté qu'il importe de laisser aux femmes et dont elles abusent quelquefois : « Je connois, dit l'auteur, en Massilie, une femme qui a fait cent extravagances en sa vie, qu'elle n'auroit pas faites si elle n'avoit pas eu un trop bon mari. » (T. X, p. 797.)

1. *Le Grand Cyrus*, t. III, l. III, p. 1107. — Cousin, *La Société française au dix-septième siècle*, t. I, p. 236 et suiv.

Parmi les dames que Mlle de Scudéry distingua tout d'abord dans cette ville, il en était une « belle, jeune et de bonne mine, l'un des plus beaux naturels de femme, dit-elle, que j'aie jamais remarqué en aucune femme de province. Elle parle françois comme si elle étoit née à Paris, et, naturellement, elle est fort éloquente; elle entend l'espagnol, l'italien, le latin et même le grec; elle est fort douce, fort civile et de fort bonne maison. . . . . Malheureusement, cette demoiselle, dans ses conversations ordinaires, cite souvent, si j'ai bien retenu, Trismégiste, Zoroastre et autres semblables messieurs qui ne sont pas de ma connoissance. » Malgré cette petite épigramme, que n'auraient pas attendue ceux qui veulent absolument voir une Philaminte dans Mlle de Scudéry, il y avait là trop d'affinités naturelles pour qu'une liaison ne s'établît pas entre ces deux femmes. Mais elles avaient compté sans l'intolérance et la pruderie provinciales, comme le laisse entendre la phrase suivante : « L'injustice qu'on lui fait ici est si grande que je n'oserai la voir souvent, de peur de me charger de la haine publique[1]. »

Quelle était donc cette fille que la lettre ne nomme pas, et que M. Cousin n'a pas soupçonnée? Si l'on veut lire, dans Tallemant (t. VIII, p. 327), l'historiette de Mlle Diodée, Provençale, qui citait à ses galants Aristote, Platon, Zoroas-

1. Lettre de Mlle de Scudéry à Mlle de Chalais, du 13 décembre 1644.

tre et Mercure-Trismégiste, on ne doutera pas de son identité avec la demoiselle de la lettre, et l'on comprendra mieux ce que Mlle de Scudéry, dans son indulgence ordinaire, laisse à peine soupçonner, c'est qu'il y avait, dans la belle et savante Provençale, assez de l'aventurière et de la coquette pour compromettre, aux yeux des prudes marseillaises, une demoiselle respectable.

Cependant, elles ne pouvaient vivre l'une sans l'autre, et elles étaient presque tous les jours ensemble. La conversation de Mlle de Scudéry, dit Tallemant, guérit un peu Diodée de son langage pédantesque, et « ne lui voyant point parler de Zoroastre, etc., elle n'en osoit plus parler. » Enfin, au bout d'un an et demi, les deux amies se brouillèrent à la suite d'une aventure sur le récit de laquelle notre chroniqueur, peut-être à dessein, laisse planer quelque obscurité. Certain baron, « qui avoit cajolé cette fille deux ans entiers, ... mais qui ne la cajoloit plus, dont elle enrageoit dans son petit cœur, » se trouvait à un bal masqué où celle-ci figurait en sultane, lorsqu'on lui apporta une lettre dans laquelle, sous des noms turcs, il était fait allusion à un esclave qui lui était échappé en se mettant sous la protection de la reine de Mauritanie. C'était, ajoute Tallemant, une dame très-brune dont le baron était amoureux. Or, la lettre venait de Mlle de Scudéry, dont le teint ne passait pas pour être d'une entière blancheur. La reine de Mauritanie, nous le croyons bien, n'était autre qu'elle-même, quoi-

teau de Pennes et celui de Forbin qui est décrit dans le *Cyrus*. J'ai peine à croire aussi qu'elle n'ait pas visité à Grasse, « dans son petit temple auprès de Sidon[1], » l'évêque Godeau, l'un de ses plus anciens amis, qu'elle attendait à Marseille en mars 1647. Le 2 septembre 1646, la présence de Georges et de Madeleine est signalée à Aix où M. de Monconys, le voyageur, rencontra le frère aux Capucins, dans l'allée des Lauriers, circonstance qui dut lui inspirer quelque allusion flatteuse, et alla dans l'après-dîner saluer la sœur, souvenir qu'il n'a pas jugé indigne d'être consigné à sa date dans le *Journal de ses voyages*[2].

A l'énumération des souvenirs de la Provence qui se retrouvèrent plus tard sous la plume de Mlle de Scudéry peut-être faut-il ajouter un épisode qui, après avoir figuré au t. IX, l. III du *Cyrus*, puis au t. II des *Conversations sur divers sujets*, Paris, 1680, ou Amsterdam, 1682, in-12, sous le titre de : *Bains des Thermopyles*, a été réimprimé à part, également sous ce dernier titre, en 1732. C'est la description d'une ville de bains près de la mer[3], où, sous des noms grecs, plusieurs personnes de la société qui s'y trouve réunie nous semblent désignées par des allusions assez transparentes. Eupolie, cette dame de Corinthe, « qui,

1. *Le Grand Cyrus*, t. VII, p. 513.
2. 1665, in-4°, p. 87.
3. Ce détail et plusieurs autres circonstances rendent pour nous improbable la supposition de M. Cousin, qu'il s'agirait ici d'une ville de bains des Pyrénées.

avec mille grandes qualités qui la rendent admirable, craint la mort avec excès, » ne ressemble-t-elle pas singulièrement à Mme de Sablé[1]; et est-ce trop se hasarder que de reconnaître Ninon et Diodée dans Aspasie et Diodote, ces deux femmes qui « avoient donné lieu à la médisance de soupçonner leur vertu », que les hommes et même les femmes les plus vertueuses allaient voir, mais que l'auteur s'abstint de visiter?

Quoi qu'il en soit, ni Scudéry ni sa sœur n'avaient quitté la capitale sans esprit de retour. On a déjà pu voir que le gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde ne prenait pas très au sérieux le devoir de la résidence, et, quant à Madeleine, en supposant même « qu'elle se fût beaucoup plu à Marseille », comme le dit trop affirmativement M. Cousin, elle n'avait pas cessé, dès son arrivée en Provence, d'avoir un regard tourné vers Paris. Veut-elle vanter la beauté de l'hiver dans la première de ces villes, elle ne croit pouvoir mieux faire que de le comparer au printemps de la seconde. « Ce n'est pas que, si je pouvois dépeindre la beauté de l'hiver de Marseille, je ne vous fisse

1. « Je crains toutes les maladies en général, grandes et petites; je crains le tonnerre, je crains la mer et les rivières; je crains le feu et l'eau, le froid et le chaud, le serein et le brouillard.... Et pour tout dire en peu de paroles, je crains tout ce qui directement ou indirectement peut causer la mort. » Il est remarquable que ce passage, ainsi que les longs développements dont il est accompagné ne se trouvent que dans les *Conversations* de Mlle de Scudéry, parues en 1682, deux ans après la mort de la marquise de Sablé.

un tableau assez agréable, et que je ne vous fisse avouer qu'il fait honte au printemps de Paris. L'hiver qui, aux lieux où vous êtes, est tout hérissé de glaçons, est ici couronné de fleurs. Sincèrement, Mademoiselle, à l'heure même que je vous parle, l'on vient de m'envoyer des bouquets d'anémones, d'œillets, de narcisses, de jasmin, de fleurs d'orange, plus beaux que Mlle de Lorme n'en porte au mois de mai, et ce qu'il y a de commode ici, est que l'on fait des visites à la fin de décembre, sans avoir besoin de feu, que l'on se promène sur le port comme l'on se promène aux Tuileries en juillet, qu'il ne pleut qu'en deux mois une fois, et que le soleil y est toujours aussi pur et aussi clair que dans la saison où il fait naître les roses. Mais le mal est que, pour jouir de tous ces plaisirs innocents, il faut souffrir d'autres incommodités, et que l'on ne peut s'approcher de l'Orient sans s'éloigner de Paris[1]. »

Du reste, toutes les lettres de Mlle de Scudéry à cette époque prouvent que ses amis et amies de Paris étaient sans cesse présents à sa pensée. « Souvenez vous, écrivait-elle à Chapelain (31 janvier 1645), que l'amitié a ses délicatesses aussi bien que l'amour. » Tantôt elle aime à se persuader que Chapelain n'est pas jaloux de Conrart; tantôt, dans une correspondance aigre-douce avec le premier, où le dépit tâche de prendre le masque de la plaisanterie, elle se montre elle-même piquée

1. Lettre à Mlle Paulet, du 27 décembre 1644.

des attentions particulières qu'il témoigne pour Mlle Robineau. On plaisantait un peu de tout cela dans la rue Saint-Thomas du Louvre, car une lettre du 28 mars 1645 renferme une allusion à la guerre que Mlle de Rambouillet et Mlle Paulet avaient faite là-dessus à Chapelain, et Mlle de Scudéry ajoutait : « Vous savez mieux que vous ne dites qu'un galant n'est pas pour moi. » Du reste le héros de toutes ces picoteries, comme on disait alors, écrivait le 12 avril suivant à l'amie de Marseille une lettre conciliante et affectueuse qui remettait toute chose en sa place. Il lui adressait en même temps des éloges sur le style de ses lettres : « Je les ai fait voir non seulement à Mlle Robineau qui y étoit si agréablement grondée, et qui ne pouvoit mais du sujet que vous avez pris de m'y quereller si obligeamment, mais encore à tout l'hôtel de Clermont, à tout l'hôtel de Rambouillet, à Mme de Sablé et à Mlle de Chalais, à M. Conrart, à Mlle de Longueville, et à Mme de Longueville elle-même, qui tous leur ont fait justice en leur donnant des éloges qu'on ne donne qu'aux pièces achevées. »

On voit que si Madeleine pensait à ses amis de Paris, ceux-ci, de leur côté, ne l'oubliaient pas. Vers cette époque (1647), ils lui en donnaient une preuve en cherchant à la tirer de la position un peu précaire et dépendante où elle était auprès de son frère, pour la faire attacher à l'éducation de « trois importantes personnes », évidemment les trois plus jeunes nièces du cardinal Mazarin que

celui-ci songeait alors à faire venir en France, ou tout au moins d'Olympe Mancini, l'une d'elles, que la duchesse d'Aiguillon destinait au fils du maréchal de la Porte, son neveu à la mode de Bretagne, devenu plus tard duc de Mazarin par son mariage avec Hortense. On avait aussi pensé, pour ces délicates fonctions, à Mlle de Chalais, amie et commensale de Mme de Sablé, et il y eut entre elle et Madeleine une lutte de générosité dont deux lettres de Mlle de Chalais nous ont conservé le souvenir. Ni l'une ni l'autre n'eut la place. Elle fut donnée, comme le prévoyait cette dernière[1], à une grande dame dont le nom répondait mieux aux vues ambitieuses du cardinal pour ses nièces, à la marquise de Senecey qui avait été gouvernante du jeune roi Louis XIV.

Le 21 août 1647, Madeleine de Scudéry écrivait de Marseille à Mlle Marie Dumoulin : « Je suis dans tout l'embarras que peut causer un voyage de 200 lieues que j'espère commencer dans une heure. » Soit que le départ ait été retardé, soit plutôt que le frère et la sœur, — car ils partaient ensemble — aient fait plusieurs stations en route, nous ne retrouvons leur trace que deux mois après, aux environs de Valence où le fait de leur passage

1. « Dans mon opinion, la conduite de ces trois importantes personnes est destinée à quelqu'une qui n'aura pas sans doute le mérite que vous avez, mais qui aura plus de faveur, plus de bonheur et quelque nom de Madame qui sera plus propre à l'éclat qu'à bien réussir dans l'éducation de ces personnes-là. » Mlle de Chalais à Mlle de Scudéry, lettre du 28 juin 1647.

semble résulter d'une nouvelle singulièrement racontée, et rectifiée plus singulièrement encore dans la *Gazette* de l'année 1647. On y lisait d'abord p. 978, sous la rubrique d'Avignon, 16 octobre :

« On a ici appris la mort du sieur de Scudéry, arrivée à une lieue et demie au dessus de Valence, au passage de la rivière de l'Isère, par l'ouverture du bateau qui se fendit, en venant de Paris avec une sienne sœur, pour se rendre à son gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde de Marseille, dont le Roi défunt l'avoit honoré depuis quelques années à la recommandation du feu cardinal duc de Richelieu, qui avoit en singulière estime son bel esprit et sa grande capacité dans la poésie. »

J'imagine que l'émotion fut grande dans la rue Saint-Thomas du Louvre et au quartier du Marais, à la lecture de cette feuille si mal informée. Heureusement que les nombreux amis de notre couple littéraire purent se rassurer en lisant quelques jours après, à la date du 23 octobre, p. 1014, cette rectification naïve du malencontreux correspondant :

« Le bruit du retour du sieur de Scudéry en son gouvernement, et la perte d'un bateau qui s'est ouvert au dessus de Valence, au passage de la rivière de l'Isère, dans lequel étoient quelques personnes de condition, avoient donné lieu à la nouvelle qu'il y étoit péri avec sa compagnie ; mais il ne se trouve rien de vrai en ce que je vous en ai écrit, *que les louanges qu'on lui a données.* »

C'est aussi à l'époque de ce retour que doit se placer l'anecdote plus ou moins arrangée par Fléchier, et exploitée depuis par les dramaturges [1], à laquelle nous avons déjà fait allusion. « Nous parlâmes, dit-il dans ses *Mémoires sur les grands jours* [2],.... des Romans de Sapho et d'une aventure plaisante qui lui arriva à Lyon, lorsqu'elle revenoit à Paris avec M. de Scudéry, son frère. On leur avoit donné une chambre dans l'hôtellerie, qui n'étoit séparée que d'une petite cloison d'une autre chambre où l'on avoit logé un bon gentilhomme d'Auvergne, si bien qu'on pouvoit les entendre discourir. Ces deux illustres personnes n'avoient pas grand équipage, mais ils traînoient partout avec eux une suite de héros qui les suivoient dans leur imagination.... Dès qu'ils furent arrivés à Lyon et qu'ils eurent pris une chambre dans l'hôtellerie, ils reprirent leurs discours sérieux, et tinrent conseil s'ils devoient faire mourir un des héros de leur histoire; et, quoiqu'il n'y eût qu'un frère et une sœur à opiner, les avis furent partagés. Le frère, qui a l humeur un peu plus guerrière, concluoit d'abord à la mort; et la sœur, comme d'une complexion plus tendre, prenoit le parti de la pitié et vouloit bien lui sauver la vie. Ils s'échauffèrent un peu sur ce différend, et Sapho étant revenue à l'autre avis, la difficulté ne fut plus qu'à

1. L'*Auberge* ou les *Brigands sans le savoir*, comédie-vaudeville de MM. Scribe et Delestre Poirson. Paris, 1812.
2. Paris et Clermont, 1844, in-8°, p. 63.

choisir le genre de mort. L'un crioit qu'il falloit le faire mourir très-cruellement, l'autre lui demandoit par grâce de ne le faire mourir que par le poison. Ils parloient si sérieusement et si haut, que le gentilhomme d'Auvergne, logé dans la chambre voisine, crut qu'on délibéroit sur la vie du Roi.....; il s'en va faire sa plainte à l'hôte, qui ne prenant point ce fait pour une intrigue de roman, fit appeler les officiers de la justice pour informer sur la conjuration de ces deux inconnus. Ces Messieurs... se saisirent de leurs personnes et les interrogèrent sur le champ : s'ils n'avoient point eu dans l'esprit quelque grand dessein depuis leur arrivée ? M. de Scudéry répondit que oui ; s'ils n'avoient point menacé la vie du prince de mort cruelle ou de poison ? Il l'avoua ; s'ils n'avoient pas concerté ensemble le temps et le lieu ? Il tomba d'accord ; s'ils n'alloient point à Paris pour exécuter et pour mettre fin à leur dessein ? Il ne le nia point. Là dessus, on leur demanda leur nom, et ayant ouï que c'étoient M. et Mlle de Scudéry, ils connurent bien qu'ils parloient plutôt de Cyrus et d'Ibrahim que de Louis, et qu'ils n'avoient d'autre dessein que de faire mourir en idée des princes morts depuis longtemps. Ainsi leur innocence fut reconnue, etc. [1] »

Nous avons raconté avec quelque développement les trois années que Scudéry et sa sœur passèrent

1. Les biographies anglaises racontent une anecdote semblable des deux auteurs dramatiques Beaumont et Fletcher.

en Provence, d'abord parce que des recherches faites sur les lieux mêmes nous ont permis d'éclaircir certains points mal connus jusqu'ici, ensuite parce que ce séjour ne fut pas sans influence, au point de vue social et littéraire, sur la suite de leur vie et de leurs ouvrages. Nous n'insisterons pas ici sur les vers, trop souvent médiocres, que l'aspect des lieux inspira à Scudéry, et nous ne citerons que pour en signaler le ridicule, un échantillon de sa prose daté pompeusement *du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde*, auquel Tallemant a fait allusion[1]. « Ceux qui gouvernent cette monarchie, y est-il dit dans l'*Épître au lecteur*, savent tenir les ennemis de la France si loin de notre royaume, que les Gouverneurs des places frontières ont loisir de faire des livres.... J'ai cru, lecteur, que puisque la Fortune n'a pas voulu que j'eusse aucune part aux affaires, il m'étoit du moins permis de faire voir que, si elle m'y eût appelé, je m'en serois peut-être acquitté sans honte, et que celui qui a fait parler Louis Quatrième et tant d'autres Rois auroit été capable de servir Louis Quatorze.... si, au lieu de le reléguer aux dernières extrémités de cet État, il avoit plu à cette Fortune de le retenir à la Cour et de lui donner quelqu'emploi. »

Cet ouvrage est le dernier de ceux que Scudéry ait datés du lieu de son gouvernement, quoiqu'il ait continué à prendre le titre de Gouverneur de

1. *Discours politiques des rois*. Paris, 1647, in-4°.

Notre-Dame-de-la-Garde jusqu'en 1663 dans les derniers volumes du roman d'*Almahide*.

Dès 1656[1], Chapelle et Bachaumont traçaient la fameuse description qui est restée dans toutes les mémoires :

« C'est Notre-Dame-de-la-Garde,
Gouvernement commode et beau,
A qui suffit pour toute garde
Un Suisse avec sa hallebarde,
Peint sur la porte du château.

« Ce fort est sur le sommet d'un rocher presque inaccessible.... Nous grimpâmes plus d'une heure avant que d'arriver à l'extrémité de cette montagne, où l'on est bien surpris de ne trouver qu'une méchante masure tremblante, prête à tomber au premier vent. Nous frappâmes à la porte, mais doucement, de peur de la jeter par terre, et, après avoir heurté longtemps, sans entendre même un chien aboyer sur la tour,

Des gens qui travailloient là proche
Nous dirent : Messieurs, là dedans
On n'entre plus depuis longtemps.
Le gouverneur de cette roche,
Retournant en Cour par le coche,
A depuis environ quinze ans[2],
Emporté la clef dans sa poche.

1. C'est la véritable date du voyage, qui se termina à Lyon vers le milieu du mois de novembre de cette année. Cf. Taillandier, *Commencements de Molière*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, t. XIX, p. 280, et Péricaud, *Lyon sous Louis XIV*, p. 90.

2. Cela ne ferait que neuf ans (de 1647 à 1656); mais on

« La naïveté de ces bonnes gens nous fit bien rire, surtout quand ils nous firent remarquer un écriteau, que nous lûmes avec assez de peine, car le temps l'avoit presque effacé :

Portion de Gouvernement
A louer tout présentement.

« Plus bas, en petit caractère :

Il faut s'adresser à Paris
Ou chez Conrart, le secrétaire,
Ou chez Courbé, l'homme d'affaire
De tous messieurs les beaux esprits. »

Évidemment tout cela est un peu chargé, et un historien de Notre-Dame-de-la-Garde est allé jusqu'à douter que nos deux Épicuriens voyageurs se soient donné la peine de grimper jusqu'en haut de la montagne. Mais leur description n'en aura pas moins le dernier mot, comme tout ce qui est marqué au coin du goût et de la bonne plaisanterie.

Mieux que les vers et la prose du frère, les lettres de la sœur, dont nous avons cité d'assez nombreux extraits, et qu'on retrouvera plus complètes dans la Correspondance, nous paraissent, malgré l'abus de l'esprit, avoir retenu une empreinte fidèle des lieux, des personnes et des mœurs. Nous avons pu contrôler sur le vif quel-

aura changé le chiffre lors de l'impression du *Voyage* dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes*. Cologne, P. Marteau, 1663, in-16. D'ailleurs nos deux auteurs n'y regardaient pas de si près.

ques-unes de ses peintures, et, malgré la différence des temps, nous en avons reconnu la fidélité. Ce petit coin de la vie provinciale sous Louis XIV, encore si peu connue, reçoit des lettres de Mlle de Scudéry une vive lumière, et elles resteront comme une page à la fois littéraire et historique.

Celle-ci, comme nous l'avons vu, demeura en correspondance avec Marseille jusqu'aux dernières années de sa vie[1]. Aussi plus d'un souvenir de son séjour dans cette ville cosmopolite et semi-orientale; aventuriers des deux sexes, types plus ou moins francisés de Turcs et d'Africains, corsaires généreux, héroïques Bassas, etc., tout cela se retrouvera dans ses ouvrages et mêlera un peu de réalité à la fantaisie dans les compositions romanesques qui illustreront le nom de son frère et le sien au milieu du monde littéraire parisien où nous allons les suivre.

1. « On m'écrit de Marseille..., » disait-elle encore à l'abbé Boisot, dans une lettre du 19 juillet 1694. Bonnecorse, dont son frère avait fait imprimer la *Montre*, et dont elle eut occasion d'obliger le fils, lui servait dans cette ville de correspondant et d'intermédiaire auprès de ses anciens amis. Voir sa lettre du 20 mars 1681.

II

LE *CYRUS*, LA *CLÉLIE*, ETC. — LES SAMEDIS. — PELLISSON. — RÉACTION LITTÉRAIRE.

1647-1659.

Scudéry et sa sœur, lors de leur retour dans la capitale, à la veille de la Fronde, ne retrouvèrent pas l'hôtel de Rambouillet dans l'état où ils l'avaient laissé. La maîtresse du lieu, le chef de cette famille aristocratique, l'âme de cette réunion brillante et polie qui s'y groupait naguères autour d'elle, la marquise de Rambouillet, commençait à ressentir les atteintes de la vieillesse. Ses deux filles avaient suivi leurs maris en province. Les quatre années de guerre civile qui marquèrent la période aiguë de la Fronde, dispersèrent une partie des amis de la maison, quand elles ne les brouillèrent pas. En un mot, cette société qu'ils avaient vue si florissante penchait déjà vers son déclin, et, au moment même (1651) où paraissait dans le tome VII du *Grand Cyrus* « la description la plus fidèle, la plus complète, comme aussi la plus agréable qui soit parvenue jusqu'à nous, de ce

sanctuaire de la bonne compagnie au dix-septième siècle[1] », elle allait bientôt se réduire au cercle étroit de la famille et de quelques amis.

Mme de Caylus, dans ses *Souvenirs*, cite les hôtels d'Albret, de Richelieu, comme ayant été « une suite et une continuation de l'hôtel de Rambouillet » ; mais nous avons le témoignage de Mlle de Scudéry elle-même sur les sociétés qui l'accueillirent au sortir du théâtre de ses premiers pas dans le monde.

Dans une lettre adressée, suivant toute vraisemblance, à M. de Pomponne, et dont malheureusement nous n'avons pu recueillir que ce trop court passage, elle s'exprime ainsi : « Souvenez-vous, Monsieur, que j'ai commencé d'être connue des gens par l'hôtel de Rambouillet, et en suis sortie par l'hôtel de Nevers et l'hôtel de Créqui[2]. »

Georges de Scudéry avait réuni en 1649 ses *Poésies diverses*, et, pour se poser en homme sérieux, il s'excusait ainsi, dans l'*Avis au lecteur*, de ce que ce volume renfermait pour la dernière fois des vers d'amour : « Ce n'est pas que j'aie encore be-

1. Cousin, *La Société française au dix-septième siècle, d'après le* Grand Cyrus *de Mlle de Scudéry*, 2e édition, t. I, p. 245.

2. *Catalogue d'autographes* du 15 mai 1843, n° 471.

L'hôtel de Nevers était sur l'emplacement actuel de celui des Monnaies. Il avait été acquis en 1641 par M. de Guénégaud. M. de Pomponne, dans une lettre du 1er décembre 1644, a tracé le tableau de la société qui s'y réunissait.

L'hôtel de Créqui, habité par le maréchal de ce nom, perçait de la rue des Poulies dans le cul-de-sac des Pères de l'Oratoire. Il fut démoli lors des premiers travaux de la Colonnade du Louvre, en 1666.

soin de beaucoup de poudre pour cacher la blancheur de mes cheveux, ni que ma vieillesse soit décrépite. Mais enfin, j'ai quarante-huit ans, et ma première maîtresse n'est plus belle, etc. » Admis à l'Académie l'année suivante, il gardait auprès de lui, avec une sollicitude jalouse, sa sœur Madeleine, qui lui rendait en collaboration utile et discrète[1] ce qu'elle recevait de lui comme notoriété, comme crédit auprès du public et des libraires, profitant ainsi, avec sa réserve ordinaire, du bruit fait autour d'un nom qui était aussi le sien. Cependant, on la voit prendre parti pour son compte dans la querelle des sonnets de Job et d'Uranie, où elle tient pour Uranie avec la duchesse de Longueville[2]. Dans la guerre de la Fronde, qui éclata presqu'en même temps, les Scudéry embrassèrent avec plus d'ardeur encore, et aussi avec plus de péril, le parti du grand Condé et de la belle duchesse. Tandis que le frère se compromettait pour les intérêts de M. le Prince, au point d'être obligé de se cacher[3], puis de quitter Paris, la sœur, ani-

1. Nous verrons plus loin que le *Cyrus* et la *Clélie* rapportèrent beaucoup d'argent, du moins au libraire. Mais il en passa une partie à l'emploi qu'indique avec ménagement, mais assez clairement du reste, l'auteur de l'*Éloge de Mlle de Scudéry* : « Riche des seuls biens de son esprit, elle crut qu'elle devoit en faire usage pour acquitter de grosses dettes *qu'elle n'avoit pas contractées.* »

2. Voy. sa lettre à Chapelain du 7 décembre 1649.

3. On lit dans une lettre inédite du surintendant Servien à Mazarin, en date du 22 août 1654 : « Je crois certainement que celui que l'on étoit tant en peine de découvrir, qui écrivoit à M. le P... les lettres si importantes et si bien raisonnées que V. E. m'a fait quelquefois l'honneur de me montrer, c'est

mée d'un dévouement non moins chaleureux, consacrait sa prose et ses vers à la défense des deux grands personnages dont la cause se confondait dans son esprit avec le patriotisme lui-même. Car les sentiments monarchiques, qui lui étaient communs avec l'immense majorité de la nation, ne l'empêchaient pas de dire, avec un accent ému rare à cette époque : « L'amour de la patrie est bien avant dans mon cœur[1]. » Sur ce chapitre, elle pensait, comme Mlle de Gournay, *à la vieille françoise*, et l'on voit, par exemple, dans une lettre à Conrart[2] qu'elle n'entendait pas raillerie lorsqu'il s'agissait de la vertu de l'héroïne que Chapelain s'apprêtait à chanter.

« Mme de Longueville, dit Tallemant, à propos du dévouement des Scudéry dans cette circonstance, n'ayant rien de meilleur à leur donner, leur envoya de son exil son portrait avec un cercle de diamants; il pouvoit valoir douze cents écus. » Une lettre inédite que nous possédons confirme et les services rendus et la reconnaissance de la duchesse. « Je ne prétends pas, écrivait-elle à Scudéry, de Moulins, le 29 août (1654), que le petit

Scudéry, qui se retire, à ce qu'on m'a dit, dans le palais d'Orléans. Je crois qu'il importe de le faire arrêter. »

1. Voy. sa belle lettre à Godeau du 22 février 1650, celle du mois d'octobre suivant, où se trouvent les vers si connus sur le Grand Condé.

Ses lettres de cette époque sont de véritables chroniques de la Fronde, écrites à un certain point de vue, mais sous le coup des événements.

2. Jointe à celle adressée de Marseille à Marie Dumoulin, le 21 août 1647.

présent que je vous ai fait vous montre toute ma reconnoissance, je prétends seulement qu'il vous la marque, et qu'en vous faisant souvenir de moi il vous remette dans la mémoire une personne qui a gravé dans la sienne ce que vous avez fait pour elle, et qui, n'étant pas née tout à fait bassement, ne peut être aussi touchée de votre générosité sans souhaiter qu'une meilleure fortune lui fournisse les occasions de contribuer à rendre la vôtre proportionnée à votre mérite.... Je vous prie que Mlle de Scudéry sache par votre moyen que je conserve pour elle toute l'estime qu'elle mérite. »

Mais ce dévouement, cette admiration des Scudéry pour les Condé — le glorieux auteur d'*Alaric* n'aurait pas parlé autrement — se révélaient d'une manière encore plus éclatante dans un roman qui faisait alors beaucoup de bruit et qui, sans inaugurer un genre tout à fait nouveau, passait du moins pour en être le modèle le plus accompli. *Artamène* ou le *Grand Cyrus* avait paru en dix parties ou volumes, publiés depuis le commencement de 1649 jusqu'à la fin de 1653, sous le nom de M. de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde. C'était, ainsi que le proclamaient, dans tout le cours de la publication, les dédicaces, les portraits, les chiffres, les illustrations des volumes, une glorification perpétuelle de la maison de Condé. Mme de Longueville figurait en tête et à la fin de l'ouvrage dont les diverses parties lui étaient adressées, au fur et à mesure de leur apparition, par Mlle de Scudéry, soit à

l'hôtel de Longueville et à celui de Condé, soit à Stenay et à Montreuil-Bellay, partout où les portait la bonne et la mauvaise fortune. Tout le monde, à commencer par les intéressés eux-mêmes, reconnaissait, sous des noms persans, mèdes, assyriens, le vainqueur de Rocroy et de Lens dans Cyrus; sa sœur dans la blonde Mandane, douce et fière à la fois; les lieutenants du prince dans les guerriers d'Asie qui accompagnaient le héros persan; les beautés célèbres de la cour d'Anne d'Autriche dans les belles dames des cours d'Ecbatane, de Sardes, de Babylone; l'hôtel de Rambouillet dans le palais de Cléomire, enfin dans Sapho, cette fille savante, aimable et sage de Mytilène, « dont la beauté n'étoit pas sans défauts, ni le teint de la dernière blancheur, mais généreuse, désintéressée, fidèle dans ses amitiés, à la conversation si naturelle, si aisée et si galante, » Mlle de Scudéry elle-même qui, entre les divers noms sous lesquels ses contemporains la désignèrent, — Philoclée dans le *Royaume de coquetterie* de l'abbé d'Aubignac, Polymathie dans le *Roman bourgeois*, la bergère Acacie dans des vers de Conrart, Artélice dans l'*Eurymédon*, Daphné dans Mme de la Suze, la docte Sophie dans Somaize, etc., etc., — choisit et adopta définitivement celui de Sapho qui lui est resté.

Déjà en 1641, avant le voyage de Marseille, avait paru un premier roman : *Ibrahim ou l'Illustre Bassa*, sous le nom de Scudéry qui, deux ans après, en avait fait une tragi-comédie, déclarant

hardiment dans la Préface, « qu'il avoit été trop heureux en roman pour ne pas l'être en comédie. » On y trouve deux épisodes que reprirent depuis les historiens et les dramaturges : celui du comte de Lavagne (conjuration de Fiesque), et celui de Mustapha et Zéangir. Guéret, dans son *Parnasse réformé*, insinue que Georges n'en était pas l'auteur; et Tallemant s'exprime d'une manière encore plus positive dans son *Historiette* des Scudéry : « Elle a fait une partie des harangues des *Femmes illustres*[1] et tout l'*Illustre Bassa.* » Segrais, de son côté, dit qu'avant l'*Illustre Bassa* Mlle de Scudéry avait beaucoup contribué aux tragédies de son frère. Il est certain, comme nous l'avons déjà indiqué, qu'il y eut de bonne heure entre le frère et la sœur une collaboration à laquelle chacun d'eux trouvait son compte. C'était chose sous-entendue dans leur entourage littéraire le plus intime. Par exemple, Balzac, dans sa Correspondance[2], charge Conrart de remercier Scudéry de l'envoi du *Grand Cyrus;* mais, en disant : « J'ai déjà été régalé du 9e volume », il ajoute : « Je vous demande un compliment de votre façon pour M. et Mlle de Scudéry. » « Ceux qui la connoissoient un peu, dit encore Tallemant, virent bien dès les premiers volumes de *Cyrus* que Georges ne faisoit que la préface et les épîtres dédicatoires. La Calprenède le lui dit une fois en présence de sa sœur, et ils se

1. *Les Femmes illustres ou les Harangues héroïques.* Paris, 1665, in-12.
2. *Œuvres*, 1665, in-f°, t. I, p. 969.

fussent battus sans elle. » Et plus loin : « Quand Scudéry corrigeoit les épreuves des romans de sa sœur, car par grimace il faut bien que ce soit lui, s'il reconnoissoit quelqu'un, d'un trait de plume aussitôt il le défiguroit, et de brun le faisoit noir. »

Dans cette collaboration, M. Cousin donne ainsi la meilleure part à Mlle de Scudéry : « Selon une tradition fort vraisemblable, ils composaient de la manière suivante. Ils faisaient ensemble le plan : Georges, qui avait de l'invention et de la fécondité, fournissait les aventures et toute la partie romanesque, et il laissait à Madeleine le soin de jeter sur ce fond assez médiocre son élégante broderie de portraits, d'analyses sentimentales, de lettres, de conversations. S'il en est ainsi, tout ce qu'il y a de défectueux dans le *Cyrus* viendrait du frère, et ce qu'il y a d'excellent et de durable serait l'œuvre de la sœur[1]. »

Peut-être ne faut-il voir là qu'une exagération en sens contraire de l'opinion primitivement reçue. Car il y a eu réaction dans les jugements des littérateurs et des bibliographes[2], quant aux ouvrages d'imagination portant le nom de Scudéry. Après avoir tout attribué au frère, on veut main-

1. *La Société française au dix-septième siècle*, t. II, p. 118.

2. Par exemple Niceron et Brunet attribuent *Almahide* à Mlle de Scudéry. Eh bien, deux lettres de Chapelain à Georges, des 25 août et 16 novembre 1660, renferment, sur la deuxième partie de ce roman, des détails, des conseils, des critiques qui prouvent que Chapelain le traitait comme l'auteur incontesté de l'ouvrage.

tenant donner tout à la sœur. La vérité ne serait-elle pas entre ces deux extrêmes? Ainsi, lorsqu'on se rappelle que Scudéry avait servi, et qu'on le voit, en toute circonstance, se piquer de ses connaissances dans l'art militaire, il est difficile de croire que les épisodes de guerre, où se complaît l'auteur du *Cyrus*, et où M. Cousin a reconnu les relations les plus exactes, les plus techniques du siége de Dunkerque, des batailles de Lens et de Rocroy, du combat de Charenton, etc., ne soient pas l'ouvrage du soldat romancier dont le nom figure partout, sur le titre et dans les dédicaces de l'ouvrage.

Depuis quelque temps, Mlle de Scudéry voyait chez son ami Conrart un avocat de Castres établi à Paris, protestant comme celui-ci, pourvu comme lui d'une charge de secrétaire au Conseil, et qui travaillait sous ses auspices à la *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise*. C'était un petit homme disgracieux de taille et de visage, qui, selon le mot de Guilleragues répété par Mme de Sévigné, abusait de la permission qu'ont les hommes d'être laids. Mais, en le dédoublant, disait encore la spirituelle marquise, on trouvait une belle intelligence et une belle âme. Également propre à la société, aux lettres et aux affaires, sous un extérieur qui paraissait repousser la sympathie, il cachait le don de la ressentir et de l'inspirer. C'est par là que devait être prise Mlle de Scudéry, à peine moins maltraitée au point de vue des avantages extérieurs, mais, c'est Ménage qui l'af-

firme, plus capable d'aimer fortement que Pellisson lui-même. Ainsi commença une de ces amitiés célèbres, bien voisines de l'amour[1], qui en eut les vicissitudes, les jalousies, les petitesses et les grandeurs, et dont il est parlé si longuement, comme par un auteur plein de son sujet, au tome X du *Grand Cyrus*.

Pellisson rencontrait Mlle de Scudéry chez des amis communs, mais il n'osait aller chez son frère, car celui-ci lui en voulait, dit Tallemant, « parce qu'il ne l'avoit pas mis dans sa *Relation de l'Académie*. » Aussi, dans ce dernier volume du *Cyrus*, qui parut en décembre 1653, il est question d'un frère de Sapho, Charaxe, qui s'oppose à la liaison de sa sœur et de Phaon. D'ailleurs, nous avons vu qu'il la gardait presque en charte privée. De là, un nouveau grief qu'il faut aussi entendre raconter à Tallemant. « M. de Grasse[2] donnoit à dîner à la demoiselle, à Conrart et à

1. Voici comment elle a parlé elle-même de ces amitiés : « Lorsque l'amitié devient amour dans le cœur d'un amant, ou, pour mieux dire, lorsque cet amour se mêle à l'amitié, sans la détruire, il n'y a rien de si doux que cette espèce d'amour; car, tout violent qu'il est, il est pourtant toujours un peu plus réglé que l'amour ordinaire; il est plus durable, plus tendre, plus respectueux, et même plus ardent, quoiqu'il ne soit pas sujet à tant de caprices tumultueux que l'amour qui naît sans amitié On peut dire, en un mot, que l'amour et l'amitié se mêlent comme deux fleuves dont le plus célèbre fait perdre le nom à l'autre. » *Esprit de Mlle de Scudéry*, 1766, p. 275.

2. Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, était, comme nous l'avons vu, l'un des plus anciens amis de Mlle de Scudéry.

quelques autres; Conrart trouva Pellisson en chemin et l'y mena. Le lendemain, le petit prélat, qui n'étoit point averti, rencontre Scudéry à l'hôtel de Rambouillet et lui dit, entr'autres choses, que Mademoiselle sa sœur avoit amené M. Pellisson dîner chez lui, et lui dit mille biens de ce garçon. Le soir, Scudéry pensa manger sa sœur[1]. »

Cependant, lorsque l'auteur des *Historiettes* ajoute : « Elle avoit pris le samedi pour demeurer au logis, afin de recevoir ses amis et ses amies[2], » il ne faut pas croire qu'elle ait attendu pour cela sa séparation d'avec son frère. Dès 1653, les Samedis se tenaient, soit au logis commun du frère et de la sœur, vieille rue du Temple[3], soit

1. Il paraît que ces espèces de rencontres, que Scudéry regardait probablement comme des rendez-vous, se renouvelaient assez souvent. Pellisson écrivait à Mlle Legendre le 2 novembre 1656 : « On me vint prendre à midi pour aller dîner chez M. de Vence, dont nous ne fûmes de retour qu'à la nuit. Mlle de Scudéry, Mlle Robineau, M. Chapelain et M. Isarn en étoient. »

2. « La plupart des Précieuses, dit Somaize, ont un jour pour recevoir les autres. C'est une nymphe du siècle qui a inventé cet usage. » Ainsi l'habitude d'*avoir un jour*, comme on parle encore aujourd'hui, nous vient de cette époque, et probablement de Mlle de Scudéry.

3. Et non rue Quincampoix, comme l'a cru, sur des indices peu concluants, M. E. Miller, dans son travail, intéressant du reste, extrait du *Correspondant* : *Pierre Taisand, lettres inédites de Bossuet et de Mlle de Scudéry*. Paris, Douniol, 1869, in-8°, p. 21. M. Ch. Giraud dans l'*Histoire de Saint-Évremond*, qui précède son édition des *Œuvres mêlées* de cet auteur, 1865, 3 vol. in-12, a plus approché de la vérité en plaçant ce domicile rue de Berry. Nous avons trouvé, à cet égard, une indication précise dans un document sans date, mais certainement antérieur à la Fronde : *Rolle des taxes faites sur les*

chez Mlle Boquet ou Mme Aragonnais, leurs voisines. Dès lors aussi, Mlle de Scudéry faisait les honneurs de cette réunion ; *elle tenoit maison*, dit expressément le *Cyrus*. C'est à ce logis de la vieille rue du Temple que se rapporte la description du roman[1] et aussi la visite racontée par Ménage : « Mme de Montbazon vint un jour me voir et m'emmena avec elle dans son carrosse pour aller avec elle à la promenade. Quand nous fûmes montés, — Où irons-nous, me dit-elle? — Allons voir, lui dis-je, Mlle de Scudéry. Elle n'avoit jamais été chez elle. Étant arrivés, nous entrâmes dans la salle. Mlle de Scudéry étoit dans une chambre au-dessus. Sa vieille étant montée aussitôt pour l'avertir : Mademoiselle, lui dit-elle, venez vite; M. Ménage est là avec la plus belle femme de France[2]. »

Pellisson, dans une lettre datée de Chambord, le 14 octobre 1668, donne aussi quelques détails sur l'intérieur de Mlle de Scudéry. « Je vous assure qu'il me semble tous les jours que le Brun, Mansart et le Nostre ont employé tout leur talent et leur savoir dans les lieux où le Roi passe.

bourgeois et habitans du Quartier St-Avoye et le Temple, pour raison du nettoyement :

« Vieille rue du Temple.

M. Scudéry . . . . . XIII livres. »

(Bibl. Nat. M^ss^ fr., n° 18,795, p. 31.)

1. T. X, l. II, p. 599 et suiv.
2. *Menagiana*, 1693, p. 135.

S'il s'avisoit d'entrer jamais
Dans le médiocre palais
Où vous régnez dans les tournelles,
La maison aussitôt deviendroit des plus belles,
Le vilain vestibule en seroit honoré,
L'obscur degré seroit tout éclairé,
Le passage seroit paré.
Que de lustres dans les ruelles!
Le cabinet enfin vous paroîtroit doré[1]. »

Le cabinet de Mlle de Scudéry fut de tout temps fort modeste, car elle écrivait à l'abbé Boisot, le 9 octobre 1694 (elle demeurait alors rue de Beauce) : « Que l'Ermite vienne quelquefois à ma cellule, car mon cabinet se peut appeler ainsi. »

Dans cette première habitation, comme plus tard dans la seconde, se trouvait un jardin planté d'arbres fruitiers dont Mlle de Scudéry distribuait les fruits à ses amis, de mûriers, d'orangers, de jasmins et même d'acacias, essence encore nouvelle en France. Là chantaient cette fauvette qui revenait tous les ans et qui revient aussi souvent dans les vers de Sapho et de ses amis, cette pigeonne au nom de laquelle on présentait des placets, ces roitelets, ces pinsons et enfin ces tourterelles qui inspiraient si heureusement les habitués de la maison[2]. Ajoutez-y une chatte favorite, dont

1. *Œuvres diverses de M. Pellisson, de l'Académie françoise.* Paris, 1735, in-12, t. II, p. 408.

2. Le *Dialogue d'un Passant et d'une Tourterelle*, par Pellisson, est présent à toutes les mémoires. Le quatrain suivant est moins connu :

Où peut-on trouver des amans
Qui nous soient à jamais fidèles ?

les adorateurs platoniques de sa maîtresse se proclamaient jaloux, et vous aurez une idée de ce premier théâtre des Samedis[1]. On y tenait des conversations littéraires ou galantes, témoin la fameuse *Journée des Madrigaux*, du 20 décembre 1653[2], on y échangeait des cadeaux, on s'y occupait quelquefois de sciences et souvent de modes. On avait des imitateurs, des rivaux et des critiques[3].

Que faisait Scudéry pendant ce temps? Le plus souvent sans doute, il avait de ces boutades dont nous parle Tallemant : « Il se retiroit chez lui et ne vouloit voir personne. » Mais nous avons aussi la preuve qu'il ne s'isolait pas toujours aussi complétement, et nous le verrons tout à l'heure figurer dans une conversation avec sa sœur et l'abbé d'Aubignac, leur voisin. Il paraît même, par une pièce de vers de Pellisson, qu'il ne refusa pas toujours

Je n'en sais que dans les romans
Et dans les nids des tourterelles.

Ce joli quatrain, que les éditeurs des *Œuvres de Pellisson*, 1734, t. I, p. 158, ont attribué à ce dernier sur la foi d'une lettre de Mme de Scudéry à Bussy-Rabutin, doit être restitué à Mme de P. (probablement de Platbuisson), d'après le témoignage plus digne de foi de Mlle de Scudéry elle-même (Voy. sa première lettre à Mlle Descartes).

1. Voy. *passim*, le *Recueil de pièces galantes de la Suze et de Pellisson*. — Les *Œuvres diverses de Pellisson*, etc.

2. Publiée par M. Émile Colombey, 1856, in-12.

3. « Toute cette cabale ignorante ou envieuse étoit opposée à la nôtre, et parloit de nous d'une si plaisante manière que je ne m'en puis souvenir sans étonnement ; car ils se figuroient qu'on ne parloit jamais chez Sapho que des règles de la poésie, que de questions curieuses et que de philosophie, et je ne sais même s'ils ne disoient point qu'on s'y occupoit de magie. » Le *Grand Cyrus*, Xe partie, l. II, p. 347.

de se prêter aux coquetteries poétiques entre celui-ci et sa sœur, tant qu'il put les croire sans conséquence. Dans cette pièce intitulée *Caprice contre l'estime*, et qui commence ainsi :

> Donc je ne dois plus prétendre
> D'arriver un jour à Tendre ;
> Donc, sans jamais être aimé
> Je ne serai qu'estimé ;

Dans cette pièce, disons-nous, il prend à témoin Sapho et *son excellent frère* de l'insuffisance d'un sentiment froid comme l'estime, etc.[1].

Bientôt le succès de *Clélie* (1654-1661), toujours sous le nom de Georges, vint s'ajouter à celui d'*Artamène*. La pacification de 1652, et la rentrée de la Cour à Paris (21 octobre) avaient multiplié toutes les coteries, et, entre autres, celle des Précieuses dont le nom, encore peu répandu, ne se prit en mauvaise part que plusieurs années après. L'esprit romanesque triomphait en littérature comme en politique. « Tandis que l'amour du bruit, la galanterie, le goût des aventures et des grands coups d'épée armaient contre l'autorité royale les jeunes seigneurs, les héroïnes coquettes, les vieux magistrats et les masses populaires, les éditions multipliées de la *Clélie* et du *Cyrus* enivraient les lecteurs par leurs longs récits de guerre, de politique et d'amour[2]. »

1. *Recueil de pièces galantes de la Suze et de Pellisson*, 1741, t. I, p. 200

2. *Histoire des poètes épiques français du XVIIe siècle*. Thèse

Clélie est conçue dans le même système pseudo-historique, exposé dès la préface de l'*Illustre Bassa*, largement appliqué dans *Cyrus* et repris avec des développements dans le chapitre des premières *Conversations*, intitulé : *De la manière d'inventer une fable*. On voit dans ce dernier écrit que l'auteur n'était pas sans avoir réfléchi à l'emploi de l'histoire dans le roman, quoique ses théories aient été souvent fausses ou mal appliquées. Il ne faut donc pas demander à la *Clélie* la peinture exacte des premiers temps de Rome, ni les vrais caractères des anciens Romains qu'après tout Racine et même Corneille n'ont pas laissé d'accommoder aussi quelquefois à la française. La description de Carthage qu'on trouve au tome Ier[1] n'a pas les prétentions à la couleur locale bruyamment affichées dans un de nos romans contemporains. Il ne faut y chercher, en fait de témoignages historiques, qu'une vérité purement relative. On sent des souvenirs vivants de la Fronde dans le tableau des combats qui ensanglantent les faubourgs de Rome, dans la scène où Brutus soulève le peuple, dans le récit des intrigues qui séduisent ses fils, dans la peinture de leur mort, etc.

par Julien Duchesne, 1870, p. 84. — Voici la date des principales éditions des romans du genre dont il s'agit :

Le *Cyrus* : 1650, 1651, 54, 55, 56, 58.
La *Clélie* : 1656, 1658, 60, 61, 1731.
Polexandre de Gomberville, 1629, 1637.
La Calprenède, *Cassandre*, 1642, 1650, 10 vol.
— *Cléopâtre*, 1647, 1658, 12 vol.

1. Pages 159-169.

On y a compté jusqu'à soixante-treize portraits de personnages connus, et telle est leur fidélité que plusieurs ont suppléé à l'œuvre du crayon ou du pinceau. Ainsi pour la comtesse de Maure, pour la marquise de Sablé [1]. C'est là, dit l'historien de Mme de Maintenon, qu'il faut chercher la meilleure peinture du singulier ménage de Scarron, et le meilleur portrait de Mme Scarron dans sa jeunesse [2]. Non-seulement toutes les dames voulaient être dans les romans de Mlle de Scudéry, comme le dit Tallemant qui cite des exemples de cette manie, avec noms à l'appui, mais encore de saintes maisons,

1. V. les ouvrages de MM. Ed. de Barthélemy et Cousin.

2. L'auteur de la *Clélie* introduit les deux époux, sous les noms de Scaurus et Lyriane, dans le temple de la Fortune, pour interroger l'oracle sur leurs destinées. — Portrait de Mme Scarron. — La belle Lyriane, introduite auprès de l'oracle, ne veut rien demander. « Car enfin, dit-elle au sacrificateur, si je dois être heureuse, je le serai infailliblement, et s'il doit m'arriver quelque malheur, je le saurai toujours assez tôt. — Ce que vous dites est si bien dit, reprit le sacrificateur, que je ne doute pas que vous ne soyez un jour aussi heureuse que vous méritez de l'être. »

Mme Scarron, dit la Beaumelle, avait vingt-quatre ans, quand Mlle de Scudéry fit cette prédiction. Les deux époux furent reconnaissants. Scarron dit dans son *Épître chagrine à Mlle de Scudéry :*

Vous donnez donc ainsi de l'immortalité,
Par un pur mouvement de libéralité,
Et de votre Scaurus l'agréable peinture
M'affranchit donc ainsi des lois de la nature !
Celle par qui le ciel soulage mon malheur,
Digne d'un autre époux comme d'un sort meilleur,
Lyriane en un mot vous est fort obligée.

Et non l'*Uranie*, comme portent toutes les éditions des *Œuvres de Scarron.*

d'austères personnages, ainsi que nous le verrons bientôt, n'étaient pas insensibles à l'ambition de figurer dans cette galerie romanesque. La plume de Sapho faisait concurrence au pinceau de Philippe de Champagne aussi bien qu'à celui de Mignard ou de Petitot.

Mais il y a dans la *Clélie* un genre d'intérêt particulier qui la distingue des autres romans publiés sous le nom de Georges, et qui achève d'en révéler le véritable auteur. La femme s'y montre de plus en plus, avec ses vertus comme avec ses faiblesses. Nous ne voulons pas seulement parler ici de la *Carte de Tendre* qui se trouve au tome Ier, et que l'auteur n'a jamais entendu donner que comme une plaisanterie de société[1]. Ce mélange d'allégories galantes et de descriptions imaginaires, sans remonter ici jusqu'au *Roman de la Rose*, à la géographie fantastique de l'*Utopie* et du *Pantagruel*, avait été, si l'on en croit l'abbé d'Aubignac, mis en œuvre dans sa *Relation du royaume de Coquetterie*, composée longtemps avant l'apparition du premier volume de *Clélie*, quoique publiée seulement pendant le cours de la même année 1654. Dans la

1. Celer conte à la princesse des Léontins que Clélie s'étant amusée un jour à supposer qu'il y avait un pays de *Tendre*, dans lequel on pouvait voyager, on lui en demanda la carte, qu'elle traça et dessina comme on le voit dans le roman. *Clélie*, t. I, p. 399-401.

Mais plus loin, p. 477, elle proteste contre la publicité donnée malgré elle à cette bagatelle, « qui étoit faite pour n'être vue que de cinq ou six personnes d'esprit, et non de deux mille qui n'en ont guères, ou qui l'ont mal tourné. »

Lettre d'Ariste à Cléonte[1], il nous apprend que « pour le brouiller avec l'illustre Sapho, certaines personnes, jalouses peut-être de ce que, par l'occasion du voisinage, il avoit depuis quelque temps renoué son ancienne connoissance avec elle, avoient représenté sa *Carte* et sa *Description du royaume de Coquetterie* comme une imitation, sinon comme un larcin de celles du Pays de Tendre. »

Quoi qu'il en soit de cette question, pour nous assez indifférente, de savoir si la création de l'abbé est antérieure, ou même, comme le veut Furetière, supérieure à celle de Mlle de Scudéry, d'Aubignac, dans son apologie, en prend occasion de nous raconter, sur ses rapports avec elle et avec son frère, quelques détails qui trouveront bien ici leur place. « Elle ne sauroit avoir perdu le souvenir que, dès la première fois qu'elle me montra son Pays de Tendre, je lui dis que j'avois dès longtemps fait une description de la vie de ces femmes extravagantes que l'on nomme Coquettes, mais que ma profession présente m'empêchoit de faire voir de quel air je les avois traitées. Elle s'efforça même de me relever de ce scrupule par des considérations que son frère soutint d'une manière fort obligeante, et nous en parlâmes trop longtemps pour avoir oublié cet entretien qui doit fermer la bouche à tous les autres[2]. »

Des termes dont se sert d'Aubignac, et de l'af-

1. Paris, F. Bienfait, 1659, in-18.
2. *Lettre d'Ariste*, p. 6.

firmation même de Clélie, rapportée plus haut, « que cette bagatelle n'étoit faite que pour être vue de cinq ou six personnes, » il semble résulter qu'il existait des copies manuscrites de la Carte de Tendre, même avant l'apparition du premier volume de *Clélie*. Dans tous les cas, elle engendra une foule d'imitations, de commentaires, parmi lesquels il ne faut pas oublier la *Gazette de Tendre*, publiée par M. Émile Colombey à la suite de la *Journée des Madrigaux*, d'après les manuscrits de Conrart. On trouve dans les mêmes manuscrits une pièce en forme de Charte, dont voici l'intitulé : « Sapho, Reine de Tendre, Princesse d'Estime, Dame de Reconnoissance, Inclination et terrains adjacents, à tous présents et à venir, Salut, etc.

Donné à Tendre, au mois des Roses, l'an de la fondation d'Amour, 1656. »

Il y a aussi une *Relation de ce qui s'est depuis peu passé à Tendre, avec le discours que fit la souveraine de ce lieu aux habitants de l'Ancienne ville* [1].

Pour racheter toutes ces puérilités, hâtons-nous de citer sur la *Clélie* l'opinion d'un écrivain moraliste qui nous montrera que tout n'est pas frivole dans cette œuvre d'une femme. « La *Clélie*, qui, au premier coup d'œil, ne semble qu'un roman plein de je ne sais quelle métaphysique amoureuse qui prête au ridicule, ou un manuel pédantesque de galanterie, la *Clélie* est, quand on l'étudie de près, un livre sérieux et curieux où toutes les

1. Miller, *Pierre Taisand*, etc., p. 26.

questions qui tiennent à la condition des femmes dans le monde sont traitées d'une manière à la fois piquante et judicieuse. Quel est le rang que la civilisation moderne donne à la femme, et que doit faire la femme pour avoir et pour garder ce rang? Voilà, en vérité, le sujet de la *Clélie* [1]. »

Au surplus, le moment approchait où Mlle de Scudéry, déjà à demi émancipée par le succès des derniers romans dans lesquels l'opinion lui attribuait une part de plus en plus large, allait plus complétement encore s'affranchir de la tutelle parfois gênante de son frère, et avoir son intérieur, son ménage, sa société, son individualité civile et littéraire.

Georges, compromis, comme nous l'avons vu, dans la cause du prince de Condé, avait quitté Paris à la fin de l'année 1654, et s'était retiré à Graville, près du Havre [2]. « Là, dit Tallemant, une demoiselle romanesque, qui mouroit d'envie de travailler à un roman, croyant que c'étoit lui qui les faisoit, l'épousa. » Cette demoiselle était Marie-Madeleine du Montcel de Martin-Vast, femme d'esprit, comme le prouvent ses lettres éparses

1. Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique*, 1861, t. III, p. 3.

2. Comme il règne quelque obscurité sur cette époque de la vie de Scudéry, nous citerons ici, d'après le Manuscrit provenant de Sainte-Beuve déjà signalé par nous, les lettres de Chapelain, à lui adressées, des 14 février et 12 juin 1659, « à Pirou, en Normandie; » des 25 août et 16 novembre 1660, « à Paris. » Il est pour la première fois question de Mme de Scudéry (Mlle de Martin-Vast) dans la lettre du 12 juin 1659.

dans la correspondance de Bussy-Rabutin, d'une beauté médiocre, à en croire ce passage de l'une d'elles, si bien applicable à sa belle-sœur : « Voilà un des priviléges de nous autres dames pas belles, et il faut avouer que c'est peut-être le seul; nous disons en tendresse tout ce qui nous plaît sans que cela scandalise [1]. » Époux et père de famille sans devenir plus riche ni beaucoup plus sage, Scudéry fit quelques tentatives pour renouer avec sa sœur une communauté dont il s'était bien trouvé; mais celle-ci, sans nier les obligations qu'elle lui avait dans le passé [2], sans rester indifférente pour l'avenir aux intérêts ni à la réputation de son frère, persista résolûment [3] à maintenir son indépendance jusqu'à la mort de ce frère, arrivée le 14 mai 1667.

Quoique Georges, dans la préface d'*Alaric* (1654) se fût fait honneur sans façon du succès de l'*Illustre Bassa* et du *Grand Cyrus*, quoiqu'il eût mis encore son nom aux derniers volumes d'*Almahide ou l'Esclave Reine* (1658), depuis longtemps, nous l'avons vu, dans le cercle des amis intimes, et même dans le monde littéraire, on avait soupçonné, puis désigné celle qu'on regardait comme le véritable auteur. En vain Mlle de Scudéry s'en dé-

1. Lettre à Bussy, du 29 avril 1672.

2. Voy. dans la Correspondance la lettre de Scudéry à l'abbesse de Malnoue.

3. Tallemant dit à ce sujet : « Il (Scudéry) vint ici, il y a un an (ceci était écrit en 1658), mais sa sœur lui déclara qu'il n'y avoit qu'un lit dans la maison, et il s'en retourna. »

fendait encore devant l'abbé de Marolles; en vain elle affectait d'être en colère contre Furetière qui, dans sa *Nouvelle allégorique*, de cette même année 1658, avait imprimé « qu'elle avoit fait les romans que son frère s'attribuoit; » en vain, jusqu'en 1728, l'auteur de la nouvelle édition du *Dictionnaire de Richelet*, exprimait-il encore des doutes à cet égard. Huet ne faisait que proclamer une vérité déjà connue, lorsque, en tête de sa *Lettre à Segrais sur l'origine des romans* (1670), alors que *Zaïde* et *la Princesse de Clèves* n'avaient pas encore paru, il rendait à Mlle de Scudéry cet éclatant hommage : « On ne vit pas sans étonnement les romans qu'une fille autant illustre par sa modestie que par son mérite avoit mis au jour sous un nom emprunté, se privant si généreusement de la gloire qui lui étoit due, et ne cherchant sa récompense que dans sa vertu, comme si, lorsqu'elle travailloit ainsi à la gloire de notre nation, elle eût voulu épargner cette honte à notre sexe; mais enfin le temps lui a rendu la justice qu'elle s'étoit refusée, et nous avons appris que l'*Illustre Bassa*, le *Grand Cyrus* et la *Clélie*, sont les ouvrages de Mlle de Scudéry. »

On peut dire que les années qui suivirent la séparation de Mlle de Scudéry d'avec son frère marquèrent l'apogée du succès de ses romans et peut-être aussi de ses Samedis, bien que quelques écrivains représentent ceux-ci comme ayant déjà perdu de leur éclat. Il y a ici une distinction à

faire. Ce qui paraît vrai, c'est que, à mesure que les réunions de la vieille rue du Temple s'éloignaient par la date de celles de l'hôtel de Rambouillet, l'élément aristocratique y diminuait d'autant, et la distance entre la rue Saint-Thomas du Louvre et le Marais se laissait mieux apercevoir. La Calprenède, jaloux du succès de la *Clélie*, prononçait ce terrible mot : « Pour moi, je ne vais point chercher mes héros dans la rue Quincampoix. » Il y avait bien encore quelques grands personnages qui formaient le lien entre les deux réunions : Montausier et sa femme, la marquise de Sablé, Mme de Rohan-Montbazon[1], « dont l'amitié hautement déclarée donnait au modeste salon de la vieille rue du Temple et à la société un peu mêlée qui s'y rassemblait de la considération et même un certain éclat[2]. » L'auteur des *Historiettes*, en 1658, disait des Samedis : « Il y avoit autrefois des personnes de qualité, comme Mlle d'Arpa-

1. Marie-Éléonore de Rohan-Montbazon, abbesse de la Trinité de Caen, puis de Malnoue, connue dans la société précieuse sous les noms d'Octavie, de Méléagire, la Grande Vestale dans *Clélie*, fut une des femmes les plus distinguées de cette époque qui en comptait un si grand nombre. Elle unissait à la piété et aux qualités solides que Pellisson a fait ressortir dans une belle épitaphe (voyez-la à la fin du IIIe vol. de ses *Lettres historiques*), l'enjouement et les grâces de l'esprit et du corps. Huet, dans sa jeunesse, a tracé d'elle un portrait renfermant ce passage singulier quand on songe qu'il s'applique à une abbesse et qu'il émane d'un futur évêque : « N'ayant jamais vu votre gorge, je n'en puis parler ; mais si votre sévérité et votre modestie vouloient me permettre de dire le jugement que j'en fais sur les apparences, je jurerois qu'il n'y a rien de plus accompli. »

2. Cousin, *La Société française*, t. II, p. 151.

jon [1] et Mme de Saint-Ange; mais l'une s'est mise en religion, et l'autre la voit bien encore, mais c'est plutôt un autre jour que le Samedi. » On pourrait encore citer les Duplessis-Guénégaud, les Saint-Aignan, les comtesses de Rieux et de Maure, Mlle de Vandy, et plus tard, la duchesse de Saint-Simon [2].

Sans doute les noms des habitués ordinaires du Samedi, Chapelain, Conrart, Pellisson, Ménage, Sarazin, Doneville, Isarn, etc., ceux de Mmes Cornuel, Aragonnais, de leurs filles ou belles-filles, de Mlles Boquet et Robineau, etc., n'ont pas le même parfum aristocratique; mais il faut se rappeler que, dans cette société du dix-septième siècle, l'esprit était aussi une dignité, et que les réunions de Mlle de Scudéry, en devenant plus bourgeoises, n'avaient pas cessé d'être littéraires. « On y voyait, dit M. Marcou, et ces jeunes filles qui aimaient

1. Jacqueline, fille du duc d'Arpajon et petite-fille du maréchal de Thémines. Tallemant ajoute en note : « Quand Mlle d'Arpajon se fit carmélite (elle prit l'habit le 7 juillet 1655), Mlle Sapho s'avisa de lui écrire une grande lettre, pour l'en retirer, qui n'eût peut-être pas persuadé une jeune fille, et celle-là avoit trente ans : car elle ne lui parloit que des divertissements qu'elle perdoit. La reine alla ce jour-là aux carmélites ; les religieuses vouloient lui montrer cette lettre, et, en effet, sans Moissy qui y prêchoit ce jour-là, elles l'eussent fait. Car Sapho avoit grand tort d'écrire comme cela en une religion où l'on ne reçoit point de lettres que les supérieures ne les ayent lues. » Cette affaire fit grand bruit, et la lettre de Mlle de Scudéry, souvent mentionnée, s'est dérobée à toutes nos recherches.

2. Ce devait être Diane-Henriette de Budos, première femme de Claude de Saint-Simon, père de l'auteur des *Mémoires*.

Descartes et le chantaient, et celles qui, par leur beauté, vengeaient le Samedi des épigrammes de Furetière, et d'autres qui les justifiaient trop; et la noblesse provinciale ou parisienne, d'épée ou de robe; et les présidentes, les avocats, les beaux esprits, les abbés, même les évêques; et tous ces contingents de la Normandie, de la Provence et du Languedoc, recrues que l'admiration ou l'amitié avaient faites à Mlle de Scudéry, quand elle habitait le Havre ou Marseille; à Pellisson, quand il était à Toulouse ou à Castres[1]. » Car, il faut bien le reconnaître avec les mauvais plaisants, Pellisson était *le Prince, l'Apollon des Samedis*, et il avait été proclamé tel par Sapho elle-même.

Furetière avait dit spirituellement : « La Vierge du Marais s'est bornée à créer un monde (le Pays de Tendre), laissant à d'autres le soin de le peupler. » Et, dans une lettre sans date, mais qui doit se rapporter aux années 1654-1655, il ajoutait : « Le P. B. et moi ne vous parlons jamais de ce que vous ne voulez jamais entendre. Nous disons même dans le monde que nous avons en vous une illustre amie, mais, dans le fond de l'âme, nous sommes vos très-humbles et très-obéissans amans. » On sait déjà que Furetière ne fut pas toujours aussi tendre envers « l'illustre amie ; » mais ce langage, et plus encore les innombrables madrigaux recueillis par Conrart, Pellisson et autres nous montrent sur quel ton étaient avec

1. *Étude sur Pellisson*, p. 99.

elle la plupart des hommes qui l'entouraient. D'ailleurs il est difficile de croire qu'elle ne songeait pas à elle-même, quand elle disait de Clélie : « Cette admirable fille vivoit de façon qu'elle n'avoit pas un amant qui ne fût obligé de se cacher sous le nom d'ami, et d'appeler son amour amitié, autrement ils eussent été chassés de chez elle[1]. » De même Pellisson, qu'il est difficile de reconnaître dans le Phaon du *Cyrus*, est peint, à ne pas s'y méprendre, dans l'Herminius de la *Clélie*, deuxième et troisième parties, correspondant aux années de leur liaison la plus intime.

C'étaient, dans tout cet entourage, des déclarations, des échanges de cadeaux, des minauderies, des rivalités dont il est bien difficile de ne pas sourire, quand on songe à l'âge de la plupart des soupirants, et surtout à celui de la *Divine Sapho* (elle avait alors près de cinquante ans). Néanmoins, parmi ces soupirants, il y en avait un jeune encore, Isarn, de Castres, qui était venu rejoindre à Paris son compatriote Pellisson. Aussi beau que celui-ci était laid, aimable mais inconstant, il adressa d'abord à Sapho des hommages que ni l'un ni l'autre ne prit au sérieux et qui se promenèrent de Télamire à Philoxène, de Philoxène à Octavie[2], etc. Cependant les coquetteries allaient leur train.

1. *Clélie*, t. Ier, p. 389.
2. Voy. la *Journée des Madrigaux*, p. 17, 51, 74 ; le *Louis d'or*, par Isarn, et la lettre de Mlle de Scudéry à cette occasion.

On faisait au Raincy de longues promenades en tête à tête avec Trasile (Isarn); on recevait des cachets et des épitres galantes du généreux Théodamas (Conrart)[1]; que dis-je, on passait un automne tout entier à sa maison d'Athis-Mons, et il y avait un commerce réglé de coquetterie entre les fauvettes du bois de Carisatis et celles du bois de Sapho. La plaisanterie s'exerçait sur les amours de Conrart, comme elle allait bientôt le faire sur ceux de Pellisson.

Conrart, sage comme un Caton,
A pourtant au cœur, ce dit-on,
Un petit endroit attendri
Landeriri.

Qui croirait que le sage Théodamas était un tigre de jalousie? C'est pourtant ce qu'atteste Ménage qui n'osait faire à Sapho certain présent de peur de paraître empiéter sur les priviléges de

1. Sur le cachet donné à Sapho par Théodamas, il y eut tout un déluge de madrigaux passablement ridicules. Sapho termine le sien par ces vers :

On ne peut se défendre
De vous donner son cœur ou de le laisser prendre.

Théodamas insiste :

Je suivrai la leçon qu'Amour me vient apprendre,
Donnez-moi votre cœur sans me le laisser prendre.

Sapho réplique à son tour :

Vous êtes un cruel vainqueur
De vouloir qu'on porte son cœur
Jusque dans votre chambre, etc.

(*Journée des Madrigaux*, p. 39 et s.

son rival[1]. Plus hardi vis-à-vis de Cotin, il se posait contre lui en galant chevalier de la Vierge du Marais, moins compromettant, il est vrai, par la passion que par le ridicule[2].

C'est évidemment au milieu de ces plaisanteries de société qui suivirent la publication du premier volume de *Clélie*, telles que la *Journée des Madrigaux*, la *Carte* et la *Gazette de Tendre*[3], au milieu de ces coquetteries à droite et à gauche, destinées peut-être à cacher un sentiment plus sérieux, qu'il faut placer le fameux quatrain :

Enfin, Acanthe, il faut se rendre.
Votre esprit a charmé le mien,
Je vous fais citoyen de Tendre,
Mais de grâce n'en dites rien[4].

1. Quand il est en courroux
Ce n'est plus le meilleur des hommes ;
C'est un tigre jaloux.
Sapho, vous le savez, il entre en frénésie,
Sa colère aussitôt trouble sa fantaisie ;
Et, saisi de fureur, comme ses ennemis
Il traite ses amis.
(*Menagii poemata*, 1680, p. 238.)

2. Voy. ci-après la petite guerre de la *Ménagerie*.

3. On peut voir dans ce dernier opuscule, p. 75 et suiv., comment l'admission d'Acanthe (Pellisson), dans le Pays de Tendre souleva l'opposition des habitants de l'*Ancienne-Ville*, assemblés chez le généreux Mégabase, qui forcèrent Sapho à lui faire faire quarantaine avant de l'admettre, parce que, avant de venir à *Nouvelle-Amitié*, il avait passé par un lieu où régnait une maladie contagieuse dont il avait failli mourir. Tout cela, dépouillé de la forme allégorique, semble indiquer que les anciens habitués du Samedi, à l'instigation du marquis de Montausier, voulurent forcer Pellisson à se contenter du titre d'ami, au lieu du sentiment plus tendre qu'il avait d'abord mis en avant.

4. « Il (Pellisson) donna de la jalousie à M. Conrart au su-

Mme du Plessis-Bellière, l'une des dames qui paraissaient quelquefois aux Samedis, avait fait connaître Pellisson et Mlle de Scudéry à Fouquet, dont elle était parente. L'un et l'autre reçurent quelques marques de sa libéralité. Pellisson lui en adressa des remercîments en vers et en prose, et, à partir de 1656, devint un de ses principaux commis, sans que les relations avec Sapho en fussent interrompues. Les Papiers de Fouquet renferment des lettres qu'elle adressait à Pellisson pendant son voyage à Nantes où il accompagnait le Surintendant. Elle-même venait d'assister aux fêtes de Vaux[1] et avait passé quelques jours aux *Pressoirs du Roi*, propriété située sur les bords de la Seine, près de Fontainebleau où se trouvait alors la Cour, et qui, bâtie sous François Ier, appartenait alors à une famille Jacquinot, amie de Fouquet et de Mlle de Scudéry. Celle-ci était inquiète du silence prolongé de Pellisson. On était au commencement de septembre 1661. L'orage grondait sur la tête du Surintendant. Dans ces lettres datées des Pressoirs, le jargon du Royaume de Tendre, sous la plume de Mlle de Scudéry, a fait place aux accents du cœur : « Mandez-moi quand vous reviendrez, et m'écrivez un

jet de Mlle de Scudéry, qui m'avoua elle-même, en me parlant un jour de leur mésintelligence, que c'en étoit là la cause. Elle ne put s'empêcher de déclarer enfin à M. Pellisson la passion qu'elle avoit pour lui, par des vers qu'elle fit sur le champ. » (*Menagiana*, 1693, p. 146.)

1. Marcou, *Étude sur Pellisson*, p. 489.

pauvre petit mot pour me consoler de votre absence qui m'est la plus rude du monde.... Je ne vous demande pas de longue lettre; je ne veux qu'un mot qui me dise comment vous vous portez, car pour peu que je sache que vous vivez, je supposerai que vous m'aimez toujours. »

Entre deux êtres qui, à défaut de la jeunesse et de la beauté, pouvaient mettre en commun les trésors d'une affection aussi vive et aussi sérieuse à la fois, on s'étonnerait de ne pas voir apparaître l'idée du mariage[1]. Elle se présenta au moins à leur entourage le plus immédiat, soit que cette éventualité ait excité ses railleries ou ses craintes. Les lettres que nous venons de citer renferment les passages suivants : « Si je ne craignois de vous fâcher, je vous dirois que v... m... (votre mère) dit et fait de si étranges choses tous les jours, que l'imagination ne peut aller jusque là, et tout le monde vous plaint d'avoir à essuyer une manière d'agir si injuste et si déraisonnable.... » Et plus loin : « Votre mère a dit à M... (Ménage) des choses qui vous épouvanteroient si vous les saviez, tant elles sont déraisonnables, emportées et hors de toute raison[2]. »

Ce qu'il y a d'obscur dans ces allusions sera éclairci par une lettre inédite de l'abbé Bourdelot

1. « On a toujours cru qu'il y avoit entre Mlle de Scudéry et Pellisson un mariage de conscience. » (Note de Saint-Marc sur l'Épigramme LIII de Boileau.)

2. Ici quatre lignes effacées avec soin. Voir la Correspondance.

que nous empruntons à la Correspondance de Nicaise[1]. « Je n'étois pas d'humeur à laisser passer ce que dit l'*Anti-Menagiana* que, si Pellisson eût épousé Mlle de Scudéry, c'eût été la faim qui auroit épousé la soif, et beaucoup d'autres impertinences de cette nature. A propos de Pellisson, il est bon de vous dire que ce que dit le *Menagiana* que sa mère offrit vingt mille livres à Mlle de Scudéry pour l'obliger à l'épouser est très-faux. Je sais de bonne part qu'elle ne craignoit rien tant que de la voir la femme de son fils. »

Mais, soit pruderie, soit indépendance, Mlle de Scudéry professa un éloignement constant pour le mariage. Elle s'était expliquée là-dessus très-nettement au t. X, l. II du *Cyrus*, et elle y revient encore dans des lettres de sa vieillesse, où, à l'occasion du mariage de Mme de Chandiot, une de ses amies, elle écrit : « Le mariage est, suivant moi, la chose du monde la plus difficile à faire bien à propos.... J'ai préféré trois fois dans ma vie la liberté à la richesse, et je ne saurois m'en repentir[2]. » En revanche elle se forma toujours de l'amitié l'idée la plus haute. Nous allons la voir à l'épreuve.

A la date de la dernière des lettres de Mlle de Scudéry citées plus haut, 7 septembre 1661, Pellisson était arrêté avec Fouquet à Nantes de-

1. Fonds Français, 9360, t. II, p. 960.
2. Lettre à Mme de Chandiot, du 18 décembre 1691. — Lettre à l'abbé Boisot, du même jour.

puis deux jours ; puis, sur un ordre du roi, il fut conduit au château d'Angers et de là à la Bastille. On peut voir à la Correspondance la lettre émue qu'elle écrivait à Huet sous le coup de cette nouvelle. A partir de ce moment, ce fut, de la part de Mlle de Scudéry, une série de démarches, d'écrits, de sollicitations de ruses pieuses, d'abord pour adoucir sa captivité, et ensuite pour la faire cesser. Pellisson avait su mettre dans ses intérêts un Allemand qu'on avait placé auprès de lui comme espion, et dont il fit un émissaire Par le moyen de cet homme, il eut avec son amie une correspondance journalière, dont on peut se faire une idée d'après ce qu'elle dit dans sa lettre du 12 mai 1694 à l'abbé Boisot : « J'ai brûlé plus de cinq cents lettres de M. de Pellisson, du temps de la Bastille. »

Au moment où la saisie des fameuses cassettes du Surintendant provoquait de la part de Chapelain des paroles peu mesurées contre d'anciens amis[1], et jetait la terreur parmi les femmes légères et les entremetteuses de la ville et de la Cour, on aime à voir ces deux honnêtes femmes, Scudéry et Sévigné, protester contre les défaillances et les calomnies, se soutenir mutuellement[2],

1. « Est-ce être honnête homme, comme l'ont tant prôné les flatteurs de Fouquet, les Scarron, les Pellisson, les Sapho, et toute la canaille intéressée ?... » (Lettre à Mme de Sévigné, du 3 octobre 1661.)

2. Ce fut Mlle de Scudéry qui s'éleva avec le plus de force contre ceux qui, à l'occasion des cassettes de Fouquet, se permettaient des insinuations calomnieuses sur le compte de

encourager les autres[1], et se donner la main dans cette œuvre de dévouement, jusqu'au moment où elles purent se présenter ainsi, avec leur ami libre grâce à elles, au courageux magistrat dont les conclusions avaient sauvé la vie à Fouquet[2]. En effet, tandis que l'une enrôlait à la cause du malheur ses correspondants séduits, entraînés par la magie de son style, Sapho espérant que le moment était venu où l'on allait se relâcher des premières rigueurs, écrivait à Colbert[3] une lettre éloquente pour le supplier d'adoucir la captivité du prisonnier, et de permettre qu'il pût être visité par quelques parents et amis, à commencer par sa mère, celle-là même qui avait tenu au sujet de leur liaison des propos si peu charitables[4].

Mais près de deux ans s'écoulèrent encore avant que Pellisson n'obtînt cette ombre de liberté, comme il le disait lui-même dans une lettre écrite le 15 novembre 1665[5] à l'abbesse de Mal-

Mme de Sévigné. Celle-ci, dans sa lettre du 22 octobre 1661, charge Ménage d'en remercier leur amie commune.

1. « J'ai été voir notre chère voisine (Mme du Plessis-Guénégaud); nous avons bien parlé de notre cher ami. Elle avoit vu Sapho, qui lui a redonné du courage. » (Sévigné à M. de Pomponne, 27 novembre 1664.)

2. « 9 février 1666. — Mme de Sévigné m'amena Pellisson et Mlle de Scudéry, qui me témoignèrent toute l'estime et l'amitié possible sur l'histoire du procès de M. Fouquet. » (*Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. II, p. 446.)

3. Voir cette lettre, de décembre 1663, à la Correspondance.

4. Mme Pellisson avait obtenu en juin 1662 une permission restreinte qui lui avait été retirée depuis. (Fr. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. II, p. 43.)

5. *Ibid.*, p. 455.

noue par l'intermédiaire de Mlle de Scudéry, « l'amie incomparable et unique au monde par qui vous recevrez ce billet; » car cet homme semble avoir exercé sur les femmes les plus distinguées une séduction qui certes n'était pas celle des avantages physiques. Dans une lettre de l'abbesse de Malnoue, portant la suscription : *Octavie à Zénocrate*[1], on lit : « Vous apprendrez de bien des endroits qu'Herminius a la liberté de voir ses amis, et qu'on espère qu'il l'aura bientôt tout entière. Je vous envoie la lettre qu'il m'écrivit le jour même qu'il vit Sapho. Sans mentir, j'ai tout à fait de la joie de celle qu'ils ont.... Sapho me mande que la chambre de Pellisson est la plus triste du monde : il n'y a qu'une seule fenêtre à double grille dans une muraille de six pieds d'épaisseur[2]. » C'est dans ce triste réduit qu'accoururent dès le premier jour « mille gens de qualité. » Quant à Sapho, elle s'y installa, pour ainsi dire, à demeure avec le prisonnier, puisque l'abbesse de Malnoue mandait à son correspondant le 8 janvier 1666 : « Sapho et Acanthe m'écrivent quelquefois de la Bastille[3]. »

La spirituelle Octavie, tout en s'associant de cœur à la joie du couple enfin réuni, ne se refu-

1. On n'est pas d'accord sur le véritable nom de ce correspondant de l'abbesse de Malnoue. M. Fr. Ravaisson veut qu'il s'agisse ici de Conrart. M. Cousin, avec plus de vraisemblance, désigne Isarn ; l'éditeur des lettres d'Éléonore de Rohan hésite entre M. de Doneville, Paul Pellisson ou son frère George.

2. *Ibid.*, t. III, p. 1.

3. Mss Conrart, in-fo, t. XI, p. 1257.

sait pas quelques malices à leur endroit. Elle avait fait promettre à Sapho de lui rendre un compte très-exact de cette entrevue. « Il n'y a pas de plaisantes questions que je ne lui aie faites. Vous savez que, quand je suis en humeur de la questionner sur Herminius, il n'y a rien de fou qui ne me passe par l'esprit.... » Un mois après la délivrance de Pellisson elle écrivait encore : « Il m'a envoyé des odes de dévotion qu'il a faites dans sa prison. Je les ai trouvées si tendres pour Dieu, que j'ai mandé à Sapho que j'en estime et en aime Herminius davantage, mais que, comme je ne la crois pas si dévote que lui, j'ai eu peur qu'elle n'ait été jalouse du bon Dieu[1]. »

Cependant la poésie qui avait consolé la captivité devait jouer son rôle dans la délivrance. Pellisson avait composé à la Bastille un poëme de 1391 vers, tout en l'honneur de Mlle de Scudéry[2] qui en est l'Alpha et l'Oméga.

Sapho, qui consolez mon triste éloignement,
. . . . . .
O fille incomparable, en vertus éclatante,
Qui de l'honnête amour étiez la longue attente,
Merveille de notre âge, adorable en bontés,
Vous me verrez un jour, et vous le méritez,
Couronner vos vertus de cent fleurs immortelles
Qu'un siècle laisse à l'autre également nouvelles.
Mais pendant que le temps, trop long selon vos vœux,
Me ramène à pas lents un destin plus heureux, ..

1. *Ibid.*, p 1251 et 1261.
2. Voy. ce qu'elle en dit dans sa lettre à Boisot, du 7 juin 1693.

Aimez, aimez Acanthe, et faites vos délices
De ces fleurs qu'il vous cueille au bord des précipices.

Nous avons cité les premiers et les derniers vers de ce poëme d'*Eurymédon* à qui l'on jugera sans doute que Bossuet faisait bien de l'honneur en le relisant chaque année. Pour être indulgent à ces vers, ainsi qu'à la plupart de ceux qui faisaient les délices de la société du Samedi, il faut se rappeler que ces fadeurs et ces puérilités servaient d'organe à d'innocentes amitiés et parfois aux plus nobles sentiments. Ainsi ces interminables vers sur la fauvette, le roitelet, le pinçon, toute cette poésie de colombier et de volière qui met notre patience à une si rude épreuve en parcourant le recueil de la Suze et de Pellisson, trouvent presque grâce à nos yeux, quand nous savons que c'est sur un Placet en vers, présenté au Roi par Pellisson au nom de la pigeonne de Sapho[1], que celui-ci obtint enfin sa liberté. Ce fut vers la fin de janvier 1666 qu'il reparut dans les salons, et que, de disgracié qu'il était, il devint presque courtisan et homme à la mode. Mais ce qui ne changea pas, ce furent les sentiments qui l'unissaient à sa généreuse amie, et qui s'étaient retrempés à l'épreuve du malheur[2].

1. *Œuvres diverses de Pellisson*, 1735, t. I, p. 147.

2. Sur cette amitié courageuse de Mlle de Scudéry, nous avions noté un passage que nous reproduisons ici, mais dont malheureusement nous ne nous rappelons pas la source. « Elle ne craignit point de publier que plusieurs personnes considérables, dont elle se mettoit du nombre, diroient tou-

Nous ne pouvons résister au désir d'anticiper un peu sur l'ordre des temps pour ajouter un chapitre à l'histoire de la conspiration de Mlle de Scudéry et de Mme de Sévigné en faveur de Fouquet et de ses amis. La seconde écrivait à son gendre le 25 juin 1670 : « Si l'occasion vous vient de rendre quelque service à un gentilhomme de votre pays, qui s'appelle V..., je vous conjure de le faire : vous ne me sauriez donner une marque plus agréable de votre amitié.... vous connoissez toute sa famille. Ce pauvre garçon étoit attaché à M. Fouquet, il a été convaincu d'avoir servi à faire tenir une de ses lettres à sa femme; sur cela, il a été condamné aux galères pour cinq ans : c'est une chose un peu extraordinaire. Vous savez que c'est un des plus honnêtes garçons qu'on puisse voir, et propre aux galères comme à prendre la lune avec ses dents. »

Or, ce gentilhomme dont le nom était resté en blanc dans l'édition de M. de Monmerqué de 1820, s'appelait Valcroissant[1]. L'aimable marquise avait intéressé à sa cause Mlle de Scudéry qui s'était empressée d'écrire en sa faveur à M. de Vivonne, général des galères. La réponse de ce dernier, dont M. de Monmerqué possédait l'original, portait : « Sitôt qu'on m'eut appris le mérite

jours du bien de Fouquet, au risque de perdre leur fortune et leur vie. »

1. M. Chéruel, *Mémoires sur Fouquet*, t. II, p. 529, a exprimé sur ce point des doutes qui ne nous paraissent point motivés.

et l'infortune tout ensemble du gentilhomme pour qui vous m'écrivez, je fis tout ce qui dépendit de moi pour adoucir la rigueur de sa condamnation; vous pouvez juger de là ce que je voudrois faire dans la suite pour son soulagement; cela ira sans doute à tout ce qui sera en mon pouvoir, pour vous marquer, et à Mme la marquise de Sévigné, celui que vous avez sur la personne qui vous honore le plus l'une et l'autre[1]. »

Grâce à l'intervention et aux démarches de ces deux généreuses personnes, l'arrêt fut commué, et Valcroissant, trois mois après sa condamnation, put se promener en liberté dans Marseille. Dix-huit ans plus tard, estimé de tous comme un des meilleurs officiers de l'armée, il remplissait les fonctions d'inspecteur, dont Louvois l'avait chargé, et avait occasion d'être utile au jeune marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné[2]. L'année suivante, Valcroissant avait un gouvernement en Flandre, et faisait mettre aux cadets de Besançon le fils du poëte Bonnecorse, autre ami et obligé de Mlle de Scudéry.

S'il fallait assigner une date précise au triomphe de cette littérature dont le *Cyrus* et la *Clélie* passaient pour l'expression la plus heureuse, nous

1. Vivonne à Sévigné, 23 août 1670. (Édition des *Lettres de Sévigné*, Blaise, 1818-1819, t. I, p. 190.)
2. Lettres de Mme de Sévigné, des 28 novembre 1670 et 26 novembre 1690.

indiquerions l'année 1658. Il y avait pour l'auteur à la fois succès d'estime et succès d'argent. Vers cette époque, Tallemant disait : « Ses livres se vendent fort bien, » et Pradon écrivait plus tard, à propos des critiques de Boileau : « Cependant, ces tomes *épouvantables* et cet *horrible Artamène*, qui ont été traduits en toutes sortes de langues, même en arabe, et qui sont encore aujourd'hui la plus délicieuse lecture des premières personnes de la cour, cet *horrible Artamène*, dis-je, dont on achetoit les feuilles si chèrement à mesure qu'on les imprimoit, et qui a fait gagner cent mille écus à Augustin Courbé, est à présent l'objet de la satire de M. D.... Quand ses satires auront fait gagner cent mille écus à Barbin, on souffrira sa critique un peu plus tranquillement, et quoiqu'il dise :

A ses propres dépens enrichir le libraire,

je crois qu'il y a encore du chemin à faire jusque-là. En vérité, *Cyrus* et *Clélie* sont des ouvrages qui ont illustré la langue françoise, et les marques éclatantes d'estime que le roi a données à une personne illustre et modeste, devoient arrêter M. D.....[1] »

Mais bientôt la fin de la Fronde, puis l'émancipation définitive du jeune roi ramenaient à la cour les princes et les grands seigneurs dispersés au

1. *Nouvelles remarques sur tous les ouvrages du sr D....* (Despréaux). La Haye, 1685, p. 105.

fond des provinces. Dans le loisir des vieux châteaux, on avait contracté le goût des récits de longue haleine. Tandis que les dames brodaient d'interminables tapisseries, la demoiselle de compagnie faisait, à haute voix, des lectures à peine moins longues. Comme le remarque Mme de Genlis, « ces éternelles conversations qui, dans les ouvrages de Mlle de Scudéry, suspendant la marche du roman, nous paraissent insoutenables, étaient loin de déplaire[1]. » Mais la vie de cour avait d'autres exigences. D'ailleurs, *Zaïde*, la *Princesse de Clèves*, allaient donner des allures plus vives au roman où l'histoire du cœur ne perdait rien à se dégager des vieux cadres soi-disant historiques.

En vain Ménage disait « que ces romans dureroient toujours[2], » Mlle de Scudéry elle-même, — c'est lui qui l'atteste à quelques lignes de distance, — déclarait, trop modestement sans doute, « qu'elle avoit encore un roman d'achevé, mais que personne ne voudroit l'acheter ni le lire. » Cependant, leur vogue se soutint encore longtemps dans les provinces et à l'étranger, et, même quand ils furent réduits « à gagner les petites armoires, » suivant l'expression d'un contemporain, on les retrouve encore dans bien des bibliothèques, sans excepter celle de Boileau[3]. Il y eut, pour eux, ces

1. *De l'influence des femmes sur la littérature française*, 1811, t. I, p. 125.
2. *Menagiana*, 1694, p. 191.
3. M. Berriat Saint-Prix a constaté que, dans le nombre

admirations attardées et traditionnelles qui ne manquent jamais aux ouvrages dont l'attention publique s'est vivement préoccupée. Ainsi, vers le premier tiers du dix-huitième siècle, le père Porée trace une peinture piquante, malgré la forme latine et pédantesque dont il l'enveloppe, des diverses lectures qui occupent les hôtes d'un vieux château. « Que fait cette fille déjà grande, assise à une petite table, la tête appuyée sur son coude? Elle lit avec avidité l'histoire d'une fille persane ou turque, devenue, par ses charmes, la favorite d'un roi ou d'un empereur, et illustrée par ses amours....» Et plus loin : « Écoutez les Céladons et les Artamènes qui se glorifient de leur esclavage, etc.[1] » Chateaubriand raconte, dans ses *Mémoires d'Outre-tombe*, que sa mère, fille d'une élève de Saint-Cyr, savait par cœur tout *Cyrus*. En Angleterre, ces romans français du dix-septième siècle, traduits, porte souvent le titre, « par des personnes de qualité, » se lisaient encore longtemps après que leur vogue était passée chez nous. La sérieuse lady Russell qualifiait la *Clélie* de livre très-profitable, « *a most improving book*, » et la jeune Mary Wortley, depuis lady Montagu, dévorait le *Grand Cyrus* dans sa chambre de petite fille. Et cependant, M. Cousin, au

des ouvrages indiqués par l'inventaire de Boileau, on trouve l'*Astrée*, *Cléopâtre* et *Cyrus*.

1. *De libris qui vulgo dicuntur Romanenses*, 1736, in-4°, pp. 27, 28, 36. — *Observations sur quelques écrits modernes*, par l'abbé Desfontaines, t. V, p. 89, 91.

début même du livre où il entreprend la réhabilitation de cet ouvrage, réhabilitation, il est vrai, plutôt historique que littéraire, n'hésite pas à dire : « Qui lit aujourd'hui le *Grand Cyrus*, qui le lisait au dix-huitième siècle, et même dans les dernières années de Louis XIV ? »

Il est difficile de décider si Molière et Boileau, en qui se personnifia surtout la réaction contre le genre précieux et les romans à la Scudéry, suivirent ou devancèrent le goût du public. Ils affectèrent l'un et l'autre d'attribuer à la province[1], à « de mauvaises copies d'excellentes choses, » à « des Précieuses ridicules qui imitoient mal les véritables Précieuses » cette affectation dans les discours, cette recherche de sentiments qu'on étalait à Versailles, qu'on imitait à Paris, qu'on parodiait loin de la capitale.

Rœderer et Cousin, après lui, n'ont pas eu de peine à démontrer que Molière n'a voulu jouer en 1659 ni l'hôtel de Rambouillet qui n'existait plus, ni les Précieuses de 1656, auxquelles personne alors n'eût osé appliquer l'épithète de *ridicules*.

1. Cathos et Madelon sont « deux pecques provinciales, » et, dans la IIIe satire, ce sont :

> Deux nobles campagnards, grands lecteurs de romans,
> Qui *disent* tout *Cyrus* dans leurs longs complimens.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'un des commentateurs modernes de Molière assure que le jargon précieux s'est conservé jusqu'à nos jours dans plusieurs sociétés de province, et il en cite des exemples recueillis par lui dans une ville située à moins de 80 lieues de Paris. (*Œuvres de Molière*, édon d'Aimé-Martin, 1824, t. II, p. 47.)

Mais, malgré les précautions oratoires que renferme la préface, il est bien certain que les traits de la pièce vont plus loin qu'il ne convient à l'auteur de l'avouer. Les théories de Cathos sur « la recherche dans les formes » qui doit précéder le mariage, les longs préliminaires qu'elle décrit complaisamment, n'avaient-ils pas un précédent notoire dans les quinze ans de cour que Julie d'Angennes imposa au duc de Montausier, et la phrase de Madelon à ce propos ne nous transporte-t-elle pas en plein roman de Scudéry? « La belle chose que ce seroit si d'abord Cyrus épousoit Mandane, et qu'Aronce, de plein pied, fût marié à Clélie ! » Mascarille déclarant « qu'il est *furieusement* pour les portraits, » et travaillant, « à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine, » rappelle à la fois la langue et les occupations du Samedi. Allons plus loin : lorsque, d'un côté, nous voyons, dans la *Journée des Madrigaux*, la plupart des valets de la maison faisant des vers[1], et, de l'autre, les faux marquis de Molière et l'impromptu de Mascarille, sommes-nous dans la maison de Gorgibus ou dans celle de Mlle de Scudéry et de Mlle Boquet?

On pourrait même trouver persistance d'épigramme dans le *Bourgeois gentilhomme* (1670), car le compliment de M. Jourdain à Dorimène :

1. « Il est effectivement vrai que la plupart des valets de la maison firent des vers ce jour-là. » (Note de Conrart, reproduite par M. Em. Colombey, p. 17, de la *Journée des Madrigaux*.)

Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour, avec toutes ses variantes, ressemble assez au madrigal de Brutus à Lucrèce : *Toujours. l'on. si. mais. aimoit. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. seroit. n'est. qu'il.*

Qu'il seroit doux d'aimer si l'on aimoit toujours.
Mais hélas ! il n'est point d'éternelles amours.

Dans les *Femmes savantes*, représentées treize ans après les *Précieuses ridicules*, mais dont on parlait déjà dès 1666[1], il y a bien encore plus d'un trait dont les Précieuses et Mlle de Scudéry peuvent prendre leur part[2], mais les critiques sont plus générales et répondent à une nouvelle phase du goût et des mœurs. Il y est moins mention des

1. Dans la *Ménagerie* de l'abbé Cotin, dont la première édition datée est de 1666, on trouve un *Avis au lecteur* renfermant ce passage curieux qui paraît avoir échappé aux éditeurs de Molière : « Je pensois que toute la *Ménagerie* fût achevée, quand on m'a averti qu'après les *Précieuses*, on doit jouer chez Molière, *Ménage hipercritique*, le *Faux savant*, et le *Pédant coquet*. VIVAT. Les comédiens ont mis dans leurs affiches qu'il faudra retenir les loges de bonne heure, et que tout Paris y doit être, parce que toutes sortes de gens, grands et petits, mariés et non mariés, sont intéressés au *ménage*. C'est une plaisanterie de comédiens. »

Ainsi le pauvre Cotin criait *vivat !* à l'annonce d'une personnalité contre Ménage, sans se douter qu'il devait y figurer comme pendant, et que la caricature de Vadius appelait celle de Trissotin.

2. Le bonhomme Chrysale se plaint aussi de ce que ses valets font des vers :

L'un me brûle mon rôt en lisant quelque histoire,
L'autre rêve à des vers quand je demande à boire.

romans passés de mode, et la question de l'instruction qui convient aux femmes est plus nettement posée. Clitandre, qui représente le juste milieu dans cette question de l'éducation des femmes, ne fait presque que rendre en vers ce que Mlle de Scudéry avait dit en prose longtemps auparavant.

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout,
Mais je ne lui veux point la passion choquante
De se rendre savante afin d'être savante,
Et j'aime que souvent aux questions qu'on fait
Elle sache ignorer les choses qu'elle sait.
De son étude enfin je veux qu'elle se cache,
Et qu'elle ait du savoir sans vouloir qu'on le sache.

Écoutons maintenant Sapho s'expliquant sur le même sujet : « Encore que je voulusse que les femmes sussent plus de choses qu'elles n'en savent pour l'ordinaire, je ne veux pourtant jamais qu'elles agissent ni qu'elles parlent en savantes. Je veux donc bien qu'on puisse dire d'une personne de mon sexe qu'elle sait cent choses dont elle ne se vante pas, qu'elle a l'esprit fort éclairé, qu'elle connoît finement les beaux ouvrages, qu'elle parle bien, qu'elle écrit juste et qu'elle sait le monde, mais je ne veux pas qu'on puisse dire d'elle : c'est une femme savante. Ce n'est pas que celle qu'on n'appellera point savante ne puisse savoir autant et plus de choses que celle à qui on donnera ce terrible nom, mais c'est qu'elle sait mieux se servir de son esprit, et qu'elle sait ca-

cher adroitement ce que l'autre montre mal à propos[1]. »

Ainsi, Mlle de Scudéry, près de vingt ans avant la comédie des *Femmes savantes*, semblait protester contre ce *terrible nom*, et contre toute solidarité avec les Bélise et les Philaminte de l'avenir.

« M. Despréaux n'étoit pas ami de M. Pellisson ni de moi, » écrivait Mlle de Scudéry[2]. Elle aurait pu ajouter : « ni de mon frère, » car les fameux vers :

> Bienheureux Scudéry dont la fertile plume
> Peut tous les mois sans peine enfanter un volume, etc.

Ces vers, disons-nous, furent le premier grief de Sapho contre le satirique. Le nom de Pellisson, imprimé d'abord en toutes lettres d'une manière peu flatteuse dans la satire VIII[3], avait été remplacé depuis par un synonyme encore moins flatteur[4]. Enfin, une épigramme grossière, que Daunou répugne à croire écrite par Boileau, aurait même associé ce nom à celui de Sapho dans le reproche de laideur[5]. Mais on sait, du moins, ce

1. Le *Grand Cyrus*, dernière partie, liv. Ier, p. 356.
2. Lettre à Boisot, 24 juin 1693.
3. L'or même à Pellisson donne un teint de beauté.
4. L'or même à *la laideur* donne un teint de beauté.
5. La figure de Pellisson
Est une figure effroyable.
Mais quoique ce vilain garçon
Soit plus laid qu'un singe ou qu'un diable,
Sapho lui trouve des appas;
Mais je ne m'en étonne pas,
Car chacun aime son semblable.

que Boileau en pensait, par ce qu'il en dit plus tard dans ses *Héros de roman*.

« PLUTON.

Quelle est cette précieuse renforcée que je vois qui vient à nous?

DIOGÈNE.

C'est Sapho, cette fameuse Lesbienne qui a inventé les vers saphiques.

PLUTON.

Je la trouve bien laide, etc. »

Et plus loin, on se moque « des généreuses amies de Sapho qui ne surpassent guères en beauté Tisiphone, et qui, néanmoins.... ne laissent pas de passer pour de dignes héroïnes de roman. »

Tout cela était assez peu littéraire. Ce qui l'est davantage, ce sont les vers de l'*Art poétique* :

Gardez-vous de donner, ainsi que dans *Clélie*,
L'art ni l'esprit françois à l'antique Italie,
Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
Peindre Caton galant et Brutus dameret.

Il faut rapprocher de ce passage une lettre de Boileau à Brossette, du 7 janvier 1703, dont le ton dédaigneux était bien fait pour choquer celle qui en était l'objet, si elle avait pu la lire :

« C'est une grande absurdité à la demoiselle, auteur de la *Clélie*, d'avoir choisi le plus grave siècle de la république romaine pour y peindre les caractères de nos François; car on prétend qu'il n'y a pas dans ce livre un seul Romain ni une seule Romaine qui ne soit copié sur le modèle

de quelque bourgeois ou de quelque bourgeoise de son quartier. »

Nous ne nous étonnerons donc pas de trouver, dès 1684, Mlle de Scudéry liguée avec Ménage pour empêcher Boileau d'entrer à l'Académie. Toutefois, il faut le reconnaître, ce double genre d'attaques la trouva beaucoup moins sensible que celles qui s'étendaient à ses amis et à son sexe. Dans ses lettres à l'abbé Boisot, elle parle avec une rancune peu dissimulée de la *Satire contre les femmes*, qui venait de paraître et faisait beaucoup de bruit[1].

« Il y a une nouvelle satire de Despréaux imprimée contre les femmes, qu'il croit être la meilleure des siennes. Mais les gens de bon goût ne le trouvent pas, et il y a un caractère bourgeois et des phrases fort bizarres. Il donne un coup de griffe, suivant sa coutume, à *Clélie*, sans raison et sans nécessité. Mais je suis accoutumée à mépriser ce qu'il dit contre ce livre, et je n'y répondrai pas. Et un livre qui a été traduit en italien, en anglois, en allemand et en arabe, n'a que faire des louanges d'un satirique de profession. » Plus loin, elle revient encore sur ce sujet qui lui tient au cœur, protestant, au nom de toutes les honnêtes femmes, contre les diatribes de leur ennemi commun[2]. Puis, par un mouvement

1. Voy. la lettre du 6 mars 1694 et les suivantes.

2. « Il y a une satire contre les femmes du satirique public que le mérite seul de votre amie (Mme de Chandiot) doit faire sembler plus ridicule, car il a si mauvaise opinion des femmes

qui rappelle certaines préfaces de son frère, elle ajoute : « J'imite ce fameux Romain qui, au lieu de se justifier, dit à l'assemblée : Allons remercier Dieu de la victoire que nous avons gagnée ! »

Mlle de Scudéry se montre surtout fort blessée de ce passage :

D'abord tu la verras, ainsi que dans *Clélie*,
Recevant ses amans sous le doux nom d'amis,
S'en tenir avec eux aux petits soins permis ;
Puis bientôt en grande eau, sur le fleuve de Tendre,
Naviguer à souhait, tout dire et tout entendre,
Et ne présume pas que Vénus ou Satan
Souffre qu'elle en demeure aux termes du roman.

« Vous me direz, écrit-elle à l'abbé, si ce vers : *Ou Vénus ou Satan*, peut être fait par un chrétien. » Et il faut convenir que la suite de ce passage, où l'imitatrice de Clélie, débutant par l'amour platonique, finit par devenir une femme perdue, « une Messaline, donnant des rendez-vous chez la Cornu, » était bien faite pour offenser une honnête fille qui pouvait prêter au ridicule, mais dont les mœurs étaient restées inattaquables, de l'aveu même du satirique. En effet, lorsqu'il publia, en 1713, ses *Héros de roman*, il fit, à la fin du *Discours* qui les précède, la déclaration suivante : « Comme j'étois fort jeune dans le temps que tous ces romans.... faisoient le plus d'éclat, je les lus,

qu'il ne peut compter que trois honnêtes femmes dans tout Paris. »

ainsi que les lisoit tout le monde, avec beaucoup d'admiration.... Mais enfin.... je reconnus la puérilité de ces ouvrages. Si bien que, l'esprit satirique commençant à dominer en moi, je ne me donnai point de repos que je n'eusse fait contre tous ces romans un dialogue à la manière de Lucien, etc.... Cependant, comme Mlle de Scudéry étoit alors vivante, je me contentai de composer ce dialogue dans ma tête, et bien loin de le faire imprimer, je gagnai même sur moi de ne point l'écrire et de ne point le laisser voir sur le papier, ne voulant pas donner ce chagrin à une fille qui, après tout, avoit beaucoup de mérite, et qui, s'il faut en croire tous ceux qui l'ont connue, nonobstant la mauvaise morale enseignée dans ses romans, avoit encore plus de probité et d'honneur que d'esprit. »

« Les dévots et dévotes lui en veulent, parce qu'à leur goût c'est elle qui établit la galanterie. » Ce passage de Tallemant nous révèle une troisième espèce d'adversaires pour Mlle de Scudéry. Nous venons de voir que Boileau n'avait pas seulement attaqué la *Clélie* au nom du goût, mais aussi au nom de la morale. Perrault lui ayant reproché « son acharnement contre cet ouvrage, malgré l'estime qu'on en a toujours faite, et l'extrême vénération qu'on a toujours eue pour l'illustre personne qui l'a composé, » le grand Arnauld qui, il faut le dire, était mieux dans son rôle, releva le gant, et voici comment il s'exprime dans une lettre à Despréaux (1694) :

« Il ne s'agit point, monsieur, du mérite de la personne qui a composé la *Clélie*, ni de l'estime qu'on a faite de cet ouvrage. Il en a pu mériter pour l'esprit, pour la politesse, pour l'agrément des inventions, pour les caractères bien suivis, et pour les autres choses qui rendent agréable à tant de personnes la lecture des romans. Que ce soit, si vous voulez, le plus beau de tous les romans; mais enfin c'est un roman : c'est tout dire. Le caractère de ces pièces est de rouler sur l'amour, et d'en donner des leçons d'une manière ingénieuse, et qui soit d'autant mieux reçue qu'on en écarte le plus, en apparence, tout ce qui pourroit paroître de trop grossièrement contraire à la pureté. C'est par là qu'on va insensiblement jusqu'au bord du précipice, s'imaginant qu'on n'y tombera pas, quoiqu'on y soit déjà à moitié tombé par le plaisir qu'on a pris à se remplir l'esprit et le cœur de la doucereuse morale qui s'enseigne au Pays de Tendre. »

Nous sera-t-il permis de le répéter après Sainte-Beuve? Ni Arnauld, ni Boileau, n'avaient tout ce qu'il faut pour bien juger les femmes et leur rôle dans la société. Sans sortir de Port-Royal, Nicole et Du Guet les comprenaient mieux, et Bossuet jugeait la Xe satire moins irréprochable et moins édifiante que ne le faisait Arnauld. Voici comme il en parle au chap. XVIII du *Traité de la concupiscence* : « Celui-là s'est mis dans l'esprit de blâmer les femmes. Il ne se met point en peine s'il condamne le mariage, et s'il en éloigne ceux

à qui il a été donné comme un remède. » Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce dernier point de vue avait été également saisi par Mlle de Scudéry, ennemie du mariage[1].

Le jansénisme n'avait pas toujours été si sévère pour la reine de celles que Ninon appelait : *les Jansénistes de l'amour*. Le *Provincial*, dans une réponse, du 2 février 1656, aux deux premières lettres de son correspondant, lui transmettait le billet suivant, écrit par une dame à une de ses amies qui lui avait fait tenir la première de ces deux lettres : « Je vous suis plus obligée que vous ne pouvez vous l'imaginer de la lettre que vous m'avez envoyée : elle est tout à fait ingénieuse et tout à fait bien écrite. Elle narre sans narrer; elle éclaircit les affaires du monde les plus embrouillées; elle raille finement; elle instruit même ceux qui ne savent pas bien les choses; elle redouble le plaisir de ceux qui les entendent. Elle est encore une excellente apologie, et, si l'on veut, une délicate et innocente censure. Et il y a enfin tant d'art, tant d'esprit et tant de jugement en cette lettre, que je voudrois bien savoir qui l'a faite. »

Et le *Provincial* ajoutait : « Vous voudriez bien aussi savoir qui est la personne qui en écrit de la sorte; mais contentez-vous de l'honorer sans la

1. Lettre à Boisot, du 7 avril 1694. « Le mariage de votre parent prouve que la Satire contre les femmes n'empêche pas qu'on ne se marie. »

connoître, et, quand vous la connoîtrez, vous l'honorerez bien davantage[1]. »

Quelle était cette personne? Racine va nous l'apprendre dans sa *Lettre à l'auteur des Imaginaires*[2]. « N'est-ce pas elle (Scudéry) que l'auteur entend lorsqu'il parle d'une personne qu'il admire sans la connoître? »

De son côté Mlle de Scudéry, qui entretenait avec M. d'Andilly des relations amicales, fit son portrait sous le nom de Timante et le plaça dans un tableau très-flatteur du Désert, au tome VI de la *Clélie* (1657). Elle loua beaucoup la conversion et la retraite de Lemaistre à Port-Royal Elle n'était pas indigne de comprendre cette grande union d'une belle âme avec son Dieu. Parlant, il est vrai, de l'amour humain, elle avait exprimé cette noble pensée : « Il faut de la vertu pour être capable de ces grands attachements.... Après tout, la vertu est d'un assez doux usage dans le monde, et je ne sais comment la plupart des femmes hasardent leur réputation à si bon marché. »

Il y avait donc, comme l'a remarqué Sainte-Beuve, un côté romanesque et dévot qui unissait Port-Royal et les héros de Corneille et du *Grand Cyrus*[3]. Ainsi l'on a la preuve que Nicole avait lu

1. Les *Provinciales*, édit. Lefèvre, 1826, p. 54.
Lorsque Titon du Tillet (*Parnasse François*, p. 486) parle d'une lettre où Pascal aurait dit qu'ayant lu *Clélie*, il avait admiré l'auteur sans la connaître, c'est probablement à cet endroit des *Provinciales* qu'il veut faire allusion.
2. *Œuvres de Racine*, édition Hachette, t. IV, p. 283.
3. *Port-Royal*, t. Ier, p. 127.

la *Clélie*[1], ce qui ne l'empêcha pas, dans sa *Première visionnaire* (décembre 1665), de traiter les auteurs de romans et de pièces de théâtre d'*empoisonneurs publics*. Racine, piqué au vif, entreprit, dans sa *Lettre*, déjà citée, *à l'auteur des Imaginaires*, de venger à la fois les auteurs dramatiques et les romanciers. Après quelques notes sur les premiers, il ajoute malignement : « Vous avez oublié que Mlle de Scudéry avoit fait une peinture avantageuse de Port-Royal dans sa *Clélie*. Cependant, j'avais ouï dire que vous aviez souffert patiemment qu'on vous eût loué dans ce livre horrible. L'on fit venir au Désert le livre qui parloit de vous : il y courut de main en main, et tous les solitaires voulurent voir l'endroit où ils étoient traités d'*illustres*. »

Après avoir montré la réaction qui se produisit, par l'organe de critiques autorisés, au nom du goût, de la morale et même du puritanisme religieux contre les genres précieux et romanesque, il est juste d'ajouter que l'un et l'autre eurent une influence souvent salutaire sur les progrès de la vie sociale, où s'étaient maintenus, à travers le règne de Henri IV, des restes de barbarie, fruits des guerres civiles du siècle précédent. Un peu de raffinement n'était pas inutile pour combattre ces tendances grossières. Mlle de Scudéry continua les réformes que l'hôtel de Rambouillet avait

1. D'après le témoignage de Brienne, cité par l'historien de Port-Royal, 1867, t. IV, p. 413.

commencées; leurs innovations dans les habitudes sociales, dans la langue, dans l'orthographe[1] ne furent pas toutes stériles ou ridicules, et, parmi ce qui en est resté, il en est plus d'une dont l'honneur revient à Mlle de Scudéry.

« Ce serait, a dit Rœderer, être injuste et aussi frivole que ces écrivains dont l'observation n'a pas été plus loin que le ridicule des Précieuses, de ne pas reconnaître qu'elles eurent leur côté estimable et ne servirent pas médiocrement au progrès de la socialité. On n'a pas le droit de remarquer leur mauvais goût, sans remarquer aussi qu'elles étaient une école de bonnes mœurs dans un temps de dépravation invétérée. Que si elles avaient le défaut de faire de l'amour un délire de l'imagination, elles eurent aussi le mérite d'élever les esprits et les âmes au-dessus de l'amour d'instinct, et de préparer cet amour du cœur, ce doux accord des sympathies morales si fécond en délices inconnues à l'incontinence grossière, cet amour qui donne tant d'heureuses années à la vie humaine, appelée seulement à d'heureux moments par l'amour d'instinct[2]. »

En effet, tandis que les austères, les rigoristes

1. Le *Dictionnaire des Précieuses*, de Somaize, indique un grand nombre de ces mots ou locutions introduits par les Précieuses, et presque tous sont attribués à Sophie (Mlle de Scudéry). Voyez l'édition donnée par M. Livet, t. Ier, p. 41 et suiv., 117, 179 et suiv. Voy. aussi une note des *Œuvres de Molière*, par Aimé Martin, t. Ier, p. 157, et les *Amis de Mme de Sablé*, par E. de Barthélemy, p. 46.

2. *Histoire de la Société polie*, p. 95.

faisaient le procès aux romans par cela seul qu'il y était question des faiblesses du cœur, les Épicuriens, comme Saint-Évremond et ses pareils, reprochaient aux Précieuses « d'avoir ôté à l'amour ce qu'il a de plus naturel à force de vouloir l'épurer. » « Voilà du temps et de l'esprit bien mal employés ! » disaient-ils, à propos des longues conversations entre amoureux du *Cyrus* et de la *Clélie*, et il ne manquait pas de gens pour se moquer des *amours à la platonique* de Pellisson et autres adorateurs du même genre. Il faut se rappeler les amours sans façon du Vert-galant, ceux, encore plus hideux, du précédent règne, le dévergondage qui s'étale dans les *Historiettes* de Tallemant, et sur lequel la majesté du grand règne vint à grand'peine jeter un vernis au moins extérieur de décence, pour pardonner à la galanterie quintessenciée que les Précieuses et les romans de Mlle de Scudéry introduisirent dans les rapports entre les sexes.

III

AFFAIRES DOMESTIQUES. — LES *CONVERSATIONS MORALES*. — SUCCÈS ACADÉMIQUES. — ILLUSTRES AMITIÉS. — VIEILLESSE ET FIN.

1660-1701.

L'affaiblissement de la vogue des romans ne retrancha rien de l'estime qui continuait de s'attacher à Mlle de Scudéry. « Elle est plus considérée que jamais, » écrivait Tallemant vers 1660, et ces sortes de témoignages ont dans sa bouche une valeur toute particulière. Affranchie par la mort de son frère de plus d'une solidarité fâcheuse, elle vivait du produit de sa plume auquel venaient se joindre les cadeaux de ses amis et les marques de la munificence des princes. Outre les présents par lesquels les Condé avaient reconnu le dévouement du frère et de la sœur pendant la Fronde, les Rambouillet, les Montausier, Mmes de Rohan-Monbazon, de Guénégaud, avaient pris l'habitude d'offrir à Madeleine, dans diverses circonstances, des cadeaux utiles et à son usage

personnel, soit pour ménager sa délicatesse, soit pour éviter que Georges ne mît la main dessus. Mais il y fallait du mystère, et voici comment elle-même en parle dans la *Clélie* : « Sachez que cette personne (une fille de Syracuse) qui a de la naissance, dont la fortune est assez mauvaise, dont le cœur est fort noble, et qui, sans faire le bel esprit, a plus de réputation qu'elle n'en cherche.... a eu plusieurs aventures qui prouvent que la vertu est encore considérée.... On lui a fait plusieurs présents d'une façon particulière, et, comme on sait qu'elle aimeroit mieux donner que de recevoir, on a pris des biais détournés. » Suivent des exemples de ces dons mystérieux dont Tallemant a confirmé plus tard la réalité et nommé les véritables auteurs[1]. Les moins riches, les littérateurs avaient aussi leur modeste offrande. Conrart offrait tous les ans un cachet de cristal, M. Bétoulaud des agates gravées, le père Commire des fleurs brodées à l'aiguille, et des pierres antiques ou qui passaient pour telles[2], Chapelain une gélinotte, et Ménage, dans la pièce même où il nous

1. *Clélie*, t. X, p. 1077. — Tallemant, *Historiettes*, t. VII, p. 61.

2. Les éditeurs doivent à l'obligeance de MM. Lavoix et de la Berge un extrait du *Journal des acquisitions du Cabinet des médailles du Roy, commancé le* 25 *octobre* 1689. On y trouve la mention de pierres gravées, agates, cornalines, jaspes, etc., donnés au roi par Mlle de Scudéry, depuis le 4 octobre 1690 jusqu'au 19 février 1695, et qui s'y trouvent encore aujourd'hui. La plupart ont été reconnus depuis pour de simples imitations de l'antique, mais on ne doutait guère alors de leur authenticité.

révèle quelques-unes de ces particularités, exprime l'embarras où il est de trouver pour son compte quelque chose de nouveau[1]. En 1694, Mlle de Scudéry écrivait encore : « Je fus tellement accablée à ma fête de fleurs, de fruits, de vers et de billets, qu'il m'a fallu plusieurs jours à remercier ceux qui me les avoient envoyés, et à recevoir les visites de ceux qui venoient voir les vers que j'avois reçus. »

Le mystère que l'on mettait dans ces cadeaux, et qui avait d'abord pour principal objet d'empêcher un refus, devint bientôt une mode, une espèce de jeu d'esprit destiné à exercer l'imagination des donateurs en même temps que celui de la donataire. Cette préoccupation est visible dans une lettre de mai 1656[2], écrite par celle-ci *à une personne inconnue qui lui avoit adressé un présent*. Nous ne connaissons pas la nature de ce présent qu'elle traite de magnifique, mais voici ce qu'elle en dit : « Il me semble que vous vouliez m'obliger à porter une couleur où je croyois avoir renoncé, et que je ne croyois plus pouvoir porter avec bienséance, si ce n'étoit en œillets, en roses ou en anémones, m'étant résolue à ne mettre plus que du bleu, du gris de lin, de l'isabelle et du blanc. »

Vers 1671, elle recevait, *au nom des Dames*, une

1. *Menagii Poëmata*. — *Commirii Carmina*, 1753, t. II p. 224, 225, 301, 302. — *La Journée des Madrigaux*. — *Mlle de Conrart*, passim.

2. Voy. la Correspondance à cette date

ode attachée avec des rubans de diverses couleurs à une petite guirlande de lauriers d'or émaillés de vert. Le tout était renfermé dans une jolie boîte. L'objet de cette gracieuse offrande répondit *à l'illustre secrétaire des Dames, quel qu'il puisse être.* On découvrit, quelque temps après, que l'ode était de Mlle de la Vigne[1].

Nous ne voulons pas trop insister sur ces épisodes un peu puérils, mais il en est un que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'il se lie à l'histoire littéraire et à celle des mœurs de l'époque, l'*Affaire des voleurs*, comme on l'appela, qui donna lieu à tout un cycle poétique, et qui, après avoir fait beaucoup de bruit dans son temps, a été reprise de nos jours par le roman et par le théâtre.

Le premier jour de l'an 1665, vers dix heures du matin, Mlle de Scudéry reçut « une corbeille de paille brodée où il y avoit une belle bourse de point d'Espagne, un bracelet d'aventurine et une quantité de petits bijoux de filigrane[2]. Ce présent étoit apporté par un homme de mauvaise mine et sentant son filou, comme de la part des voleurs en faveur desquels elle avoit fait un peu auparavant un placet au roi contre celui de M. Châtillon-Barillon. »

1. Voy. les Poésies, et *Recherches sur la vie et les œuvres d'une Précieuse*, par M. Théry. 1866, in-8°.

2. L'auteur allemand dont nous allons parler tout à l'heure dit que le bracelet était en or, avec une montre de même métal travaillé à jour, et que la bourse contenait 12 pistoles.

Ce passage des Manuscrits Conrart[1] a besoin d'être expliqué. Dès 1650, Mlle de Scudéry écrivait à Godeau : « Depuis un mois ou six semaines, on vole si insolemment dans les rues de Paris qu'il y a eu plus de quarante carrosses de gens de qualité arrêtés par ces messieurs les voleurs, qui vont à cheval et presque toujours quinze à vingt ensemble[2]. » Ces vols, qui passèrent à l'état chronique, et sur lesquels on trouve tant de témoignages dans les mémoires du temps, donnèrent lieu, en 1664, à des vers ayant pour titre : *Placet* ou *Requête des Amans contre les Filoux*, où les premiers se plaignaient au roi de ce qu'on ne pouvait, sans crainte d'être dévalisé, se promener le soir et faire la cour aux belles. Mlle de Scudéry adressa au roi une *Réponse des Filoux à la Requête des Amans*, dont la conclusion était :

Un amant qui craint les voleurs
Ne mérite pas de faveurs.

Le présent que les voleurs étaient censés faire à

1. T. XI, p. 421, in-fo. Voy. aussi Vaumorière, *Lettres sur toutes sortes de sujets*, 1714, in-12, t. II, p. 369. Ce dernier ajoute plusieurs circonstances à la note de Conrart ; il décrit l'apparition de l'inconnu à figure rébarbative, armé jusqu'aux dents, la frayeur du laquais, « le petit Dubuisson que vous connoissez », dit-il à son correspondant ; l'intervention de Mlle Crois...., « la demoiselle qui est à notre illustre amie », etc. Comme on le voit, Vaumorière était lié avec l'héroïne de l'aventure et pouvait avoir appris d'elle tous ces détails que, par cette raison, nous avons cru devoir reproduire.

2. Lettre du 4 novembre 1650.

celle qui avait pris leur défense, était accompagné d une pièce de vers commençant ainsi :

Ces hommes redoutés que l'on nomme filoux
Dont vous avez pris la défense
Sont de leur gloire trop jaloux
Pour demeurer dans le silence, etc.

Nouvelle *Réponse de Mlle de Scudéry à une demoiselle qu'elle soupçonne de lui avoir fait cette galanterie*[1]. Mais il y avait lieu de distinguer dans la galanterie le don lui-même et les vers qui l'accompagnaient. Ceux-ci, Conrart nous l'apprend, étaient de Mme de Platbuisson, l'une des muses satellites qui gravitaient dans l'orbite de Sapho, et à qui celle-ci, mieux informée, ne manqua pas de témoigner sa reconnaissance[2]. Quant au présent lui-même, il paraît qu'il émanait de Mme de Montausier, ainsi qu'on le découvrit plus tard. Cette indication fort vraisemblable nous est fournie par un savant allemand qui se trouvait alors à Paris, et qui, dans un gros volume sur la ville de Nuremberg, sa patrie[3], a raconté longuement et lour-

1. On trouvera ces quatre pièces dans les Poésies.

2. *Vers de Mlle de Scudéry à Mme de Platbuisson, en lui envoyant pour ses étrennes un déshabillé de roses à fond d'or et d'argent.*

Vous dont l'esprit charmant et les grâces divines....

Mss Conrart, t. XI, p. 83, in-fo.

3. Wagenseil, *De Sacri Romani imperii liberâ civitate Noribergensi*. Altdorf, 1687, in-4o, pp. 452 et suiv., 464, etc. Ce Wagenseil fut pensionné par Colbert. Clément, *Histoire de Colbert*, p. 189.

dement, à l'allemande, ce petit épisode de la vie parisienne à cette époque[1]; du reste, en position d'être bien informé, car, pendant son séjour à Paris (1665-1666), il fut en relation avec Chapelain et avec Mlle de Scudéry elle-même. Il raconte dans sa chronique qu'il lui rendit visite, et que, longtemps avant que le père Bouhours posât sa fameuse question : « Si un Allemand peut avoir de l'esprit, » elle lui demanda si l'allemand était véritablement une langue, ce dont elle était tentée de douter en entendant le rude jargon des gardes suisses et des suisses d'hôtels. Il l'étonna en affirmant que non-seulement l'allemand était une langue, mais que cette langue possédait des écrivains et même des poëtes. Il ajouta — et cet argument dut la convaincre — que l'on avait traduit la *Clélie* en allemand : « Votre incomparable *Clélie*, Mademoiselle, n'a rien perdu chez nous de sa forme gracieuse en passant par la plume aussi noble qu'habile de Johann Wilhelm von Stubenberg. » Ceci paraît charmer notre demoiselle, qui raconte à son interlocuteur comment elle a trouvé en Italie un *traduttore traditore*. « Un de mes romans, lui dit-elle, n'a pas eu la chance de tomber entre les mains d'un pareil interprète. J'avais dit qu'un roi d'Assyrie, assiégeant Babylone avec

1. Voici, par exemple, comment le digne Nurembergeois travestit le *mot de la fin* de la *Réponse des Filoux* :

Un amant qui craint les voleurs
N'est point digne d'amour.

deux cent mille hommes, pour animer ses soldats, leur avait promis le pillage: puis se ravisant, la ville prise, avait donné en place à chacun *quatre montres*, c'est-à-dire quatre mois de solde[1]. Le traducteur me fit dire que le roi ordonna de distribuer à chacun quatre montres de poche[2], ce qui était l'absurdité même. »

Nous nous sommes laissé aller au plaisir d'entendre une conversation de Mlle de Scudéry. Revenons à l'histoire, ou plutôt à la légende des voleurs. De nos jours, le conteur allemand Hoffmann, empruntant à Wagenseil la donnée du présent fait par les prétendus voleurs, et y mêlant, sans se soucier des anachronismes, l'histoire de la Brinvilliers et de la Voisin, la chambre des poisons, la Reynie et d'Argenson, composa du tout une nouvelle véritablement fantastique, en ce sens que la fantaisie seule y avait rapproché les faits et les personnes, mais à laquelle la création originale de l'orfévre Cardillac valut en France une popularité attestée par le remaniement du spirituel Henri de Latouche[3], et par le succès du mélodrame de *Cardillac*, l'un des premiers rôles où se révéla le talent de l'acteur Frédéric Lemaître[4].

Il ne faut pas confondre, comme on l'a fait sou-

1. *Vier monatsold.* Wagenseil, p. 456.
2. *Sack Uhren.*
3. *Olivier Brusson*, Paris, 1823, in-12.
4. *Cardillac ou le Quartier du Marais*, par MM. Antony Béraud et Léopold, représenté le 25 mai 1824, au théâtre de l'Ambigu-Comique. Paris, Bezou, 1824, in-8c.

vent, cette fiction poétique, cette visite toute courtoise des prétendus filous de 1665, avec l'aventure beaucoup plus prosaïque qui arriva vingt-six ans après à Mlle de Scudéry, et qu'elle raconte ainsi dans une lettre à l'abbé Boisot : « Je ne sais, Monsieur, si je vous ai mandé que, durant un mois, des voleurs ont voulu me voler. Ils se servoient d'une vieille masure à monter sur le toit de ma maison. Ils firent par trois fois des trous à mon grenier et dans la chambre de mes laquais, et il m'a fallu avoir garnison toutes les nuits pendant vingt-quatre jours, parce qu'il m'a fallu ce temps-là pour faire abattre ma vieille masure. De sorte qu'ayant dit un jour que je ne savois pourquoi les voleurs me cherchoient, puisque je n'avois qu'un peu d'esprit droit et le cœur de même, un de mes amis, M. Bosquillon, m'envoya le lendemain un madrigal que je vous envoie[1]. »

Le père Niceron, parlant des faveurs dont Mlle de Scudéry fut l'objet de la part de hauts personnages, s'exprime ainsi : « Le prince de Paderborn, évêque de Munster, la régala de sa médaille et de ses ouvrages. La reine de Suède, Christine, l'honora de ses caresses, de son portrait, d'un brevet de pension, et souvent même de ses lettres. » Passe pour le brevet de pension, quoique nous n'en rencontrions pas d'autres traces[2], mais pour

1. Lettres des 13 janvier et 7 mars 1691. On trouvera le madrigal dans les Poésies. Mme de Maintenon disait aussi dans une lettre datée de Saint-Cyr, le 31 mai (1691) : « Il est étrange que des voleurs aient pensé à elle. »

2 Au lieu de ce brevet, nous trouvons à la fin d'une lettre

le reste, tous ces *régals* et ces *caresses* des grands laissaient à Scarron le droit de dire :

Siècle méconnoissant, le dirai-je à ta honte?
On admire Sapho, tout le monde en fait compte,
Mais, ô siècle, à l'estime, aux admirations
Pourquoi n'ajouter pas de bonnes pensions,
Du bien pour soutenir une illustre naissance,
Et pour ne laisser pas le reproche à la France,
Que l'illustre Sapho qui lui fit tant d'honneur
Ne manqua point d'estime et manqua de bonheur[1]?

Ménage se faisait l'écho du même vœu, lorsque, à propos des largesses distribuées aux savants par Colbert au nom de Louis XIV, il ne craignait pas de reprocher à ce ministre d'aller chercher au fond des pays les plus éloignés les objets de ces faveurs, et d'omettre sciemment celle qu'il avait sous la main et que lui désignaient à haute voix et la cour et la ville[2].

Dès l'époque de son retour à Paris après la Fronde (1653), Mazarin lui donnait des gratifica-

de Ménage à Huet, Paris, 18 janvier 1662 : « Mlle de Scudéry a reçu de la reine de Suède une boëte de diamants de 1000 écus. » De son côté, Mme de Sévigné écrivait à Ménage en 1661 : « Je suis fort aise que la reine de Suède ait fait de si bons présens à Mlle de Scudéry. »

1. *Épître chagrine*, déjà citée. *Œuvres de Scarron*, 1786, t. VII, p. 162.

2. Is tamen eximiam et præsentem et præterit unam
Scuderida, et prudens præterit atque sciens...
Præteritam stupet aula omnis; Lutecia clamat.

Scuderia in largitionibus regiis præterita. Dans : *Menagii Poemata*, 1680, p. 110.

tions annuelles[1]. Il lui laissa dans son testament une pension viagère de mille livres[2]. Le duc de Mazarin ayant cessé de l'acquitter en avril 1690, fut condamné le 30 septembre 1692, par arrêt du Grand Conseil, à payer à Mlle de Scudéry trois mille livres pour les arrérages et les intérêts de la pension[3].

Enfin le roi lui-même tint à se ranger parmi tant d'illustres bienfaiteurs. Il faut ici laisser la parole à Mme de Sévigné. « Vous savez, écrit-elle au comte et à la comtesse de Guitaut, comme le roi a donné deux mille livres de pension à Mlle de Scudéry. C'est par un billet de Mme de Maintenon qu'elle apprit cette bonne nouvelle. Elle fut remercier Sa Majesté un jour d'appartement; elle fut reçue en toute perfection; c'est une affaire que de recevoir cette merveilleuse muse. Le roi lui parla et l'embrassa pour l'empêcher d'embrasser ses genoux. Toute cette petite conversation fut d'une justesse admirable; Mme de Maintenon était l'interprète. Tout le Parnasse est en émotion pour remercier le héros et l'héroïne[4]. »

1. Annua das nostræ munera Scuderiæ.
Scuderia in largitionibus regiis præterita. Daus : *Menagii Poemata*, 1860, p. 49.

2. « Mlle DE SCUDÉRY. Quittance signée de 1000 l. de pension viagère que lui faisait le cardinal Mazarin. 14 février 1665. » *Catalogue Van-Sloppen* (Alex. Martin), du 13 juin 1843, n° 465.

3. E. Miller, *Pierre Taisand*, p. 23.

4. Lettre du 5 mars 1683. Une lettre de remercîment écrite par Mlle de Scudéry au roi en octobre 1663 (voy. la Correspondance) prouve qu'elle avait dès lors reçu quelque marque de sa libéralité.

Le chancelier Boucherat, avec qui elle était en relation dès 1675, établit sur le sceau en sa faveur une pension que Pontchartrain lui continua. Ces pensions n'étaient pas toujours exactement payées, comme le témoigne maint passage de sa correspondance. « Je ne suis payée de nulle part, » écrivait-elle à l'abbé Boisot le 16 juin 1694[1], et le 10 juillet : « Je vous envoie, Monsieur, les deux journaux qui contiennent votre excellent extrait. Mais, quoique le port d'un écrit si bien fait ne puisse être trouvé trop cher, j'ai coupé le papier blanc pour le diminuer, car, pendant cette rigoureuse année, les petites épargnes ne sont pas honteuses, quoi qu'assez contraires à mon humeur. »

Vers la même époque, et comme un allégement providentiel à l'état de gêne que révèlent ces dernières confidences, une amie de quarante ans, Mlle de Clisson[2] comprenait Mlle de Scudéry dans des legs faits en faveur de quelques personnes qu'elle affectionnait. Quoique cette libéralité vînt pour elle on ne peut pas plus à propos, nous la voyons, dans les lettres de cette époque, moins préoccupée de ses propres intérêts que des devoirs de l'amitié. « Bien que ma fortune soit très-mau-

1. Même plainte dans une lettre à Huet, qui doit être de la même époque, et un fragment de lettre de Mme de Maintenon, probablement de 1691, porte : « J'ai mandé à Manseau qui est à Paris de donner à Mlle de Scudéry ce qu'elle auroit dû toucher au mois de juillet. »

2. Constance-Françoise de Bretagne, sœur de la duchesse de Montbazon et de Mlle de Vertus, morte à Paris le 19 décembre 1695.

vaise, je ne sens en cette occasion que la perte d'une amie qui étoit touchée de mon malheur, et qui m'a voulu secourir en mourant.... Comme on m'a dit qu'il y a un grand nombre de legs, je voudrois bien savoir si le nom de Vaumale ou de Valcroissant ne se trouve pas parmi ceux à qui cette généreuse personne en a laissé[1]. »

Pour compléter ce chapitre des affaires domestiques, on nous permettra d'ajouter ici quelques détails sur l'intérieur de Mlle de Scudéry, tel que nous pouvons nous le figurer jusqu'à sa mort. Dans le *postscriptum* d'une lettre au jurisconsulte Taisand, datée du 1er septembre 1675, elle disait : « Je loge *à présent* rue de Beausse, derrière le Petit-Marché, au Marais du Temple. » Il nous paraît évident, comme à M. Miller[2], que cette formule indique un changement récent de domicile, mais — et ceci explique l'erreur de ceux qui font remonter à une époque antérieure son installation rue de Beauce — elle était restée fidèle au quartier du Temple, à la paroisse Saint-Nicolas des Champs, à ce milieu de jardins, de cultures, que le projet inachevé de Henri IV avait créé dans cette partie de Paris demi-rurale, où des noms de provinces donnés à toutes les rues prêtaient encore à l'illusion.

Tracée en 1626, sur la Culture du Temple, la rue de Beauce n'avait été achevée qu'en 1630.

1. Lettres à Huet, de décembre 1695.
2. *Pierre Taisand*, p. 19-21.

Elle n'était encore qu'à l'état de ruelle. La maison de Mlle de Scudéry occupait le coin de cette rue et de celle des Oiseaux[1]. Elle continuait à y recevoir les samedis, et parfois les mardis depuis deux heures jusqu'à cinq, ses amis des deux sexes dont le nombre s'éclaircissait peu à peu, et les visiteurs accidentels que sa réputation y attirait. Quelquefois l'entretien, commencé dans sa chambre, se continuait dans le jardin, ou même chez quelqu'une de ses voisines et amies de la rue de Berry, Mlle Boquet ou Mme Aragonnais. Les arbres fruitiers ou d'agrément, les hôtes familiers ou de passage qui animaient l'enclos de la Vieille rue du Temple ne manquaient pas à celui de la rue de Beauce. La maîtresse du lieu aimait les animaux, croyait à leur intelligence[2]. On lui avait envoyé un petit perroquet et des caméléons qu'elle entreprit

1. La rue de Beauce, très-étroite, conduit de la rue d'Anjou à la rue de Bretagne. La rue des Oiseaux, très-courte, n'est plus qu'un passage menant au Marché des Enfants-Rouges, autrefois *Petit-Marché-du-Temple*. L'angle des deux rues est occupé aujourd'hui par des constructions modernes affectées à des logements d'ouvriers. Tout près, et attenant à un lavoir public est un jardin qui peut être un reste de celui de Mlle de Scudéry.

2. Voy. ses lettres à Mlle Descartes. Elle dit dans la première : « Ma croyance en faveur de mon chien n'ôte rien de l'estime infinie que j'ai pour feu monsieur votre oncle. Ce n'est pas l'amitié que j'ai pour les animaux qui me prévient à leur avantage, c'est celle qu'ils ont pour moi qui me prévient en leur faveur. » Elle disait aussi dans une lettre à Huet (1689) : « Il y a longtemps que je me suis déclarée hautement contre certaines machines cartésiennes, sans employer pourtant contre le philosophe que mon chien, ma guenon et mon perroquet. »

d'élever. Le perroquet était probablement celui à qui le grand Leibnitz ne dédaigna pas d'adresser des vers latins où il lui promettait d'aller à l'immortalité avec sa maîtresse[1]. Quant aux caméléons, leur histoire est presque un épisode scientifique de la Chronique des samedis, et, comme telle, nous la laisserons raconter à l'un de nos naturalistes les plus distingués.

« L'illustre Mlle de Scudéry, dit-il, avait reçu en présent trois caméléons envoyés d'Égypte. Elle les garda chez elle pendant plus de six mois[2], et l'un d'eux passa même l'hiver; il fit les délices de la société choisie qui se donnait rendez-vous aux Samedis de la rue de Beauce. Là venait Claude Perrault, admirable anatomiste autant qu'excellent architecte, quoi qu'en ait dit Boileau. On institua des expériences sous sa direction, qui furent fort bien faites. On vit que l'animal devenait pâle toutes les nuits, qu'il prenait une couleur plus foncée au soleil ou quand on le tourmentait, et enfin qu'il fallait traiter de fable l'opinion que les caméléons prennent la couleur des objets environnants. Pour

1. Psittace pumilio, docta sed magne loquela,
. . . . . .
Tu Dominæ immensum parvus comes ibis in ævum,
Nam Sappho quidquid Musa et Apollo potest.

2. Martin Lister, dans son *Voyage à Paris*, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, parle, p. 95, de deux caméléons que Mlle de Scudéry aurait gardés près de quatre ans, et dont elle lui montra les squelettes.

On trouve dans les Mss Conrart deux épitaphes du caméléon de Mlle de Scudéry, l'une à la page 119 du t. XI, in-fo, et l'autre, par Mme de Platbuisson, p. 121 du même volume.

s'en assurer, on enveloppait la bête dans des étoffes différentes, et on la regardait ensuite. Une seule fois elle était devenue plus pâle dans un linge blanc, mais l'expérience répétée ne réussit plus aussi bien. La gamme des couleurs que parcourt la peau du caméléon fut trouvée très-restreinte, allant du gris et du vert clair au brun verdâtre. Nous ne savons rien de plus aujourd'hui, et ces expériences de Perrault, instituées au milieu d'un cercle de beaux esprits du dix-septième siècle, marquent le dernier pas qui ait été fait dans cet ordre de recherches. Aucun naturaliste depuis ne les a surpassées [1]. »

C'est au milieu de cet entourage que l'on peut se figurer la bonne demoiselle, en robe gris de lin, les cheveux grisonnants, mais la taille encore droite, avant que l'âge et les infirmités l'eussent forcée de garder la chambre, se promenant dans son jardin, ou assise avec sa chatte favorite sur ses genoux, par une belle soirée d'été, prêtant l'oreille au caquetage de son perroquet, auquel se mêlent les bruits confus du Petit-Marché et l'Angelus du couvent des Enfants-Rouges.

Elle entretenait une correspondance étendue avec l'Allemagne, l'Italie, la Franche-Comté, la Provence, mais elle avait dû renoncer aux longs voyages, peut-être même aux séjours plus ou moins prolongés qu'elle faisait autrefois à Fontainebleau,

1. G. Pouchet. *Le coloris dans la substance vivante. Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1872.

aux Pressoirs, à Saint-Cyr. Plus de ces longues promenades avec Isarn au Raincy, ou de ces courses en bateau avec Mme de Saint-Simon [1]; tout au plus quelques excursions à Livry pour voir Mme de Sévigné, ou bien à Fresnes, chez Mme du Plessis-Guénégaud [2], où elles se retrouvaient ensemble, l'une toujours enjouée [3], l'autre toujours bonne. Les habitudes qu'elle avait contractées à Athis du vivant de Conrart paraissent s'être continuées après la mort de ce dernier (1675), ce qui a fait croire qu'elle y avait elle-même habité [4]. Du moins la tradition locale a rattaché à son nom plusieurs souvenirs. Dans une maison d'Athis ayant appartenu à M. Foucault, intendant de Caen, on avait conservé, par respect pour sa mémoire, un arbre à l'ombre duquel elle venait étudier [5]. Dans le parc d'une autre

1. *La Gazette de Tendre*, p. 74.

2. Le château de Fresnes, dans la Brie, à deux lieues de Pomponne. Il appartint ensuite au duc de Nevers, puis au chancelier d'Aguesseau.

3. Dans la lettre du 21 juin 1680, Mme de Sévigné parle d'une fausse lettre que lui avaient envoyée ses femmes de chambre, et qui avait si parfaitement réussi « qu'elles en ont été effrayées, comme nous le fûmes une fois à Fresnes, pour une fausseté que cette bonne Scudéry avoit prise trop âprement. »

4. Voy. le *Journal de Paris*, 1787, p. 1169.

5. Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. XII, p. 120, 121. — Dulaure, *Environs de Paris*, 1790, p. 14. — Delort, *Mes voyages aux environs de Paris*, t. II, p. 141.

Suivant M. Cousin, *La Société française au dix-septième siècle*, t. II, p. 304, les deux habitations n'en faisaient qu'une, ou plutôt n'étaient l'une et l'autre qu'un démembrement de l'ancien fief des d'Oysonville, des Viole et des Thibault de la Brousse.

maison où le duc de Roquelaure avait passé les dernières années de sa vie, et qui appartenait en 1787 à la duchesse de Châtillon, on voyait encore, à cette dernière époque, un monument élevé à la chienne favorite de ce seigneur, avec l'inscription suivante attribuée à Mlle de Scudéry :

Ci-git la célèbre Badine
Qui n'eut ni beauté ni bonté,
Mais dont l'esprit a démonté
Le système de la machine[1].

Cependant l'âge n'avait pas arrêté la plume de Mlle de Scudéry ; il avait seulement donné une forme plus sévère à ses compositions. A l'ère des romans avait succédé celle des *Conversations morales* qui parurent de 1680 à 1692[2]. Sans croire, ainsi que l'assure le rigide Arnauld, qu'elle avait « un vrai repentir de ce qu'elle avoit fait autrefois », et que, comme Gomberville, « elle eût voulu effacer ses romans de ses larmes »[3], on peut dire que, tout en conservant à la plupart de ces nouvelles compositions le cadre antique, les noms grecs, romains, africains et la forme des entretiens

1. « La plus petite guenon, a dit ailleurs Mlle de Scudéry, détruit par son industrie et son intelligence toutes les doctrines de Descartes. »

2. *Conversations sur divers sujets*. Paris, 1680, 2 vol. in-12. — *Conversations nouvelles*, etc. Paris. 1684, et Amsterdam, 1685, 2 vol. in-12. — *Conversations morales*, Paris, 1686, 2 vol. in-12. — *Nouvelles conversations de morale*, Paris, 1688, 2 vol. in-12. — *Entretiens de morale*, 1692, 2 vol. in-12.

3. Lettre à Perrault, du 5 mai 1694, au sujet de la dixième satire de Boileau.

insérés dans ses romans[1], elle entend cependant les dégager des aventures purement romanesques, leur donner une allure plus décidément morale, en faire, comme on l'a dit, le bréviaire des honnêtes gens appelés à vivre dans le grand monde, caractère que n'hésitaient pas à leur reconnaître des femmes telles que Mmes de Sévigné et de Maintenon, des prélats tels que Mascaron et Fléchier[2], et que M. Cousin a résumé de nos jours en disant « qu'on pouvait offrir à une jeune femme ces dix volumes de *Conversations*, comme une suite de sermons laïques en quelque sorte, une véri-

1. C'est ainsi que, dans le volume de 1680, chapitre *De la raillerie*, voulant raconter un petit voyage qu'elle fait avec quelques amis et amies pour voir la mer, elle déclare « que la relation en sera moins ennuyeuse sous des noms supposés que sous les véritables ».

2. Mme de Sévigné les recommandait à son fils, en disant : « Il est impossible que cela ne soit bon, quand cela n'est point noyé dans son grand roman. » Lettres des 25 septembre 1680 et 11 septembre 1684. Elle y revient encore dans une lettre de 1688. Édition Hachette, t. VIII, p. 371.

« Il n'y a point de si belle morale que celle que vous y prêchez, et étant détachée, comme elle est, des aventures amoureuses qui pourroient éveiller les passions, elle doit être entre les mains de tous les jeunes gens. La Cour ne seroit remplie que d'honnêtes gens si on la prenoit pour règle, et je vous assure, Mademoiselle, que ce devroit être le bréviaire de ceux qui doivent vivre dans le grand monde. » Mascaron à Mlle de Scudéry, Agen, 6 janvier 1681.

« Tout est si raisonnable, si poli, si moral et si instructif dans les deux volumes que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer, qu'il me prend quelquefois envie d'en distribuer dans mon diocèse pour édifier les gens de bien et pour donner un bon modèle de morale à ceux qui la prêchent. » Fléchier, à la même, 26 décembre 1685.

table école de morale séculière, tirée de l'expérience de la meilleure compagnie[1]. »

Les Conversations étaient devenues un genre de littérature à la mode, depuis que l'hôtel de Rambouillet et les Précieuses, grâce aux progrès du confort et au rapprochement régulier des deux sexes, avaient créé ce nouvel élément de la vie sociale, inconnu au siècle précédent. De même que les *Portraits* chez Mademoiselle, les *Caractères* à l'hôtel de Condé, les *Maximes* chez Mme de Sablé[2], les *Conversations* étaient en faveur dans les salons modestes de Mlle de Scudéry et de Mme Scarron. Saint-Évremond et le chevalier de Méré en avaient fait le sujet de compositions littéraires. Il appartenait à la reine des Samedis de donner en même temps le précepte et l'exemple[3]. C'est ce qu'elle fit dans son chapitre *De la conversation*, p. 16 du volume de 1680. Elle pose en principe qu'il y faut le concours des deux sexes, suivant sur ce point l'opinion du chevalier de Méré, qui avait été à son heure, dit Sainte-Beuve, un maître

1. *La Société française au dix-septième siècle*, t. Ier, p. 14.
2. Giraud, *Histoire de Saint-Évremond*, p. 77.
3. L'abbé de Pure, témoin non suspect, préfère sans hésiter la conversation de Mlle de Scudéry à ses ouvrages. « Elle est capable de ternir toutes ses belles productions par sa seule conversation, car elle y est si bonne et si aimable qu'on aime encor mieux la voir que la lire : ce n'est que bonté, que douceur ; l'esprit n'éclate qu'avec tant de modestie, les sentiments n'en sortent qu'avec tant de retenue, elle ne parle qu'avec tant de discrétion, et tout ce qu'elle dit est si à propos et si raisonnable, qu'on ne peut s'empêcher de l'admirer et de l'aimer tout ensemble. » *La Précieuse*, 1re partie, p. 382.

de bel air et d'agrément, et avec lequel elle avait eu quelques relations. Laissons-la parler sur ce point délicat, et honni soit qui mal y pense ! « Les plus honnêtes femmes du monde, dit-elle, quand elles sont un grand nombre ensemble, ne disent presque jamais rien qui vaille, et s'ennuient plus que si elles étoient seules.. . Au contraire, il y a je ne sais quoi, que je ne sais comment exprimer, qui fait qu'un honnête homme réjouit et divertit plus une compagnie de dames, que la plus aimable femme de la terre ne sauroit le faire. »

On trouve, soit dans cet article, soit dans ceux qui suivent, bien des choses fines et délicates, intéressantes comme peinture de la société du temps, et qui sont restées vraies dans le nôtre. Certains sujets de critique littéraire y sont touchés à l'occasion. Les conversations *sur la manière d'inventer une fable* — *sur la manière d'écrire les lettres*, etc., prouvent que l'auteur avait réfléchi aux règles des divers genres de littérature, quoiqu'elle n'ait pas toujours réussi à les mettre en pratique. On est étonné d'y rencontrer, au milieu d'une Nouvelle soi-disant historique et assez ennuyeuse, une espèce d'histoire de la poésie française au seizième siècle, qui suppose des connaissances réelles sur ce point alors peu étudié, et qui montre, par exemple, que Mlle de Scudéry avait mieux connu et jugé Ronsard que l'auteur de l'*Art poétique*[1].

1. *Conversations nouvelles sur divers sujets*, 1684, t. II, pp. 770 à 887.

De même que les portraits du *Cyrus* et de la *Clélie* avaient donné naissance à ceux qui furent à la mode quelque temps après chez Mademoiselle de Montpensier, les *Conversations* de Mlle de Scudéry suggérèrent à Mme de Maintenon, qui avait été son amie avant d'être sa protectrice, l'idée d'en composer de plus simples destinées à être récitées par les demoiselles de Saint-Cyr[1]. Cela résulte non-seulement d'une lettre de M^mr^ de Sévigné, déjà indiquée, mais d'un passage de celle de Mme de Brinon leur première supérieure, à Mlle de Scudéry, en date du 3 août 1688. On les trouvera l'une et l'autre dans la Correspondance.

En 1671, le premier prix de prose, fondé par Balzac, fut décerné à Mlle de Scudéry pour son *Discours de la Gloire*, qui certes n'ajoutera rien à celle de l'auteur. Il ne faut point y chercher de l'éloquence. On demandait, dans l'*Écrit portant établissement des prix de prose et de poësie*, que le premier traitât de certaines matières pieuses déterminées par le fondateur; qu'il fût revêtu d'une approbation de la Faculté de Théologie, et qu'il se terminât par une courte prière à Jésus-Christ[2]. La chose tenait à la fois du sermon et de l'amplification de collége.

A la mort de la savante Hélène Cornaro, l'Aca-

1. *Conversations inédites de Mme de Maintenon*, Paris, Blaise, 1828, in-18.

2. *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise*, 1672, in-12, p. 555. Le *Discours de la Gloire* se trouve à la suite, p. 561.

démie des *Ricovrati* de Padoue fit écrire par Charles Patin une lettre des plus flatteuses à Mlle de Scudéry pour lui donner place dans cette société qui se faisait gloire de compter dans son sein un certain nombre de dames françaises, telles que la marquise de Rambouillet, les comtesses d'Aulnoy et de la Suze, Mesdames Deshoulières, de Villedieu, Dacier, etc. Au milieu de ces Muses françaises qui avaient chacune leur épithète : *la Lumière de Rome*, *l'Immortelle*, *l'Éloquente*, etc., Sapho était surnommée *l'Universelle* [1].

Il aurait même été question de suivre cet exemple en France, et Mlle de Scudéry figurait la première sur une liste de dames illustres par leur esprit et par leur savoir qu'il fut question d'admettre à l'Académie française. La proposition attestée par Ménage, et appuyée par Charpentier qui invoqua le précédent des *Ricovrati* de Padoue, n'eut pas de suite [2].

Ses romans, ainsi qu'elle l'a rappelé plusieurs fois, avec une certaine complaisance, dans ses lettres, étaient traduits en anglais, en allemand, en italien, et même en arabe, à ce que lui écrivait un de ses amis et obligés, Bonnecorse, de Syrie où il était consul à Seyde. M. Lair, professeur à Caen, et Charlotte Patin traduisaient en vers latins ses poésies. Sa correspondance, soit dans la partie que

1. Vertron, *La Nouvelle Pandore*, t. Ier, p. 419.
2. Le Gouz, *Supplément manuscrit au Menagiana*, cité par l'abbé Jolly, *Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*, t. II, p. 605.

nous avons pu en recueillir, soit dans celle qui ne nous est connue que par des fragments ou des indications, nous la montre en rapport avec ce que la France et l'étranger renfermaient de plus distingué. On a vu, dit son panégyriste, avec une pointe d'exagération que le genre comporte, « des souverains ne recommander autre chose aux princes, leurs enfants, qui venoient en France, que de ne point retourner auprès d'eux sans avoir vu Mlle de Scudéry »[1].

Elle disait à l'abbé Boisot : « Je ne rejette que les louanges de mon esprit, et j'accepte hardiment celles qui s'adressent à mon cœur et à mon amitié. » Elle lui écrivait aussi, au sujet d'un service rendu à un ami : « Je renferme tout cela dans mon cœur *où rien ne se perd jamais.* » Il était d'elle encore ce mot qui avait frappé sa digne amie, Mme de Sévigné : « La vraie mesure du mérite doit se prendre sur la capacité que l'on a d'aimer[2]. » Aussi Ménage, lui dédiant l'édition des œuvres d'un ami commun, écrivait : « Si j'ai de l'estime et de l'admiration pour les qualités de votre esprit, j'ai du respect et de la vénération pour celles de votre âme, pour votre bonté, pour votre douceur, pour votre *tendresse*, pour votre générosité, pour votre candeur, et surtout pour cette incomparable modestie

1. Bosquillon, *Éloge de Mlle de Scudéry. Journal des Savants*, juillet 1701.

2. Lettre de Mme de Sévigné, du 12 octobre 1678, édition Hachette, t. V, p. 490.

qui au lieu de cacher votre mérite, le fait éclater davantage[1]. »

S'il est vrai, comme l'a dit une de nos muses contemporaines,

Que louer la vertu, c'est lui désobéir,

il semble qu'ici Ménage désobéissait beaucoup à Mlle de Scudéry.

Un auteur que nous avons déjà cité, de Vaumorière, consignait également, dans la dédicace d'une Nouvelle historique, l'éloge chaleureux de la modestie et du mérite de Mlle de Scudéry. Rappelant le fait cité plus haut de la traduction en arabe d'un de ses romans, il ajoutait : « Pardonnez moi, s'il vous plaît, Mademoiselle, cette particularité qui n'est pas de votre goût, et permettez moi d'en dire une autre dont je suis incomparablement plus touché. C'est que vous êtes la plus généreuse, la plus ardente et la plus fidèle Amie qui fut jamais, et que votre cœur est peut-être au-dessus de ce grand esprit que toute la terre admire[2]. » *Ma bonne amie,* ainsi l'appelaient naïvement quelques-uns de ses intimes, hommes et femmes[3], et elle fut en effet par excellence « une bonne amie », comme elle n'hésitait pas à le dire d'elle-même. Agréée par les plus austères, cette

1. Ménage, *Épître à Mlle de Scudéry*, en tête des *Œuvres de Sarasin*, 1654, in-4°.

2. De Vaumorière, *Harangues*, 1713, in-4°, p. 254.

3. Voy. les lettres de M. de Pertuis, de Mme Deshoulières, etc.

amitié ne s'effarouchait pas de quelques écarts, et, sur cette liste si nombreuse, à côté des Mascaron, des Montausier, des Sévigné, des Motteville, figurent d'autres noms moins irréprochables. L'indulgence de la femme sûre d'elle-même, pour des faiblesses qu'elle ne partageait pas, respire dans son commerce avec certains amis de l'un et de l'autre sexe. Elle écrivait à Bussy-Rabutin : « Votre fille que je vois souvent a autant d'esprit que si elle vous voyoit tous les jours, et est aussi sage que si elle ne vous voyoit jamais. » La galante Mme de la Suze adressait à la *sage Daphné* (Scudéry) une Élégie, où cette nuance de leurs rapports mutuels est délicatement indiquée :

Illustre et chère amie à qui dans mes malheurs
J'ai toujours découvert mes secrètes douleurs,
Qui sais ce que l'on doit ou désirer ou craindre
Et qui ne blâmes pas ce qu'on ne doit que plaindre,
Écoute-moi. ..

Ménage écrivait à la date du 21 août 1685 :

« Mlle de Scudéry m'a obligé de me réconcilier avec M. Pellisson, et je dînai hier chez lui. *Mortalis cum sis, odia ne geras immortalia* [1]. »

« Ennemie de la médisance et des médisans, juste dans ses choix, sûre dans son commerce, sincère, discrète et judicieuse, vraie en tout et tou-

1. *Lettre inédite* à Huet, du 21 août 1685.

Il arriva pourtant à l'un de ses amis, et des plus intimes, de lui *reprocher son mauvais caractère* (Voyez la lettre de Godeau du 8 septembre 1650). Hâtons de dire que Godeau voulait parler de son écriture.

jours égale, elle faisoit souhaiter à tout le monde sa connoissance et son amitié. Incapable de changement comme de foiblesse, ses amis n'étoient jamais plus assurés de son cœur que quand ils étoient malheureux [1]. »

Pour prouver combien cette fois son panégyriste est resté dans la stricte vérité, il suffit de rappeler les noms de Fouquet, de Valcroissant, de Corbinelli, de Bonnecorse, du gazetier Loret qui recevait par son entremise les bienfaits anonymes du Surintendant alors prisonnier [2]. Le 30 mai 1687, elle s'était associée à Pellisson pour faire célébrer un service funèbre à Nublé, leur ami commun [3]. Quant à Pellisson lui-même, il avait toujours occupé une place à part. Longtemps avant sa mort, et un jour qu'il n'avait pu assister à une réunion motivée par l'anniversaire de la naissance de Sapho, Ménage avait fait son épitaphe, où il disait en usant d'une fiction poétique :

Passant, ne pleure point son sort.
De l'illustre Sapho que respecta l'envie
Il fut aimé pendant sa vie,
Il en fut plaint après sa mort.

Lorsque cette fiction se réalisa, en 1693, elle dicta à Bosquillon, sur cet ami de trente-huit ans,

1. Bosquillon, *Éloge*.
2. *Menagiana*, 1694, p. 198. — *Gazette de Loret*, lettre du 22 décembre 1663.
3. *Extraits des registres du Cabinet des Titres*, *Naissances*, *Mariages*, *Morts*, N° 1011, à la date indiquée. M^es de la B^que Nat^ale.

de touchantes notices qui parurent dans le *Mercure* et dans le *Journal des Savants* [1], et toutes ses lettres de cette époque témoignent de l'ardeur passionnée [2] qu'elle mit à défendre Pellisson contre les attaques qui s'étaient produites en France, en Allemagne, en Hollande sur la sincérité de sa conversion et l'orthodoxie de sa fin. Elle écrivit à Mme de Maintenon, au chancelier, à M. Lepeletier, à Bossuet, et, en réponse à cette dernière lettre de 15 pages [3], malheureusement perdue, obtint de l'illustre prélat un témoignage aussi honorable pour ses sentiments personnels que pour la mémoire de son ami [4]. Elle concourut à l'édition du premier volume de son *Traité de l'Eucharistie*, donnée par l'abbé de Faure-Ferriès. Elle possédait toutes ses poésies inédites, probablement celles

1. *Mercure* de février 1693, p. 280.

Dans sa lettre à Boisot du 7 mars, elle dit : « Le dernier *Mercure galant* contient un éloge véritable. Ceux qui font le *Mercure* ont cru que je l'avois écrit, mais il est d'un de mes amis appelé M. Bosquillon, à qui j'avois donné un simple mémoire. » On lit dans la lettre du 3 mai suivant : « La semaine prochaine, il y aura un éloge de M. Pellisson dans le *Journal des Savants* (17e No), fait par un de mes amis, instruit par moi. »

2. « La colère m'a donné la force de résister à ma douleur pour combattre la calomnie. » Lettre à Boisot du 7 mars 1693 et les suivantes.

3. Lettre au même du 21 février.

4. Lettre de Bossuet à Mlle de Scudéry, édition Lebel, t. XXXVII, p. 477, et à Mlle Dupré sur le même sujet, en date du 14 février 1693, *ibid.*, p. 475. « Je m'acquitte d'autant plus volontiers de ce devoir, que vous me faites connoître que mon témoignage ne sera pas inutile pour la consoler. »

qu'il avait composées à la Bastille[1] et projetait de raconter sa vie[2]. Elle avait écrit dans le premier moment : « La douleur m'a rendue malade; je fais ce que je puis pour résister, car *je suis nécessaire à conserver sa mémoire*[3]. » Depuis elle dit : « Je n'ai point eu de véritable santé depuis sa mort[4]. » L'année suivante la perte de l'abbé Boisot de Besançon, avec qui elle était en correspondance suivie depuis près de dix ans, lui rappelait celle de Pellisson.

« Je croyois perdre Acanthe une seconde fois, »

disait-elle dans un madrigal composé à cette occasion.

C'était aussi une amitié de quarante ans qui unissait Sapho, la Précieuse, la mondaine, la romancière à l'illustre et pieux Mascaron. Dès l'année 1646, elle se joignait à son frère pour recommander le père à leurs amis de Paris, et, dans une de ses dernières lettres à l'abbé Boisot, elle faisait du fils un éloge des mieux sentis. Celui-ci, de son côté, n'avait pas attendu, pour louer les écrits de son amie, qu'elle eût publié ses *Conversations morales*. Il lui écrivait le 12 octobre 1672 : « L'occupation de mon automne est la lecture de *Cyrus*,

1. Lettres des 7 juin 1693 et 3 octobre 1694.
2. « Si Dieu me laisse vivre assez longtemps pour écrire ce que je sais de sa vie, je le justifierai dans les affaires temporelles, comme j'ai fait dans la religion. » (13 mars 1693.)
3. Lettre du 28 février 1693.
4. Lettre du 20 février 1694.

de *Clélie* et d'*Ibrahim*. Ces ouvrages ont toujours pour moi le charme de la nouveauté, et j'y trouve tant de choses propres pour réformer le monde, que je ne fais pas difficulté de vous avouer que, dans les sermons que je prépare pour la Cour, vous serez très-souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard. » A peine investi de la dignité épiscopale, il éprouve le besoin de raconter à sa vieille amie l'espèce d'ovation dont il a été l'objet dans son diocèse de Tulle, et il ajoute : « L'amitié des peuples, toute grossière qu'elle est, a par sa sincérité un charme qui se fait sentir et qui console de la perte des choses qui ont plus d'éclat à la vérité, mais moins de solidité. Je ne mets point dans ce rang, Mademoiselle, cette bonne et généreuse amitié dont vous m'honorez depuis si longtemps ; rien ne peut consoler d'être éloigné de vous, que la persuasion d'être toujours dans votre souvenir, et d'avoir une petite place dans le cœur du monde le plus grand et le plus généreux. Je ne manquerai pas de faire copier les sermons que vous désirez. Je souhaite qu'ils puissent vous plaire ; votre approbation me donnera une joie moins tumultueuse à la vérité, mais plus solide que celle de toute la cour, et votre sentiment réglera celui que j'en dois avoir. »

Chargé en 1675 de prononcer l'éloge de Turenne, il faisait part à Mlle de Scudéry de l'embarras où le jetait le peu de temps qu'il avait pour se préparer à une semblable tâche. « Vous pouvez, ajoutait-il, m'aider à éviter ces inconvénients, si vous

avez la bonté de penser un peu à ce que vous diriez si vous étiez chargée du même emploi [1]. »

Moins ancienne, mais non moins glorieuse pour Mlle de Scudéry était l'amitié du grand Leibnitz. Nous en avons des témoignages plus sérieux que les vers adressés au perroquet de Sapho. A propos de la question de l'amour divin, débattue entre Bossuet et Fénelon, le philosophe avait dit : « De toutes les matières de théologie, il n'y en a point dont les dames soient plus en droit de juger, puisqu'il s'agit de la nature de l'amour.... Mais j'en voudrois qui ressemblassent à Mlle de Scudéry qui a si bien éclairci les caractères et les passions dans les romans et dans les conversations de morale[2]. »

De son côté, l'abbé Nicaise écrivait à Huet, le 9 août 1698 : « J'avois fait part à Mlle de Scudéry, qui est des amis de M. Leibnitz, de son sentiment sur l'amour désintéressé, en lui disant qu'il n'étoit contraire ni à M. de Meaux, ni à M. de Cambray, pour me venger un peu de quelques vers de sa façon dont elle m'avoit régalé. Elle me répond qu'elle ne veut point se mêler dans une dispute d'une matière si élevée, et qu'elle se tient

1. Lettre du 5 septembre 1675. — Des nouvellistes littéraires ont bâti sur cette donnée une véritable collaboration entre la romancière et le prédicateur. On a pu lire, à plusieurs reprises, dans les journaux, la découverte faite, *dans un vieux château de Normandie*, du manuscrit original de l'*Oraison funèbre de Turenne*, par Mascaron, couvert de notes manuscrites de la main de Mlle de Scudéry.

2. Foucher de Careil, *Lettres et Opuscules inédits de Leibnitz* 1854, in-8°, p. 254.

en repos en se bornant aux Commandements de Dieu, au Nouveau Testament et au *Pater*. Car je crois, dit-elle, qu'une prière que Jésus-Christ a composée lui-même ne contient pas un intérêt criminel, quoique Mme Guyon la regarde comme une prière intéressée, ce qui renverseroit les fondements du christianisme [1]. »

Ces derniers mots nous amènent à la vieillesse de Mlle de Scudéry, aux infirmités qui l'accompagnèrent et aux pensées sérieuses que lui inspirèrent les approches du moment suprême.

A ses amis qui lui promettaient l'immortalité, elle avait répondu :

J'en quitterois ma part pour un siècle de vie,

Ou mieux encore :

J'y renoncerois par tendresse
Si mes amis n'étoient immortels comme moi [2].

Ce siècle de vie, elle y toucha presque, et, depuis longtemps, les approches s'en faisaient sentir. Dès 1689, Richelet, dans son *Choix des plus belles lettres*, p. 295, insérant une épître de Balzac à elle, ajoutait en note : « Plût à Dieu qu'elle pût continuer à travailler et qu'elle fût encore en état de contenter ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat dans l'un et dans l'autre sexe! Mais

Non, elle cède aux ans et sa tête chenue

1. Cousin, *Fragments philosophiques*, 5e éd^on^. — *Philosophie moderne*, 2e partie, 1866, in-8°, t. II, p. 182.
2. Voy. les Poésies.

Lui dit qu'il faut quitter les hommes et le jour,
Son sang se refroidit, sa force diminue, etc. »

En dépit des vers :

L'oreille est le chemin du cœur
Et le cœur l'est du reste,

vers qui ont été attribués à Mlle de Scudéry, la surdité fut une des infirmités qui se déclarèrent de bonne heure chez elle et s'accrurent avec l'âge. Il y eut à ce sujet, au moins dès 1666, entre Cotin et Ménage, un échange d'épigrammes latines et françaises. Le premier engagea l'action par le quatrain suivant :

Suivre la Muse est une erreur bien lourde,
De ses faveurs voyez le fruit :
Les écrits de Sapho menèrent tant de bruit
Que cette nymphe en devint sourde.

Ménage riposta par une épigramme latine de 18 vers :

Proh scelus ! incautam carpis, malesane, puellam,
Nec pudet, et surdam surdior ipse vocas, etc.

La querelle ainsi commencée continua sur le même ton. Les pièces en ont été recueillies par Cotin lui-même sous le titre de *la Ménagerie*[1]. Elle eut cela de particulier que le premier auteur de la guerre protesta toujours de son respect pour celle qui en avait été l'occasion, et prétendit que

1. Voy. ce que nous en avons dit ci-dessus, p. 70.

l'attaque était plus respectueuse que la défense, ce qui donna lieu aux vers suivants :

Quand le docte Cotin, l'amour des beaux esprits,
Veut plaindre de Sapho la surdité cruelle,
Il donne à sa disgrâce une cause si belle
Que l'on peut souhaiter d'être sourde à ce prix.

Et à ceux-ci :

Je prends pour votre ami celui qui vous attaque,
Et pour votre ennemi celui qui vous défend.

Cependant, Mlle de Scudéry s'était depuis longtemps résignée à vieillir. Disons mieux, dès le temps de la *Clélie*, elle prenait l'avance sur la vieillesse en traçant, avec une certaine complaisance, le portrait d'Arricidie, qui était encore à Capoue l'arbitre du bon goût et du bon ton, « quoiqu'elle n'eût jamais eu aucune beauté et qu'elle eût plus de quinze lustres » (soixante-quinze ans). Or l'auteur n'en avait guère alors que cinquante. Il faut lire ce portrait et l'agréable commentaire qu'en fait un critique, en montrant que, contre l'ordinaire des romans, la femme âgée a sa place dans la *Clélie* et vieillit sans devenir inutile ni déplaisante[1].

A partir surtout de 1692, la correspondance de Mlle de Scudéry avec l'abbé Boisot renferme sur sa santé des plaintes qui vont en s'aggravan d'année en année. « Mes genoux ne me permettent pas

1. *Clélie*, t. I, p. 297-301. — Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique*, t. III, p. 121.

de monter et descendre mon escalier sans peine et de me promener dans mon jardin. »— « Ma santé est plus altérée qu'elle n'étoit, et je ne suis encore payée de nulle part. » 12 mai et 16 juin 1694, etc., etc.

Nous avons sur Mlle de Scudéry, dans les dernières années de sa vie, l'impression de deux témoins oculaires qui lui rendirent visite à peu de temps de distance. L'un et l'autre s'accordent à dire qu'elle avait conservé un esprit encore vigoureux dans un corps en ruines, et la comparent à une sibylle à qui il ne restait plus que la parole. Elle avait alors à peu près 92 ans. Au premier de ces visiteurs, Martin Lister, savant médecin et naturaliste anglais, elle montra, dans son cabinet, un portrait de Mme de Maintenon, son amie de longue date, qu'elle lui affirma être fort ressemblant, et qui, en effet, dit-il, représentait une femme d'une beauté remarquable. L'autre était Mme du Noyer, qui, dans ses *Lettres historiques et galantes*, a recueilli bien des commérages mêlés à quelques vérités. A l'en croire, Mlle de Scudéry, lorsqu'elle reçut sa visite, était tellement sourde qu'elle faisait écrire par une tierce personne tout ce qu'on lui disait, et répondait après avoir lu le papier sur lequel étaient couchés les discours de son interlocutrice[1].

Dans les dernières années de sa vie, elle com-

1. Martin Lister, *A Journey to Paris*, 1699, pp. 93 et 94. — *Lettres de Madame du Noyer*, 1757, t. I, p. 137.

posa encore des vers à la louange du Roi, sur l'avénement du duc d'Anjou au trône d'Espagne, sur les victoires de nos armées, etc. « On aime à voir, dit un écrivain, la noble fille, presque centenaire, soutenir jusqu'au bout l'honneur de la grande génération dont elle était à cette date le dernier représentant[1]. » En effet, par sa longue existence, qui commence avec les premières années du dix-septième siècle et le dépasse d'un an, qui embrasse la fin du règne de Henri IV, celui de Louis XIII tout entier, les deux ministères de Richelieu et de Mazarin, la jeunesse, la maturité et la vieillesse de Louis XIV, il fut donné à Mlle de Scudéry d'être contemporaine de Balzac, de Chapelain, de Voiture, de Corneille, de Scarron. Elle a vu naître et mourir Molière, La Fontaine, Pascal, Racine, Labruyère, et n'a précédé dans la tombe que de quelques années Bossuet, Despréaux, Mascaron et Fléchier[2].

1. Eug. Crépet, *Trésor épistolaire de la France*, t. I, p. 237.

2.

Balzac.....	né en 1594,	mort en	1660.
Chapelain.....	1595,	+	1674.
Voiture.....	1598,	+	1648.
Corneille.....	1606,	+	1684.
Scarron.....	1610,	+	1660.
Molière.....	1620,	+	1673.
La Fontaine.....	1621,	+	1695.
Pascal.....	1623,	+	1662.
Bossuet.....	1627,	+	1704.
Fléchier.....	1632,	+	1710.
Mascaron.....	1634,	+	1703.
Boileau.....	1636,	+	1711.
Racine.....	1639,	+	1699.
Labruyère.....	1644,	+	1696.

Outre les ouvrages cités par nous, elle en a publié quelques autres de moindre importance[1]. Il est question dans les *Lettres de Mme de Sévigné*, t. II, p. 258, d'un commentaire qu'elle avait composé sur certains sonnets de Pétrarque, et Bosquillon parle à la fin de son Éloge « de courtes prières pour tous les dimanches de l'année et d'autres sur les 150 pseaumes, qu'elle avoit faites depuis longtemps pour son seul usage et pour celui d'un de ses plus illustres amis. »

Mlle de Scudéry, a dit M. Cousin, était pieuse sans être dévote, et la justesse de cette appréciation ressort de plusieurs circonstances énoncées par nous dans le cours de cette Notice. Ses *Conversations sur divers sujets* (1680) renferment un chapitre *Contre ceux qui parlent peu sérieusement de la religion*. Elle y dépeint ces hommes qu'on appelait alors des *libertins*, mais elle se refuse à admettre qu'il puisse y avoir des femmes sans religion. Il est question ailleurs d'une certaine Belinde à qui la dévotion ôta quelques amis, et elle ajoute : « Car, quoique Belinde ait une piété fort solide, elle ne convenoit plus à un de ces dévots de cabale qui, pour l'ordinaire, songent plus à con-

1. *Promenade de Versailles* ou *Histoire de Célanire*. Paris, Barbin, 1669, in-8°. — Les *Bains des Thermopyles*. Paris, veuve Ribou, 1732, in-8°. C'est un épisode tiré du t. IX du *Grand Cyrus*. — *Histoire de Mathilde d'Aguilar*. La Haye, 1736, in-8°. — *Anecdotes de la cour d'Alphonse XIe du nom, Roi de Castille*. Paris, 1756, 2 vol. in-12.

certer l'extérieur de leurs actions qu'à régler le fond de leur propre cœur[1]. »

Nous avons déjà vu par la lettre à l'abbé Nicaise, citée plus haut, que les sentiments religieux de Mlle de Scudéry s'accentuèrent davantage vers la fin de sa vie. L'auteur de son Éloge nous la représente en proie, pendant plusieurs années, à de vives douleurs causées par un rhumatisme aux genoux et souffertes avec une résignation toute chrétienne, portant dans un corps usé un esprit toujours serein. Nous reproduisons d'après lui le touchant récit de sa mort, en l'abrégeant un peu, mais en lui laissant toute sa naïveté.

« Le 2 juin (1701) au matin, dit-il, elle se fit encore lever et habiller, malgré un gros rhume mêlé de fièvre. Étant debout, elle se sentit défaillir et dit : il faut mourir. Elle demanda le crucifix et le baisa. On le posa devant elle, et elle demeura les yeux attachés dessus. Son confesseur, qui demeuroit dans le voisinage et qui la voyoit souvent, ne s'étant pas trouvé, on avertit le père de Furcy, capucin. On lui redonna le crucifix. Comme il étoit un peu lourd, on voulut le lui ôter; mais elle le reprit de sa main mourante en disant : Donnez, donnez-moi mon Jésus. Elle l'appuya sur sa poitrine et, pendant qu'on lui donnoit la dernière absolution, elle expira doucement dans le baiser du Seigneur[2]. »

1. *Conversations morales*, 1686, t. II, p. 989.
2. *Éloge de Mlle de Scudéry*, par M. Bosquillon, dans le *Journal des Savants*, du lundi 11 juillet 1701.

Ainsi mourut Mlle de Scudéry, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Deux églises se disputèrent l'honneur de lui donner la sépulture, celle de l'hôpital des Enfants-Rouges où elle avait dit souvent qu'elle souhaitait d'être enterrée, et celle de Saint-Nicolas-des-Champs, qui était sa paroisse depuis plus de cinquante ans. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, jugea en faveur de sa paroisse, où son corps fut inhumé le 3 juin au soir[1].

1. Voici la mention, inexacte quant à l'âge, que M. Jal a relevée sur les registres de Saint-Nicolas. Ce fut le jeudi 2 juin 1701 que décéda, en sa maison, rue de Beauce, « damoiselle Magdeleine de Scudéry, fille, âgée de *soixante-et-quatorze* ans, ou environ. » Elle fut inhumée le lendemain 3 juin, à Saint-Nicolas-des-Champs, sa paroisse.

E. J. B. Rathery.

APPENDICE[1].

(Extrait des archives des Bouches-du-Rhône, cour des Comptes. — Reg. jurisprudentia, f° 289.)

PROVISIONS DE LA CHARGE DE CAPPITAINE ET GOUVERNEUR DE LA TOUR NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE POUR GEORGE DE SCUDÉRY, SIEUR D'AMBERVILLE, GENTILHOMME ORDINAIRE DE LA CHAMBRE DU ROY.

Louis, par la grace de Dieu roy de France et de Navarre, comte de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. La charge de cappitaine et gouverneur de la Tour de Notre-Dame-de-la-Garde, size sur la coste de nostre pays de Provence, estant à présent vaccante par la mort du sieur de Boys, dernier possesseur d'icelle, et estant nécessère pour nostre service de la remplir d'une personne qui ayt les bonnes qualitéz requises pour s'en acquitter dignement, Nous avons creu ne pouvoir fère un meilleur choix que de la personne de nostre cher et bien amé le sieur de Scudéry, sur la confiance que nous prenons en ses sens, suffisance, valeurs, expérience au faict des armes et en son affection et fidélité à nostre service, dont il a rendu preuve en diverses occasions. A ces causes et

1. Voyez la *Notice* page 17.

autres bonnes considérations à ce nous mouvans, nous avons ledict sieur de Scudéry constitué, ordonné et establi, constituons, ordonnons et establissons, par ces présentes signées de nostre main, cappitaine et gouverneur de la ditte Tour de Nostre-Dame-de-la-Garde, vaccante, comme dit est, par la mort dudict sieur de Boys, et ladicte charge luy avons donnée et octroyée, donnons et octroyons pour en jouir aux honneurs, authoritéz, prérogatives, gaiges, droicts, proffects, revenus et esmolumens qui y appartiennent, et telz et semblables dont a jouy ou deub jouyr ledict sieur de Boys, le tout tant qu'il nous plairra, soubz l'authorité de nostre trèz-cher et trèz-amé cousin le comte d'Aletz, gouverneur et nostre lieutenant général en nostre province de Provence et, en son absence, soubz celle du sieur comte de Carcèz, nostre lieutenant général en ladicte province, et leurs successeurs ausdictes charges. Si donnons en mandement à nostre trèz-cher et féal le sieur Seguier, chevalier, chancelier de France, que, dudict sieur de Scudéry pris et receu le serment en tel cas requis et accoustumé, il le mette et institue ou fasse mettre et instituer de par Nous en possession de ladicte charge et d'icelle, ensemble des honneurs, authoritéz, prérogatives, gaiges, droicts, proffects, revenus et esmolumens dessusdicts, le face, souffre et laisse jouyr et user plainement et paisiblement et à luy obéir et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ez choses touchant et concernant ladicte charge. Mandons en outre à noz améz et féaux conseillers les trésoriers généraux de France en nostre dit pays de Provence que par celuy de noz receveurs et comptables qu'il appartiendra, qui a accoustumé de payer lesdicts gaiges et droictz, ilz le fassent doresnavant payer et dellivrer par chascun an audict Scudéry, en la forme et manière accoustumée, à commencer du jour et datte des présentes, rapportant lesquelles ou coppie d'icelles deuement collationnées pour une fois seulement, avec quittance sure et suffisante. Nous voulons tout ce que payé et dellivré luy aura esté à l'occasion susdicte estre passé et alloué en la despence des comptes de celuy

de nos dicts receveurs et comptables qui les aura payéz par noz améz et féaulx les gens de noz comptes, ausquelz nous mandons ainsy le fère sans difficulté; car tel est nostre plaisir. En tesmoing de quoy, nous avons faict mettre nostre scel à ces dictes présentes. Donné à Monfrin, le vingt-neufvième jour du moys de juin, l'an de grace MVI^c XLII et de nostre règne le trente-troisième. Signé Louis, et, sur le reply, par le Roy, comte de Provence, Sublet. Scellées sur double queue du grand [scel] de cire jaune.

Extraict des registres de la Cour des Comptes, Aydes et Finances. Sur la requeste présentée par Georges de Scudéry, sieur d'Amberville, gentilhomme ordinère de la Chambre du Roy, tendant à vériffication et entérinement de lettres patentes par lesquelles Sa Majesté l'a pourveu de la charge de cappitaine et gouverneur de la Tour de Nostre-Dame-de-la-Garde, size sur la coste de Provence, vaccante par la mort du sieur de Boys, dernier possesseur, pour en jouyr aux honneurs, authoritéz, prérogatives, gaiges, droicts, profficts, revenus et esmolumens y appartennans, telz et semblables qu'en jouyssoit ledict de Bouys, soubz l'authorité du sieur comte d'Aletz, gouverneur et lieutenant général en ladicte province et, en son absence, soubz celle du sieur comte de Carcès, lieutenant général audict pays; veu lesdictes lettres patentes données à Monfrin le vingt-neufviesme jour du moys de juin MVI^c XLII, signées Louis et, sur le reply, par le Roy comte de Provence, Sublet, scellées sur double queue du grand scel en cire jaune; la requeste dont est question appoinctée le dix-neufviesme jour du moys de juin MVI^c XLII, pour estre monstrée au procureur général du Roy; la responce de son substitut n'empêchant ladicte vériffication et enregistration, la requeste ce jourd'huy rechargée et rapportée par Me F. Margaillet, conseiller du Roy en ladicte cour, et tout considéré; dict a esté que la Chambre, ayant esgard à ladicte requeste, a vérifié et entériné, entérine et vériffie lesdittes lettres patentes, pour jouyr par l'impétrant dudict estat et charge de cap-

pitaine du fort Nostre-Dame-de-la-Garde, aux honneurs, authoritéz, prérogatives, prééminences, franchises, libertéz, gaiges, droicts, fruicts, profficts, revenus et esmolumens y appartenans, tels et semblables et tout ainsy qu'en jouyssoit son devancier, à compter lesdicts gaiges déz le jour et datte desdictes provisions, et au surplus suyvant la forme et teneur d'icelles, à la charge que par le commissère qui sera depputté pour mettre et installer ledict de Scudéry en possession dudict estat et charge, il fera fère description de l'estat et qualité dudict fort, ensemble inventère de l'artillerie, munitions et armes, équipage de guerres, meubles qui seront en icelles, et de tout il se chargera formement, aprèz deue conférance des inventaires cy devant faicts sur l'installation dudict de Bouys et autres ses devanciers, sauf au procureur général du Roy, en cas de défectuosité ou manquement, se pourvoir contre iceux ainsy qu'il appartiendra. Et seront lesdictes lettres registrées ez registres des archifz de Sa Majesté. Faict en la Chambre des Comptes, Cour des Aydes et Finances du Roy en Provence, séant à Aix, le XXII jour de juin MVI^c XLIII, collationné, signé Mour.

CORRESPONDANCE

CHOISIE.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A M. CHAPELAIN[1].

[Mars ou avril 1639.]

Monsieur,

Si l'on ne m'avoit assurée que les cris d'allégresse ne déplaisent jamais aux victorieux, quelque modestes qu'ils soient, je ne mêlerois pas ma voix à celles de tant d'illustres personnes qui prennent intérêt en votre gloire, sachant bien qu'elle est trop peu considérable et trop foible pour

1. Mes de Conrart, in-4°, t. V, p. 275.

M. Cousin qui a reproduit cette lettre et la suivante, n'a pas entrepris d'en expliquer les allusions. Nous avons dû aller plus loin que lui. Leur comparaison avec les lettres de Balzac à Chapelain des 15 mars, 15 et 29 avril 1639, et avec la lettre inédite de Voiture au même, datée du 1er mars de la même année (Mes Sainte-Beuve), nous a fourni l'explication suivante La comédie de l'Arioste *I Suppositi* avait été à l'hôtel de Rambouillet l'objet d'une polémique assez animée. Critiquée par Voiture et par Mlle de Rambouillet, elle avait eu pour défenseurs Chapelain, Mlle Paulet, Georges et Madeleine de Scudéry. Enfin Voiture s'avoua vaincu et envoya à Chapelain une paire de gants, enjeu du défi.

être entendue dans le même temps que cette adorable Lionne[1], que vous avez placée au ciel avec tant de justice, témoigne par ses rugissemens la joie qu'elle a de votre triomphe. Mais après m'être laissé persuader que dans les réjouissances publiques chacun a droit de dire ses sentimens, j'ose vous assurer, que quand M. de Balzac m'auroit donné l'immortalité en me louant injustement dans une lettre[2], je ne serois pas si satisfaite, que de voir que par son jugement il vous établit le juge des autres. Et certes, à dire vrai, c'est un rang que vous méritez si bien, qu'on ne doit pas peu de louanges à votre modestie de vous être soumis à pouvoir être condamné; mais vous avez voulu rendre cette déférence aux rares qualités de votre arbitre, et de votre ennemi qui, certainement, ne s'est trouvé d'opinion contraire à la vôtre, que pour avoir la gloire de vous combattre. Il faut avoir l'âme si haute et si hardie, pour s'opposer à vos sentimens, que bien qu'il soit surmonté en

1. Mlle Paulet, sur laquelle nous reviendrons plus loin, avait dû ce surnom à son courage, à sa fierté, et à la nuance dorée de ses cheveux. Chapelain avait composé sur elle en 1633 une pièce de vers qu'on appelait le *Récit de la lionne*.

2. Balzac, qui s'était aussi déclaré pour l'Arioste dans la discussion dont nous avons parlé, se prévaut, dans sa lettre du 15 avril, de l'adhésion de Scudéry, et il ajoute : « Mais que cette sœur qui écrit si élégamment et de si bon sens, est digne de lui, et qu'elle est à mon gré une personne excellente ! Prêtez-moi, monsieur, une douzaine de vos paroles, pour lui faire le compliment que je lui dois, et dites-lui que si j'étois le légitime distributeur de cette immortalité dont vous parlez, elle seroit assurée d'en avoir sa part. »

cette guerre, elle ne laisse pas de lui être avantageuse. Enfin, Monsieur, comme elle n'est funeste pour personne, et qu'au contraire, elle est glorieuse et pour le juge et pour les deux partis, on peut dire que jamais victoire ne fut plus heureuse que la vôtre; que jamais vaincu ne porta ce nom avec tant d'honneur; et que jamais vainqueur ne fut couronné d'une main plus illustre. C'est tout ce que vous dira pour cette fois,

Votre, etc.,

Si ce n'est pas trop de hardiesse que de vous demander la Comédie qui a fait votre guerre, j'oserois vous supplier de me la prêter; afin qu'en admirant ses beautés, mon frère et moi, admirions encore votre jugement.

Votre,

AU MÊME [1].

[Mars ou avril 1639.]

Monsieur,

Après avoir lu la Comédie [2] que vous m'avez fait l'honneur de me prêter, je ne suis pas assez inconsidérée pour publier hardiment ce que j'en pense. La médiocrité de mon esprit et mon igno-

1. Mss de Conrart, in-4°, t. V, p. 277.

2. *I Suppositi*. Cette comédie de la jeunesse de l'Arioste n'est guère qu'une imitation de Plaute et de Térence. Mais le prologue renferme un certain nombre d'équivoques dont on s'explique que la pudeur de Mlle de Rambouillet et de quelques-uns de ses amis des deux sexes ait pu prendre ombrage.

rance sont des raisons assez fortes pour m'en empêcher. Je vous dirai, pourtant, que si quelque chose vous pouvoit faire douter de la justice de votre cause, vous auriez lieu de le faire, dans la seule pensée que Mlle de Ramboüillet, qui, certainement, est la plus excellente personne de mon sexe, désapprouve une chose que je trouve belle, qu'elle condamne un intrigue qui me semble admirablement joli, et merveilleusement conduit[1]; et qu'enfin, elle blâme un ouvrage où je n'aperçois point de tache, et où le peu de lumière que j'ai me fait découvrir de grandes beautés. Cette opposition de toutes choses, qui se voit entre l'opinion de cette admirable personne et la mienne, doit, si je ne me trompe, vous être suspecte, et vous porter encore une fois à examiner si la raison est absolument contre elle; ou si, en cette rencontre, elle veut faire paroître son esprit au préjudice de son jugement, si elle protège le foible, ou si elle soutient ses sentimens propres; car, pour ne vous déguiser pas les miens, je ne puis concevoir que vous soyez de parti contraire; et lorsque je vous assure que je serai toujours du vôtre, je ne puis m'imaginer que je ne sois pas toujours du sien.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très affectionnée servante.

1. *Intrigue* était alors du masculin ou des deux genres, comme *équivoque*, *rencontre*, *affaire*, *énigme*, etc.

CHAPELAIN A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

[Mars ou avril 1639.]

Mademoiselle,

Je n'étois pas bien de mon parti, même devant que d'avoir reconnu que vous le teniez, et le respect que je dois à la Princesse[2] que j'ai pour adversaire m'ôtoit la hardiesse de condamner des sentimens dont les contraires jusqu'ici m'avoient semblé les seuls équitables. Mais à présent que je vois les miens appuyés de votre autorité et protégés par la valeur du généreux Astolfe[3] qui a daigné descendre du ciel pour servir de champion à ma justice, je me détermine et veux bien désormais être du nombre de mes partisans, pour soutenir ma propre cause, à laquelle je me suis affectionné depuis seulement qu'elle est devenue la vôtre.

. . . . . .

1. Cette lettre, évidemment relative à la controverse sur les *Suppositi* de l'Arioste, trouve sa place naturelle à la suite des deux précédentes. Nous l'empruntons à l'*Isographie*, avec une lacune que nous n'avons pu remplir.

2. Mlle de Rambouillet, qu'on appelait souvent la *Princesse Julie* dans sa société.

3. Georges de Scudéry. Voyez la lettre déjà citée de Balzac, du 15 avril 1639. « C'est un dangereux homme que cet Astolphe,... et j'aimerois mieux me réconcilier avec l'Arioste que de me battre contre son chevalier. Pour moi, je mets son amitié au nombre de mes meilleures fortunes, et suis tout glorieux du nouveau témoignage qu'il m'en a rendu. Mais que cette sœur, etc. » Suit le passage cité p. 144, note 2.

Ce seroit ici le lieu de vous rendre très-humbles grâces de la part que vous avez voulu prendre en mes intérêts, si tous les devoirs et toutes les reconnoissances n'étoient pas comprises dans la qualité véritable que je prends,

Mademoiselle, de

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CHAPELAIN.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A MADEMOISELLE ROBINEAU[1].

Rouen, le 5 septembre 1644.

Mademoiselle,

Je m'étonne assez que vous, qui n'aimez guère les nouvelles et qui ne voyez jamais les relations de Renaudot[2], ayez souhaité que je vous en fisse une de mon voyage, qui sans doute n'a rien de si remarquable ni de si beau que le siége de Gravelines ni que l'action de M. d'Enghien. Néanmoins, puisque vous le désirez, il faut vous obéir et contenter votre curiosité par un fidèle récit de tout ce qui m'est arrivé.

1. Mss de Conrart, in-4°, t. XI, p. 189.

Mlle Robineau, « fille déjà âgée en 1657, » suivant Tallemant. « Elle a beaucoup d'esprit, dit le *Grand Dictionnaire des Précieuses*, et est des bonnes amies de la docte Sophie (Mlle de Scudéry) qui lui fait une confidence générale de tous ses ouvrages. » C'est la Doralise du *Grand Cyrus*. Elle habitait le quartier du Marais.

2. Théophraste Renaudot, fondateur de la *Gazette de France* dont il avait obtenu le privilége à la date de 1631, par la protection du cardinal de Richelieu.

Je ne m'arrêterai pas toutefois à vous dépeindre exactement la magnificence de mon équipage, quoiqu'il y ait sans doute quelque chose d'assez agréable à s'imaginer que les chevaux qui trainoient le char de triomphe qui me portoit étoient de couleurs aussi différentes que celles qu'on voit en l'arc-en-ciel : le premier étoit bai, le second étoit pie, le troisième alezan, et le quatrième gris pommelé; et tous les quatre ensemble étoient tels qu'il le faudroit à ces peintres qui aiment à faire paroître en leurs tableaux qu'ils sont savants en anatomie, n'y ayant pas un os, pas un nerf ni pas un muscle qui ne parût fort distinctement au corps de ces rares animaux. Leur humeur étoit fort docile, et leur pas étoit si lent et si réglé, qu'il n'y a point de cardinaux à Rome qui puissent aller plus gravement au consistoire que je n'ai été à Rouen. Aussi vous puis-je assurer que le cocher qui les conduisoit a eu tant de respect pour eux pendant le voyage que, de peur de les incommoder, il a quasi toujours été à pied. Ce n'est pas qu'il n'y ait lieu de croire qu'il en usoit aussi de cette sorte pour se divertir et pour nous désennuyer; car je puis vous dire sans mensonge qu'il aime fort la conversation, et que de toute la compagnie, lui et moi n'étions pas les plus désagréables.

Mais, pour vous apprendre de quelles personnes cette compagnie étoit composée, vous saurez qu'il y avoit avec nous un jeune partisan, déguisé en soldat pour cacher sa profession, dont le manteau

d'écarlate à gros boutons d'or, les grosses bottes et les grands bas ne convenoient pas trop bien à l'air de son visage; car enfin, avec tout l'appareil d'un chevau-léger ou d'un filou, il ressembloit très fort à un solliciteur de procès. Auprès de celui-ci étoit un mauvais musicien qui, craignant de mourir de faim à Paris, s'en alloit demander l'aumône en son pays; et quoique plusieurs personnes eussent beaucoup contribué à son habillement, il ne lui en étoit pas plus propre. Le chapeau qu'il portoit ayant, à ce que je crois, été autrefois à M. de Saint-Brisson[1], lui tomboit sur le nez à cause de la petitesse de sa tête. Son collet ressembloit assez à un peignoir; son pourpoint étoit à grandes basques, et ses chausses approchoient fort de celles des Suisses. Enfin plus d'un siècle et plus d'une nation avoient eu part à cet habit extraordinaire. La troisième personne de cette compagnie étoit une bourgeoise de Rouen qui avoit perdu un procès à Paris, et qui se plaignoit également de l'injustice de ses juges et de la fange des rues. La quatrième étoit une épicière de la rue Saint-Antoine, qui, ayant plus de douze bagues à ses doigts, s'en alloit voir la mer et le pays, pour parler en ses termes. La cinquième, tante de celle-là, étoit une chandelière de la rue Michel-le-Comte, qui, poussée de sa curiosité, s'en alloit avec elle voir la citadelle du

1. Louis Séguier, baron de Saint-Brisson et prévôt de Paris. C'était un soupirant de Mlle Paulet, personnage ridicule dont il est souvent question dans les chansons du temps.

Havre; la sixième étoit un jeune écolier, revenant de Bourges prendre ses licences, et se préparant déjà à plaider sa première cause. La septième étoit un bourgeois poltron qui craignoit toute chose, qui croyoit que tout ce qu'il voyoit étoit des voleurs, et qui n'apercevoit pas plutôt de loin des troupeaux de moutons et des bergers, qu'il se préparoit déjà à leur tendre sa bourse, tant la frayeur décevoit son imagination. La huitième étoit un bel esprit de Basse-Normandie, qui disoit plus de pointes que M. l'abbé de Franquetot n'en disoit du temps qu'elles étoient à la mode, et qui, voulant railler toute la compagnie, en donnoit plus de sujet que tous les autres. La neuvième étoit mon frère, dont j'allois vous dépeindre, non pas la mine, la profession ni les habillemens, mais les chagrins et les impatiences que lui donnoit une si étrange voiture, s'il n'eût retranché une partie de mon histoire, en obtenant de ma bonté de ne vous en dire rien.

Une si belle assemblée doit sans doute vous persuader que la conversation en étoit fort divertissante. Le partisan, quoique se voulant cacher, en revenoit toujours au sol pour livre. Le musicien, quoique plus incommode par sa voix que le bruit des roues du coche, vouloit toujours chanter. La bourgeoise qui avoit perdu sa cause ne faisoit que des imprécations contre son rapporteur. L'épicière, curieuse de voir le pays, dormoit tant que le jour duroit, excepté quand il falloit dîner ou descendre des montagnes. La chandelière ne pou-

voit se lasser d'admirer le plaisir qu'elle auroit de voir dans les magasins de la citadelle une quantité prodigieuse de mèches qu'elle jugeoit y devoir être, vu le nombre des mousquets qu'elle avoit ouï dire qu'on y voyoit. Tantôt elle souhaitoit d'en avoir autant dans sa boutique, tantôt que ce fût elle qui la vendît à cette garnison. Enfin on peut dire que nous sortîmes du coche fort honorablement, c'est-à-dire tambour battant par la voix du musicien, et mèche allumée par notre chandelière, qui, tant que nous marchâmes de nuit, eut toujours une chandelle à la main pour nous éclairer dans le coche. Pour le jeune écolier, il ne parloit que de droit écrit, de coutumes et de Cujas. D'abord je crus que ce garçon déguisoit ce nom et que c'étoit de feu Cusac qu'il vouloit parler, quoique ce qu'il en disoit n'y convînt pas; mais je sus enfin que Cujas étoit un ancien docteur jurisconsulte, que cet écolier alléguoit sur toutes choses. Si l'on parloit de la guerre, il disoit qu'il aimoit mieux être disciple de Cujas que soldat; si l'on parloit de voyages, il assuroit que Cujas étoit connu partout; si l'on parloit de musique, il disoit que Cujas étoit plus juste en ses raisonnemens que la musique en ses notes; si l'on parloit de manger, il juroit qu'il aimeroit mieux jeûner toujours que de ne lire jamais Cujas; si l'on parloit de belles femmes, il disoit que Cujas avait eu une belle fille[1], et que, quoique vieille, elle n'est point

1. Suzanne Cujas, fameuse par ses dérèglements. Elle était

encore laide. Enfin Cujas étoit de toutes choses, et Cujas m'a si fort importunée que voici la première et la dernière fois que je l'écrirai et le prononcerai en toute ma vie. Pour le poltron, il vous est aisé de vous imaginer que sa conversation ne ressembloit pas à celle d'un gascon, et que celle du bel esprit avoit beaucoup de rapport avec celle de feu M. de Nervèze[1].

Après cela ne m'en demandez pas davantage, car je n'ai plus rien à vous dire sinon que je ne dormis point la nuit que je couchai à Magny, que de ma vie je ne fus si lasse que lorsque j'arrivai à Rouen, non pas comme a dit magnifiquement M. Chapelain parlant de la lune,

Dedans un char d'argent environné d'étoiles,

mais oui bien

Dedans un char d'osier environné de crotte.

Tout à bon, je pense que si je n'eusse eu peur qu'avec l'aide de ces admirables lunettes que l'on peut quasi dire qui arrachent les astres du ciel, vous n'eussiez découvert le coche et n'eussiez remarqué une partie de ce que je viens de dire, je pense, dis-je, que je ne vous en aurois rien appris,

née en 1587, et Catherinot en nous donnant sa *Vie*, 1664 in-8°, a négligé de nous instruire de la date de sa mort. On voit qu'elle vivait encore en 1644.

1. Antoine de Nervèze, littérateur des plus médiocres, dont les vers, dit l'Estoile, se vendaient deux sols sur les quais de Paris.

tant cet équipage étoit burlesque. Après vous l'avoir dépeint si étrange, je n'oserois quasi vous apprendre qu'en ce lieu-là je me souvenois de vous, de peur que, comme vous avez l'imagination délicate, vous ne trouviez mauvais que votre image seulement ait été en un si bizarre lieu. Mais pour vous consoler de cette aventure, j'ai à vous dire qu'il y avoit aussi bonne compagnie dans mon cœur qu'elle étoit mauvaise dans le coche; et pour empêcher ces figures extravagantes d'y faire aucune impression, je l'avois tout rempli de Mlle Paulet, de M. de Grasse, de Mme Aragonnais, de Mlles ses sœurs, de M. Chapelain, de M. Conrart, de Mlle de Chalais, de M. de la Mesnardière, de Mme et Mlles de Clermont et de vous[1]. Si bien que rappelant tout ce que j'aime à mon secours, je fis en sorte que ce que je pensois d'agréable fût plus puissant que ce que je voyois de fâcheux; et j'eus plus de joie à me souvenir de tant d'excellentes personnes, et à espérer qu'elles me faisoient l'honneur de se souvenir quelquefois de moi, que je n'eus de peine à souffrir les importunités d'une mauvaise compagnie. Ayez, s'il vous plaît, la bonté de leur faire agréer cet innocent artifice et de leur rendre grâce de m'avoir sauvée de la persécution que j'aurois eue, si elles ne m'avoient pas donné lieu de me souvenir agréablement de tous les bons offices que j'en ai reçus. Pour vous, Mademoiselle, je ne

1. Nous aurons occasion de revenir sur la plupart de ces noms.

vous rends point de nouveaux remerciments, car ne pouvant aujourd'hui vous parler tout à fait sérieusement, ce sera pour une autre fois que je vous dirai que personne ne vous connoit mieux ni ne vous estime davantage que moi, que personne ne vous est plus obligée que je vous la suis, que personne aussi n'en est plus reconnaissante, et qu'enfin personne ne sera jamais plus véritablement ni plus sincèrement,

Mademoiselle,

Votre très humble et très passionnée servante.

A MADEMOISELLE PAULET [1].

En Avignon, le 27 novembre 1644.

Mademoiselle,

Bien que ce soit l'opinion commune qu'il y a quelque douceur à raconter les périls passés, je ne vous dirai toutefois que bien vite que nous avons pensé faire deux fois naufrage sur le Rhône, de peur que, comme vous avez l'imagination délicate et le cœur sensible pour vos amies, vous n'eussiez encore un sentiment de douleur pour un accident qui n'est point arrivé et qui même ne

1. Ms de Conrart, in-4°, t. XI, p. 185.
Angélique Paulet, fille de Charles Paulet, inventeur de l'impôt dit *la Paulette*, était l'une des plus anciennes amies de Mlle de Scudéry, qui l'a peinte dans le *Grand Cyrus* sous le nom d'Élise.

peut plus arriver, étant bien résolue à ne repasser jamais sur une si fâcheuse rivière. Ce n'est pas que je n'aie trouvé sur ses rives de quoi me divertir et de quoi vous plaire; car vous saurez, Mademoiselle, que mon frère et moi ayant été nous promener un soir que nous étions arrivés à la couchée d'assez bonne heure, il me fit voir, au lieu où nous étions, des marques de la valeur d'une personne en qui vous prenez beaucoup d'intérêt. L'hôtellerie où nous étions logés n'étoit qu'une vieille ruine de maison, où depuis quelque temps on a remis quelques portes à demi-rompues, et cela au pied d'un grand rocher et au milieu d'un amas de bâtiments détruits, où à peine voit-on encore les vestiges d'une ville. Cette sauvage retraite ne me fit pourtant point murmurer contre ceux qui l'ont rendue telle; au contraire comme ces funestes ruines sont des monumens éternels pour leur gloire, j'ai souffert sans m'en plaindre toute l'incommodité d'un si mauvais logement, par la seule pensée que le Pouzin, qui est le lieu où nous étions, avoit été autrefois pris par M. d'Aiguebonne[1] que secondoit M. de Lesdiguières en cette occasion. L'hôte chez qui nous étions, et qui pour sa condition a assez d'esprit, nous raconta tant de merveilles de sa conduite et de son courage à la prise de cette place, qu'il y a lieu de croire que, s'il eût fait cette action du temps

1. Il avait été lieutenant-général. Lui et son frère cadet, M. de Chaudebonne, étaient des familiers de l'hôtel de Rambouillet.

qu'on élevoit des statues à ceux qui faisoient de grandes choses, nous aurions trouvé la sienne sur les bords du Rhône. J'ai cru, Mademoiselle, que je devois vous apprendre, et que ce ne seroit pas vous déplaire que de vous dire que, si M. de Chaudebonne peut légitimement passer pour un saint de la nouvelle Rome, M. son frère auroit été un des héros de l'ancienne.

Mais pour m'éloigner promptement d'une rivière où je ne veux plus retourner, je vous dirai qu'en arrivant ici, la première chose que je vis, en mettant la tête à la fenêtre, fut M. de Berville, qui étoit logé de l'autre côté de la rue, et qui étoit près de partir pour Aix. A l'instant même mon frère le fut voir; mais comme la bienséance ne me permettoit pas de faire la même chose, et qu'il ne me fit pas l'honneur de me demander, quoiqu'il n'y eût que quatre pas de lui à moi, ce ne sera qu'à Marseille que je le verrai, si à votre considération il me fera cette grâce.

Au reste, Mademoiselle, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'étant allés voir le tombeau de la belle Laure, qui est dans les Observantins d'ici, il se trouva un religieux de cette maison, ancien ami de mon frère, qui le pressa longtems de prendre une chambre dans leur couvent, et qui me proposa d'en prendre une qui touchoit leur cloitre, avec la liberté, moyennant la permission du supérieur, de m'aller promener dans leurs jardins qui sont tout remplis d'orangers. Je vous laisse à penser, Mademoiselle, si je fus surprise de cette courtoisie

qui m'étoit offerte à quatre pas d'une maison où logent messieurs de l'Inquisition. Ce bon religieux, après m'avoir montré le tombeau de Laure et raconté les amours de Pétrarque, me fit quérir une boite de plomb que l'on trouva dans un cercueil où il y a une médaille où est la figure de cette belle, et où sont des vers écrits de la main de Pétrarque, et d'autres de François Ier, qui fit refaire ce tombeau. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que ces bons pères tiennent cette boite dans le même lieu où l'on tient les reliques et tout ce qui sert à l'autel. Cependant cela se fait dans les terres du Pape, et comme je l'ai déjà dit, à quatre pas des Inquisiteurs. Je vous laisse à juger de quelle humeur doivent être les dames en un lieu où les religieux les plus réformés agissent ainsi. Tout à bon[1] cela a quelque chose de si plaisant que l'on ne peut se l'imaginer, à moins que de l'avoir vu; car pour moi qui ne les ai rencontrées qu'aux églises, je ne laisse pas de m'imaginer aisément de quelle façon elles vivent en conversation. Premièrement, il est à remarquer qu'en tout Avignon je n'ai vu que trois mouchoirs à plus de mille femmes que j'y ai vues en dévotion; et ce qui est encore de plus surprenant, c'est que je n'y ai pas vu une seule gorge. Aussi, veux-je croire que ce n'est que celles qui en ont qui la cachent, et que c'est par mortification que celles qui n'en ont point se mettent en état que personne n'en

1. Locution familière à l'auteur.

puisse douter. Mais je ne songe pas que je ne vous entretiens que de folies; pardonnez cette liberté à une personne qui vit sans contrainte avec vous, et qui ne se pique pas de bel esprit en vous écrivant. Comme nous devons partir demain et qu'il est tard, je ne vous dirai plus rien, si ce n'est que je suis très humble et très obéissante servante de Mme et de Mlles de Clermont[1], très passionnée de Mlle de Chalais, très humble de M. Chapelain et de M. de la Mesnardière, et que ce sera bientôt de Marseille que je vous offrirai les complimens de mon frère et que vous recevrez ceux de

Votre très humble et très affectionnée servante, etc.

A LA MÊME[2].

Marseille, 13 décembre 1644.

Mademoiselle,

Enfin, après avoir plusieurs fois pensé faire naufrage, je suis arrivée au port de Marseille assez heureusement. Mais quelque douceur que l'on puisse trouver à se reposer après la fatigue d'un long voyage, je n'en ai néanmoins point senti de plus grande que celle que je trouve à m'imaginer que du moins je ne m'éloigne plus de vous. Cette pensée a certainement quelque chose qui flatte mon esprit, qui le délasse et qui le console plus

1. La marquise de Clermont d'Entragues et ses deux filles, Louise et Marie de Balzac.
2. M^ss^ de Conrart, in-4°, t. XI, p. 173.

que tous les divertissements que l'on tâche de me donner aux lieux où je suis. Ce n'est pas que je n'aie trouvé à Marseille toute la civilité et toute la courtoisie possible, et comme je sais que vous n'êtes pas marrie de savoir tout ce qui arrive à mon frère et à moi, il faut que je vous rende compte de quelle façon l'on nous traite ici. Vous saurez donc, Mademoiselle, que nous avons trouvé en Mme de Mirabeau[1] une des meilleures et des plus obligeantes femmes du monde; car elle ne sut pas plus tôt que nous étions ici, qu'elle et Mme de Morge, sa sœur, vinrent pour nous obliger de prendre leur maison; mais comme nous ne le voulûmes pas faire, elles se virent contraintes de nous instruire de la coutume de la ville, qui est d'être trois ou quatre jours sans sortir pour attendre les visites de ceux qui veulent nous en rendre. Et comme nous avions quelque répugnance à suivre cet ordre, elle nous dit que tout le monde de Marseille se tiendroit outragé et croiroit que nous ne voudrions pas le voir, si nous en usions autrement. Le lendemain donc, et quatre jours depuis, mon frère et moi avons gardé la chambre. A vous dire le vrai, ce n'a pas été sans voir de plaisantes choses; car, pour vous les dire comme elles se sont passées, je ne pense pas qu'il y ait un seul homme de quelque considération dans Marseille qui n'y soit venu, soit

1. Ce devait être Anne de Pontevez, mariée en 1620 à Thomas, marquis de Mirabeau.

des gentilshommes, des consuls, des officiers de galère, des juges, des ecclésiastiques, des avocats, des marchands, des matelots et même des forçats; et pour les femmes, le nombre en est si grand que j'ai été contrainte d'en faire un rôle, qui présentement se monte à quarante-deux maisons différentes, où il faut que j'aille, qui veulent dire plus de quatre-vingts personnes qu'il faut demander.

Je vous laisse à juger, Mademoiselle, si, de l'humeur dont je suis, je n'ai pas là une occupation bien divertissante. Mais ce qu'il y a de rare est que, de tout ce grand nombre de femmes, il n'y en a pas plus de six ou sept qui parlent françois; si bien que cela fait une si plaisante conversation que, si je vous la pouvois dépeindre, je vous en ferois rire. J'ai toutefois cet avantage, sans que je puisse dire comme je l'ai acquis, que j'entends assez bien le provençal, et qu'ainsi je ne laisse pas de les entretenir, mais c'est d'une manière si plaisante qu'il faut l'avoir vu pour le comprendre. Le plus fâcheux est qu'il les faut conduire jusques au milieu de la rue, et qu'à chaque porte il faut une heure de compliment. J'espère toutefois n'être pas longtemps en cette peine; car, comme elles passent toutes leur vie à jouer à un jeu qui s'appelle le basècle, que sans doute elles aiment pour son antiquité, et qu'il n'y en a que trois ou quatre qui ne jouent que par complaisance, quand je leur aurai rendu leurs visites, je pense qu'elles me laisseront en repos, du moins le souhaité-je ainsi. Après ces quatre

jours de cérémonie, Mme de Mirabeau nous a traités magnifiquement. Elle a été imitée de quelques autres, un desquels nous a donné à dîner avec une prodigalité de Montoron[1]; car enfin il y avoit six services admirablement beaux et bons : les perdrix, les bisques, les ortolans, les entremets, les gelées, les conserves, les muscats, les hypocras, les limonades, les fruits et les confitures sèches et liquides y étoient avec une abondance inconcevable. Mais, après tout, au milieu de ce paradis des Turcs, je disois en moi-même, en songeant à vous, un vers que Malherbe a dit autrefois, parlant de Mme d'Auchy[2] :

Où Caliste n'est pas, c'est là qu'est mon enfer.

Tout à bon, Mademoiselle, je n'ai point surpris mon esprit avec un moment de plaisir tranquille depuis que je suis hors d'auprès de vous. Mais, pour n'oublier rien à vous dire, vous saurez encore que le lieutenant que mon frère a mis à Notre-Dame-de-la-Garde, et qui est un assez honnête homme et assez riche, nous y a aussi donné à dîner le premier jour que nous y avons été. Je ne vous dépeindrai point, s'il vous plaît, cette cérémonie qui ne vous ferait point ouïr le bruit des canons, car la distance des lieux ne le permet pas; mais je vous dirai qu'en vérité Notre-Dame-de-la-Garde est le plus beau lieu de la nature par sa

1. Montauron, financier connu par son faste et par la dédicace de *Cinna*.
2. La vicomtesse d'Auchy célébrée par Malherbe.

situation. De la façon dont la place est disposée, il y a quatre aspects différents qui sont admirables. D'un côté, l'on a le port et la ville de Marseille sous ses pieds, et si près, que l'on entend les hautbois de vingt-deux galères qui y sont; de l'autre, l'on découvre plus de douze mille bastides, pour parler en termes du pays; du troisième, on voit les îles et la mer à perte de vue; et du quatrième, sans rien voir de tout ce que je viens de dire, on n'aperçoit qu'un grand désert tout hérissé de pointes de rochers, et où la stérilité et la solitude sont aussi affreuses que l'abondance est agréable de tous les autres endroits. Aussitôt que je fus arrivée à ce bel hermitage, ma première pensée fut de demander au prieur de Notre-Dame-de-la-Garde, qui nous y dit la messe, où étoit le tombeau de feu M. de Mévouillon[1]; et comme il me l'eut montré, ma première dévotion fut pour cet illustre mort.

Vous me ferez, s'il vous plaît, la grâce de dire à Mlles de Clermont que, n'étant pas en lieu de leur pouvoir rendre d'autres devoirs, j'ai du moins rendu ce pieux office à un de leurs devanciers. Je me serois donné l'honneur de leur écrire, aussi bien qu'à Mme leur mère, sur la perte qu'elles ont faite; mais je vous avoue ma foiblesse:

1. La baronnie de Méouillon, Mévouillon ou Mévolhon (*Medullio* en latin), était une des plus anciennes de la Provence. Il s'agit probablement ici de Bon, baron de Mévouillon, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde en 1591, et qui joua un rôle important dans les troubles de Marseille à cette époque.

il y a si longtemps que la mort est introduite dans le monde et qu'il y a des gens qui en écrivent et qui en parlent, que je ne trouve plus rien à en dire. Sincèrement, Mademoiselle, je ne sais si j'ai déjà pris le mal du pays, mais j'ai l'esprit si fainéant, si grossier et si stupide, qu'il m'a été impossible d'oser entreprendre d'écrire deux lettres sur ce sujet. Mais, pour réparer ce manquement, il faudroit que vous m'apprissiez qu'il fût arrivé un grand bonheur à ces excellentes personnes; car je ne doute point que l'extrême joie que j'en aurois ne me fît trouver l'art de leur témoigner et de leur persuader que je suis certainement une de leurs plus passionnées servantes. En attendant cette agréable nouvelle, vous me ferez la faveur de les assurer de la continuation de mon très humble service, et vous me ferez aussi la grâce de faire encore mes complimens à M. Conrart. Pour M. Chapelain, quoi que vous m'en disiez, il n'est point jaloux de lui; c'est une flatterie que vous m'avez écrite, qu'il désavoueroit sans doute, s'il la savoit. Il y a deux choses qui font qu'il ne le sauroit être : l'une, de ce qu'il est assuré du rang qu'il tient dans mon esprit, et l'autre, que je ne suis pas assez bien dans le sien. Vous savez, Mademoiselle, que cette passion en dit une autre; c'est pourquoi songez une autre fois un peu mieux à expliquer ses véritables sentiments. Quand j'aurai rendu une partie des visites que j'ai à faire, peut-être lui demanderai je un peu plus sérieusement la continuation de son amitié;

car, pourvu que je ne lui écrive qu'une fois ou deux en un an, je pense que *la Pucelle* n'aura pas sujet de s'en plaindre.

Au reste, Mademoiselle, je vous demande pardon si je vous entretiens si longtems, et de choses si peu raisonnables; mais songez que vous êtes ma plus grande consolation dans mon exil. J'ai eu une douleur extrême de n'avoir point reçu de vos nouvelles par cet ordinaire. Je sais que c'est être inconsidérée que d'abuser de votre loisir comme je fais; mais vous êtes bonne, vous me l'avez permis, et j'en ai grand besoin. Faites donc, s'il vous plaît, lorsque vous ne pourrez pas me faire la faveur de m'écrire, que M. Major m'apprenne, au moins par un billet, l'état de votre santé, afin que mon imagination ne me fasse pas sentir des malheurs qui ne me sont peut-être pas arrivés. Si je suivois l'intention de mon frère, j'allongerois encore ma lettre pour vous persuader fortement qu'il est votre serviteur très-humble et très-passionné; mais comme l'heure me presse, je ne vous dirai plus rien, sinon que je suis toujours de toute mon âme,

Mademoiselle,

Votre très-humble et très-obéissante servante.

A MADEMOISELLE DE CHALAIS[1].

A Marseille, le 13 décembre 1644.

Comme Mlle Paulet connoit mon cœur, et qu'elle sait la tendresse que j'ai pour vous et le plaisir que je sens à recevoir de vos nouvelles, elle m'avoit fait espérer par l'autre ordinaire que vous m'en donneriez par celui-ci; et je m'étois entretenue si agréablement en cette attente, que la privation d'un bien qui m'est si cher m'a donné plus de douleur que l'espérance ne m'avoit donné de joie. J'ai pourtant été assez équitable pour ne vous accuser pas; j'ai eu du déplaisir, mais je n'ai pas eu de colère, et si j'ai eu quelque injustice, ça été contre l'aimable personne qui m'avoit promis un si grand plaisir.

Ne vous imaginez pourtant pas, ma chère amie, que ce désir extrême que j'ai d'avoir quelquefois de vos lettres soit un effet de la foiblesse de mon amitié, et qu'elle ait absolument besoin de ces petits soins pour se maintenir; non, ce n'est point là ma pensée, et quand vous ne me diriez jamais que vous avez de l'affection pour moi, puisque vous me l'avez dit une fois, je ne laisserois pas de le croire. Mais la véritable raison qui fait que je le souhaite avec tant d'ar-

1. M^ss de Conrart, in-4°, t. XI, p. 181.
Mlle de Chalais était dame de compagnie de la marquise de Sablé et amie intime de Mlle de Scudéry et de Mlle Paulet.

deur, est que je prévois bien que j'aurai grand besoin de ce secours pour adoucir l'ennui de mon exil. Je vous avoue ingénûment que je n'ai point l'esprit assez stupide pour m'accoutumer facilement avec ceux qui le sont, et que je ne l'ai pas non plus assez fort ni assez rempli pour trouver en moi-même de quoi me satisfaire. Je suis demeurée en une certaine médiocrité qui ne sert qu'à faire connoitre le mal, mais qui ne le surmonte pas. Si j'étois de l'humeur de ceux qui aimeroient mieux être l'admiration des sots que de ne l'être de personne, je pourrois peut-être assez facilement imposer une partie de ce que je voudrois aux gens de ce pays-ci, étant certain que parce que je viens de Paris, ils ont assez d'inclination à approuver tout ce que je fais; mais comme je n'ai pas l'humeur tyrannique, et que, si je régnois, je voudrois régner légitimement, je n'apporterai nul soin à l'établissement d'un empire si peu glorieux, et qui seroit si mal acquis. Dans les choses de l'esprit, ce n'est pas assez de vaincre, il faut encore que ceux que l'on surmonte soient eux-mêmes capables d'en surmonter d'autres, et c'est enfin aux vaincus à faire la principale gloire des victorieux. Si les Espagnols, en conquêtant les Indes, avoient eu des ennemis redoutables, ils auroient égalé la gloire des plus illustres héros; mais parce qu'ils ont tué à coups de canon des hommes qui ne se défendoient point, et qui même ne se pouvoient défendre, puisqu'ils n'avoient point d'armes, ils passent plutôt parmi le nombre

des usurpateurs que des conquérants. Souffrez, s'il vous plaît, cette comparaison historique d'une personne qui ne vous l'auroit pas écrite, si elle étoit seulement à cinquante lieues plus près de Paris, mais qui pense avoir droit de vous parler de cette manière dans une ville où il se trouve une demoiselle[1] belle et jeune, qui dans ses conversations ordinaires, cite souvent, si j'ai bien retenu, Trismégiste, Zoroastre et autres semblables messieurs qui ne sont pas de ma connoissance. Sérieusement, c'est dommage que la personne dont je vous parle n'a été élevée dans le monde, étant certain que c'est un des plus beaux naturels de femme que j'aie jamais remarqué en aucune femme de province. Elle est, comme je vous l'ai déjà dit, belle, jeune et de bonne mine; elle parle françois comme si elle étoit née à Paris, et naturellement elle est fort éloquente; elle entend l'espagnol, l'italien, le latin et même le grec; elle est fort douce, fort civile et de fort bonne maison. Cependant, parce qu'elle n'a pas l'art de cacher une partie des trésors qu'elle possède à des gens qui ne la connoissent pas, ils prennent pour du verre et pour du cuivre de l'or et des diamants; et l'injustice qu'on lui fait ici est si grande que je n'oserai la voir souvent, de peur de me charger de la haine publique.

Jugez, d'après cela, ma chère, si j'ai raison d'implorer votre secours en un lieu où il n'est pas même

1. Mlle Diodée. Voy. la *Notice*, p. 26 et suiv.

permis de jouir du seul bien qui s'y trouve. Ne me refusez donc pas, je vous en supplie, et si ce n'est point trop vous demander, ayez quelquefois la bonté d'assurer Mme la marquise[1] que de toutes celles qui ont de la vénération pour elle, je suis la plus passionnée pour son service, et qu'en cette considération il me doit être permis de porter la glorieuse qualité de sa très-humble et très-obéissante servante. Et comme je suis privée d'entretenir les personnes que j'aime, faites au moins que j'aie la satisfaction de savoir qu'elles s'entretiennent quelquefois de moi. Parlez-en donc avec notre chère Angélique[2], avec Mlle Robineau, avec M. Conrart, avec M. Chapelain, et si vous jugez que Mme de Motteville et Mlle sa sœur[3] ne m'aient pas oubliée, assurez-les que j'eus un extrême regret de partir sans leur dire adieu; mais comme elles n'étoient pas à Paris, c'est un malheur dont je ne suis pas coupable. Quand je serai un peu désembarrassée d'un nombre infini de visites qu'il faut que je rende, je me donnerai l'honneur de leur écrire et de les assurer que je suis toujours leur très-humble servante.

Adieu, je suis si pressée que je n'ai pas le temps de relire ma lettre. Pardonnez-moi donc toutes les fautes que j'y aurois peut-être corrigées, et toutes celles aussi que je n'y aurois pas remar-

1. De Sablé. — 2. Mlle Paulet.

3. Mme de Motteville a rendu hommage à Mlle de Scudéry dans ses *Mémoires*. 1855, t. III, p. 239. — Sa sœur, Mlle Bertaut, avait été surnommée *Socratine* à cause de sa sagesse et de sa douceur.

quées. Après cette protestation d'imprimeur, je n'oserai quasi vous dire que je suis votre très-humble et très-passionnée servante, etc., etc.

A MADEMOISELLE PAULET[1].

Marseille, 27 décembre 1644.

Mademoiselle,

Vous pouvez juger par l'inquiétude que je vous ai témoigné avoir de votre silence, combien votre lettre m'a donné de joie. Elle a été si grande, que ceux qui me l'ont vue recevoir et qui me l'ont vue lire ont cru que l'on m'avoit mandé que l'on me donnoit pour le moins cent mille écus; car comme les gens d'ici ont l'esprit fort intéressé, ils ne sont sensibles aux plaisirs que lorsqu'ils leur sont utiles. Mais après leur avoir dit que votre lettre ne m'apprenoit rien de plus agréable que la continuation de l'amitié de la personne qui me l'écrivoit, il a fallu, pour me justifier auprès d'eux, leur faire voir votre nom, tant il est vrai que la joie que j'ai eue a été grande, et tant il est vrai qu'ils ont eu peine à croire que, ne s'agissant ni d'amour ni d'avarice, il fût possible que j'eusse tant de satisfaction d'une lettre d'une de mes amies. Jugez de là, Mademoiselle, à quel point l'amitié est connue ici, et si vous devez craindre que je vous fasse infidélité. Cependant, je vous dirai que

1. Mme de Conrart, in-4°, t. XI, p. 161.

comme l'on ne change pas son destin en changeant de lieux, et que ceux qui sont malheureux le sont partout, il y a lieu de craindre que nous ne puissions pas faire mettre Notre-Dame-de-la-Garde sur le pays[1]. Ce n'est pas que la chose ne dépende pas absolument de M. le comte d'Alais[2], mais c'est que nous venons d'apprendre que l'assemblée générale du pays est terminée au second de janvier, et qu'ainsi il sera impossible de tirer utilité des bons offices de M. Chapelain. Mon frère et moi ne laisserons pas de lui en être infiniment redevables; car ce n'est pas par les événements, mais par les intentions, qu'il faut mesurer les obligations que nous avons à nos amis. A la première occasion, je lui en témoignerai notre reconnoissance; mais, en attendant, si vous le voyez, vous l'assurerez de l'estime et de l'amitié particulière que mon frère et moi avons pour lui. Après cela, je vous dirai que nous ne laisserons pas de tenter la chose; car autrement il faudroit attendre encore un an; car, bien qu'il ne se tienne plus d'États généraux en Provence, et que ce ne soit plus qu'une assemblée de quelques consuls qui délibèrent de toutes choses, néanmoins, comme cette assemblée ne se tient qu'une fois l'année, si nous laissions passer celle-ci, cela nous mèneroit trop loin. A vous dire la vérité, je n'en attends rien; mais quand on a fait ce que l'on peut, il

1. C'est-à-dire aux frais de la province.

2. Louis-Emmanuel de Valois, comte d'Alais, nommé gouverneur de Provence en 1637.

faut se mettre en repos et prendre patience. Quoi qu'il en arrive, je vous le manderai.

Cependant, n'attendez pas que je puisse payer vos nouvelles par d'autres; car il n'y a rien ici qui puisse vous divertir. Ce n'est pas que si je pouvois dépeindre la beauté de l'hiver de Marseille, je ne vous fisse un tableau assez agréable et que je ne vous fisse avouer qu'il fait honte au printemps de Paris. L'hiver qui, aux lieux où vous êtes, est tout hérissé de glaçons, est ici couronné de fleurs. Sincèrement, Mademoiselle, à l'heure même que je vous parle, l'on vient de m'envoyer des bouquets d'anémones, d'œillets, de narcisses, de jasmin, de fleurs d'orange, plus beaux que Mlle de Lorme n'en porte au mois de mai; et ce qu'il y a de commode ici est que l'on fait des visites à la fin de décembre, sans avoir besoin de feu, que l'on se promène sur le port comme l'on se promène aux Tuileries en juillet, qu'il ne pleut qu'en deux mois une fois, et que le soleil y est toujours aussi pur et aussi clair que dans la saison où il fait naitre les roses. Mais le mal est que pour jouir de tous ces plaisirs innocents, il faut souffrir d'autres incommodités, et que l'on ne peut s'approcher de l'Orient sans s'éloigner de Paris. Je pourrois encore vous dire que la plus belle chose que l'on puisse voir est les galères, le jour de Noël, qu'elles ont toutes leurs tentes, leurs pavillons et leurs banderoles de cent couleurs différentes; mais cela seroit mieux de la main d'un peintre fameux que de la mienne. Au reste, Mademoiselle, il n'est pas jus-

ques aux paroles qui ne perdent ici quelque chose de leur grâce et de leur agrément. Le nom d'esclave, qui est quelquefois si galamment placé et dans des vers d'amour et dans les romans, ne remplit ici l'imagination que de grosses chaines de fer, de bonnets rouges, de camisoles bleues, de têtes pelées, de mines de Turcs et d'autres semblables choses, puisque l'on ne s'en sert jamais que pour parler de trois ou quatre mille forçats que l'on voit toujours sur le port.

Je vous en dirois davantage, mais comme vous saurez que nous avons changé de maison afin d'être plus près de Mme de Mirabeau[1], toutes les dames de la rue, pour recommencer leurs civilités à l'usage du pays, entrent présentement dans ma chambre pour me dire que je suis la bienvenue. Adieu, je suis de si mauvaise humeur de ce qu'elles m'interrompent dans le dessein que j'avois de vous dire encore plus de cent choses, que je les recevrai si mal que j'espère qu'elles n'y reviendront plus. Il faut pourtant encore que je salue Mme et Mlles de Clermont, que je vous offre les compliments de mon frère, et que je vous die que je suis votre très-humble et très-passionnée servante.

1. L'hôtel de Mirabeau était situé place de Lenche à Marseille.

A MADEMOISELLE ROBINEAU [1].

Marseille, 3 janvier 1645.

Mademoiselle,

Si vous avez dessein de m'instruire par votre exemple et de m'accoutumer à ne vous écrire qu'une fois tous les mois, je vous supplie de me faire l'honneur de m'en avertir; car, à moins que vous m'appreniez votre intention, elle ne réussira pas, parce que, comme je vous écris principalement pour me conserver en votre mémoire, moins vous m'écrirez, et plus je vous écrirai, afin de vous empêcher de m'oublier. Faites-moi donc, s'il vous plaît, la faveur de me dire sincèrement si vous avez dessein que j'imite votre silence; car, après cela, je tâcherai de m'accommoder à votre humeur. Je vous écrirai de petites lettres, et vous n'en aurez que deux ou trois tous les ans, et de cette sorte, si elles ne sont belles, elles seront rares; si elles ne sont divertissantes, elles ne seront pas incommodes, et si elles ne vous font passer quelque temps agréablement, elles ne vous en déroberont guère. Voilà, Mademoiselle, ce que je vous puis dire sur ce sujet, attendant vos ordres, que je n'observerai pas plus exactement que vous observez les promesses que vous m'aviez faites de me donner de vos nouvelles toutes les semaines; car, pour vous parler sans déguisement, il n'est rien

1. Mme de Conrart, in-4°, t. XI, p. 147.

qui puisse vous empêcher, tant que je ne serai pas malade, d'avoir une lettre de moi tous les ordinaires; car, si vous m'écrivez, je n'ai pas assez d'incivilité pour ne vous répondre point, et si vous ne me répondez pas, je n'ai point assez de patience pour m'empêcher de vous en gronder. Enfin, Mademoiselle, résolvez-vous à ce malheur, puisqu'il est inévitable. Au reste, ne vous imaginez point que peut-être je ne trouverai pas toujours de quoi vous entretenir, et que par cette raison je vous laisserai en repos. Les rives de la mer Méditerranée ne sont pas si désertes et si stériles que l'on n'y puisse trouver quelque chose à l'usage de Paris. La tempête amène quelquefois sur ses bords des gens qui savent parler françois, et qui n'ont rien de la rudesse du pays. Il se trouve ici des pèlerins de toutes les parties du monde, et par conséquent je ne manquerai pas de matière à vous écrire. Je pourrois même dire que j'aurois de quoi vous faire d'agréables présents si vous étiez d'humeur à en recevoir. Mais, quoique je sache bien que vous aimez mieux en faire que d'en accepter, je veux toutefois vous en offrir un aujourd'hui; mais auparavant que je vous dise ce que je vous envoie, je vous supplie d'essayer de deviner; et pour aider même à votre imagination, je vous dirai que ce ne sont ni des oranges, ni des citrons, ni des olives, ni des figues, ni des raisins, ni de l'eau de fleurs de jasmin, ni des branches de coral, ni des tapis de Turquie, ni des étoffes de Chine, ni des perles, ni des émeraudes, ni des

diamants, mais quelque chose de plus rare en ce pays-ci que tout ce que je viens de dire. Et pour vous expliquer cet énigme, ce sont des vers de M. Boissat-l'Esprit[1], qu'il a faits ici en revenant de la Sainte-Baume. Je vous proteste, Mademoiselle, que depuis plus de quatre siècles l'on n'a vu de semblable marchandise sur le port de Marseille; aussi est-ce pour cela que je l'envoie à Paris. Vous en ferez part à M. Chapelain, et comme votre ami, et comme le mien, et comme celui de M. Boissat. Je ne vous dis point ce que j'en pense; car je ne m'y connois plus du tout; il me suffit de savoir que ce sonnet est d'une personne de beaucoup d'esprit et de beaucoup de dévotion présentement, pour croire qu'il est digne de vous, et que du moins par là ma lettre ne vous ennuiera pas[2]. . . . . .

Si j'avois aussi bien retenu la prose que les vers, je vous l'aurois envoyée, car elle étoit assez galante pour cela. Pour la mienne, on n'en peut pas dire autant; c'est pourquoi je ne la continuerai pas davantage pour aujourd'hui; aussi bien, ayant le dessein que j'ai, n'est-il pas juste d'en dire tant en un jour, et il suffira que je vous assure en françois, et même, si vous le voulez, en provençal que, *siou vuestra serventa affettionada.*

1. Pierre de Boissat, qu'on avait en effet de son temps surnommé *Boissat-l'Esprit*, naquit en 1603 et mourut en 1662. Il fut un des premiers membres de l'Académie française.

2. Nous supprimons le sonnet assez médiocre de Boissat, ainsi que des fragments, prose et vers, d'une lettre de Georges de Scudéry à Mme de Tournon.

M. votre père, Mme Aragonnais[1] et Mlles Boquet[2] sauront que je suis leur servante, et vous saurez, s'il vous plait, que mon frère est votre serviteur très-humble. Je vous demande pardon si ma lettre est si brouillée, mais je vous l'écris avec tant de précipitation que je ne sais quasi ce que je dis.

CHAPELAIN A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[3].

Paris, 19 janvier 1645.

Mademoiselle,

Je vous écris par le commandement de Mlle Robineau, je dis par son commandement, sans qu'elle m'ait laissé la liberté de ne le pas faire, afin que si vous vous trouvez incommodée de ma lettre, vous n'en sachiez mauvais gré qu'à celle qui m'a forcé de la faire, et qui, comme vous savez, a droit

1. Mme Aragonnais était la veuve d'un trésorier des gardes françaises. Elle habitait le Marais, et appartenait, comme Mme Cornuel, aux rangs les plus élevés de la bourgeoisie parisienne. Sa fortune, qui était assez considérable, lui permit de marier sa fille à Michel d'Aligre, un des fils du premier chancelier de ce nom. Mlle de Scudéry a fait de Mme Aragonnais un séduisant portrait sous le nom de Philoxène dans le *Grand Cyrus*. Tome VII, livre III, page 1046.

2. Les deux demoiselles Boquet étaient des amies particulières de Mlle de Scudéry et des habituées assidues du Samedi. Voici ce qu'en dit Somaize dans son *Grand Dictionnaire des Précieuses* : « Bélise et sa sœur sont deux précieuses âgées qui jouent fort bien du luth et qui ont une grande habitude à toucher les instruments. Elles logent aussi au quartier de l'Éolie (*le Marais*), qui est le lieu où les précieuses âgées font le plus de bruit. »

3. Cabinet de M. A. Chauveau.

de commander et pouvoir de forcer. Avec tout cela, encore que je vous écrive par force, je ne laisse pas de vous écrire avec plaisir, et plus que si je le faisois de mon consentement propre, lorsque je pense que je ne suis pas obligé à vous répondre de mes mauvaises écritures, et qu'un autre que moi portera le blâme de ce que j'y aurai mal dit. J'ai plaisir, Mademoiselle, à vous faire souvenir de l'estime extraordinaire que je fais de votre esprit et de votre vertu, et du ressentiment que j'ai toujours de la part que vous m'avez accordée en votre bienveillance, qui est sans doute le plus riche présent que vous puissiez me faire, vu la noblesse de votre âme et la bonté de votre cœur. J'ai plaisir à vous rendre grâces de ce que je me trouve quelquefois dans les lettres que vous écrivez, tantôt à l'excellente personne dont j'exécute ici les ordres, tantôt à son excellente voisine, comme à celles qui partagent votre temps et votre amitié. Enfin, j'ai plaisir à vous dire que ces lettres mêmes, bien qu'écrites dans la précipitation des courriers, sont si naturelles et si éloquentes tout ensemble, qu'elles pourroient donner jalousie à notre ami d'Angoulême[1], et qu'elles donnent très-grande satisfaction à tous ceux qui les voient à Paris. Par là, Mademoiselle, vous voyez que la force que l'on m'a faite est bien agréable, et non pas de celle pour lesquelles on met les gens en procès et demande réparation en justice.

1. Balzac.

J'ai quelque honte de passer de ce discours à un autre et de vous dire que je me suis acquitté de ma promesse auprès de M. de Berville, de crainte qu'il ne vous semble que je vous le veux faire valoir. Mais puisque je vous l'ai déjà dit, je vous dirai encore que j'avois envoyé une copie de ma lettre à votre généreuse amie pour vous la faire tenir, ou du moins pour avoir en elle un témoin irréprochable de mes soins aux choses qui regardent votre service. J'ai depuis su d'elle qu'elle avoit pris le dernier parti comme le plus sûr et le plus raisonnable, et j'avoue qu'elle m'a fort obligé, m'épargnant par ce moyen la nécessité de rougir devant vous pour n'y avoir pas assez bien parlé de votre mérite. La même judicieuse personne se voulut bien charger ces jours passés de vous envoyer quelques vers que j'ai donnés à la mémoire de l'incomparable Mme de Lalane[1]; mais, Mademoiselle, vous envoyer des vers, c'est envoyer de l'eau à la mer, c'est vous donner ce que vous avez chez vous en abondance. Que si vous en faites la modeste pour votre regard, vous l'avouerez bien au moins pour celui de monsieur votre frère, qui est un océan de poésie plus découvert que n'est le vôtre et qui est si plein de ce côté-là qu'on ne sauroit l'accroître,

1. Mlle Marie Galtelle Desroches avait épousé Pierre de Lalane, qui faisait sa principale occupation de la littérature et de la poésie. Après cinq ans de mariage, Lalane perdit cette femme aussi belle que spirituelle. Il célébra sa mort par des vers qui sont insérés dans ses Œuvres, qu'on réunit en général à celles de Montplaisir.

quelque chose que l'on y verse[1]. Il est vrai aussi que je vous envoyai ces vers comme les fleuves envoient leurs eaux à la mer, non pas pour enfler votre richesse, mais pour vous rendre le tribut et l'hommage que vous doivent tous ceux qui font profession d'honorer le mérite et la vertu. Ceux de M. de Boissat que j'ai vus dans votre lettre sont bons, mais ceux de monsieur votre frère sont meilleurs, sans doute, et vous voyez bien que c'est mon jugement qui prononce et non pas mon amitié, et qu'en ce sentiment il n'y entre ni complaisance ni cajolerie. Mais c'est trop vous mal entretenir, et vous auriez encore plus de sujet de vous en plaindre si je ne vous assurois que par la patience que vous avez prise de lire cette lettre jusqu'au bout, vous êtes quitte de me lire de toute cette année, et que jusqu'en six cent quarante-six vous n'aurez à craindre aucune semblable persécution,

Mademoiselle,

De votre très-humble et très-obéissant serviteur

CHAPELAIN.

1. On connait les vers de Boileau :

Bienheureux Scudéry dont la fertile plume, etc.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A MONSIEUR CHAPELAIN[1].

Marseille, 31 janvier 1645.

Monsieur,

Bien que tout ce qui part de Mlle Robineau me soit extrêmement cher, et que, selon mes sentiments, elle augmente le prix des plus précieuses choses du monde lorsqu'elles passent par ses mains, il est toutefois certain que votre lettre m'auroit donné plus de joie si je l'eusse reçue comme une simple marque de votre souvenir, que comme une preuve de votre obéissance pour elle, et je lui suis déjà si redevable de ses propres bienfaits, que j'aurois volontiers souhaité qu'elle n'eût point eu de part aux vôtres. Ce commandement que vous dites qu'elle vous a fait de m'écrire, marque si clairement l'absolu pouvoir qu'elle a sur vous et le peu que j'y en ai, que, si je voulois, j'aurois quasi autant de sujet de me plaindre de l'honneur que vous m'avez fait, que de vous en remercier; car enfin, une personne à qui vous devez la connoissance de Mlle Robineau ne devoit point lui devoir la grâce que vous m'avez fait de m'écrire. Je sais qu'elle a plus de mérite que moi, et qu'ainsi vous la devez plus estimer; mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait quelque injustice que vous ne vous souveniez de moi que lorsqu'elle vous le commande. Enfin, Monsieur, lorsque vous

1. Mme de Conrart, in-4°, t. XI, p. 147.

me voudrez faire cet honneur, écoutez votre inclination, et n'écoutez plus Mlle Robineau; donnez-moi vos sentiments tout purs sans les mêler avec les siens, et souvenez-vous de moi pour l'amour de moi et non pour l'amour d'elle[1]. Vous trouverez peut-être que j'ai beaucoup d'orgueil pour avoir si peu de mérite; mais souvenez-vous que l'amitié a ses délicatesses et ses jalousies aussi bien que l'amour, et que celle que j'ai pour vous est trop noble et trop généreuse pour recevoir vos civilités d'une autre main que de la vôtre, et pour prendre part à des choses où elle n'en a point. Je ne m'étonne pas, toutefois, si vous aviez tant de peine à vous résoudre de m'écrire; car puisque mes amis vous montrent toutes mes lettres, vous avez raison de craindre d'en recevoir de semblables. Je leur voudrois un grand mal d'en user ainsi, si ce n'étoit que sachant bien qu'elles ne le font ni par manque de connoissance ni par malice, il faut de nécessité que la seule amitié les aveugle, et que, parce qu'elles prennent plaisir que je leur dise que je les aime, elles se laissent persuader que je le leur dis de bonne grâce. Pour vous, Monsieur, qui n'avez pas cet aveuglement qui m'est si avantageux, vous avez voulu vous défendre de recevoir de mes lettres autant que vous avez pu; mais, pour me venger de vous, je vous déclare que quand même Mlle Robineau me

1. On voit par cette lettre que Mlle de Scudéry était blessée des attentions particulières que Chapelain avait pour Mlle Robineau.

le défendroit, je ne laisserois pas de vous écrire et de vous assurer qu'elle n'est pas tant votre servante que je le suis. Mais encore que je sache que vous avez plus de joie de recevoir ses commandements que mes prières, je ne laisserai pas de vous supplier sérieusement de croire que votre lettre m'a donné beaucoup de plaisir; que celle que vous avez écrite à M. de Berville a sensiblement obligé et mon frère et moi; que les vers que vous m'avez envoyés ont eu et de lui et de moi toute la louange qu'ils méritent, et que quand même vous auriez désobéi à Mlle Robineau, je n'aurois pas laissé d'obéir à la raison et à mon inclination, qui veulent que je sois toute ma vie,

Votre très-humble et très-obligée servante, etc.

AU MÊME [1].

Monsieur,

Comme le silence est, ce me semble, ordinairement pris pour un consentement aux choses qu'on nous a dites, je pense que la crainte de vous importuner par une seconde lettre ne doit point m'empêcher de répondre à la dernière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et qu'il vaut mieux vous dérober un quart d'heure que de me

1. M^ss^ de Conrart, in-4°, t. XI, p. 149. Cette lettre est sans date, mais, dans le manuscrit, elle vient à la suite de celle du 31 janvier.

détruire pour toute ma vie dans votre esprit, en vous laissant lieu de croire que j'aurois accepté, comme croyant les mériter, cette profusion de louanges dont votre lettre est remplie. Souffrez donc, Monsieur, que je vous die qu'encore que j'eusse plusieurs fois entendu que l'on vous faisoit la guerre d'aimer volontiers à dire des douceurs, j'avois néanmoins conçu une si haute estime de votre sincérité que je tenois pour certain que vous n'eussiez pas même voulu être le flatteur d'Alexandre, si vous eussiez été de son temps, ou qu'il eût été du vôtre. Cependant vous me donnez des louanges si excessives et vous me dites des choses si peu vraisemblables que vous ne me permettez pas de douter que vous ne puissiez être capable, la première fois que l'occasion s'en présentera, de louer Mme Pilou[1] de la vivacité de ses yeux, de la délicatesse de son teint et des charmes de sa beauté. Ce n'est pas, Monsieur, que je ne sache bien que toutes les flatteries ne sont pas également condamnables, que celles qui ne sont pas intéressées sont plutôt une galanterie qu'une foiblesse, et que celles qui s'adressent à une personne exilée ne peuvent partir que d'une personne généreuse. Aussi vous fais-je dire que, quoique les vôtres ne m'aient pas persuadée, elles

1. Mme Pilou (Anne Baudesson), fille et veuve d'un procureur du Châtelet. Au dire de ses contemporains, elle était d'une laideur extrême. C'était une bourgeoise pleine de bon sens et d'esprit, qui, ayant une certaine fortune, fut mêlée à la bonne société de son époque. Tallemant des Réaux lui a consacré une historiette, et son portrait a été gravé.

n'ont pas laissé de m'obliger : j'ai plus considéré votre intention que l'injustice de vos louanges, et la beauté de votre lettre que la vérité de vos paroles. Elles m'ont causé de la joie, mais elles ne m'ont point donné d'orgueil. J'ai été sensible, mais je n'ai pas été crédule, et quoique j'aie fait tout ce que j'ai pu pour me tromper, après avoir rappelé en ma mémoire tout ce que je vous ai écrit, j'ai trouvé qu'il m'eût sans doute été plus avantageux que vous en eussiez fait un secret que de la faire voir à tant d'illustres personnes. Je n'entends pourtant pas, Monsieur, de cette espèce de secret dont Mlle Robineau auroit pu s'offenser, mais de celui qui vous auroit fait cacher mes défauts au lieu de les publier. Toutefois il peut être que, par un privilége particulier, en lisant ma lettre, vous l'ayez purifiée des taches que mon ignorance y avoit laissées, et qu'en la recevant vous l'ayez rendue digne de vous. Ce n'est pas, Monsieur, que je veuille dire qu'elle fût toute déraisonnable ; au contraire, pour vous montrer que j'ai plus de sincérité que vous n'en avez, j'avouerai qu'il y avoit un endroit qui ne peut être défectueux que par la foiblesse de l'expression, et dont le sentiment est si juste et si noble que même M. de Balzac ne le désapprouveroit pas. Je m'assure, Monsieur, que vous devinerez aisément ma pensée et qu'il vous sera facile de comprendre que ce seul endroit qui n'est pas mauvais et que je défendrois contre tout le monde, s'il étoit possible qu'on le pût condamner, est celui où je vous assu-

rois d'être toute ma vie, et par raison et par incli nation,

Votre très-humble servante.

A MADEMOISELLE PAULET[1].

Marseille, 13 mars 1645.

Mademoiselle,

Comme je vous fais part de toutes mes douleurs quand il m'en arrive, il faut que je fasse la même chose de mes joies et de mes plaisirs. Je vous dirai donc qu'hier au matin un homme de qualité de Marseille, qui nous avoit ouï dire, à mon frère et à moi, que nous attendions M. de Grasse avec beaucoup d'impatience, nous envoya avertir qu'il étoit arrivé, et nous manda qu'il étoit logé chez un gentilhomme nommé M. d'Aiglun, qui a été lieutenant de la galère de M. d'Aiguebonne. Cette nouvelle nous donna de la douleur et de la joie : la première parce qu'il ne nous avoit pas fait la grâce de venir loger chez nous, et l'autre parce que, de quelque manière que ce fût, nous aurions le plaisir de l'entretenir. A l'heure même, mon frère fut chez M. d'Aiglun, et il trouva que M. de Grasse étoit véritablement logé chez lui, mais qu'il étoit déjà sorti. Un moment après j'y fus, comme lui, sans être plus heureuse, et nous y retournâmes

1. Mss de Conrart, in-4o, t. X, p. 145.

pour le moins trois fois avant midi, sans le pouvoir rencontrer. Enfin, à la quatrième que j'y allai seule, on me dit qu'il sortoit de table, et que j'eusse un peu de patience. Mais comme je sais que M. de Grasse n'aime pas fort la cérémonie, je ne m'arrêtai pas à ce que me dit le valet de M. d'Aiglun, et je montai dans la chambre où M. de Grasse achevoit de dîner. Mais je fus fort surprise de voir qu'à peine me regardoit-il et qu'à peine se pouvoit-il résoudre de se lever pour me saluer. Cela ne m'étonna pourtant pas encore tant que de voir M. de Grasse dont je vous parle, avec des bottes relevées, un justaucorps de chamois, un manteau d'écarlate, une épée d'argent, un chapeau gris et des plumes jaunes. Ne vous imaginez pas, Mademoiselle, que j'invente ce que je vous dis ; car en vérité, j'ai vu M. de Grasse en l'état que je viens de vous décrire. Mais, pour vous expliquer cet énigme qui m'a tant fait rire, et qui m'a pourtant donné beaucoup de confusion, et même beaucoup de douleur de voir mon espérance trompée, je vous dirai que M. de Grasse que je vis n'est pas l'évêque, mais un gentilhomme de ce pays, qui en son propre nom s'appelle ainsi. Je vous laisse à juger, Mademoiselle, de quelle sorte se passa cette conversation du faux M. de Grasse avec moi. Mais ce qu'il y a de plaisant est que je ne voulus pas en désabuser mon frère, qui, étant arrivé chez M. d'Aiglun un moment après que j'en fus partie, trouva cet homme à plumes jaunes sur la porte, et lui

demanda, ne trouvant point d'autres gens, s'il ne savoit pas si M. de Grasse étoit au logis. Enfin, Mademoiselle, cette aventure a eu quelque chose de si plaisant que si je vous la pouvois bien dépeindre, je vous en ferois certainement rire de fort bon cœur. Mais comme le messager me presse, il faut, pour me revancher en quelque sorte de vos nouvelles, que je fasse un voyage à Malte, en Barbarie et à la cour du Grand-Seigneur; et pour vous dire les choses comme je les sais, j'étois hier chez M. le Grand-Prieur de Saint-Gilles, où je vis entre ses mains un papier qu'un renégat, favori du feu grand visir, et qui s'est refait chrétien, a envoyé au Grand-Maître, pour l'avertir des véritables sujets de cette armée de six cents voiles. Et comme la chose est assez romanesque, j'ai cru que je pouvois vous la mander.

Vous saurez donc, pour entendre la chose comme elle s'est passée, qu'il y a déjà assez longtemps qu'un chevalier françois dont j'ai oublié le nom, après avoir gagné sept ou huit mille écus d'argent dans les courses qu'il avoit faites, voulut s'en revenir en France ; et quoique ses amis lui conseillassent de faire tenir son argent par lettres de change, il ne put se résoudre à s'en séparer. Il s'embarqua donc avec son trésor dans une tartane, avec l'intention de venir à Marseille; mais il fut si malheureux qu'à quatre milles de Malte, il trouva un corsaire qui le combattit, qui prit la tartane où il étoit, avec son argent et sa personne, bien heureux encore de pouvoir jeter sa croix dans

la mer, afin de n'être pas connu pour chevalier. Le corsaire l'ayant mené à Tunis, et ce chevalier y ayant trouvé des marchands chrétiens qui le délivrèrent, il revint à Malte si désespéré de la perte de son argent qu'il avoit gagné aux dépens de son sang et au hasard de sa vie, que depuis cela il ne s'est pas passé d'année, point de mois, ni même de jours, qu'il n'ait donné conseil de quelque nouveau dessein au Grand-Maître contre les Turcs. Enfin, il y a environ quatre ou cinq mois, qu'ayant obtenu le commandement de quelques vaisseaux pour une grande entreprise qu'il faisoit sur la Goulette, il partit, et de plus manqua ce qu'il avoit entrepris; de sorte que comme il étoit prêt de s'en retourner à Malte sans rien faire, il rencontra, et pour son malheur et pour celui de la religion, deux galères turquesques dans lesquelles étoit un bacha avec sa femme parente du Grand-Seigneur, et ce qui est plus, deux sultanes les plus belles et les plus aimées, qui s'en alloient à la Mecque. Le combat fut grand et fort opiniâtre de part et d'autre, mais la victoire fut de son côté. Il fit main basse sur les Turcs, et après avoir fait passer les deux sultanes, la veuve du bacha, plus de quarante femmes qui les suivoient, et tous leurs trésors qui étoient immenses, dans ses vaisseaux, il fit couler à fond les galères turquesques, parcequ'il ne lui restoit pas assez d'hommes pour les pouvoir mener à Malte. Mais après avoir vaincu et retrouvé son argent, et beaucoup davantage, il mourut des blessures qu'il avoit reçues, et ses vaisseaux re-

portèrent le victorieux en aussi pitoyable état que le vaincu. Aussitôt que ces femmes furent arrivées à Malte, celle qui avoit perdu son mari au combat trouva moyen de briser un grand diamant qu'elle avoit caché, qu'elle avala, et dont elle se fit mourir. Or, pour revenir au renégat dont je vous ai parlé, il dit qu'aussitôt que le Grand-Seigneur, qu'il dit être le plus amoureux de tous les hommes qui furent jamais, eut su la prise de ses femmes et la mort de sa parente, il entra en une colère si furieuse qu'il jura de perdre la vie ou de perdre Malte; de sorte qu'à l'instant même il envoya ordre par tous ses ports et par tout son empire de se préparer à cette guerre. Il ajoute à cela, qu'outre cette colère, il se joint une raison d'État à ce dessein, qui est que le Grand-Seigneur, ayant pensé connoître à ses dépens que les janissaires sont trop puissants dans ses États, a résolu de les faire tous embarquer, afin d'affoiblir leur corps en cette occasion, ne doutant pas qu'il n'en meure une bonne partie en cette guerre, qui, par ce moyen, quelque succès qu'elle puisse avoir, ne peut que lui être avantageuse, puisque plus on lui tuera de janissaires, plus on lui ôtera d'ennemis.

Voilà, Mademoiselle, ce que je n'ai pas cru indigne d'être su de vous. Cependant les six galères dont je vous avois parlé sont parties pour Catalogne, que l'on dit être en fort grande division. Vous aurez sans doute su comme Perpignan a pensé être surpris; mais l'on ne vous aura peut-être pas mandé que dix des gardes de M. le comte d'Har-

court, ayant été mis à garder la porte d'un gentilhomme chez qui étoit le bal, auprès de Béziers, ces gardes éteignirent les lumières qui éclairoient la salle, et volèrent toutes les pierreries et les perles des dames de l'assemblée.

Enfin me voici arrivée au bout de mes nouvelles.... Après cela je n'ai plus qu'à assurer Mme de Clermont de mes obéissances, Mesdemoiselles ses filles de mes très-humbles services, et vous et elles de la passion que mon frère a de vous témoigner qu'il est votre très-humble et très-obéissant serviteur. Adieu, l'heure me presse, et il faut que je vous donne le bonjour, sans même vous dire que je suis, Mademoiselle,

Votre très-humble et très-passionnée servante, etc., etc.

A LA MÊME [1].

Marseille, 28 mars 1645.

Mademoiselle,

Pour vous montrer que, même dans les petites choses, je ne suis pas plus heureuse que dans les grandes, je n'ai qu'à vous dire que le même soleil qui a déjà donné des fèves et des amandes fraîches à toute la Provence, et qui a déjà plus fait naître et mourir de roses à Marseille que le printemps et l'été n'en ont jamais donné à Paris,

1. Mme de Conrart, in-4°, t. XI.

ne m'a fait autre bien à moi que m'enrhumer extrêmement pour m'être promenée en un jardin où il n'y avoit nul ombrage. Cela sera cause que je ne répondrai à M. Conrart que par l'ordinaire prochain. Mais quelque incommodité que j'aie, il faut que je vous donne une seconde partie du roman turquesque dont je vous ai fait voir la première, où vous trouverez sans doute quelque chose d'aussi extraordinaire.

Je vous dirai donc, Mademoiselle, qu'il est arrivé ici un homme de Malte qui a donné à M. le Grand-Prieur de Saint-Gilles un nouvel avis qu'on y a reçu touchant la cause du siége que le Grand-Seigneur y doit mettre. Mais, pour reprendre les choses en leur source, il faut savoir que, lorsque le Grand-Seigneur qui règne aujourd'hui n'avoit que deux ans, il avoit un frère aîné qui, par la mort de son père, parvint à l'empire, et qui, suivant la cruelle coutume de ses prédécesseurs, commanda que l'on égorgeât son frère. Ceux qui sont destinés à cette exécution furent au lieu où il étoit nourri pour s'acquitter de leur commission ; mais la nourrice qu'avoit cet enfant, en ayant été avertie, le cacha et en substitua un autre qui fut tué au lieu de lui, de sorte que, par la révolution des choses, le Grand-Seigneur qui régnoit lors étant mort, et cet enfant caché et reconnu étant parvenu à l'empire, il a tant eu de reconnoissance pour sa nourrice qu'il l'a plus respectée que sa mère, et plus aimée que tout le reste du monde. Or, Mademoiselle, il est arrivé que cette femme est

prisonnière à Malte, avec celles dont je vous ai déjà parlé, aussi bien qu'une sœur du Grand-Seigneur, et que c'étoit sous sa conduite qu'il avoit permis à toutes les autres d'aller à la Mecque; de sorte qu'ayant su que celle à qui il doit et l'empire et la vie est en prison, il a résolu de hasarder sa vie et d'employer toutes les forces de son empire pour délivrer celle qui le lui a donné, et l'avis que l'on a eu à Malte porte expressément que, quelque amour que le Grand Seigneur ait pour les sultanes captives, ce n'est toutefois que pour sa nourrice qu'il entreprend la guerre.

Je vous avoue, Mademoiselle, que cela me remplit l'imagination d'une manière si burlesque, que je ne saurois m'empêcher d'en rire. Ce n'est pas que je ne voie quelque chose de beau et de généreux d'un côté; mais le revers de la médaille me semble plaisant; car enfin, ceux qui ont écrit ou inventé la guerre de Troie ont du moins dépeint la beauté d'Hélène si éclatante et si lumineuse que l'on n'est pas fort étonné de voir que toute la Grèce soit en armes pour l'amour d'elle, et que le feu de ses yeux ait embrasé une ville et détruit un empire. Je n'ai même point eu de peine à croire que Henri IV ne faisoit une armée de cinquante mille hommes que pour conquérir l'illustre princesse dont il étoit toutefois esclave. Mais de m'imaginer qu'un empire qui est composé de plusieurs empires et de plusieurs royaumes emploie toutes ses forces en une occasion où l'on verra le Grand-Seigneur en personne, avec deux cent mille combattants, n'a-

voir pour principal objet que pour recouvrer une vieille nourrice qui, même dans sa jeunesse, ne fut jamais belle (car j'ai vu un homme qui l'a vue depuis huit jours), c'est ce que je trouve si grotesque que j'en ferois volontiers faire un tableau, si je connoissois quelque excellent peintre ici qui pût exécuter ce que je lui dirois et ce que j'en pense. Celui que j'ai vu et qui vient de Malte m'a dit que l'on y traite fort bien ces prisonnières ; on les a logées chez un juif de Constantinople qui s'est fait chrétien et qui y demeure depuis longtemps, afin qu'il les serve à leur mode, comme en effet, elles ne mangent qu'à la turque, c'est-à-dire sur de grands tapis jetés par terre, et sont entièrement servies à l'usage de leur pays. Ce qu'il y a d'étrange est que, de cinquante ou soixante femmes qu'elles sont, qui sont, à ce que l'on dit, admirablement belles, excepté la nourrice qui ne le fut jamais, comme je l'ai dit, il est impossible de discerner laquelle est la sultane ou la sœur, tant elles apportent de soin à se traiter entre elles également. On sait bien, par les avis que l'on a de Constantinople, qu'elles y sont, mais de savoir lesquelles ce sont, c'est ce qui ne se peut, et de tout ce grand nombre, la seule nourrice s'est fait connoître, si l'on en veut excepter celle qui se fit connoître en s'empoisonnant après la mort de son mari. Toutes ces femmes paroissent assez constantes dans leur captivité. Mais ce qui m'étonne est d'avoir su que, dans un temps où il me semble que Malte devroit plus être dans la retenue

que jamais, il y ait eu des réjouissances dans les trois derniers jours du carnaval, qui ressembloient bien plus au Paradis des Turcs qu'à un divertissement de religion. Toutes les sultanes des chevaliers, ou, pour les nommer par leur nom, toutes les courtisanes de Malte étoient déguisées par les rues avec une magnificence si grande qu'il y en avoit telle qui avoit pour plus de cinquante mille écus de pierreries. Je pense que ceux qui les leur ont données feroient mieux de les leur ôter pour les vendre, que d'engager des commanderies comme ils font pour subvenir à la guerre.

Mais c'est assez parlé de celle-là, il faut que je vous parle de celle que Mlle de Rambouillet et vous avez faite à M. Chapelain, qui n'a sans doute pas été aussi cruelle que l'autre le sera, mais que je trouve beaucoup plus injuste; car enfin, Mademoiselle, vous savez mieux que vous ne dites qu'un galant n'est pas pour moi; et il est si peu vraisemblable qu'après avoir été le vôtre il pût jamais être le mien, que je ne sais comme vous osez me le vouloir persuader. Mais, pour vous parler un peu plus sérieusement, j'ai beaucoup de joie de savoir qu'il n'abandonnera point la *Pucelle* et que vous ne le perdrez pas[1]. Je m'assure que vous ne me refuserez pas la grâce de le lui témoigner, quoiqu'il semble que vous soyez un peu jalouse, et que vous m'accorderez encore celle de rendre à

1. Il s'était agi pour Chapelain d'aller au Congrès de Munster, nous ne savons en quelle qualité. Ce projet n'eut pas de suite. Voyez sa lettre à Mlle de Scudéry, du 12 avril 1645.

Mme de Clermont les soumissions que je lui dois, à Mesdemoiselles ses filles des marques de ma passion à leur service, et à vous-même les assurances que je vous donne d'être, avec toute la sincérité imaginable,

Votre, etc., etc.

A LA MARQUISE DE MONTAUSIER[1].

[Août 1645.]

Madame,

Le respect que je dois à Mme la marquise de Rambouillet n'ayant pas été assez puissant pour m'empêcher de prendre la liberté de lui écrire après la perte qu'elle a faite[2], je pense que vous ne trouveriez pas à propos que je me servisse de cette raison auprès de vous pour autoriser mon silence, que vous auriez sujet de vous plaindre de moi si j'espérois moins de votre bonté que je n'ai attendu de la sienne, et si je ne croyois certainement que vous me pardonnerez avec la même indulgence qu'elle m'a pardonné. C'est sur cette confiance, Madame, qu'aussitôt que j'ai su le retour de votre santé, j'ai pris la résolution de vous té-

1. Mss Conrart, in-4°, t. XI, p. 129.
Julie-Lucine d'Angennes, née en 1607. l'aînée des sept enfants de la marquise de Rambouillet, mariée au duc de Montausier le 15 juillet précédent.

2. Celle du marquis de Pisani, tué à la bataille de Nordlingen (3 août 1645). Il était fils de la marquise de Rambouillet et frère de Mme de Montausier.

moigner la part que je prends à votre déplaisir, n'ayant pas osé vous donner cette importunité dans un temps où vous aviez besoin de toute votre patience pour supporter tout à la fois la violence d'une maladie et celle de votre affliction.

Ce n'est pas qu'à considérer ce que je suis, je ne dusse craindre d'irriter votre douleur au lieu de la soulager par un discours qui sans doute n'a rien que de rude et de sauvage, et rien qui vous puisse plaire; mais comme les acclamations des peuples, quoique tumultueuses et peu agréables d'elles-mêmes par le bruit confus qu'elles causent, ne déplaisent jamais à ceux pour qui on les fait, de même, Madame, je suis persuadée que les plaintes ne sauroient incommoder les personnes affligées, quand même ces plaintes ne seroient pas faites de bonne grâce. Les heureux peuvent quelquefois avoir refusé de magnifiques présents, ou par générosité, ou comme les croyant indignes d'eux; mais les affligés, si je ne me trompe, n'ont jamais guère refusé de larmes de ceux qui leur en ont voulu donner. C'est un tribut et un hommage si précieux que le ciel même s'en contente, puisque ce n'est que par des larmes que l'on peut apaiser sa fureur quand il est irrité. En effet, lorsque les larmes sont véritables, et que les yeux ne font que ce que le cœur leur enseigne, c'est le témoignage le plus tendre que nous puissions donner de notre affliction. Je n'entends pas, Madame, de ces larmes qui sont plutôt une marque de la foiblesse de ceux qui les répandent, que de la sensibilité de

leur esprit; mais j'entends parler de ces larme généreuses qui ne paroissent que parce qu'on ne les en peut empêcher, et qui sont plutôt réservées pour les malheurs des personnes qui nous sont chères, que pour les nôtres. Recevez donc, s'il vous plaît, Madame, celles que j'ai données à la perte que vous avez faite de M. le marquis de Pisani, quoiqu'elles ne soient pas dignes de vous être offertes; je les devois sans doute à son extrême mérite, et je les devois aussi à votre extrême vertu. Quand je n'aurois pas eu l'honneur de le connoître et de savoir ce qu'il valoit, je n'aurois pas laissé de le regretter beaucoup pour votre seule considération; mais quand aussi j'aurois été privée de la gloire d'être connue de vous, je ne laisserois pas d'être fort touchée de sa perte, par la connoissance que j'avois de ses rares qualités.

Jugez après cela, Madame, si le ressentiment que j'en ai doit être médiocre, ou, pour mieux dire, s'il ne doit pas être extrême, quand je considère que vous avez été en un même temps chargée de votre propre douleur et de celle de Mme la marquise qui sans doute ne vous a pas été moins sensible que la vôtre; qu'en versant des larmes vous étiez obligée d'épuiser les siennes; qu'en rejetant les consolations que l'on vous donnoit vous tâchiez pourtant de la consoler. J'avoue, Madame, que je ne puis assez admirer la grandeur de votre âme et la fermeté de votre esprit. Il ne faut pas toutefois s'étonner si vous savez si bien user des malheurs qui vous arrivent, quoiqu'ils ne vous soient pas ordi-

naires. Une personne qui ne s'est pas laissée éblouir par la gloire qu'elle possède depuis qu'elle jouit de la lumière, n'a eu garde de se laisser accabler par l'affliction; il ne faut pas plus de force à supporter le malheur qu'à bien user de la bonne fortune.

Ainsi, Madame, bien loin de m'étonner de votre constance, je m'étonnerois si vous en aviez manqué. Toutes les actions de votre vie sont des miracles continuels. Vous avez assemblé toutes les vertus en votre âme, et c'est sans doute pour cette raison que vous avez acquis cette approbation universelle qui fait que toute la terre vous adore, et certes, à dire les choses comme elles sont, il ne faut pas trouver étrange si vous êtes aussi propre à combattre les grandes douleurs qu'à résister aux grandes prospérités, vous, dis-je, qui êtes accoutumée à vaincre les monstres, dont la victoire est bien plus difficile à remporter, puisqu'on ne le peut faire à moins que de vaincre presque toute la terre. Oui, Madame, s'il m'étoit permis, en un temps où vos yeux sont encore couverts de larmes, de vous parler des glorieux avantages qu'ils ont remportés, je dirois que nous avons vu les plus belles personnes de votre sexe et de votre siècle ne le paroître plus auprès de cette beauté majestueuse qui n'inspire pas moins de respect que d'adoration à tous ceux qui la voient. Mais je me contenterai de dire seulement que nous avons vu les lumières de votre esprit éclairer toute la Cour, et obscurcir pourtant tout ce qui s'en est approché; l'éclat de votre vertu ne trou-

ver rien qui l'égalât, hors de l'hôtel de Rambouillet, et que nous n'avons pourtant point vu paroître l'envie ni la médisance pour vous attaquer. Vous les avez vaincues sans les combattre; l'admiration toute seule vous a suivie partout où vous avez été; tout le monde vous a rendu hommage avec joie, tout le monde vous a cédé avec autant de plaisir que de justice, et vous avez enfin fait une chose que nulle autre que vous n'a jamais faite, qui est de vaincre sans résistance. Mais je ne songe pas que je n'ai eu aujourd'hui dessein que de vous offrir des larmes, et qu'en un jour de deuil vous ne voudriez pas recevoir les honneurs du triomphe. Je m'assure toutefois, Madame, que du moins vous ne refuserez pas les assurances que je vous donne de la continuation de mon très-humble service, et du dessein que j'ai d'être toute ma vie, avec autant de respect que de passion, Madame,

Votre très-humble et très-obéissante servante.

A MADEMOISELLE PAULET.[1]

Marseille, 10 décembre 1645.

Mademoiselle,

Le courrier étant arrivé un jour plus tard qu'il n'a de coutume, à cause du mauvais temps qu'il

1. Mme de Conrart, in-4°, t. XI, p. 157.

dit avoir eu par les chemins, fait que je n'ai quasi pas loisir de relire vos lettres pour y répondre. Ce n'est pas que je ne pusse avoir encore plus de huit heures pour cela, n'étoit que je suis engagée dès hier de mener aujourd'hui huit ou dix de nos dames marseilloises à Notre-Dame-de-la-Garde, qui veulent voir arriver M. le cardinal de Lyon[1], que l'on attend ici de moment en moment, parce que s'étant ennuyé d'attendre les galères que le vent contraire a fait relâcher aux îles Sainte-Marguerite, il a pris quatre chaloupes du Grand-Duc pour s'en venir. Toutes les femmes l'attendent ici avec tant d'impatience que les sultanes du sérail n'en ont pas davantage, à ce que je crois, lorsque le Grand-Seigneur doit revenir de quelque expédition de guerre. Cette pensée sent un peu le voisinage d'Alger, mais je n'y saurois que faire. Vous savez que je n'ai pas accoutumé de vous cacher les folies qui me passent dans l'esprit; et puisque vous m'en avez bien pardonné à Paris, vous m'en pardonnerez bien encore en un pays où effectivement on voit tous les jours des gens que l'on peut dire qu'ils traitent ensemble de Turc à Maure, puisqu'ils le sont. L'on dit ici toutes les vérités fâcheuses sans scrupule et sans déguisement; et la franchise y est si grande que, si l'on y cache quelque chose, ce ne sont que les bonnes qualités que

1. Alphonse de Richelieu, frère du cardinal. Ce digne prélat fit lui-même son épitaphe; elle mérite d'être conservée : *Pauper natus sum, pauperiem vovi, pauper morior, inter pauperes sepeliri volo.*

l'on remarque en ses plus chers amis. La charité ailleurs veut que l'on fasse un secret des défauts de son prochain; mais ici, de peur qu'il ne tombe en vaine gloire, l'on ne le loue jamais, quelque bien qu'il fasse.

Je vous en dirois davantage, mais je n'en ai pas le loisir. Quelque pressée que je sois, je vous supplierai toutefois de témoigner à M. Conrart la joie que m'a donnée sa lettre; elle est si pleine d'esprit et de douceurs, que je ne sais comme j'y pourrai répondre. Ç'auroit pourtant été dès cet ordinaire, sans la partie que je vous ai dite; car, comme vous savez, je ne me pique pas de belles lettres, et lorsque je prétends que les miennes ne sont pas importunes, c'est seulement par l'amitié que vous avez pour moi. Je ne manquerai donc pas d'écrire la semaine prochaine à toutes les personnes à qui je dois des remercîments. M. de la Mesnardière[1], recevra aussi, s'il vous plaît, mes excuses; et pour ses affaires je n'ai point de conseil à donner où vous êtes, étant certain que ce que votre raison ne trouvera pas, celle des autres le chercheroit vainement. Vous le conseillerez sans doute comme il le doit être; c'est pourquoi il ne me reste à désirer, sinon que l'événement de vos conseils soit heureux. Vous me ferez aussi la faveur de remercier M. de la

1. De la Mesnardière, né en 1610, mort en 1663. Il était médecin du cardinal de Richelieu et de Gaston d'Orléans. Ami de Mme de Sablé et lié avec la plupart des gens de lettres de son temps, il s'occupa plus de poésie que de médecine, et fut reçu à l'Académie française en 1655.

Vergne[1] de ses soins et de ses bons offices. Vous savez, Mademoiselle, ce que je vous ai dit de lui en plusieurs rencontres; c'est pourquoi je ne vous dirai pas à quel point je suis sa servante. Au reste, ne craignez pas que je m'accoutume jamais aux lieux où je suis, ni que je me désaccoutume jamais de vous; il y a des maux que l'habitude amoindrit, mais il y en a d'autres qui deviennent plus insupportables par la suite du temps. Les plus violentes douleurs, quand elles sont de peu de durée, se peuvent souffrir sans murmures, et les plus petites, quand elles sont continues, ne se peuvent endurer sans se plaindre. Jugez donc si celle que me donne votre absence est de nature à m'y pouvoir accoutumer, et si, ayant perdu un trésor inestimable je puis m'en consoler facilement. En vérité, Mademoiselle, je ne vous dis pas tout ce que je sens, car comme je sais que vous êtes sensible, j'aurois peur que ma mélancolie ne fût contagieuse pour vous. Adieu, on m'attend, et je n'ai pas loisir de vous dire ce que je suis à Mme et à Mlles de Clermont; mais, comme vous le savez il y a longtemps, vous le leur direz pour moi, s'il vous plait.

J'oubliois de vous dire qu'il court un bruit ici que M. le chevalier de la Motte a été arrêté, comme il s'en alloit à Lyon; quelques-uns disent que c'est

1. Aymar de la Vergne, maréchal de camp et gouverneur du Havre-de-Grâce, père de Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, depuis comtesse de la Fayette et auteur de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*.

pour avoir apporté ici, dans sa galère qui revint de Barcelone il y a trois semaines, quarante-quatre mille pistoles, que l'on dit être ici entre les mains de quelques-uns de ses amis. Le temps éclaircira toutes choses. Mon frère m'a dit qu'il veut répondre lui-même à ce que vous me dites pour lui dans ma lettre.

A MADEMOISELLE MARIE DUMOULIN [1].

Marseille, 21 août 1647.

Mademoiselle,

Comme la reconnoissance est un pur sentiment du cœur, plutôt qu'un raisonnement de l'esprit, j'ai cru qu'encore que je fusse dans tout l'embarras que peut causer un voyage de deux cents lieues, que j'espère commencer dans une heure, je ne devois pas attendre que j'eusse plus de loisir que je n'en ai à vous rendre grâce de la faveur que vous m'avez faite de m'envoyer le portrait de Mlle de Schurman [2]. La diligence, qui donne un si grand prix à toutes sortes de bons offices, doit, ce me semble, en donner aussi à la gratitude, et il vaut beaucoup mieux faire une civilité un peu en tumulte, que donner loisir à une personne géné-

1. Les deux lettres qui suivent sont tirées du *Bulletin de la Société du protestantisme français*, t. X, p. 389 et 391.

2. Anne-Marie de Schurman, née en 1607, morte en 1678, très-versée dans les langues anciennes, dans la langue hébraïque, etc.

reuse comme vous d'oublier ses propres bienfaits auparavant qu'elle en ait reçu les remercîments. Recevez donc, Mademoiselle, toutes les grâces que je vous rends, mais recevez-les, je vous en conjure, comme venant d'une personne que votre rare vertu vous a absolument acquise, et qui met au nombre de ses plus glorieuses aventures celle de votre connoissance et de votre affection. Et certes, à dire vrai, vous m'en donnez des marques d'une façon si obligeante qu'il faudroit être également stupide et insensible pour n'en être pas touchée. Toutes les amitiés commencent d'ordinaire par de simples connoissances, et ce n'est que dans leurs suites et dans leurs progrès qu'il est permis d'espérer de bons offices et d'attendre de grands témoignages de générosité et de tendresse, mais, pour la vôtre, on peut dire qu'elle tient quelque chose de la nature de l'amour (s'il est tel qu'on nous dépeint); elle n'est pas plutôt, qu'elle est officieuse, agissante et libérale jusques à tel point qu'elle donne ce que l'on doit préférer à tous les trésors et à toutes les richesses imaginables. En effet, le portrait d'une personne aussi illustre que Mlle de Schurman, envoyé par une main aussi chère que celle de Mlle Dumoulin et reçu par un aussi honnête homme que M. Conrart, est une faveur si signalée, que rien ne la sauroit égaler. Aussi vous puis-je assurer que je la vante comme je dois, et pour vous témoigner le respect que je porte à la merveilleuse fille dont vous m'avez envoyé l'image, je n'ai pas voulu qu'après avoir passé les mers pour venir en France

à ma considération, elle eût encore la peine de me venir trouver à Marseille, et j'ai cru que je devois bien aller d'un bout du royaume à l'autre et passer pour le moins plusieurs rivières, pour recevoir un si grand honneur et un si grand plaisir. Ce n'étoit pas sans doute au bord de la mer Méditerranée que je devois attendre le portrait de Mlle de Schurman, et le voisinage d'Alger a rendu Marseille trop barbare pour mériter cette gloire. Véritablement, si elle eût encore été ce qu'elle étoit du temps que Rome même, à ce que j'ai ouï dire, s'abaissoit jusques à envoyer quelques-uns de ses citoyens pour apprendre les sciences de ces fameux Grecs dont elle étoit habitée, je vous avoue que je n'en aurois pas usé ainsi ; mais comme il ne reste même plus nuls vestiges des maisons de ces savants hommes qui l'ont rendue si célèbre, et que le temps n'a pas seulement épargné le marbre et le bronze qui en pouvoient perpétuer la mémoire, je pense que Paris est le seul lieu où on lui doit offrir de l'encens. Souffrez donc que je vous quitte pour lui aller rendre ce devoir, et que je vous assure en vous quittant que je ne perdrai jamais le souvenir de ce que je vous dois, ni l'envie de vous témoigner, par quelque agréable service, à quel point je suis, Mademoiselle,

Votre très-humble et très-obéissante servante.

A M. CONRART.

[1647.]

. . . . . .

Souffrez que je m'arrête et que j'admire en même temps le savoir de M. Rivet, et l'esprit de Mademoiselle sa nièce[1]. Sans mentir, je ne vis jamais rien de plus galamment pensé, ni de plus noblement exprimé, que ce que cette excellente personne vous a écrit, et il y a un caractère si aisé, si aimable et si spirituel en cette lettre, que je ne m'étonne pas si Mlle de Schurman a fait sa sœur d'alliance de l'excellente fille qui l'a écrite. Vous me ferez sans doute bien la grâce de l'assurer que, hors l'intérêt de la Pucelle, je ferai toujours gloire de suivre ses sentiments sans consulter les miens, et de soumettre ma raison à la sienne, qui est infiniment plus éclairée; mais comme il n'y a que des personnes peu généreuses qui cèdent quand on leur résiste, elle me pardonnera si je tâche de repousser la force par la force, et si après lui avoir rendu louange pour louange et civilité pour civilité, je fais ce que je puis pour répondre à ses objections, car puisqu'elle a pris le parti de Monsieur son oncle contre son propre sexe, ce sera aussi à elle seule que je demanderai raison de ce que lui et elle vous ont écrit. Elle dit que M. Rivet n'a pas eu d'intention de rabattre rien de

1. Mlle Dumoulin.

la gloire de cette héroïne, mais de faire voir seulement combien il est difficile à une fille de conserver sa réputation toute pure en allant à la guerre, etc., etc.

A M. CHAPELAIN[1].

7 [décembre] 1649.

J'ai lu deux fois l'endroit du billet que vous avez écrit à mon frère, où vous témoignez souhaiter que je vous mande mon sentiment sur les deux sonnets qui sont en contestation, n'osant pas croire que vous me fissiez un honneur dont je suis indigne; mais après m'être résolue de vous obéir, je vous dirai, sans complaisance aucune, que celui d'Uranie me plaît infiniment plus que l'autre, et vous ne me devez pas soupçonner d'en avoir en cette rencontre, puisqu'au contraire il me semble qu'une personne comme moi fait quelque tort à une princesse dont l'esprit est aussi éclairé que celui de Mme de Longueville, de penser ce qu'elle pense [2]. Ainsi, Monsieur, croyez, s'il vous plait, que je parle sincèrement. Les deux derniers vers du sonnet de Job, s'il m'est permis d'en parler de

1. Le *Conservateur*, juillet 1760, p. 92. Copie du temps, *Collection Moreau*, t. 847, p. 29.

Voyez Eug. de Beaurepaire, *Histoire de deux sonnets* dans la *Revue de Rouen*, XXe année, p. 129. Les documents qu'il cite prouvent que la querelle commença en décembre 1649.

2. Cette préférence donnée par Mme de Longueville au sonnet

cette sorte, ont quelque chose de joli et de délicat, mais il en faut lire onze, pour les trouver ; de plus, je vous avoue que j'ai l'imagination un peu délicate, et que comme je ne puis jamais entendre nommer Job sans avoir l'esprit rempli de toutes ces vilaines choses dont il est environné, je ne puis souffrir qu'un galant, qui doit être propre, se compare à lui. En effet, Monsieur, ce sujet-là a quelque chose de si opposé aux Muses, que celles qui inspirent les peintres ne leur ont jamais guère donné l'envie d'en faire des tableaux, du moins sais-je bien que l'on n'en avoit point ni de Raphaël, ni du Titien, ni du Poussin Mais, pour le sonnet d'Uranie, j'avoue que je le trouve si beau, que s'il y avoit une autre personne au monde que Mme de Longueville qui eût toute la beauté du corps, toutes celles de l'esprit, et toutes les vertus de l'âme, et que quelqu'un en osât être amoureux, je lui conseillerois de se servir de ce sonnet pour exprimer sa passion ; et ce qui fait que je le trouve d'autant plus ingénieux, c'est que, faisant une protestation d'amour, il fait un éloge. Vous voyez, Monsieur, que je ne sais point vous résister, et que je vous obéis ponctuellement. C'est pourquoi ne me demandez rien que de juste.

d'Uranie sur celui de Job avait inspiré à Mlle de Scudéry le quatrain suivant :

A vous dire la vérité,
Le destin de Job est étrange
D'être toujours persécuté
Tantôt par un démon et tantôt par un ange.

Je vous parle ainsi, parce que je vous avoue que je doute un peu si ce que vous avez désiré de moi l'est, et si je n'ai pas eu tort de vous l'accorder.

A M. GODEAU, ÉVÊQUE DE VENCE [1].

[Paris, 22 février 1650.]

Ayant su par une de vos lettres que vous me faisiez l'honneur de souhaiter que je vous écrivisse le peu de nouvelles qui viennent à ma connoissance, j'avoue que j'eus quelque peine à croire que mes yeux ne me trompoient pas, ou que vous ne vous fussiez pas trompé vous-même, en mettant mon nom pour celui d'un autre; étant certaine que je n'ai pas une des qualités nécessaires pour rendre ma correspondance agréable en matière de nouvelles. Je ne suis pas fort exposée au monde; les gens que je vois ne sont pas de la nouvelle faveur; et quand je saurois même une partie de ce qui se passe, je ne saurois pas

1. Les sept lettres suivantes ont été publiées par M. de Monmerqué au t. VI de son édition de 1835 des *Historiettes de Tallemant* des Réaux, d'après des copies provenant du président Durey de Meinières. En les reproduisant d'après lui, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire aussi les notes qu'il y a jointes, sauf à les abréger au besoin. Ce sont probablement les mêmes lettres, en tout ou en partie, qui sont désignées p. 517 du *Catalogue de Lamoignon*, 1784, in-f°: *Lettres de Mlle de Scudéry à M. Godeau, contenant plusieurs anecdotes historiques de l'an* 1650.

assez bien écrire pour vous divertir. Néanmoins, comme je suis persuadée que la plus légitime excuse ne sauroit jamais valoir une obéissance aveugle, je ne veux point me servir de toutes celles que je pourrois employer pour me dispenser de faire ce que vous souhaitez, lorsque je saurai quelque chose de digne d'être su de vous.

C'est pourquoi, pour commencer dès aujourd'hui, je vous dirai que l'on ne sait point encore avec certitude en quel lieu est Mme de Longueville, et que, depuis le jour qu'elle se sauva du château de Dieppe [1], avec deux de ses filles seulement et quatre gentilshommes, l'un desquels est le sieur Saint-Ibalt, et l'autre Tréry, l'on n'a pas pu en-

1. La duchesse de Longueville, après l'arrestation des princes, qui eut lieu le 18 janvier 1650, s'enfuit en Normandie. La cour se rendit à Rouen le 1er février; la duchesse, qui s'étoit réfugiée à Dieppe, s'échappa du château. « Elle sortit la nuit à cheval, jambe de çà et jambe de là, avec ses femmes, en courant jour et nuit; elle s'embarqua sur la coste et fut en Hollande.... Elle gagna Stenay, où estoit le mareschal de Turenne. » (*Mémoires de Montglat.*) Le récit de Mme de Motteville est plus circonstancié; elle dit que la duchesse sortit par une petite porte qui n'étoit pas gardée; qu'elle fit deux lieues à pied pour gagner un petit port, où elle ne trouva que deux barques de pêcheurs; elle voulut s'embarquer contre l'avis des mariniers, afin de gagner un vaisseau qu'elle faisoit tenir à la rade. Le vent étoit si grand et la marée si forte, que le marinier, qui l'avoit prise entre ses bras pour la porter dans la chaloupe, la laissa tomber dans la mer; elle se décida à prendre des chevaux et à se mettre en croupe, ainsi que les femmes de sa suite, se réfugia chez un gentilhomme, demeura cachée dans le pays pendant environ quinze jours, et fit enfin gagner le capitaine d'un vaisseau anglois, qui la reçut sous le nom d'un gentilhomme qui s'étoit battu en duel. *Mémoires de Mme de Motteville.* (M.)

core découvrir précisément quelle a été sa route, ni quel est son asile. Il y a du moins apparence que Dieu sera son protecteur; car on m'écrit de Normandie qu'après qu'elle eut pensé tomber dans la mer, et qu'une de ses filles eut aussi failli être noyée, elle se confessa et monta à cheval un moment après, se préparant à ce funeste voyage comme si elle eût dû mourir.

Sans mentir, Monsieur, le renversement de la maison de M. le Prince et de celle de M. de Longueville est une étrange chose, car on voit tant d'innocence et de persécution ensemble, qu'il n'est pas possible de n'être pas touché de leur malheur. M. le Prince s'est pourtant trouvé l'âme plus grande que son infortune; car, depuis qu'il est prisonnier, il n'a pas dit une parole indigne de ce même cœur qui lui a fait gagner quatre batailles et acquérir tant de gloire. Après avoir entendu la messe, il s'occupe la moitié du jour à lire, et il partage l'autre à converser avec Monsieur son frère, à jouer aux échecs avec lui, à railler avec ses gardes, et même, pour faire exercice, il joue au volant avec eux. Il s'est confessé une fois depuis qu'il est prisonnier, mais on ne veut plus lui donner le même confesseur : enfin on le garde mieux que le roi.

Il y a trois jours que M. de Beaufort, accompagné de Mme de Chevreuse et de Mme de Montbazon, fut au bois de Vincennes, dans un carrosse de louage, afin de n'être point connu, pour voir de ses propres yeux si une muraille que l'on a bâtie

sur la contrescarpe des fossés du donjon étoit assez haute pour qu'il fût impossible que M. le Prince se pût sauver. Je vous avoue que cette action ne me semble pas trop belle, ni pour les dames, ni pour Beaufort, qui, tant que le prisonnier a été libre, ne s'approchoit qu'en lui faisant des soumissions d'esclave. Il est vrai qu'un héros de la place Maubert ne doit pas être de même manière qu'étoient autrefois ceux qui triomphoient au champ de Mars ou au Capitole.

Au reste, pendant que toutes choses changent en France, toutes choses changent aussi dans le cœur de M. de Guise; car, pour recouvrer sa liberté, il rompt les chaînes de Mlle de Pons, et reprend Mme la comtesse de Bossu, qui va être reconnue pour Mme de Guise[1].

Vous savez sans doute que la garnison de Clermont s'est soulevée en l'absence de M. de la Moussaye, et qu'ainsi le parti du maréchal de Turenne en est plus foible; mais on assure, dès ce matin, que le duc de Wurtemberg assiége Mouzon. Les ennemis font de grands préparatifs en Flandre, et le mal est que l'on n'est pas en état de s'y opposer.

La cour est à Rouen, d'où elle doit partir pour revenir ici. On dit aussi que le duc de Richelieu est enfin venu assurer le roi de sa fidélité, et qu'en

1. Cette reconnaissance n'eut point lieu; tout ceci était un jeu joué par le duc de Guise, prisonnier à Madrid, dans l'espoir d'obtenir sa liberté. Voir dans Tallemant des Réaux l'*Historiette* du duc de Guise. (M.)

considération de cette obéissance, son mariage est confirmé par la reine, à la condition qu'il aura un lieutenant du roi dans son gouvernement et que la garnison en sera changée. Je ne sais pas encore ce que Mme d'Aiguillon dit de cela; mais je sais bien que l'amour du duc de Richelieu lui coûte déjà trop, et qu'il lui auroit été toujours plus avantageux d'être maître du Havre absolument, que de régner dans le cœur d'une femme comme Mme de. . . . . [1].

Je viens de recevoir une lettre de Rouen, qui m'apprend que cette nouvelle duchesse y est aussi, et que M. le Cardinal la devoit présenter hier à la Reine, chez laquelle elle devoit avoir le tabouret. L'on me mande que cela hâte le départ de la cour, qui quitte Rouen aujourd'hui [2]. M. de Matignon est aussi venu remettre le gouvernement de Granville et celui de Cherbourg entre les mains de Sa

1. Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu, père du maréchal, avait épousé, le 26 décembre 1649, Anne Poussard du Fors du Vigean, veuve en premières noces de François-Alexandre d'Albret, sire de Pons. Ce mariage, fait sans le consentement de la duchesse d'Aiguillon, surprit tout le monde; « Mme de Richelieu, dit Mme de Caylus, sans biens, sans « beauté, sans jeunesse, et même sans beaucoup d'esprit, avoit « épousé, par son savoir-faire, au grand étonnement de « toute la cour et de la reine-mère, qui s'y opposa, l'héritier « du cardinal de Richelieu, un homme revêtu des plus grandes « dignités de l'État, parfaitement bien fait, et qui, par son âge, « auroit pu être son fils. » *Souvenirs de Mme de Caylus.* (M.)

2. « La reine partit de Rouen le 22 février, après avoir veu Mme de Richelieu et luy avoir donné le tabouret. » (*Mémoires de Mme de Motteville.*) Cette circonstance donne la date de cette lettre. (M.)

Majesté, ensuite de quoi on a commandé à ce lieutenant du roi et à M. de Beuvron de suivre la cour.

On m'écrit encore que Mme de Longueville fut droit de Dieppe au château de Tancarville, qui est à Monsieur son mari. On m'assure qu'il y a quatre jours elle s'est embarquée pour la Hollande.

Voilà, Monsieur, tout ce que je sais pour aujourd'hui; cependant je ne puis me résoudre de ne vous point parler de Mlle Paulet, de qui les maux me touchent encore plus que les affaires publiques, quoique l'amour de la patrie soit bien avant dans mon cœur. Je veux pourtant espérer que vos prières lui feront obtenir la santé de celui seul pour qui il n'y a point de maux incurables; mais je ne songe pas qu'en ne finissant une si longue lettre je vous donnerois lieu de croire que je veux vous en lasser pour la première fois; c'est pourquoi je m'en vais finir aussitôt que je vous aurai assuré, avec le respect que je vous dois, que je suis autant que je puis, etc., etc.

AU MÊME.

[Paris, 8 septembre 1650.]

Monsieur,

Vous me reprochez si flatteusement mon mauvais caractère, que ce n'est pas un trop bon moyen de m'en corriger; car, puisqu'en écrivant mal je

vous oblige enfin de m'en reprendre plus doucement qu'à me dire[1] que j'écris bien, je ne sais si je ne ferois pas mieux de continuer de faillir que de m'amender.

Souffrez, s'il vous plait, que je prenne toute la part que je dois aux maux de votre esprit et de votre corps. Pour les premiers je ne pense pas que vous ayez besoin d'autre médecin que de vous-même; mais, pour les autres, je pense que vous auriez besoin de venir trouver à Paris quelque remède à vos maux; car, de la façon dont je connois ceux de la province où vous êtes, je ne pense pas qu'ils vous puissent guérir d'un grand mal : c'est pourquoi il me semble que vous y devez songer sérieusement. Je vous demande pardon de la liberté que je prends de donner des conseils à un homme que tous les rois et les sages devroient consulter; mais s'agissant de la conservation d'une vie aussi précieuse que la vôtre, je pense qu'il vaut mieux dire une chose inutile que de se mettre au hasard de manquer à en dire une nécessaire. Je vis même encore hier un ouvrage de vous qui me fortifie dans le dessein de vous conjurer de prendre soin de votre santé; car, Monsieur, ne seroit-ce pas un crime si vous vous mettiez par votre négligence à la détruire, de façon que vous ne puissiez plus enrichir votre siècle comme vous l'avez fait jusqu'ici ?

Vous jugez bien, je m'assure, que cette nouvelle

1. Plus doucement que si vous me disiez.... (M.)

richesse que j'ai vue de vous est l'admirable poëme que vous avez fait à la gloire de *la Grande Chartreuse*[1] que M. Conrart eut la bonté d'envoyer hier à mon frère et à moi. Après vous en avoir rendu mille grâces, je vous dirai que ce beau désert m'a sensiblement touchée, et que la sainte horreur de cette solitude a passé si doucement de vos vers dans mon esprit, que la compagnie que j'ai vue aujourd'hui m'a plutôt ennuyée qu'elle ne m'a divertie, parce qu'elle m'a empêchée de relire une seconde fois ce qui m'a donné tant de satisfaction la première. Mais, Monsieur, puisque vous faites si bien toutes choses et que vous représentez également bien les cours les plus superbes et les déserts les plus sauvages, je voudrois que vous pussiez voir ce que je vis hier; je veux dire la prison de M. le Prince, afin que vous pussiez laisser à la postérité une parfaite image de la constance de ce héros; car je ne pense pas qu'il y ait un endroit dans le monde où il y ait une tour plus agréable par dehors ni si affreuse par dedans. Cependant, comme on dit que la nécessité fait des armes de toutes choses, je pense qu'on peut dire que M. le Prince tire de la gloire de tout ce qui lui arrive, car vous saurez que depuis qu'on l'a mené à Marcoussis[2] le donjon de Vincennes est devenu l'objet de la curiosité uni-

1. Voyez les *Poésies chrétiennes et morales* de Godeau, t. II. Paris, 1663. *La Grande Chartreuse* avait paru isolément, comme la plupart des poésies de Godeau. (M.)

2. Les princes avaient été transférés du donjon de Vincennes

verselle. En mon particulier j'y vis hier plus de deux cents personnes de qualité, à qui on montre le lieu où il dormoit, celui où il mangeoit, l'endroit où il avoit planté des œillets qu'il arrosoit tous les jours, et un cabinet où il rêvoit quelquefois et où il lisoit souvent. Enfin, Monsieur, on va voir cela comme on va voir à Rome les endroits où César passa autrefois en triomphe. Je vois même dans un cabinet plusieurs épigrammes écrites avec du charbon, ou gravées sur la muraille, qui ne parlent que de ses victoires ou de ses louanges; mais ce que j'y vois de plus surprenant, c'est que, durant que j'y étois, M. de Beaufort y vint avec Mme de Montbazon, à qui il faisoit voir toutes les incommodités de ce logement, triomphant lâchement du malheur d'un prince qu'il n'oseroit regarder qu'en tremblant, s'il étoit en liberté. Pour moi, j'eus tant d'horreur de voir de quel air il fit la chose, que je n'y pus durer davantage. En vérité, je pense qu'on peut dire que nous sommes au temps des

au château de Marcoussis le 29 août précédent; c'est ce que nous apprenons de Loret :

Ce jour (lundi) on prit occasion
De faire la translation,
Mais très-cachée et très-soudaine,
Des trois prisonniers de Vincennes.
Plaise à la divine bonté
Que la dure captivité
Par eux constamment endurée,
Ne soit pas de longue durée !

(*Muse historique;* lettre du 2 septembre 1650. (M.)

prodiges et des miracles tout ensemble, tant on voit de choses extraordinaires.

Je pense que vous avez bien su l'épouvante que les ennemis ont donnée à Paris, lorsqu'ils sont venus à la Ferté-Milon[1] et que nous avons vu la capitale du royaume aussi alarmée qu'ont accoutumé de l'être les petites bicoques des frontières. Cependant j'espère que la même puissance qui retient la mer dans ses bornes, quoique ses rivages ne la doivent pas vraisemblablement empêcher d'inonder la terre, empêchera les ennemis de venir ici, encore qu'il n'y ait point de rivière entre eux et nous, et qu'il n'y ait pas même d'armée qui pût s'opposer à leur marche, s'ils le vouloient. Ce qui me fait espérer ce bien, est que l'on assure qu'il y a déjà une partie de leur cavalerie qui a repassé la rivière d'Aisne. Nous verrons par le retour de

1. On voit dans les *Mémoires d'Omer Talon* que l'on avait eu connaissance, par des lettres interceptées, que de Madrid, sur la demande du marquis de Sillery qui négociait pour les rebelles, des ordres avaient été donnés pour que le maréchal de Turenne entrât dans le royaume et donnât de l'effroi à Paris. « Ce qui estoit desjà fait, » dit Talon, « car lors l'armée des ennemis étoit proche de la Ferté-Milon. » Cette alarme donna lieu au transfèrement des princes. Loret peint très-plaisamment l'effet que l'approche de l'ennemi produisit dans Paris :

Lundi vinrent dedans Paris
Avec plaintes, clameurs et cris,
Gens conduisant, toutes complettes,
Sept mil sept cent trente charrettes
Pleines de coffres et paquets,
Dont l'on fit lors de grands caquets;
Mais ces caquets sont choses vaines.

(*Muse historique;* lettre du 2 septembre 1650. (M.)

M. de Verderonne[1], qui est allé porter la réponse de M. le duc d'Orléans à l'archiduc, ce que l'on doit craindre ou espérer.

Mais, pendant que les ennemis ravagent la Champagne et la Picardie, sans qu'on puisse seulement penser à les en empêcher, les Frondeurs emploient tout ce qu'ils ont d'adresse et de crédit pour obliger M. le duc d'Orléans à mettre les princes sous sa puissance, afin de les avoir en la leur. On assure même qu'il leur avoit promis de le faire; mais M. le garde des sceaux[2], M. le Tellier et Mme de Chevreuse l'ont empêché jusqu'à cette heure, car encore que cette dernière soit grande Frondeuse, elle est pourtant présentement divisée de M. de Beaufort, et même de M. le Coadjuteur, pour ce qui regarde M. le Prince; de sorte que, par ce moyen, les amis de cet illustre captif sont en quelque espérance de voir bientôt la cour dans la nécessité de faire une négociation secrète avec lui, afin de délivrer le royaume de tant de tyrans qui l'oppriment.

Les affaires de Bordeaux sont toujours douteuses; peut-être que les députés du Parlement qui y vont, trouveront quelque expédient aux

1. Charles de l'Aubespine, seigneur de Verderonne, maître des requêtes, chancelier de Gaston d'Orléans. (M.)

2. Le chancelier Séguier n'avait pas alors les sceaux, ils lui avaient été redemandés le 1er mars précédent, et confiés à Charles de l'Aubespine, marquis de Châteuneuf, qui les garda jusqu'au mois d'avril 1651, et les remit alors à Mathieu Molé. (M.)

choses[1]. M. de Rohan est à la cour, et M. le maréchal de Grammont aussi; l'accommodement de M. le comte de Dognon est fait[2].

Le roi a obligé la reine à chasser une de ses femmes de chambre, parce qu'elle lui avoit révélé une chose qu'il lui avoit confiée, quoique ce fût celle qu'il aimoit le plus, et ce qu'il y a de plus considérable, est que ce qu'il avoit dit à cette fille étoit qu'il lui avoit témoigné avoir beaucoup de douleur de voir les affaires de son royaume en si mauvais état. Jugez, s'il vous plaît, de ce qu'il fera quand il sera marié, puisqu'il agit présen tement ainsi[3].

Voilà, Monsieur, tout ce que je vous dirai, car je m'aperçois bien que si je vous en disois davantage, vous ne le pourriez plus lire, tant j'ai pris une forte habitude de mal faire. Je vous dirai pourtant encore que mon frère est votre très-humble serviteur et que je suis de toute mon âme, etc., etc.

1. Le parlement de Paris avait député à la reine régente les deux conseillers Meusnier et Bitaut, pour la supplier de continuer *sa bonne volonté envers la ville de Bordeaux.*

2. Cet accommodement, qui ne fut définitivement conclu qu'en 1653, consistait, pour le comte de Dognon, à rendre, ou plutôt à vendre au cardinal Mazarin, contre le bâton de maréchal de France, le Brouage et autres places dont il s'était emparé à la faveur des troubles.

3. Loret nous apprend dans sa *Muse historique*, que cette femme de chambre s'appeloit Noiron, et que la reine la maria peu de temps après sa disgrâce à un sieur Ivelin, attaché comme médecin à sa maison. (M.)

AU MÊME.

[Paris.... octobre 1650.]

Je ne crois nullement mériter toutes les louanges que vous me donnez, et je crois seulement que me faisant l'honneur de m'aimer parce que votre illustre et chère Angélique[1] m'aimoit tendrement, vous n'êtes pas marri que je me donne l'honneur de vous entretenir. Au reste, avant que de vous dire des nouvelles, il faut que je vous dise que les vers que vous avez envoyés à Mme de Clermont m'ont fait verser plus de larmes qu'ils n'ont de syllabes[2]. Il me semble, Monsieur, qu'en vous dépeignant la douleur qu'ils ont excitée dans mon cœur, c'est en faire l'éloge. En effet, vous représentez si agréablement cette merveilleuse fille, que l'on peut assurer que jamais portrait n'a si bien ressemblé que celui que vous avez fait d'elle. De plus, vous touchez avec tant de délicatesse l'endroit où vous parlez de l'amitié que vous aviez pour elle et de celle qu'elle avoit pour vous, qu'il ne faut pas s'étonner si, ayant l'âme aussi tendre que je l'ai, j'en ai été extraordinairement satisfaite, et si mon cœur s'en est attendri; car enfin vous dites cent choses que j'ai senties pour elle, mais que je n'eusse jamais pu si bien dire; je vous rends donc mille grâces d'être cause que

1. Mlle Paulet.
2. Voyez l'épître de Godeau à la marquise de Clermont d'Antragues, dans ses Poésies. (M.)

j'aurai la consolation de voir une peinture de la divine Angélique, plus durable et plus belle que ne le sont celles de Raphaël. En vérité, Monsieur, je ne me console point de la perte de cette généreuse amie, et je trouve une si notable différence de l'amitié qu'elle avoit pour moi à celle qu'ont quelques autres personnes qui m'aiment pourtant autant qu'elles peuvent aimer, que, quand elle n'auroit eu qu'un médiocre mérite, je la regretterois toute ma vie. Jugez donc ce que je dois faire, vous qui savez mieux ce qu'elle valoit que qui que ce soit. Si je suivois mon inclination, je ne vous parlerois d'autre chose; mais puisque je me suis imposé la nécessité de vous dire ce que je sais des nouvelles du monde, il faut que je m'en acquitte.

Vous saurez donc que l'entrevue de la reine et de Mme la Princesse[1] a tellement épouvanté toute la Fronderie, qu'il est aisé de juger que vous aviez raison de dire que, *si le lion rugissoit en liberté, il feroit fuir tous ses ennemis*. Il est vrai que cette entrevue, aussi bien que celle de MM. de Bouillon et de la Rochefoucauld avec M. le Cardinal[2], a des circonstances qui font croire que leur peur n'est pas tout à fait sans fondement; car non-seulement la reine reçut admirablement bien Mme la Princesse, mais elle l'entretint très-longtemps en particulier; on ajoute même qu'il paroissoit, par l'air du visage de cette jeune prin-

1. Voir, sur cette entrevue de la reine et de la Princesse de Condé, les *Mémoires de Mlle de Montpensier*. (M.)
2. *Mémoires de Mme de Motteville*. (M.)

cesse, que ce que la reine lui disoit lui donnoit de la joie. De plus, M. de Bouillon coucha chez M. le Cardinal, et il court un bruit que le neveu de Son Éminence épousera la fille aînée de ce duc. Enfin, personne ne doute que la paix de Bordeaux n'ait plusieurs articles secrets que la Gazette ne dit pas, et les politiques les plus fins disent que M. de Bouillon est trop habile pour s'attirer la haine de M. le Prince, comme il feroit sans doute s'il avoit fait un traité secret où il n'eût point de part. Ce qui étonne encore les Frondeurs est que M. l'abbé de la Rivière a eu permission, avec le consentement de Son Altesse Royale, de partir d'Aurillac, et de venir à son abbaye de Saint-Benoît, auprès d'Orléans. Outre cela, ils savent encore que cette même Altesse a écrit plusieurs fois de sa main à la reine et à M. le Cardinal, sans leur en rien dire. Ils n'ignorent pas non plus que M. le Tellier a été ces jours passés à Marcoussis. Ils savent encore que M. l'intendant a reçu ordre de faire un dernier effort pour contenter les rentiers, de peur qu'ils ne se servent d'eux pour faire quelque nouveau remuement à Paris. M. le Coadjuteur, en son particulier, sait bien que Son Altesse Royale ne peut plus souffrir sa domination, et il ne peut pas ignorer que la cour n'ait su qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour obliger M. le duc d'Orléans à se rendre maître des princes prisonniers, à quelque prix que ce fût. Il a même tenu des discours sur cela qui font horreur.

Outre toutes ces choses, les Frondeurs voyent

encore que l'ardeur du peuple pour *l'Amiral du Port au foin*[1] est fort ralentie, de telle sorte qu'il n'y a plus guères que le quartier des halles où on le salue, si bien que présentement la Fronderie est un peu chancelante. Dieu veuille qu'elle ne se raffermisse pas, et que ceux qui ont le dessein de faire de la France ce que Cromwel et Fairfax ont fait de l'Angleterre, ne puissent jamais avoir de crédit!

On dit que la Cour avoit dessein d'aller en Languedoc et en Provence; mais Son Altesse Royale la presse si fort de revenir qu'on croit en effet qu'elle reviendra[2].

Ceux de Melun ont refusé deux fois, depuis quinze jours, d'obéir aux ordres de M. le duc d'Orléans, qui vouloit que ses gendarmes y logeassent; et quand on leur a dit qu'ils s'exposoient beaucoup, ils ont répondu que M. de Beaufort les avoit assurés de sa protection, et qu'ils ne craignoient rien. Le retour du Roi fera voir s'ils ont raison.

Mme de Chevreuse et Mme de Montbazon[3] sont toujours plus mal, et elles vont même plaider. Le sujet du procès est digne du temps et des personnes; car Mme de Chevreuse demande cent mille écus qu'on lui a promis en mariage; à cela Mme de

1. Le duc de Beaufort, grand Amiral de France, surnommé le *roi des halles*. (M.)

2. La cour revint à Paris au commencement du mois de novembre 1650. (M.)

3. Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, et Marie de Bretagne, duchesse de Montbazon. (M.)

Montbazon dit qu'elle a une quittance de M. de Chevreuse, et Mme de Chevreuse répond que monsieur son mari l'ayant donnée du temps qu'il étoit amoureux de Mme de Montbazon, elle ne prétend pas qu'elle soit bonne.

Voilà à peu près tout ce que je sais; mais puisqu'il semble que vous avez envie que je vous dise exactement tout ce qui regarde Monsieur le Prince, pour vous témoigner mon exactitude, je vous dirai que, lorsque je fus au donjon, j'eus la hardiesse de faire quatre vers et de les graver sur une pierre où Monsieur le Prince avoit fait planter des œillets qu'il arrosoit quand il y étoit. Mais, pour porter encore ma hardiesse plus loin et vous faire voir que j'ai plus de zèle que d'esprit, je m'en vais vous les écrire :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissoit des murailles,
Et ne t'étonne pas de voir Mars jardinier[1].

Je m'assure, Monsieur, que vous ne me disputerez pas la dernière chose que je vous ai dite; aussi ne vous envoyé-je point ces quatre vers comme jolis, mais comme une marque de la confiance que j'ai en votre bonté.

Je vous dirai encore que mon frère envoya hier à Monsieur le Prince la cinquième partie du *Cyrus;* mais comme on ne parle qu'à M. de Bar qui lui

1. Ces vers étaient déjà connus par le récit de Mme de Motteville. (M.)

avoit déjà donné la quatrième, lorqu'il étoit à Vincennes, il écrivit à mon frère qu'il ne manqueroit pas de donner son livre à Monsieur le Prince aussitôt qu'il l'auroit lu[1]. Ce qu'il y a de plus rare, c'est qu'il écrit si mal qu'il s'en faut peu que je ne croye qu'il ne sait pas lire, et pour juger de sa suffisance en matière d'écriture, il écrit *doute* avec une *h;* encore est-ce le mot le mieux orthographié.

Au reste, Monsieur, si l'on ne nous avoit pas donné quelque espoir que vous viendriez bientôt ici, mon frère vous auroit déjà envoyé le livre dont je viens de parler, et vous auroit aussi renvoyé une seconde fois celui qui a été perdu; mais sachant cette agréable nouvelle, il se prépare à vous les offrir lui-même, et moi à vous protester que je suis de toute mon âme, etc., etc.

AU MÊME.

[Paris, 4 novembre 1650.]

Tant que M. Conrart est en santé, je vous écris plus pour mon intérêt que pour le vôtre, sachant bien qu'il vous apprend toutes les nouvelles avec beaucoup d'exactitude et beaucoup d'éloquence

1. M. de Bar était chargé de la garde des trois Princes; il était fort ignorant. On a prétendu que, comme il ne savait pas le latin, il voulait qu'on leur dît la messe en français, de peur que le prêtre, en officiant, ne leur donnât dans cette langue des avis qu'il ne pourrait pas comprendre. (M.)

tout ensemble; mais aujourd'hui que cet illustre ami est malade, il me semble que c'est à moi à vous apprendre les choses remarquables que la bizarrerie du siècle produit tous les jours.

Je vous dirai donc que, depuis un mois ou six semaines, on vole si insolemment dans les rues de Paris, qu'il y a eu plus de quarante carrosses de gens de qualité arrêtés par ces *messieurs les voleurs*, qui vont à cheval, et presque toujours quinze ou vingt ensemble. Mais, comme nous sommes dans un temps de confusion, ceux qui devroient donner ordre à de telles violences ne s'en sont point mis en peine, de sorte que, voyant que l'on pouvoit voler impunément, tous ceux qui se sont trouvés pauvres et méchants se sont mis à dérober : je vous laisse à juger après cela quelle multitude de voleurs il doit y avoir. On les auroit pourtant laissés maîtres des rues de Paris, sans une chose qui arriva samedi au soir, et qu'il faut que vous sachiez.

Je pense que, quelque éloigné que vous soyez de Paris, vous avez bien su que les yeux de Mme de Montbazon ont assujetti le cœur du *Roi des Halles*, autrement appelé M. de Beaufort; mais vous ne savez peut-être pas que cet amant va tous les soirs chez la duchesse, et qu'il n'en sort qu'à deux ou trois heures après minuit. Il arriva donc qu'étant allé, samedi dernier au soir[1], chez elle, il ne

1. Cet événement arriva le samedi 29 octobre 1650, entre onze heures et minuit. Voyez le *Récit véritable de tout ce qui s'est passé à l'assassinat commis proche l'hôtel de Schomberg, au*

la trouva point; mais comme il ne se pouvoit passer de la voir, et que pourtant il vouloit souper, il dit tout haut au portier qu'il s'en alloit à l'hôtel de Vendôme et qu'il reviendroit à onze heures. L'histoire porte que, quand il dit cela au portier de l'hôtel de Montbazon, deux hommes inconnus, qui s'étoient avancés auprès du carrosse, l'entendirent et se retirèrent; mais la chose est un peu douteuse. Cependant, comme M. de Beaufort fut auprès de la Croix du Tiroir[1], il changea d'avis, et résolut de souper à l'hôtel de Nemours et de renvoyer son carrosse à l'hôtel de Vendôme, ordonnant à son écuyer de le lui ramener à onze heures, chez Mme de Montbazon, où un carrosse de l'hôtel de Nemours le mena aussitôt qu'il eut soupé.

Comme ce bon prince ne va jamais sans être bien accompagné, ni sans armes, deux gentilshommes[2] et deux valets de chambre, qui revinrent dans son carrosse, avoient des pistolets et des mousquetons, qui ne leur servirent cependant qu'à causer le malheur qui est arrivé. Car, comme ils furent auprès de la Croix du Tiroir, vingt hommes à cheval ayant environné le carrosse et commandé au cocher d'arrêter, un des deux gentilshommes, qui étoit au fond du carrosse, tira un mousque-

sujet de Monseigneur le duc de Beaufort. Paris, 1650, in-4° de sept pages. Loret a raconté aussi cet événement dans sa *Muse historique*. (M.)

1. *La Croix du Trahoir;* rue Saint-Honoré, au coin de la rue de l'Arbre-Sec. (M.)

2. Les sieurs de Saint-Églan et de Brinville. (M.)

ton qu'il avoit et blessa un des voleurs[1], de sorte qu'au même instant un de ceux qui attaquoient s'élança dans le carrosse et donna un coup de poignard à celui qui touchoit le gentilhomme qui avoit tiré ce mousqueton. Un moment après, plusieurs coups de pistolets suivirent ce coup de poignard, un desquels acheva de tuer ce pauvre malheureux qui étoit déjà blessé, et un autre brûla l'oreille de celui qui étoit au fond du carrosse et qui avoit tiré le premier. Cela fait, les voleurs, qui virent un des leurs blessé, tellement qu'il ne pouvoit se soutenir, s'en allèrent sans rien prendre à ceux qui étoient dans le carrosse, et emportèrent leur compagnon blessé.

Cependant le carrosse de M. de Beaufort fut à l'hôtel de Montbazon où il y eut un bruit tel que vous pouvez l'imaginer. Ce pauvre malheureux

1. Comme l'écrit déjà cité est l'ouvrage d'un Frondeur, et que ce parti ne mettoit pas en doute l'intention des assassins de tuer le duc de Beaufort, le pamphlet diffère essentiellement de la narration de Mlle de Scudéry. Il y est dit que les assaillants, « croyant que ledit seigneur-duc estoit dans ledit car- « rosse, à cause que le sieur de Saint-Églan avoit la chevelure « blonde, ainsy que la porte ledit seigneur-duc, tirèrent quinze « à vingt coups, sans blesser personne, sinon le sieur de « Brinville, lequel fut blessé légèrement à la joue.... et tout « aussitost tira un autre coup de mousqueton, duquel fut tué ou « blessé à mort un desdits assassineurs, et en mesme temps ledit « sieur de Brinville sauta legerement hors du carrosse, et à la « faveur de la nuict se mesla parmi eux sans estre reconnû, « ce que ne put faire le sieur de Saint-Églan, lequel fut misé- « rablement blessé d'un coup de poignard ou de baïonnette au « cœur, dont il mourut une demy heure après. » *Récit véritable.* (M.)

qui avoit été tué à la place où M. de Beaufort se met d'ordinaire, fut tiré de ce carrosse et exposé aux yeux du peuple jusqu'au lendemain après-midi. M. de Beaufort envoya à l'heure même chez tous ses amis. La chose passa dans son esprit pour un assassinat, et il ne s'en retourna chez lui qu'en état de donner bataille.

Cependant le peuple n'a point fait de bruit de cet accident durant les premiers jours, et M. de Beaufort a vu que son règne est changé. Mais comme les Frondeurs sont toujours tout prêts à renouveller les désordres passés, ils ont fait dire parmi le peuple que c'étoit M. le Cardinal qui avoit fait faire cet assassinat. Dans le même temps, ils ont aussi fait publier que c'étoient les amis de Monsieur le Prince, et ils n'ont rien oublié pour tâcher à faire quelque soulèvement. Mais, par bonheur, celui de ces voleurs qui a été blessé, s'étant fait panser à trois chirurgiens différents, a été reconnu et pris; de sorte que présentement il est en prison, et il y a apparence qu'on lui fera dire la vérité. Il a déjà assuré qu'il n'avoit dessein que de voler, et que, si ceux du carrosse n'eussent point tiré, il n'y eût eu personne de tué. Il a nommé tous ses complices, et on en a déjà pris deux; de sorte que, devant qu'il soit trois jours, on saura la vérité de cette funeste aventure, qui fait tant de bruit dans le monde, et dont les Frondeurs prétendent tirer tant de fruit.

Je n'oserois vous dire qui l'on a soupçonné de cette affaire, car cela seroit abominable, et il vaut

mieux remettre à l'ordinaire prochain que la chose sera éclaircie.

Au reste, il semble que M. de Beaufort soit destiné à porter la division partout, car il n'a pas plus tôt loué une maison dans la rue de Quinquenpoix, où jamais prince n'a logé, qu'il y a eu division entre deux paroisses, qui prétendent l'avoir toutes deux pour paroissien, l'une parceque de tout temps la maison où il va demeurer a été de Saint-Nicolas, et l'autre qui est de Saint Leu, parce que M. de Beaufort, voulant être voisin des marchands de la rue Saint-Denis, a fait faire une porte qui y donne, de sorte que, comme cet endroit de la rue Saint-Denis est de la paroisse Saint-Leu, le curé de cette église prétend que, faisant une porte plus grande dans cette rue que n'est l'ancienne porte dans la rue Quinquenpoix, la maison doit changer de paroisse et être de la sienne. On verra ce que les juges en ordonneront s'ils plaident; on dit qu'ils en ont le dessein.

On vient de me dire que des gens conduits par des Frondeurs ont été la nuit dernière[1], avec tambour battant, pendre un portrait de M. le Cardinal à un poteau qui est auprès du Pont-Neuf, avec un arrêt écrit au dessus, qui porte que, pour l'assassinat commis en la personne de M. de Beaufort, il est condamné à être pendu : mais le jour n'eut pas plus tôt fait voir la chose, que le Lieutenant

1. C'était dans la nuit du jeudi 3 novembre 1650. Voir les mémoires du temps et la lettre du samedi 5 novembre de la *Muse historique* de Loret. (M.)

criminel a été faire dépendre ce tableau, et informer comment cela s'étoit passé. Je ne pense pourtant pas que la Fronderie puisse venir à bout de soulever le peuple; toutefois les affaires de Bordeaux se rebrouillent; Mme la Princesse douairière a été bien malade, mais elle est hors de danger[1]. La Reine a aussi été saignée trois fois pour un grand rhume dont elle est guérie. Il n'est pas de même de M. de Guise, qui est très-mal.

Cependant les pauvres prisonniers sont toujours entre l'espérance et la crainte, et les choses sont présentement en tel état, qu'on ne sait ce que l'on doit penser; car enfin, on voit que tout le monde fait le contraire de ce qu'il devroit faire. Il faut du moins que ceux qui ne sont pas exposés au tumulte du monde se fassent sages aux dépens d'autrui. C'est pour cela que je m'examine moi-même, afin de régler mes sentiments que je suis assurée qu'on ne peut condamner, du moins pour ce qui vous regarde, puisque je ne pense pas que le déréglement puisse être assez grand dans l'esprit des hommes, pour trouver que je n'ai pas raison de vous honorer autant que je vous honore, et d'être autant que je suis, etc., etc.

1. Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse douairière de Condé. (M.)

AU MÊME.

Paris, 18 novembre 1650.

Je ne vous écrirai pas longtemps aujourd'hui, car je suis attendue en un lieu où je me suis engagée d'aller il y a plus de huit jours. Je me hâte de vous dire que la Cour est enfin revenue à Paris[1]. M. de Beaufort fut chez la Reine le lendemain; mais il n'en fut pas bien reçu; car à peine fut-il entré, qu'elle dit que l'on se retirât, et en effet le *Roi des halles* sortit sans avoir dit une parole. En sortant, il rencontra sur l'escalier le Cardinal qui montoit. Ils se saluèrent comme des gens qui craindroient de s'enrhumer, car on assure qu'ils enfoncèrent plutôt leurs chapeaux qu'ils ne les levèrent; il est vrai qu'ils passèrent si vite qu'ils n'eurent pas le loisir de s'observer longtemps.

J'oubliois de vous dire que le jour qui précéda le retour du Roi, on avoit rompu sur la roue trois des voleurs qui ont tué ce gentilhomme de M. de Beaufort, qui dirent toujours qu'ils n'avoient dessein que de voler, de sorte que voilà le prétendu assassinat mal prouvé.

Mais, Monsieur, j'ai bien une plus pitoyable chose à vous dire; c'est que mercredi on fit partir MM. les Princes pour aller au Havre. Je vous avoue que quand je vois ce gagneur de batailles et ce preneur de villes, qui a sauvé trois fois l'État,

1. La cour rentra à Paris le 12 novembre 1650. (M.)

aller de prison en prison, j'en ai une compassion étrange. Il a reçu cette nouvelle avec sa constance ordinaire; il fit même une raillerie délicate sur ce que c'est M. le comte d'Harcourt[1] qui les escorte avec mille hommes de pied et cinquante chevaux[2]. A dire vrai, cet emploi est bien étrange, car enfin, il a présentement le gouvernement d'un des princes qu'il mène. Je n'aurois pas aimé d'avoir cette conformité avec les bourreaux qui ont la dépouille de ceux qu'ils font mourir; car M. ***, capitaine aux gardes, a refusé d'y aller, on dit même que Miossens[3] a feint d'être malade pour ne s'y trouver pas. On mena ces pauvres princes, mercredi, coucher à Versailles; ils versèrent en y allant, et le prince de Conti qui se trouva dessous, fut une heure évanoui sur un fossé. Ils devoient hier coucher à Houdan, aujourd'hui à Anet, et demain à un lieu que j'ai oublié; après quoi ils iront au Pont-de-l'Arche, de là à Jumièges, puis à Bolbec et de là au Havre. Jugez quelle douleur a M. de Longueville, de passer en cette posture dans son gouvernement.

1. Henri de Lorraine comte d'Harcourt, mort en 1666.

2. Pendant la translation de Marcoussis au Havre, le prince de Condé fit contre le comte d'Harcourt le couplet suivant:

Cet homme gros et court
Si connu dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout couronné de gloire,
Qui secourut Casal et recouvra Turin,
Est maintenant recors de Jules Mazarin.

3. César-Phébus d'Albret, comte de Miossens, alors maréchal de camp, depuis maréchal d'Albret. (M.)

Monsieur le Cardinal a envoyé faire compliment à Mme la Princesse sur sa maladie, et la prier de ne pas s'alarmer sur le changement de prison de MM. les Princes; qu'il l'assuroit que ce ne seroit pas pour longtemps, et qu'il alloit faire tout ce qu'il pourroit pour mettre les choses en tel état que la Reine les pût délivrer sans danger. Dieu veuille que cela soit bientôt! car j'avoue que c'est une chose honteuse à la Reine et à notre nation, de voir les injustices que l'on voit.

Je ne pensois pas vous en pouvoir tant dire. Je ne vous dis pourtant pas la moitié de ce que je pense, ni la centième partie de ce que l'on dit; mais on m'attend, je n'ai plus que le temps de vous assurer que je suis autant que je le dois, etc.

AU MÊME.

[Paris, 30 décembre 1650.]

Il y a quinze jours que j'étois si enrhumée, que je ne pus pas vous écrire, et il y en a huit que la curiosité de voir le service qu'on faisoit, aux Cordeliers, à feue Mme la Princesse[1], et d'entendre la seconde oraison funèbre que devoit prononcer M. l'évêque de Vabres[2], l'emporta sur l'envie que j'avois de me donner l'honneur de vous entretenir,

1. La princesse de Condé douairière mourut à Châtillon-sur-Loing le 2 décembre 1650. Ses restes furent transportés le 22 du même mois au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. (M.)

2. Isaac Habert, nommé évêque de Vabres en 1645. (M.)

joint que je crus que si j'allois en ce lieu-là, j'aurois plus de matière de vous divertir aujourd'hui. Je ne m'amuserai pourtant pas à vous dire qu'il y avoit plus de deux mille cierges à cette cérémonie, que le clergé et toutes les compagnies souveraines y étoient en corps, et que les ordres que M. le Prince a donnés de rendre tous les honneurs imaginables à Mme sa mère, ont été exécutés, car la gazette vous l'aura appris; mais je vous dirai que M. l'évêque de Vabres a acquis grand honneur, et par l'action qu'il fit aux Augustins, lorsque le clergé honora feue Mme la Princesse d'un service, et par celle qu'il fit depuis aux Cordeliers : car enfin, sans rien dire contre le respect qu'il doit à la Cour, il loua fort hardiment et les morts, et les exilés et les prisonniers. A sa première oraison funèbre, il prit pour sujet de son discours la dernière prière qu'a faite Mme la Princesse, qui fut, si je ne me trompe : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum;* et comme ce psaume a été appelé par quelques-uns le psaume des captifs, cet évêque se servit fort heureusement de cette favorable rencontre. Après cela, il ne s'amusa point à louer Mme la Princesse ni de sa beauté, ni de sa grande naissance; ou s'il le fit, ce fut sans s'y arrêter, et en disant qu'il laissoit toutes ces choses aux poëtes et aux orateurs. C'est pourquoi il ne s'attacha qu'aux vertus, et entre les vertus il ne choisit que la patience et la charité, qui furent les deux parties de son discours. Vous pouvez juger, Monsieur, qu'il ne put parler de la patience

de Mme la Princesse, sans parler de la prison de MM. les Princes, et de l'exil de M. de Longueville; aussi le fit-il si généreusement et si sagement tout ensemble, qu'il toucha le cœur de tous ceux qui l'entendirent.

La seconde oraison ne fut pas tout à fait si hardie, parce qu'il parloit par le commandement du Roi; il ne se démentit pas pourtant. Il y eut de fort belles choses dans son discours; il prit le deuxième verset du même psaume dont il s'étoit servi la première fois, et joignit la persévérance aux deux autres vertus qu'il avoit attribuées à Mme la Princesse. Il dit cependant encore qu'il falloit demander la liberté de cet illustre captif, dont les mains victorieuses étoient chargées de fers; mais qu'il ne la falloit demander qu'à Dieu et au Roi. Voilà, Monsieur, à peu près l'ordre des deux discours qui furent tous deux fort beaux. M. l'abbé Roquette en doit faire un aux Carmélites, mais j'espère que ce ne sera qu'à la fin des quarante jours.

Je ne vous parle point des assemblées du Parlement, car vous les savez sans doute, et vous n'ignorez pas que présentement les Frondeurs font semblant de demander la liberté des Princes, car comme ils savent bien que mille arrêts du Parlement ne feroient pas tomber une pierre du Hâvre, ils ne craignent pas d'obtenir ce qu'ils font semblant de souhaiter. Si la Cour étoit bien conseillée, elle déchaineroit ce lion contre ceux qui la persécutent.

M. le duc d'Orléans n'est pas trop bien avec la Reine, et certes je pense qu'elle a raison de s'en plaindre, car enfin il voit tous les jours chez lui M. le Coadjuteur et M. de Beaufort, qui ne voient point le Roi, et qui font tous les jours ce qu'ils peuvent pour soulever le peuple et pour renverser l'État. La victoire de M. le maréchal du Plessis[1] les a pourtant un peu mortifiés, car elle est venue justement au plus fort de leurs assemblées. On apporta hier soixante-cinq drapeaux à Notre-Dame, qui passèrent durant que messieurs du Parlement délibéroient. Il n'achevèrent point hier; je ne sais s'ils achèveront aujourd'hui. Si je l'apprends avant que de fermer ma lettre, je vous le dirai. La pluralité des voix alloit hier à remontrance.

Il y avoit un homme dans leurs dernières assemblées qui ne sera pas des dernières, car il mourut hier au soir, fort regretté, aussi bien que M. d'Avaux son frère[2]. Vous pouvez juger après cela que celui dont je parle est M. le président de Mesmes[3]; il est mort du pourpre qui n'a pu sortir et qui l'a étouffé. La Cour y perd entièrement, et les Frondeurs y gagnent. On dit qu'il a disposé

1. La bataille de Réthel, gagnée le 15 décembre 1650, par le maréchal du Plessis sur les Espagnols, dans les rangs desquels étoit le maréchal de Turenne. (M.)

2. Claude de Mesmes, comte d'Avaux, l'un de nos diplomates les plus distingués, et frère du président, étoit mort le 19 novembre. (M.)

3. Henri de Mesmes, président à mortier au parlement de Paris, mourut le 29 décembre 1650. Ce passage donne la date précise de cette lettre. (M.)

de sa charge, sous le bon plaisir du Roi, en faveur de M. d'Irval, son frère; mais il y en a qui croient que M. le Tellier y prétend.

On dit toujours que M. le Cardinal revient, mais on ne le sait pourtant pas avec certitude.

Les habitants de Réthel, en reconnoissance de ce que ça été le conseil et la valeur de M. de Manicamp qui les a délivrés de la domination espagnole, lui ont donné une fort belle épée. Ils se sont engagés à perpétuité d'en donner une à tous les aînés de sa maison. Il me semble que cette marque d'honneur est plus belle qu'un bâton de maréchal de France.

On vient de m'assurer qu'enfin ces messieurs les sénateurs ont achevé d'opiner. Voici comme on dit que la chose se passa : que messieurs les gens du Roi iront aujourd'hui trouver la Reine pour prendre jour et heure, afin que le Parlement lui fasse très-humbles remontrances pour la liberté des Princes; qu'ils enverront des députés à M. le duc d'Orléans, pour le supplier d'assister à toutes les assemblées qu'ils ont résolu de faire, jusqu'à ce que la Reine les ait satisfaits; que pour cet effet ils s'assembleront dès demain pour apprendre des gens du Roi la réponse de la Reine et pour délibérer dessus. On me vient aussi d'apprendre que le président de Blancmesnil, grand Frondeur, est à l'extrémité; ainsi, le bon et le mauvais parti auront chacun un protecteur[1].

1. C'est-à-dire apparemment un patron dans le ciel. — René

Je trouverois peut-être bien encore quelque chose à vous dire, mais ma lettre est si longue que ce seroit abuser de votre patience. Il faut pourtant encore que vous ayez la peine de lire que mon frère est votre très-humble et très-obéissant serviteur, et que je suis autant que je le dois et que je le puis, etc., etc.

Votre, etc.

AU MÊME.

[Paris, 2 mars 1651.]

Je vous écrivis une lettre si longue, il y a quinze jours[1], que je jugeai à propos, l'ordinaire passé, de ne vous pas accabler par un nouveau griffonnage..... Je pense que ceux qui voudroient chercher quelque liaison en écrivant les nouvelles, et passer insensiblement d'une chose à une autre, s'y trouveroient bien embarrassés, car tout ce qu'on sait au temps où nous sommes a si peu de rapport, qu'il faut de nécessité l'écrire fort irrégulièrement, principalement quand on n'a pas plus d'art que j'en ai.

Quoi qu'il en soit, je vous dirai que M. le Prince fut, il y a trois jours, demander la permission à la Reine de marier son fils et M. son frère, le

Potier, seigneur de Blancmesnil et du Bourget, président des Enquêtes, ne termina cependant sa carrière que le 17 novembre 1680. (M.)

1. Cette lettre ne figure pas ici.

premier avec une des filles de M. le duc d'Orléans, et l'autre avec Mlle de Chevreuse; et comme cette princesse n'est pas en état de rien refuser, elle accorda ce qu'on lui demandoit[1]. Je ne vous dis point après cela que M. le duc d'Orléans et M. de Chevreuse ne refusèrent point M. le Prince, lorsqu'il fut faire la demande de ces deux princesses, car vous pouvez bien juger que cela est ainsi. Le pauvre prince de Conti a une telle envie de se marier, qu'il en est malade. Pour moi, j'avoue que je ne sais pas comment il a la hardiesse d'épouser une fille de Mme de Chevreuse; je vis hier un homme qui me dit qu'il aimeroit mieux épouser quelque jeune sultane au sortir du sérail, que la fille d'une telle mère. Cependant quelque avancé que soit ce mariage, quoiqu'on ait envoyé à Rome pour avoir la dispense de tenir les bénéfices, que M. le prince de Conti ait nommé M. de Montreuil[2] pour titulaire, il y en a qui doutent encore qu'il s'achève, parce qu'on sait que Mme de Longueville y a une aversion étrange. Le temps nous fera voir ce qui en sera.

Pour M. le Cardinal, il est à Sedan, d'où il doit

1. Les princes étaient sortis du Havre le 13 février précédent. Leur liberté avait été le résultat d'un traité fait entre le Coadjuteur et la princesse Palatine, au nom du prince de Condé, dont elle avait reçu les pouvoirs tracés sur une ardoise. Ce double mariage en avait été l'une des conditions. Le but était de réunir les princes et le duc d'Orléans dans un même intérêt. Ces mariages ne s'accomplirent pas. (M.)

2. Jean de Montreuil, secrétaire du prince de Conti, membre de l'Académie française. Il n'aurait pu être longtemps le *custodi-nos* du prince, car il mourut le 27 avril suivant. (M.)

bientôt partir pour aller en Suisse, ou à Madrid. La Reine demanda encore huit jours, par la bouche de M. le duc d'Orléans, pour lui donner le loisir de sortir du royaume. Le Parlement les accorda, mais en même temps ces messieurs donnèrent un arrêt qui porte qu'on informera de ce qui s'est passé aux lieux où M. le Cardinal a couché depuis son départ de Dourlens. Le Parlement refusa aussi pour la seconde fois la déclaration du roi, touchant l'exclusion des étrangers et des cardinaux pour le ministère[1]; mais comme je crois que cette seconde affaire, qui va mettre une grande division entre le clergé et le Parlement, vous est mandée par diverses personnes, je ne vous la dirai point, et je continuerai ma gazette en vous parlant de l'arrivée de M. d'Angoulême[2], qui a été fort bien reçu de M. le Prince. Aussi vous puis-je assurer que tout ce qu'il y a de Provençaux ici commencent déjà de s'empresser fort auprès de lui, et sa cour est si grosse qu'on ne le sauroit croire à moins de l'avoir vue. Je voudrois de tout mon cœur que tous les ennemis qu'il a dans votre province vissent ce qui se passe ici, afin que, se repentant, ils tâchassent à se raccommoder, et qu'ils se tinssent en repos; car enfin, il est constamment vrai que M. le Prince va être maître absolu des affaires. Je vous assure qu'il n'est pas sans occupation. Il

1. Ce second refus du Parlement eut lieu le premier mars 1651; ce fait donne la date précise de cette lettre. (M.)

2. Louis de Valois, duc d'Angoulême, gouverneur de Provence, avait eu de violents démêlés avec le Parlement d'Aix. (M.)

dîna hier chez M. le premier Président[1], qui le traita avec une magnificence étrange. Il y avoit quatorze potages, quatorze plats de poisson, entre lesquels on compte un saumon de douze pistoles et une carpe de huit. Jugez du reste.

Le roi a dansé un méchant ballet ces jours passés, quoique c'eût été de fort bonne grâce. Il le redansa hier pour la troisième fois[2]. Cela me fait ressouvenir de ces petits oiseaux qui chantent si bien et qui se réjouissent, quoiqu'ils soient prisonniers dans leurs cages; car enfin ce pauvre jeune Roi est présentement plus prisonnier qu'eux. On fit même encore hier deux barricades assez près du Palais-Royal. Je vous assure que ceux qui ont commencé de faire la garde aux portes ont donné une étrange atteinte à la royauté[3]. Dieu veuille que M. le Prince la puisse un jour rétablir! car présentement il faut qu'il dissimule beaucoup de choses, et il le sait fort bien. Il paroît même plus dévot qu'il n'étoit; car, outre qu'il entend la messe tous les jours, il fait encore le ca-

1. Mathieu Molé, premier président du Parlement de Paris, reçut les sceaux le 3 avril 1651, et mourut dans ses fonctions le 3 janvier 1656. (M).

2. C'était le ballet de *Cassandre* dont les paroles sont de Benserade. (Voir les Œuvres de ce poëte.) Il fut dansé au Palais-Cardinal e 26 février 1651. La reine n'y assista point; elle venait d'être obligée d'ordonner au cardinal Mazarin de quitter la France. (Voir la *Muse historique* de Loret, lettre du 5 mars 1651. (M.)

3. Les bourgeois de Paris gardaient nuit et jour le Palais-Royal; cela dura jusqu'au mois d'avril. (M.)

rême, quoiqu'il ne l'ait jamais fait que depuis qu'il a été en prison.

Mme de Longueville reviendra dans quinze jours; on dit qu'elle tâche à moyenner une trève générale ou particulière. On dit qu'on fera la garde jusqu'à ce qu'on ait établi un Conseil à la Reine, et qu'on ait éloigné des affaires toutes les créatures de M. le Cardinal.

Le roi semble haïr tous ceux qui veulent abaisser son autorité, et, selon toutes les apparences, il se souviendra longtemps de tout ce qu'on lui fait aujourd'hui. Au reste, M. Bonneau[1] est tellement en faveur, que je commence, pour l'amour de lui, à me réconcilier avec la Fortune, quoiqu'en mon particulier elle me traite rigoureusement. Tout de bon, je suis bien aise qu'un aussi honnête homme que lui ait du crédit.

Après cela, je ne vous dirai plus rien, car il faut que j'aille au sermon. Plût à Dieu qu'au lieu de vous écrire, je vous pusse entendre! Tous vos amis disent qu'il est à propos que vous veniez ici; je le souhaite, et pour l'amour de vous, et pour avoir l'honneur de vous assurer que je suis avec toute sorte de respect et d'affection, etc., etc.

1. Ce monsieur Bonneau était vraisemblablement l'oncle de Mme de Miramion; sa fille épousa M. de Chauvelin. (M.)

A MONSIEUR CHAPELAIN[1].

Du 25 avril 1653.

Si je pouvois parler en raillant d'une chose aussi sérieuse que celle que j'ai à démêler avec vous touchant vos oiseaux, je pense que je vous dirois, que, tout éloquent que vous êtes, vous auriez besoin que l'on vous mît en cage pour vous apprendre à parler. Mais comme je prends beaucoup de part au ressentiment de Mme Aragonnais, et que je suis même indirectement intéressée en l'injustice que vous lui faites, il faut que je vous dise plus sérieusement et plus véritablement, que si vous étiez aussi injuste en la distribution de vos louanges, que vous l'avez été depuis deux jours en celle de vos remercîmens, vous blâmeriez sans doute tout ce qui mérite d'être loué, et vous loueriez tout ce qui mérite d'être blâmé. En effet, Monsieur, vous remerciez Mlle Robineau comme si elle vous avoit envoyé des oiseaux de Paradis; il n'y a pas un mot dans la lettre que vous lui avez écrite qui n'ait un sens galant et passionné; il n'y a pas une syllabe pour Mme Aragonnais. Cependant, c'est elle que vous avez priée de vous faire

1. Bibliothèque de l'Arsenal. Ms.-B. L. françaises, t. I, p. 43.

Chapelain avait remercié Mlle Robineau d'oiseaux de Paradis que lui avait envoyés Mme Aragonnais. Nous avons déjà vu par la lettre de Mlle de Scudéry au même, du 31 janvier 1645, qu'elle l'accusait d'une grande partialité pour Mlle Robineau.

avoir des oiseaux; c'est elle qui a obligé M. de Grandmare de prendre la peine de vous en chercher; c'est elle qui en a pris tous les soins; c'est elle qui vous les a envoyés par un laquais qu'il y a très-longtemps qui la sert, qui a été cent fois chez vous de sa part, dont vous savez même le nom, et qui n'avoit pas changé de livrée le jour qu'il vous porta vos oiseaux.

Au reste, si le nom des deux personnes dont il s'agit se ressembloit seulement autant que celui de Mme de Chauvry et de Mme de Givry, on pourroit dire que vous vous seriez trompé au nom de la personne qui vous envoyoit les oiseaux, soit en l'entendant de la bouche du laquais, soit en l'écrivant sur la lettre. Mais Aragonnais et Robineau ne rimeront jamais ensemble, et toutefois, sans qu'on en puisse presque dire la raison, vous confondez les deux personnes qui portent ces noms, fort injustement, en donnant tout à l'une, et rien à l'autre, en une occasion où Mme Aragonnais toute seule devoit avoir reçu tous vos remercîments, puisqu'il est vrai que Mlle Robineau n'a autre part en cette affaire, sinon qu'elle a douté si vous voudriez une cage dorée; de sorte que si vous n'aviez pas été étrangement préoccupé, au lieu de la remercier comme vous avez fait, vous vous seriez plaint de ce qu'elle ne vous croyoit pas assez magnifique, et vous auriez rendu à Mme Aragonnais mille marques de reconnoissance de l'obligeant empressement qu'elle a eu pour vous faire avoir ce que vous avez sou-

haité. Mais, à dire les choses comme elles sont, votre cœur n'étant pas plus en liberté que vos oiseaux, il ne faut pas trouver si étrange tout ce que vous faites à l'avantage de Mlle Robineau, quelque injuste qu'il soit. Je ne laisse pourtant pas de me plaindre, comme vous me le reprochez malicieusement, de ce que vous avez fait en cette rencontre, parce que je comprends bien que, puisque vous faites cette injustice à Mme Aragonnais, vous m'en pourrez bien faire d'autres. Cependant, si vous voulez réparer cette faute, il faut que vous juriez solennellement, en présence de M. Conrart, que, tant que le printemps durera, vous vous souviendrez tous les matins de Mme Aragonnais, dès que vos oiseaux commenceront à chanter, et que vous ne vous souviendrez point alors de Mlle Robineau, quelque charmante qu'elle soit, et quelque plaisir que vous ayez de vous en souvenir; car, si vous ne le faites, Mme Aragonnais se souviendra toute sa vie de votre injustice, et je m'en souviendrai aussi toujours, pour en craindre encore une plus grande de vous pour ce qui me regarde, que pour ce qui la touche. Pensez-y donc très-sérieusement. Et pour finir cette lettre par un proverbe de mon pays, croyez bien fortement que tout ce que je vous dis « ne sont pas des moineaux. »

LE MAGE DE SIDON (GODEAU) A SAPHO[1].

De Vence, le 7 février 1654.

Un moment avant que de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je croyois avoir de l'esprit, mais maintenant que j'y veux répondre, je connois que je n'en ai plus; je pense toutefois avoir gagné en cette perte, et si je vous ai dit galamment que, pour vous, ma mémoire étoit dans mon cœur; je vous dis à cette heure, très véritablement, que mon cœur est dans mon esprit, de sorte qu'au lieu de vous pouvoir dire des choses jolies, galantes et spirituelles, pour répondre à celles que vous m'écrivez, je ne puis vous en dire que de tendres et de passionnées. Voilà un effet digne de la Sapho Mytilène, qui

De chaque admirateur de son esprit charmant,
En faisoit son.....

Vous n'avez pas tant de peine à deviner une rime où la raison m'a conduit, qu'en eut le pauvre Phaon pour le nom qui étoit en blanc dans ces admirables vers que vous connoissez. Je ne sais si cette déclaration est d'un Mage dont vous avez fait un si agréable tableau. Mais, si elle n'a la délicatesse du dernier, elle a la sincérité du premier, qui ne vous dit point une fleurette d'amitié en vous parlant de cette sorte; mais qui vous explique grossièrement

1. Mme Conrart, in-fo, t. V, p. 51, 52.

ce qu'il a dans le cœur. Oubliez donc que vous êtes la Sapho de Grèce; ne vous souvenez plus des galanteries et de l'esprit de Phaon, afin que le Mage de la Montagne vous soit supportable. Si vous croyez que l'odeur des jasmins et de la fleur d'orange soient capables de lui faire perdre la mémoire de Sapho, vous avez bonne opinion de son nez, mais vous l'avez fort mauvaise de son esprit et de son cœur. Au contraire, tous ces objets me feront souvenir de vous fort agréablement. Voyant les perles, les émeraudes, et l'or de mes orangers, je vous en souhaiterai d'une autre nature moins fragile, et je penserai aux richesses de votre esprit qui valent mieux que toutes les pierres précieuses. Elles sont si abondantes que vous ne devez pas m'en être chiche.

Écrivez-moi donc souvent, je vous en conjure, ma très précieuse Sapho, je n'oserois pas ajouter ma très chère, si l'amitié n'osoit, et ne pouvoit oser ce que la grimace de la civilité condamne. Vous devez juger à l'air de mes paroles que la foudre dont vous me menacez sur la fin de votre lettre, ne tombera point sur ma tête; et que vous avez plus la mine de ne pas bien répondre à mes sentimens, que je ne l'ai d'en conter à quelqu'autre, comme vous le reprochez malicieusement.

RÉPONSE DE SAPHO AU MAGE DE SIDON[1].

A Paris, le 20 mars 1654.

Votre dernière lettre est si galante, que je ne puis concevoir qu'elle ait été faite par un Mage de montagne, et par un Mage solitaire. Sincèrement, si tous ceux qui se mêlent d'écrire des billets doux, et des billets galants, m'écrivoient comme vous en écrivez, il seroit assez difficile de ne souhaiter pas d'en recevoir tous les jours, pourvu qu'il n'y fallût pas répondre. Car, à vous dire la vérité, c'est une assez grande mortification, que de ne pouvoir vous rendre que des narcisses et des fleurs de prairie, pour du jasmin et de la fleur d'orange. J'ai, sans doute, le cœur plus tendre que vous, mais je ne sais pourtant pas si bien l'art de dire des douceurs. Je ne sais si c'est que j'en ai autrefois plus écouté que je n'en ai dit, et que vous en avez plus dit que vous n'en avez écouté; mais je sais bien que vous savez mieux que moi comment il faut mêler le style galant au passionné, et comment il faut donner des louanges qui sentent encore plus la tendresse que l'estime. Ne vous prenez donc pas à mon cœur, si ma lettre n'est pas assez douce; contentez-vous d'en accuser mon esprit, et croyez, s'il vous plaît,

Que si je voulois un amant,
Il auroit, comme vous, l'esprit doux et charmant,

1. Mme Conrart, in-fo, t. V, p. 53, 54.

Il seroit, comme vous, un galant agréable,
Et mon cœur, comme à vous, lui seroit favorable.

Après cela, Monsieur, il faut vous parler un peu plus sérieusement, et vous dire des nouvelles de notre très cher et très illustre malade, de qui la santé commence de revenir, et est pourtant encore très foible; mais j'espère que ce même soleil qui nous va bientôt donner des roses, lui redonnera de la force. Cependant, j'ai à vous dire que la dernière lettre que vous m'avez écrite a été son premier plaisir, car je ne lui fais pas de secret de notre galanterie, et ce seroit en effet grand dommage de la cacher à un tel confident que lui.

RÉPONSE DE SAPHO AU MAGE DE SIDON[1].

A Paris, le 19 juin 1654.

Lorsque je reçus votre dernière lettre, nous avions ici le plus beau temps du monde; mais à peine eus-je achevé de lire la description que vous me faites de la désolation de votre pays, qu'un effroyable coup de tonnerre, suivi d'une pluie terrible, et d'une grêle de grosseur extraordinaire, changea toute la face du ciel qui, depuis cela, ne nous a point paru avec sa beauté ordinaire. En vérité, il ne s'en faut guère que je ne croie que vous n'êtes pas seulement Mage, mais Magicien, et que c'est vous qui, par quelque enchantement,

1. Mss Conrart. in fo, t. V, p. 72.

nous avez ôté tous nos beaux jours. Cependant, si toutes nos belles vous soupçonnoient de ce crime, vous seriez bien embarrassé à vous sauver de leur fureur. Car, enfin, elles ne peuvent presque aller au Cours, et celles qui s'obstinent à y vouloir aller, malgré le mauvais temps, y sont toutes défrisées, et n'y paroissent point belles. En mon particulier, comme je ne prends pas grand intérêt à cette promenade, je me consolerois aisément si le vent ne faisoit autre mal que de défriser des galans et de décoiffer des coquettes. Mais ce qu'il y a de pis, c'est que les blés sont déposés, si ce désordre de saison continue. Je veux pourtant espérer que ce malheur n'arrivera pas . . . . .

. . . . . .

On dit qu'il est difficile qu'il y ait de l'amour sans jalousie et de la jalousie sans amour. J'ai même bien de la peine quelquefois à n'en point avoir en amitié, et c'est ce qui me fait craindre que la vôtre ne soit un peu tiède; car vous n'êtes non plus inquiété de ce que font vos amies, que si vous n'y aviez nul intérêt. Il n'en est pas de même de moi, puisque je suis quelquefois jalouse de vos orangers, que je crois que vous aimez plus que vous ne m'aimez. Mais je ne songe pas, en parlant ainsi que je viens de dire, qu'il n'y a point de jalousie sans amour; pour ôter donc le scrupule, il faut y ajouter ces paroles : *ou sans amitié;* car, par ce moyen, je suis à couvert de toute mauvaise explication. Je voudrois bien vous en dire davantage, mais je n'ai plus de papier. Devinez le reste si

vous . . . . . vous dire autre chose, sinon, que je suis pour vous tout[1]

. . . . . .

A MADAME LA COMTESSE DE MAURE[2].

Octobre 1655.

Foi de demoiselle, votre lettre est une des plus agréables lettres du monde. Mais, Madame, n'admirez-vous point qu'à l'exemple de M. de Bouillon qui disoit : Foi de prince, je n'ai pu m'empêcher de jurer, pour me donner un titre de noblesse, comme il le faisoit pour s'en donner un de principauté? Je sens même que j'ai quelque envie de dire que mon serment est peut-être mieux fondé que le sien. Mais, quoiqu'il en soit, l'histoire de votre lettre est une plaisante histoire, et la manière dont vous l'avez écrite est si ingénieuse, et fait si bien voir tous les personnages de cette aventure, que qui verroit un Tableau du Monde, de votre main, verroit une chose merveilleuse. Au reste, Madame, ceux qui s'imaginent qu'il faut du

1. Le commencement de la ligne est coupé, et la dernière ligne entièrement.

2. Mss Conrart, in-fo, t. V, p. 905.

La comtesse de Maure avait écrit à Mme de Longueville deux lettres du 9 juin et du.... septembre 1655, où elle se moquait des prétentions de Mesdames de Bouillon, à propos d'une aventure dans laquelle figuraient les comtesses de Maure et de Saint-Géran, le père gardien d'un couvent de Bourbon, etc. (Voy. sur toute cette histoire, Cousin, *Madame de Sablé*, 1869, p. 299 et suiv.

marbre et du jaspe pour faire un très-beau palais, n'y entendent rien. Du moins, êtes-vous bien plus adroite qu'eux, puisqu'avec un enchaînement de toutes les folies que la vanité peut faire dire et penser, vous faites une des plus belles lettres que je vis jamais. Sincèrement, Madame, je crois la chose comme je la dis, et la flatterie n'y ajoute rien. Je vous en dirois davantage; mais j'ai l'imagination si remplie de cette princesse qui se baigne, de celle qui se couche, de cette dame qui s'assied et se relève, et de ce capucin qui se fourre là, comme diable à miracle, que je ne puis même penser sérieusement à ce que je vous écris. Il paroît bien, Madame, que cela est ainsi, car je vous écris les plus terribles mots du monde; et quand j'aurois été à la cour de la reine de Suède, je ne dirois guère pis. Mais, pour finir plus sagement, je vous en demande pardon, et je vous proteste avec vérité que je suis absolument à vous.

A UNE PERSONNE INCONNUE, QUI LUI AVOIT ENVOYÉ UN PRÉSENT.[1]

Mai 1656.

J'avoue ingénument que je ne puis deviner qui vous êtes, et que je ne sais pas même si je vous dois nommer Monsieur, Madame ou Mademoi-

1. Mss Conrart, in-f°, t. IX, p. 905.
Cette lettre a été insérée par Amelot de la Houssaye dans ses *Mémoires historiques*, etc., 1737, t. II, p. 364. Voy. la *Notice*, p. 101.

selle; mais qui que vous soyez, je dois vous louer et vous remercier, et je dois pourtant me plaindre de vous. En effet, vous avez une cruauté étrange de vous cacher à une personne qui, malgré toute sa mauvaise fortune, voudroit avoir plus donné qu'elle n'a reçu de vous, pour savoir votre nom; car je ne sache rien de plus cruel, que d'être obligée, sans savoir à qui on a de l'obligation. Mais je ne sache aussi rien de plus digne de louange, que d'avoir de la libéralité sans ostentation, et sans intérêt, puisqu'à mon avis, il n'y a guère de vertu qui soit plus souvent suspecte de vanité ou d'artifice que celle-là. Vous donnez, sans doute, de la plus généreuse manière du monde, car vous donnez à une personne qui, non-seulement ne vous a rien demandé, mais qui même n'aime point qu'on lui donne; à une personne qui ne vous connoît point, et qui ne pourroit, quand elle vous connoîtroit, vous rendre autre chose que des remercîments. Mais à ne mentir pas, je ne sais comment en faire à une personne inconnue. Montrez-vous donc, s'il vous plaît, puisque je ne puis parler à propos, si je ne sais à qui je parle.

Au reste, il faut que je vous confesse qu'il y a des moments où je meurs de peur que vous ne me connoissiez guère mieux que je vous connois; car il semble que vous vouliez m'obliger à porter une couleur où je croyois avoir renoncé pour toute ma vie, et que je ne croyois plus pouvoir porter avec bienséance, si ce n'étoit en œillets,

en roses, ou en anémones, m'étant résolue à ne mettre plus que du bleu, du gris de lin, de l'Isabelle et du blanc. De grâce, pensez bien sérieusement si vous ne me prenez point pour une autre, et si votre présent est bien adressé; mais, sur toutes choses, ne vous opiniâtrez point à vous cacher à moi, si vous ne me voulez forcer d'aller au devin. Je crains bien, pourtant, que la science de cette sorte de gens ne se trouve courte en cette occasion; car, après tout, ils n'ont jamais rien vu de semblable. On les a souvent consultés pour découvrir ceux qui se cachent en dérobant, mais jamais ceux qui se cachent en donnant; et le plus expert de tous les devins, et la plus vieille devineresse s'étonneroient d'une telle nouveauté. Ne me contraignez donc pas d'en venir là, et donnez-moi lieu de vous..... j'ai pensé dire de vous embrasser; mais comme je viens de me souvenir de ce que j'ai dit au commencement de ce billet, et que je ne sais si je vous dois nommer Monsieur ou Madame, je n'ose en user si librement.

Contentez-vous donc que je vous assure que je n'ai jamais rien souhaité avec plus d'ardeur, que d'avoir l'honneur de vous connoître, et de vous pouvoir rendre grâces de votre galante libéralité. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque espèce de commodité à pouvoir être ingrate innocemment; mais au hasard de rougir en vous voyant, je voudrois pourtant bien vous voir afin de vous pouvoir dire tout ce que je pense de vous. Peut-être avez-vous passé cent fois dans mon imagination, depuis que

j'ai reçu votre présent, et peut-être y êtes-vous encore tel ou telle que vous êtes. Je confesse néanmoins que vous avez cent fois changé de forme, et que vous m'avez paru tantôt belle, tantôt beau; tantôt galant, tantôt galante; tantôt douce et spirituelle; tantôt généreux et brave; tantôt avec une épée, tantôt avec un éventail; tantôt avec une soutane, tantôt avec un cordon bleu; tantôt avec une belle et magnifique jupe, et tantôt avec un bréviaire; et Voiture ne voyoit pas sa belle inconnue avec tant de beautés différentes que je vous ai vu ou vue en habillements différens. Faites donc cesser toutes ces illusions qui m'importunent; vous le pouvez par une seule parole, puisque vous n'avez qu'à me dire votre nom, et vous m'obligerez beaucoup plus sensiblement que vous ne m'avez obligée en me faisant un magnifique présent.

PELLISSON A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

A Paris, ce lundi 9me d'octobre 1656.

Accablé de soucis sans nombre,
J'allois mélancolique et sombre,

1. Mss de Conrart, in-fo, t. V, pp. 135-138.
En reproduisant les trois lettres qui suivent dans la *Société française au XVIIme siècle*, M. Cousin les a fait précéder du préambule suivant :

« Mlle de Scudéry ayant été passer une partie de l'automne « à la maison de campagne de Conrart, à Athis, en 1656, Pel- « lisson y était venu en visite; mais il y était resté fort peu de

Comme font ceux qui sont partis
De l'aimable Carisatis.

Et j'étois déjà dans Mons[1], sans avoir trouvé, ou du moins sans avoir vu personne sur mon chemin, tant j'étois renfermé en moi-même, lorsque j'aperçus la claire rivière de Seine qui, étalant toutes ses beautés, m'appeloit de loin et me disoit : Si vous allez à Paris, j'y vais aussi, et pourvu que vous me vouliez suivre, je vous mènerai par un des plus agréables chemins qu'on puisse voir.

J'eusse été d'humeur bien cruelle
Si je n'eusse fait pour elle
Ce que j'avois fait l'autre jour
Pour un procureur de la cour.

C'est pourquoi, sans me faire prier davantage,

« temps, et, à son retour à Paris, il s'était empressé d'écrire « à Mlle de Scudéry pour lui exprimer les regrets qu'il éprou- « vait de n'être pas auprès d'elle, et les pensées qui l'avaient « accompagné sur la route d'Athis à Paris, en côtoyant les « bords de la Seine. Le ton de cette lettre est moitié sérieux, « moitié badin. La réponse de Mlle de Scudéry est du même « style, ainsi que la réplique de Pellisson. Mlle de Scudéry « s'appelle toujours Sapho et Pellisson s'appelle déjà Her- « minius. On touche à la fin de 1656 : la douce liaison est « encore dans sa fleur et dans tout son agrément. Nous met- « tons au jour ces billets, qui n'ont rien de fort remarquable, « pour donner une idée de la façon dont Mlle de Scudéry et « Pellisson étaient ensemble ; on y sent une tendresse sin- « cère, mais le bel esprit domine. »

Les notes de M. Cousin sur ces trois lettres seront distinguées par les initiales : V. C.

1. Mons était un hameau dépendant d'Athis. Une station du chemin de fer de Paris à Orléans porte aujourd'hui le nom de *Athis-Mons*.

je descendis par le côteau d'Ablon, et allai la joindre avec dessein de ne la quitter qu'aux portes de Paris. Je n'eus pas sujet de m'en repentir : car, encore que j'eusse souvent ouï parler de ses caprices et de ses boutades, je la trouvai tout le long du jour la plus égale du monde; soit que nous passassions parmi de vertes prairies, ou parmi des sablons stériles, que son lit fût étroit ou large, que le soleil se cachât ou se montrât, elle me parut toujours riante, et jamais je ne vis la moindre ride ni le moindre trouble sur son front. J'attribue sa bonne humeur à l'entretien que nous eûmes ensemble, car nous ne parlâmes jamais que de vous. Elle me demanda d'abord, suivant la coutume des voyageurs qui se rencontrent, d'où je venois et ce que j'allois faire à Paris. Je lui dis que je venois d'être heureux et que j'allois être malheureux, parce que j'avois quitté l'incomparable Sapho, le généreux Cléodamas, la sage Ibérise, l'aimable Agélaste et le galant Mérigène[1]. Est-il possible, me dit-elle, qu'on me doive toujours parler de cette Sapho et de ce Cléodamas. Il n'y a point de corbillart[2] qui ne me rompe la tête de leur vertu et de leur mé-

1. Cléodamas et sa femme Ibérise sont deux personnages de la *Clélie*, qui représentent M. et Mme Conrart. Agélaste est Mlle Boquet; nous ne savons qui est Mérigène. Il paraît que c'était un homme du monde qui n'osait se risquer à faire le bel esprit. Cependant, encouragé par Mlle de Scudéry, il lui écrivit lorsqu'elle quitta Athis pour retourner à Paris, quelques billets galants que Conrart nous a conservés avec les réponses de Mlle de Scudéry, tome XI, in-folio, page 339 (V. C.).

2. On appelait alors *corbillart* le coche d'eau qui menait à Corbeil et qui passait devant Athis. (V. C.).

rite; et depuis ma source jusqu'à la mer, je ne trouve point de rivage où l'on ne m'en demande des nouvelles. On remarquoit autrefois qu'un de mes coches ne pouvoit être sans quelque religieux; mais je n'en vois point à cette heure où il n'y ait quelqu'un de leurs tendres amis, ou pour le moins de leurs admirateurs. Ces gens-là, puisqu'ils aiment tant de gens, ne doivent aimer personne. Si je croyois ce que vous dites, lui répondis-je, je me jetterois la tête la première dans votre sein. Mais il est vrai que Cléodamas ni Sapho n'aiment pas tous ceux dont ils sont aimés. Il n'est pas donné à tout le monde d'en venir là, et vous voyez par mon exemple qu'il y faut plus de bonheur que de mérite.

Après cela, elle me demanda comment vous vous divertissiez à Carisatis, et je lui fis grand plaisir quand je lui dis qu'elle faisoit une grande partie de votre divertissement, et que vous vous amusiez la moitié du jour à la regarder. Elle se radoucit fort alors et me dit que vous sachant en son voisinage par le rapport de la petite rivière d'Orge, comme c'est fort la mode de vous visiter et de faire amitié avec vous, elle avoit été tentée plusieurs fois de s'élever jusque sur votre montagne, mais à la vérité qu'il y avoit un peu haut pour elle, et qu'elle n'avoit pu faire autre chose que de vous envoyer quelques brouillards qui peut-être vous avoient été importuns. Cela pourroit bien être, lui dis-je; mais, croyez-moi, on vous quitte de ce compliment. Il vaut mieux que

l'on vous voie de plus loin, et la divine Sapho s'abaissera plutôt jusqu'à descendre sur vos rives. Je sais même qu'elle l'auroit déjà fait, mais sa chère Agélaste n'aime pas à remonter par cette côte si roide, et trouve aussi bien que vous que c'est un peu haut pour elle.

Avec ces discours et plusieurs autres dont je vous rendrai compte à notre première vue, nous arrivâmes à la porte Saint-Bernard, où nous devions nous séparer. La Seine me demanda alors si je m'étois ennuyé avec elle, et comme je l'eus assurée que non : Quand vous retournerez, me dit-elle, trouver la bonne compagnie que vous avez laissée, ne viendrez-vous pas le long de mon rivage? Pour retourner, lui dis-je avec ma sincérité accoutumée, c'est une autre affaire; car, pour ne vous en point mentir, votre chemin est le plus long, et j'ai un peu plus d'impatience quand je vais à Carisatis que quand j'en reviens. La pauvre rivière comprit bien alors que si je l'avois suivie, c'étoit moins pour être avec elle que pour m'éloigner lentement de vous. Elle me quitta donc de dépit sans dire un seul mot davantage, et s'alla cacher toute honteuse sous le pont prochain. Pour moi, je me résolus de laisser passer l'eau sous le pont, et de venir vous écrire mon aventure. Si je ne l'ai pas écrite avec assez d'esprit, c'est que je garde tout ce que j'en ai pour écrire une lettre à Cicéron[1]. Ce Cicé-

1. Ce Cicéron n'est autre que M. de Doneville. Pellisson

ron est un homme fâcheux, qui n'entend point raillerie; pour peu que vous vous relâchiez avec lui, il se plaint que vous le négligez, que vous écriviez bien mieux autrefois au commencement de votre connoissance, quand vous aspiriez à être de ses amis; et comme c'est un consul romain et le père de l'éloquence, il faut tâcher, s'il se peut, de le contenter. Laissez-le-moi traiter avec la cérémonie qu'il demande, et souvenez-vous qu'on fait festin aux étrangers, et qu'on ne donne à ses intimes amis que son ordinaire. Les belles paroles seront pour lui, et les sentiments tendres, respectueux et constants, pour vous et pour toute votre aimable compagnie.

RÉPONSE DE SAPHO A HERMINIUS (PELLISSON).

De Carisatis, le 10 octobre 1656.

Quand je vous fis la guerre de la négligence de vos billets, je ne pensois pas que vous en dussiez être sitôt corrigé. Cependant, il le faut avouer, ce que vous m'avez envoyé est si galant et si bien écrit, qu'on ne sait où prendre de l'esprit pour vous répondre. Ce n'est pas, comme vous savez,

l'appelle ainsi, soit parce que dans leur correspondance, dont on voit quelques échantillons dans les manuscrits de Conrart, il est souvent question entre eux de Cicéron, que Doneville lisait beaucoup, soit parce que Pellisson comparait en badinant le magistrat de Toulouse au consul romain. (V. C.)

qu'il n'y en ait honnêtement dans la tête de Cléodamas, mais il ne m'en veut ni donner ni prêter. Pour l'aimable Mérigène[1], il n'y a pas encore assez longtemps que je le connois pour oser lui en emprunter ; et pour Agélaste, elle dit qu'elle a affaire de tout ce qu'elle en a pour vous écrire, de sorte que je me trouve en un fort grand embarras. Si je savois qui vous a appris à parler à la Seine qui vous a si bien entretenu, je pourrois me servir du même maître, pour apprendre à vous écrire ; car enfin on ne croiroit pas, à l'entendre, qu'elle vînt de Bourgogne, tant elle parle galamment et juste. Je voudrois bien savoir si toutes les autres rivières ont autant d'esprit que celle-là. Ce qui m'étonne, c'est que quand vous l'avez entretenue, elle n'avoit pas encore été à Paris. Elle n'a pourtant rien d'une provinciale, et je suis bien plus normande qu'elle n'est bourguignonne. Une autre fois, quand vous partirez de Carisatis, on ne vous plaindra plus tant, puisque vous vous en allez en si bonne compagnie.

J'ai pourtant à vous dire que la Seine, malgré vos avis, n'a pas laissé de nous envoyer ce matin un grand brouillard, mais il s'en est allé si vite qu'il ne nous a guère incommodés ; c'est pourquoi ne lui en faites pas de reproches, au contraire, remerciez-la bien civilement de la bonté qu'elle a de passer tous les jours devant mes fe-

1. Mérigène ne représente donc pas un des habitués du Samedi. (V. C.)

nêtres, elle, dis-je, qui seroit souhaitée en tant de beaux lieux, si on pensoit qu'elle y voulût aller. Priez-la aussi, je vous en conjure, s'il arrive qu'elle entende encore parler de moi dans les coches et dans les corbillarts, comme si j'étois un bel esprit,

De faire entendre en son murmure,
Que bel esprit est une injure,
Et que j'aimerois mieux être carpe ou merlan,
Que d'être bel esprit seulement pour un an.

Tout de bon, c'est le plus fâcheux métier du monde; et si la Seine savoit combien c'est une chose importune, elle ne s'amuseroit pas tant à gazouiller, de peur de devenir elle-même un bel esprit.

RÉPLIQUE D'HERMINIUS A SAPHO.

De Paris, le 13 octobre 1656.

Bel esprit, ou carpe, ou merlan,
Ou bien Raphaël de village[1],
Vous êtes cause que j'enrage.
Je ne saurois qu'avec ahan
Répondre à votre bel ouvrage,
Et remplir de vers cette page,
Quand vous me donneriez un an
Et davantage, etc.

1. Cela répond à la fin d'un madrigal que Mlle de Scudéry avait adressé à Pellisson sous le nom de Mlle Boquet, avec un mauvais portrait de celle-ci :

Ce travail n'est pourtant pas laid
Pour un Raphaël de village. (V. C.)

Tout de bon, encore qu'il n'y ait rien de plus galant que votre lettre et que vos vers, en l'humeur où je suis, il me semble qu'il n'y auroit rien de moins obligeant qu'une réponse fort galante, quand je pourrois vous la faire. Les dames que je vis hier vouloient que je ne vous en fisse point du tout, pour vous punir de ce que vous vous oubliez à Athis, ou plutôt de ce que vous oubliez tout le monde. Je n'ai pas cru que mon devoir me permît d'en user ainsi, mais je ne crois pas aussi qu'il m'ordonne de me réjouir avec vous de ce que vous dînerez dimanche à Savigny, et que vous n'êtes pas encore bien résolue de revenir le lendemain. Tout ce que je puis, c'est de souffrir mon mal en patience, et de vous écrire, comme un bon homme sans esprit et sans façon, ce que j'aurai à vous mander, en faisant autant de ratures que de lignes. Ne pensez pas que ces ratures soient affectées, elles sont les plus naturelles du monde, et vous verrez bien par là que je ne suis pas trop en état de vous divertir.

J'écrivis hier soir à M. Conrart, et je prétendois ce matin faire des merveilles pour vous et pour Agélaste : mais en bonne foi il m'a été impossible. J'ai voulu fouiller dans mon magasin de fadaises, la serrure étoit tellement mêlée que je n'ai jamais su l'ouvrir. Si vous voulez des billets galants, je vous en envoie deux que M. Isarn m'écrit de Bordeaux ; mais il est auprès d'une nouvelle maîtresse qu'il aime fort, comme vous verrez : ce remède est excellent pour avoir de l'esprit. Le

malheur est qu'il est quelquefois pire que le mal même, et je ne crois pas que vous voulussiez me conseiller d'y avoir recours, vous qui avez banni l'amour de tout votre royaume de Tendre. Pardonnez-moi si je vous écris si bizarrement. Je suis le plus sot du monde, mais je ne vous en aime pas moins.

M. DE BOUILLON A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

21 mai 1657.

. . . . . .

. . . . « Jusques ici je m'étois renfermé dans mon métier de faire des chansons[2], et, parmi nos beautés champêtres, j'étois renommé pour n'y être pas tout à fait malhabile. Mais il a fallu que mon ambition m'ait porté non-seulement à faire le portrait d'Amaryllis (Mme de Valençay)[3], mais

1. De Bouillon, mort en 1662, est surtout connu par l'*Histoire de Joconde* qu'il versifia d'après l'Arioste en même temps que La Fontaine, et qui donna lieu à une *Dissertation* de Boileau. Ses *Œuvres* ont été imprimées : Paris, de Sercy, 1663, in-12. Mais il existe de lui une Correspondance manuscrite sur laquelle M. Faye a donné une *Notice* dans les *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, année 1843, p. 119. Cette Correspondance comprend 125 lettres adressées à Scarron, Chapelain, Desbarreaux et à Mlle de Scudéry que l'auteur connut en 1657. Nous lui empruntons les deux fragments qui suivent.

2. Dans une de ses lettres inédites, il s'intitule le *Grand chansonnier de France*. « M. de Boisrobert, dit-il, qui avoit cette charge avant moi, m'en a fait bon marché. Dieu veuille qu'elle me vaille une abbaye comme à lui, car il me semble qu'une abbaye me siéroit aussi bien qu'à un autre. »

3. *Œuvres de Bouillon*, p. 116.

encore à me donner l'honneur de vous écrire. Vous me trouverez sans doute, Mademoiselle, bien téméraire d'avoir fait l'un et l'autre; mais je crois surtout que, pour entreprendre de vous faire une lettre, il falloit ne voir le péril que de cinquante lieues. Si j'avois été plus près, j'aurois été moins hardi, j'aurois imité ces faux braves qui ne sont jamais vaillants que hors l'occasion. » . . . .

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A M. DE BOUILLON.

« Lorsque je reçus les beaux vers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, je songeois plus à la mort qu'à me divertir.... J'eusse été bien aise de me trouver en état d'oser vous rendre grâce comme vous le méritez; mais mon mal m'ayant laissé une certaine langueur d'esprit qui ne se dissipera de sitôt, j'ai cru qu'il valoit mieux vous remercier moins bien que vous remercier trop tard. »

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A M. DE RAINCY[1].

D'Athis, le 28 septembre 1657.

Que vous connoissez bien cette douce folie,
Qui ne peut se passer de la mélancolie,
Vous qui ne pensez pas que les Ris et les Jeux,

1. Mss Conrart, in-fo, t. IX, p. 901.
M. de Raincy était fils du financier Bordier qui, ayant bâti le château du Raincy, obtint pour son fils cadet le titre de ce

Soient les plus grands plaisirs de l'Empire amoureux.
Les vulgaires amants ne demandent qu'à rire,
Et ne connoissent pas cet aimable martyre
Qui mêle les chagrins avecque les désirs,
Qui confond les tourments avecque les plaisirs,
Qui de mille douleurs et de mille supplices,
Fait naître, en un moment, mille et mille délices.
Ils cherchent vainement ce qu'ils ne trouvent pas,
Car l'amour enjoué n'a que de faux appas.

Vous voyez bien, Monsieur, que je suis de l'avis de vos admirables vers; tout de bon, j'en ai l'esprit tout à fait touché; Théodamas les admire aussi bien que moi; Agélaste en a le cœur tout ému, et votre ange brun les a trouvés les plus beaux du monde. Je ne sais même s'il ne s'est point repenti de son enjouement, et s'il n'a point souhaité que sa belle humeur ne lui eût pas fait perdre sa conquête. Quoi qu'il en soit, votre madrigal a été trouvé fort galant, et les vers de la fin de votre billet, merveilleux; de sorte qu'il faut avoir perdu la raison pour oser rimer en vous répondant. Mais, comme vous le savez, la rime est quelquefois une maladie qu'on ne guérit pas comme on veut; je n'y suis pourtant pas sujette, dont je suis bien aise. Cependant, je vous avoue-

beau domaine. Celui-ci vivait dans la société des jeunes seigneurs et de quelques femmes aimables, telles que Mlle de Scudéry, Mmes de Sévigné, de La Fayette, Scarron, etc. Il composait des vers de société, et est surtout connu par un madrigal dont Ménage feignit d'avoir trouvé l'original dans le Tasse, petite mystification qui trompa alors beaucoup de monde, mais dont se défièrent Mme de Sévigné et surtout Mlle de Scudéry.

rai que malgré que j'en aie, il faut qu'un petit madrigal sorte de ma tête, car je sens qu'il y fourmille, comme les madrigaux fourmilloient dans celle de M. Pellisson le jour qu'il en fit tant avec Sarasin. Voyez donc ce que je dis de votre ange brun, sous le nom de Climène :

Climène est aimable, elle est belle,
On ne peut lui rien désirer,
Si ce n'est qu'un amant fidèle,
Soupirant longtemps auprès d'elle,
Lui puisse apprendre à soupirer.

Tout de bon, Monsieur, ne vous repentez-vous point de m'avoir écrit? Vous auriez pourtant grand tort : car la reconnoissance que j'en ai vaut mieux que la réponse que je vous fais. Mais, après vous avoir parlé d'un ange brun, qui n'est assurément pas du dernier ordre, il faut que je vous parle d'un ange blond, qui dînera céans aujourd'hui, car les anges dont nous parlons ne sont pas si spiritualisés qu'ils puissent conserver leur beauté sans manger. L'ange brun y viendra passer l'après-dinée; je vous laisse à penser combien vous serez désiré, et si les galants qui s'y trouveront ne seroient pas bien aise que ce fût encore la mode de dire : *Comme l'on voit le fer entre deux calamites*[1]. Mais comme nous ne sommes plus aux siècles des comparaisons, et que celle-là est trop usée, il faudra que les galants s'en passent.

1. Deux aimants.

Ces galants, Monsieur, seront l'ingénieux Térame[1], et le sage Mérigène; je n'y mets pas Théodamas, parce qu'il est le juge de la galanterie. Sérieusement, Monsieur, vous ne sauriez croire combien je vous suis obligée de m'avoir écrit. Pour vous en récompenser, recevez mille douceurs non-seulement des anges blonds et des anges bruns, mais de Théodamas, de Mérigène, d'Agélaste et de moi, qui suis assurément pour vous tout ce que vous pouvez désirer que je sois.

Il n'y a que l'ange brun, Théodamas, Agélaste et moi qui ayons vu votre billet, quoiqu'il mérite d'être vu de tous ceux qui ont de l'esprit; mais j'ai fait vœu d'être toujours exacte. De grâce, assurez M. de Montrésor de la vénération que j'ai pour sa vertu.

SAPHO AU MAGE DE SIDON.

De Paris, le 21 octobre 1658[2].

Votre cœur n'a point de tendresse,
Si vous étiez jaloux vous seriez envieux;
Quand on aime bien sa maîtresse,
On ne veut point qu'on lui parle des yeux.

Il vous est aisé de juger, Monsieur le Mage, que Mlle Sapho a vu votre apostille en vers, dans une de vos lettres à Théodamas, et qu'elle a fort bien

1. Térame, dans le VIe volume de *Clélie*, est un galant de profession, raisonnant sur l'amour à perte de vue.
2. Mss Conrart, in-fo, t. IX, p. 863.

connu que votre jalousie n'est qu'un jeu de votre esprit; car si elle étoit effective, vous n'eussiez pas parlé comme cela. Allez, allez, vendez vos coquilles à d'autres qu'à ceux qui viennent du Mont-Saint-Michel. On se connoît ici aussi bien en jalousie qu'en lieu du monde, et l'on n'en prendra jamais de fausse pour de véritable. Parlez donc mieux une autre fois, si vous voulez être cru. Et pour vous apprendre à parler comme il faut pour persuader ceux à qui l'on parle, je vous assure, Monsieur, qu'il m'ennuie fort d'être si longtemps sans avoir de vos nouvelles; que nous avons parlé très-souvent de vous, Théodamas et moi; que nous vous avons souhaité cent fois dans l'allée des Soupirs, et que si vous ne m'aimez pas toujours ardemment, vous êtes plus coupable que vous ne pouvez vous l'imaginer. Au reste, j'ai prié M. Conrart de faire dire à M. Cavalier que j'ai la 4e partie de *Clélie* à vous envoyer, et je vous dis à vous-même que je suis au désespoir de n'être point votre sœur, pour aller du moins passer tous les hivers avec vous, non pas pour m'aller chauffer à vos tisons, mais à votre soleil. Cependant, comme il n'y a pas apparence que cela puisse être, il se faut contenter de vous dire de loin que je suis absolument à vous.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A MADAME LA COMTESSE DE MAURE[1].

Juillet 1660.

J'ai lu, avec beaucoup de plaisir, Madame, le livre que je vous renvoye; il y a de l'esprit partout, et je ne sais quel air de qualité, qui marque la main d'où il vient. Il y a même une ingénieuse raillerie en beaucoup d'endroits, qui ne s'apprend point dans les livres; et si mon nom n'étoit point placé aussi avantageusement qu'il est dans cet agréable ouvrage, je n'aurois eu que de l'admiration, et du plaisir, en le lisant. Mais, malgré moi, il a fallu avoir de la confusion de savoir que je ne mérite pas les louanges que l'on me donne, et que tout ce que j'ai écrit en ma vie ne mérite, non plus que moi, la gloire d'être louée par une si grande, et si illustre princesse. Voilà tout ce que vous peut dire une personne qui vous écrit avec beaucoup de précipitation, et qui est à vous, avec tout le respect qu'elle vous doit.

1. Mss Conrart, in-fo, t. XI, p. 79.
Anne Doni d'Attichy, comtesse de Maure, née en 1600, mariée en 1637, morte en avril 1662. Mlle de Scudéry l'a peinte dans le *Grand Cyrus* sous le nom de la princesse d'Arménie, et Mlle de Montpensier sous celui de la princesse de Misnie dans la *Princesse de Paphlagonie*, qui est le livre dont il est question dans cette lettre. M. A. de Barthélemy a publié la *Comtesse de Maure, sa vie et sa correspondance.* Paris, Gay, 1863, in-12.

RÉPONSE DE MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A UN AUTEUR QUI LUI AVAIT ENVOYÉ UNE PIÈCE INTITULÉE « LE LOUIS D'OR[1]. »

(1660.)

Vous savez bien, Monsieur, que je suis accoutumée d'entendre parler des Lapins, des Fauvettes et des Abricots. Mais après tout, je n'ai pas laissé d'être surprise de la conversation que vous avez eue avec votre Louis d'or, et je le trouve si bien instruit des choses du monde, que j'en suis étonnée.

Quand il seroit du temps des premiers jacobus,
Des nobles à la Rose, et des vieux carolus,
Il ne sauroit pas plus de choses.
Ovide a moins que lui fait de Métamorphoses.
Il fait aux plus galants d'agréables leçons,
Il raille, il fait des vers de toutes les façons;
Mais ce qu'il fait de plus étrange,
C'est qu'entre mes mains il se range,
Car ses frères ne m'aiment pas,
Ils n'ont aussi pour moi que de foibles appas,
Et par le mépris je m'en venge.
Mais pour ce Louis d'or que je reçois de vous,
De qui la gloire est immortelle

1. La Suze et Pellisson, *Recueil de pièces galantes*, 1741, in-12, t. I, p. 266.

Isarn (voy. la *Notice*, p. 68) avait adressé à Mlle de Scudéry une pièce mêlée de vers et de prose, intitulée le *Louis d'Or*, qui a été insérée dans un grand nombre de recueils, outre celui que nous venons de citer, et qui a donné lieu à beaucoup d'imitations.

Voici l'indication de l'édition originale : *La Pistole parlante, ou la Métamorphose du Louis d'Or, dédiée à Mlle de Scudéry*. Paris, Ch. de Sercy et Cl. Barbin, 1660, in-12 de 48 p.

Qui ne craint plus ni touche, ni coupelle,
Il fait seul un trésor dont mon cœur est jaloux.

Voilà, Monsieur, tout ce qu'une malade vous peut répondre. Mais je vous assure que ce n'est pas tout ce qu'elle pense; et que si Sapho se portoit bien, elle vous loueroit de meilleure grâce, et vous remercieroit avec plus d'esprit. Que sais-je même si, passant des louanges de votre Louis d'or à un sujet plus relevé, elle ne se sentiroit point inspirée de vous parler

D'un Louis, dont la vie en merveilles féconde,
Est l'ouvrage du ciel et le bonheur du monde;
Dont le bras triomphant, et les charmes vainqueurs
Domptent les nations, et captivent les cœurs :
D'un JVLE, dont les soins redonnent à la France
Les Jeux et les Plaisirs, la Paix et l'Abondance,
Qui va faire couler dans nos heureux climats
Ces larges fleuves d'or, la force des États;
Et gémir de regret le Pactole et le Tage,
Que la Fable a flattés d'un pareil avantage;
D'un JVLE dont les soins ont nos désirs bornés:
Dont les sages conseils, justement couronnés,
Font voir à l'univers que la plus belle gloire
Est de cesser de vaincre au fort de la victoire.

Mais je m'aperçois que ce sujet là est trop relevé pour moi, et qu'il vaut beaucoup mieux ne rien dire, que de n'en dire pas assez. Il n'en est pas de même de vous, Monsieur. Au contraire, je vous exhorte à faire quelque ouvrage plus grand à la gloire de ceux que vous avez loués en huit vers seulement; car il ne faut pas faire des portraits en petit d'un grand Héros, comme on en

fait d'une maîtresse, puisqu'on ne doit avoir les uns que pour les cacher, et que les autres doivent être vus de tout le monde.

A M. PELLISSON, CHEZ M. LE SURINTENDANT, A NANTES[1].

Aux Pressoirs[2], vendredi six heures du matin.
Septembre 1661.

Je pars dans un quart d'heure pour Paris. Je ne pus m'embarquer hier parce qu'il fit un temps effroyable, de sorte que je prends le carrosse de M. de Miremont; il me le donne de fort bonne grâce. Je laisse la petite Marianne et M. Pineau avec la sienne (*sic*), et je suis si mal de ma tête que j'en perds patience. Peut-être que quelques remèdes me soulageront. Je vous en écrirai demain plus au long, et je ne vous écris aujourd'hui que pour vous demander de vos nouvelles et pour vous prier de m'envoyer un billet pour M. Congnet, qui lui témoigne que vous affectionnez l'affaire de M. Pineau; car, comme vous ne lui écri-

1. Les trois lettres suivantes sont tirées de la collection Baluze, armoire v, paquet iv, n. 3. L. I, 2 vol. in-f°. Altérée par la vive émotion que lui causait l'arrestation de Fouquet et de Pellisson, l'écriture de Mlle de Scudéry y est encore plus difficile à déchiffrer qu'à l'ordinaire. Elles ont été publiées d'abord par M. Marcou, puis plus correctement par M. Chéruel, dans ses *Mémoires sur Fouquet*. Nous les avons collationnées de nouveau sur les originaux, et nous ne sommes pas parvenus à en rétablir complétement les lacunes et les ratures.

2. Voir la *Notice*, p. 71 et suiv.

vîtes pas en lui envoyant les lettres dont il s'agit, il ne s'est pas pressé de le faire. Je vous demande pardon, mais je ne puis refuser cela à ceux qui m'en prient.

Adieu, jusqu'à demain. Souvenez-vous de moi, plaignez-moi et m'aimez toujours. Je ne puis vous dire que cela aujourd'hui, mais j'en pense bien davantage.

AU MÊME.

Samedi au soir (septembre 1661).

J'arrivai hier fort tard ici après avoir laissé le pauvre M. Jacquinot[1] et madame sa femme en larmes. Sincèrement je leur suis bien obligée de l'amitié qu'ils m'ont témoignée en partant. Je prétendois vous écrire une longue lettre aujourd'hui, mais quoique je n'aie fait savoir mon arrivée à personne, j'ai été accablée de monde et le comte Tott[2] qui va arriver, sera cause que je ne vous dirai pas tout ce que je voudrois. Ma santé est toujours de même. Deslis vient d'être reprise de la fièvre pour la troisième fois. Mme de Caen[3] vous baise mille fois les mains; Mlle Boquet et Mme Duval en font autant. Je commence déjà, malgré les caresses de mes amies et de mes amis, de regretter les Pressoirs du temps que vous y veniez.

1. Propriétaire de la maison des Pressoirs.
2. Ambassadeur de Suède à Paris.
3. Marie-Éléonore de Rohan, abbesse de la Sainte-Trinité de Caen, avant d'être abbesse de Malnoue.

Au reste l'exil de Mlle de la Mothe fait grand bruit ici, mais comme je sais qu'on vous a mandé cette histoire[1] je ne vous en dis rien. On dit que M. le Surintendant doit laisser revenir le Roi et aller de Bretagne à B.....[2] Je crois qu'il sera bien qu'il y soit le moins qu'il pourra, afin d'ôter à ses ennemis la liberté de dire qu'il ne s'arrête que pour fortifier B.... L'intérêt particulier que je prends à ce qui le regarde, m'oblige de vous parler ainsi. On dit fort ici dans le monde de Paris qu'il est mieux que personne dans l'esprit du Roi. Fontainebleau est si désert que l'herbe commence de croître dans la cour de l'Ovale. M. Ménage a été ici, qui vous baise mille fois les mains. Si je ne craignois pas de vous fâcher, je vous dirois que Mme v... m...[3] dit et fait de si étranges choses tous les jours, que l'imagination ne peut aller jusque-là, et tout le monde vous plaint d'avoir à essuyer une manière d'agir si injuste et si déraisonnable. Pour moi je souffre tout cela avec plaisir, puisque c'est pour l'amour d'une personne qui me tient lieu de toutes choses. Je ne vous en dirois rien, si la chose n'alloit à l'extrémité, et si je ne jugeois pas qu'il est bon qu'en général vous sachiez son injustice. Ne vous en fâchez pourtant pas, car cela ne tombe ni sur vous ni sur moi. A votre retour, je vous dirai un compliment que les dames de la Rivière me firent ensuite de quelque chose que

1. Voy. ci-après p. 282, note 2.
2. Belle-Ile.
3. Votre mère. Voy. la *Notice*, p. 72.

m. v. m. (Madame votre mère) avoit dit. Mais, après tout, il faut laisser dire à cette personne ce qu'il lui plaira et s'en mettre l'esprit en repos. Mme Delorme[1] me fait des caresses inouïes et Mme de Beringhen aussi. Je ne sais ce qu'elles veulent de moi. En voilà plus que je ne pensois, et si[2] ce n'est pas tout ce que je voudrois vous dire. Souvenez-vous de moi, je vous en prie. Mandez-moi quand vous reviendrez, et m'écrivez un pauvre petit mot pour me consoler de votre absence qui m'est la plus rude du monde.

AU MÊME.

7 septembre 1661.

Voici la troisième fois que je vous écris sans avoir entendu de vos nouvelles[3] depuis mon départ des Pressoirs. Il me semble pourtant que vous pouviez m'écrire un pauvre petit billet de deux lignes seulement pour me tirer de l'inquiétude où votre silence me met; car enfin il y a douze jours que vous êtes parti. Je ne vous demande point de longue lettre, je ne veux qu'un mot qui me dise comment vous vous portez. Car, pour peu que je sache que vous vivez, je présupposerai

1. Femme d'un commis du Surintendant (Chéruel).

2. Et pourtant: « J'ai la tête plus grosse que le poing, et *si* elle n'est pas enflée, » dit Mme Jourdain dans le *Bourgeois Gentilhomme*.

3. Pellisson et Fouquet avaient été arrêtés à Nantes le 5 septembre.

que vous m'aimez toujours, et qu'il vous souvient de moi autant que je me souviens de vous. J'aurois quatre mille choses à vous dire de différentes manières, mais il faut les garder pour votre retour.

M. de Méringat[1] qui est à Paris, vous baise les mains. M. de la Mothe-le-Vayer en fait autant et m'a chargée de vous donner un petit livre de sa façon que je vous garde. M. Nublé m'a promis la harangue que fit M. le premier président de la chambre des comptes[2], lorsque Monsieur[3] fut porter des édits à sa compagnie. Ce discours est fort hardi, on le loue fort à Paris, et l'on en fait grand bruit partout. Si je l'ai devant que de fermer mon paquet je vous l'envoyerai.

On dit toujours que M. le S...[4] va droit à être premier ministre, et ceux même qui le craignent commencent à dire que cela pourroit bien être. On travaille à l'accommodement de Mlle de la Mothe. Mme la comtesse de la Suze[5] a enfin été démariée,

1. On trouve dans les papiers de Conrart à la bibliothèque de l'Arsenal (tome XI, in-folio, p. 187), un portrait de M. Méringat ou Mérignat, écrit par lui-même (Chéruel).

2. M. de Nicolaï (id.).

3. Philippe de France, frère de Louis XIV (id.).

4. Le Surintendant (id.).

5. Henriette de Coligny, fille du maréchal de ce nom, et petite-fille de l'amiral, avait épousé en 1643 Thomas Hamilton, comte d'Hadington, noble Écossais. Devenue veuve peu après son mariage, elle épousa en secondes noces le comte de la Suze, qui était comme elle de la religion réformée, mais elle ne tarda pas à souffrir beaucoup des soupçons jaloux de son mari, qui voulut l'emmener et la retenir dans une de ses terres. Mme de la Suze, qui était jolie, qui aimait le monde et

de sorte que c'est tout de bon qu'elle est Mme la comtesse d'Adington. Au reste, on dit hier chez une personne de qualité et du monde, que Mme Duplessis-Bellière pourroit bien épouser M. le duc de Villeroy, et qu'elle sera gouvernante de M. le Dauphin. Mais on parle parmi tout cela de Belle-Ile, de sorte qu'il est assez bon de se précautionner contre tout ce que l'on peut dire. Je vous mande tout ce que je sais, vous en ferez ce qu'il vous plaira.

Au reste, j'ai été bien surprise de trouver ici, à mon retour, entre les mains de plusieurs personnes, les vers que M. le S... fit pour répondre aux vôtres[1]; car j'en faisois un grand secret. Lambert les a donnés à Mme de Toisy et à ma belle-sœur, et il leur a dit qu'il a eu commandement

s'occupait de poésie, chercha par tous les moyens possibles à se soustraire à la tyrannie de son mari. Elle embrassa la religion catholique, *afin*, disait la reine Christine, *de ne voir son mari ni dans ce monde ni dans l'autre.*

Plus tard, une séparation définitive (1661) la rendit libre; elle se livra entièrement à son goût pour les vers, et sa maison devint le rendez-vous des poëtes et des beaux esprits de son temps. C'est à cette séparation que Mlle de Scudéry fait allusion. Mme la comtesse de la Suze, née en 1618, mourut en 1673. On trouve un certain nombre de ses productions dans l'ouvrage réimprimé plusieurs fois et souvent cité par nous : *Recueil de pièces galantes en prose et en vers de Mme la comtesse de la Suze et de M. Pellisson.*

1. On sait que Fouquet composa, pendant sa captivité, des poésies latines et françaises, dont M. P. Clément a donné quelques échantillons dans le travail intitulé : *Nicolas Fouquet, surintendant des finances*, qui précède son *Histoire de Colbert* (voy. p. 68, 446 et 451.) Mais nous ne savons quels sont les vers dont parle ici Mlle de Scudéry.

d'y faire un air, et en effet il en a fait un. On montre aussi une contre-réponse que vous avez faite, qui n'est point de ma connoissance.

On a fait quatre vilains vers pour l'aventure de Mlle de la Mothe que Mme de Beauvais[1] a fait chasser. C'est le bon M. de la Mothe qui me les a dits. Il y a une vilaine parole, mais n'importe ! ce n'est pas moi qui l'y ai mise :

Ami, sais-tu quelque nouvelle
De ce qui se passe à la cour ?
— On y dit que la m.....
A chassé la fille d'amour.

Tout le monde blâme M. le marquis de Richelieu[2].

1. Catherine-Henriette Bellier, première femme de chambre de la reine Anne d'Autriche. Elle passe pour avoir eu les prémices du jeune roi Louis XIV, et fut plus tard « disgraciée par beaucoup de bonnes raisons, » dit l'honnête Mme de Motteville.

2. Mlle de Lamothe-Houdancourt était une des filles d'honneur de la reine. La comtesse de Soissons, qui n'aimait pas Mlle de la Vallière, voulant lui susciter une rivale, appela l'attention du jeune roi sur Mlle de Lamothe-Houdancourt, et facilita même à plusieurs reprises le rapprochement des deux amants. Mme la duchesse de Navailles, qui avait les filles d'honneur sous sa surveillance, et qui s'était aperçue de cette nouvelle passion du roi, lui en fit des représentations respectueuses, mais hardies. Elle en vint même jusqu'à faire placer des grilles aux fenêtres de l'appartement des filles d'honneur, afin d'empêcher le roi d'y pénétrer par les terrasses du château. Ces obstacles contrarièrent vivement le roi, qui cependant ne voulut pas faire un éclat, et il ne tarda pas à rentrer sous le joug si aimable et si doux de Mlle de la Vallière.

Plusieurs écrivains ont mis l'intrigue dont il vient d'être question sur le compte de Mlle de Lamothe-d'Argencourt, autre

Adieu, en voilà trop. Pour vous j'ajouterai cependant que madame votre mère a dit à M. Ménage des choses qui vous épouvanteroient, si vous les saviez, tant elles sont déraisonnables, emportées et hors de toute raison. Aussi Boisrobert fait-il une comédie de toutes ces belles conversations[1]. Je ne vous en aurois rien dit si plusieurs personnes ne m'étoient venues dire que j'étois obligée de vous avertir d'une partie de la vérité. Pardonnez-le-moi, et croyez que, pour ce qui me regarde, je sacrifie toutes choses à votre plaisir, pourvu que vous me conserviez toujours votre affection. Vous le devez, et je vous en conjure par la plus sincère, la plus tendre et la plus fidèle amitié du monde. C'est tout ce que je puis vous dire de si loin. Bonsoir; écrivez-moi un mot, car votre silence me tue.

Mille amitiés à M. de la Bastide et à M. du

fille d'honneur de la reine-mère, pour laquelle le roi avait montré de l'inclination en 1657 (voy. les *Mémoires de Motteville*). Mais comment croire que Mlle de Scudéry, à la fin de l'année 1661, pût donner comme une *nouvelle* un fait qui se serait passé quatre ans auparavant? D'ailleurs, le rôle attribué ici à Mme de Beauvais et au marquis de Richelieu, son gendre, prouve qu'il s'agit bien de Mlle de Lamothe-Houdancourt, car c'est bien de cette dernière (et non de Mlle d'Argencourt) que les *Mémoires de Brienne* (le jeune), t. I, p. 173, nous montrent le marquis amoureux à l'époque de la disgrâce de Fouquet, et cela avec des détails qui rendent toute confusion impossible.

1. C'est-à-dire qu'il en faisait l'objet d'une de ces plaisanteries de société dans lesquelles il excellait.

A la suite de ceci, il y a dans l'original quatre lignes biffées avec soin. Nous avons cru déchiffrer ces quelques mots : « *Il vint à Fontainebleau..... Mlle Loyseau..... Aragonnais.....* »

Mas[1]. Donnez, s'il vous plaît, au premier, une lettre que M. Pineau lui écrit. Mme de Caen vous baise les mains, elle vous a envoyé une lettre pour M. le Surintendant. Le pauvre M. de Montpellier vous prie toujours de ne l'oublier pas, quand vous serez de retour, et dit que, s'il y a quelqu'un dans sa compagnie qui ne lui plaise pas, on n'a qu'à le lui dire. Ce pauvre homme me promet des merveilles, mais, comme vous le savez, je ne vous demande jamais que ce que vous devez et ce qui vous plaît.

A M. HUET, A CAEN[2].

[Septembre 1661.]

Quoique je ne sois pas ingrate, je souhaite pourtant de tout mon cœur de ne vous rendre jamais compassion pour compassion : cela veut dire, en

1. Commis de Fouquet.

1. Cette lettre, et la plupart de celles qui suivront, adressées à Huet par Mlle de Scudéry, sont tirées des copies de Léchaudé d'Anisy, conservées à la Bibliothèque nationale. Ces originaux sont aujourd'hui perdus ou dispersés, et ces copies sans date, sans ordre, ont été exécutées dans un déplorable système de retranchements et d'arrangements, dont on pourra juger par l'avis suivant que le copiste a cru devoir mettre en tête :

« La nombreuse collection de lettres autographes de Mlle de Scudéry, que l'évêque d'Avranches avait reçues et avait rassemblées, aurait pu permettre d'étendre beaucoup cette correspondance, surtout si l'on y eût ajouté les diverses poésies qu'elle soumettait au jugement du savant prélat. Mais ses vers étant encore plus affectés que ses lettres familières, on a dû les supprimer totalement dans ce recueil et se borner au très-

un mot, que la fortune ne vous fasse jamais éprouver une douleur pareille à la mienne; car enfin, Monsieur, en une même semaine j'ai vu un homme illustre[1] qui me protégeoit, dans le plus pitoyable état du monde, un fidèle et généreux ami en prison[2] et un autre dans le tombeau[3]. Je compte presque pour rien le renversement de la fortune de M. Pellisson et de la mienne en particulier, quoique ces deux choses s'y trouvent. Mon chagrin a une cause plus noble, et l'amitié toute seule fait toute l'amertume de ma douleur. Plaignez-moi donc, Monsieur, s'il est vrai que vous m'aimez un peu, et soyez assuré qu'il ne vous arrivera jamais ni joie, ni douleur que je ne partage avec vous.

petit nombre de ses lettres qui se ressentent le moins de ce style précieux et affecté qu'on reproche à Mlle de Scudéry, et qui était un des caractères distinctifs de son esprit. »

Ainsi, retrancher dans les lettres d'un écrivain ce qui était *un des caractères distinctifs de son esprit*, voilà le système avoué du transcripteur de la Correspondance de Huet. Ce qui peut consoler les amis de notre histoire littéraire, ce sont les longues et consciencieuses études que M. Baudement, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a consacrées à l'évêque d'Avranches, études dont il nous a été donné de profiter, et dont il faut espérer que le public jouira bientôt à son tour.

1. Fouquet.
2. Pellisson.
3. Cet ami dans le tombeau serait-il Mazarin, mort le 9 mars précédent?

AU MÊME[1].

[Fin de 1661.]

On se fait honneur en plaignant ses amis malheureux, et on profite de leur infortune en la partageant avec eux; mais le mal est, Monsieur, qu'on ne les soulage guère en les plaignant; et après tout, quand on fait ce qu'on peut, on fait ce qu'on doit, et l'on a toujours l'avantage de n'augmenter pas leurs déplaisirs, par le chagrin qu'il y a d'apprendre qu'on a des amis ingrats : car j'appelle de ce nom-là ces âmes insensibles qui ne se laissent point toucher à la douleur, et qui ne prennent jamais de part qu'à la joie de ceux qu'ils aiment le mieux. Pour vous, Monsieur, vous avez l'âme trop noble pour en user de cette sorte, et je sens comme je dois, la bonté que vous avez de vous intéresser si obligeamment à ce qui me touche et à ce qui regarde un illustre malheureux, qui mérite sans doute votre amitié. Il n'est aucunement coupable d'aucun crime et la calomnie ne l'accuse même de rien. Mais après tout, il est prisonnier, tout son bien est entre les mains du Roi, et quand il n'auroit que le malheur de son maître, il seroit toujours bien à plaindre. Je suis bien fâchée, Monsieur, de ne vous entretenir que de choses si tristes et peu agréables, mais j'ai si bonne opinion de vous, que je crois que vous ne vous en tiendrezpas importuné, et qu'au contraire vous

1. Copie Léchaudé d'Anisy.

en estimerez davantage l'amitié que je vous ai promise.

LETTRE DE REMERCÎMENT AU ROI [1].

[Octobre 1663.]

Je sais trop le profond respect que l'on doit à V. M. pour prendre la hardiesse de lui écrire, si son propre bienfait ne me l'eût donnée et s'il n'y avoit trop de honte à n'en pas témoigner de ressentiment. Je le dirai même, Sire, à V. M., puisqu'elle ne m'a pas jugée indigne de ses grâces. Il est désormais de son intérêt de recevoir avec la même bonté le très-humble et très-respectueux remercîment que j'ose lui en faire. Je n'ai assurément nulle de ces qualités éclatantes qui attirent son estime et sa faveur et en tirent un nouvel éclat. Je ne puis moi-même justifier l'action de V. M. qu'en l'assurant d'une reconnoissance éternelle. Elle a sans doute voulu montrer en pensant à moi qu'elle sait trouver du temps pour les moindres choses comme pour les plus grandes, qu'elle n'ignore rien, et ne connoît pas seulement les services mais aussi le cœur de ses sujets dont il n'y en a point qui ait plus de passion que j'en ai toujours eu pour sa gloire.

J'ai fait, Sire, des vœux pour la naissance de V. M. quand c'étoit un bien plus souhaité qu'es-

1. Mss Conrart, t. IX, in-fo, p. 199. — *Pièces nouvelles et galantes*, 1667, t. II, p. 9. — Voir la *Notice*, p. 109, note 4.

péré de toute la France. J'en ai fait pour le bonheur de son règne que cette naissance miraculeuse nous sembloit promettre. Quand on a admiré les victoires et les conquêtes de V. M., je les ai senties; quand son heureux mariage et la paix qu'elle donnoit à ses peuples ont fait la prospérité de l'État, j'en ai fait la mienne; quand Dieu lui a donné cet aimable Dauphin qui fait présentement les délices des deux plus grandes reines qui aient jamais été, j'en ai eu une joie particulière, et, si je l'ose dire, toute cachée que je suis dans le monde, mon zèle et mon affection m'ont fait suivre V. M. depuis son berceau jusqu'à son char de triomphe.

Il n'y a guère d'apparence, Sire, que je cesse aujourd'hui, qu'à tant de devoir et d'inclination je puis ajouter la joie d'avoir eu quelque petite part aux pensées du plus grand roi du monde, et d'avoir été du moins un moment dans cet esprit qui n'est que justice, que lumière, que gloire et que grandeur.

Mais, Sire, il ne m'appartient pas de louer V. M., bien que ce soit aujourd'hui l'occupation de toute la terre. Il n'est pas juste, quelque bonté qu'elle pût avoir, de l'arrêter inutilement, Elle dont tous les moments sont autant d'actions utiles et glorieuses. Qu'elle me pardonne, s'il lui plaît, ce peu que je lui en ai fait perdre. Je voulois lui faire connoître que je sais parfaitement le prix que donne à un bienfait une main aussi illustre que la sienne, afin qu'elle comprît plus aisément avec

quel zèle, quelle fidélité et quel respect je serai toute ma vie, etc.

A M. HUET, A CAEN[1].

Le 18 décembre.... [1663].

J'ai eu une extrême joie, Monsieur, de recevoir des marques de votre souvenir, et M. Pellisson m'a priée de vous remercier fort tendrement de la part que vous prenez à ce petit commencement de liberté qu'on lui a donné[2], et qui donne lieu d'en espérer bientôt une plus grande : principalement depuis que le Roi en a parlé très-ouvertement, et qu'il a fait lire plusieurs choses qu'il a faites pendant les temps les plus rigoureux de sa captivité. Il revient du moins au monde, avec la satisfaction de voir que son malheur lui a encore acquis un nombre infini d'amis, outre ceux qu'il avoit déjà . . . . . .

1. Copie Léchaudé d'Anisy.
2. Voy. la *Notice*, p. 75.

A M. COLBERT[1].

[Décembre 1663.]

Monsieur,

Quoique je n'aie presque pas l'honneur d'être connue de vous, je ne laisse pas d'espérer que vous ne trouverez point mauvais que je prenne non-seulement la liberté de vous écrire, mais encore celle de vous demander une grâce; et pour vous obliger à m'écouter favorablement, je vous protesterai d'abord que le Roi n'a point de sujette qui ait plus de passion ni plus de zèle que j'en ai toujours eu pour sa gloire, et que feu M. le Cardinal n'a jamais obligé personne qui ait eu plus d'estime pour ses grandes qualités ni plus de reconnoissance de ses bienfaits.

Après cela, Monsieur, j'ose vous conjurer très-instamment, si vous le pouvez, comme je n'en doute point, de faire que la prison de M. de Pellisson soit un peu plus douce. Si sa vertu, sa probité, son zèle pour le service du Roi, et la considération que je sais qu'il a toujours eue pour vous, vous étoient bien connus, vous le regarderiez sans doute comme un homme dont l'innocence doit être protégée par vous. Je le dis d'autant plus hardiment, Monsieur, que j'espère que j'aurai

1. Delort, *Voyages aux environs de Paris*, t. I, p. 141. — *Histoire de la détention des philosophes*, t. I, p. 79.

quelque jour l'honneur de vous le faire voir clairement. Je vous conjure donc, Monsieur, d'avoir la bonté de faire en sorte que la mère de M. de Pellisson, M. Rapin son beau-frère, M. Ménage et moi, ayons la liberté de le voir une fois ou deux la semaine.

J'ose vous dire encore, Monsieur, que si vous saviez bien les choses, vous connoîtriez que je ne vous demande rien que de juste, lorsque je vous conjure d'adoucir la prison de mon ami. J'ose même vous assurer, Monsieur, que cette douceur sera glorieuse au Roi, pour le service duquel je suis assurée que M. de Pellisson voudroit donner toutes choses, jusques à sa propre vie, et je vous assure aussi que vous ne pouvez rien faire de plus juste ni de plus honnête. Je n'ose vous dire, Monsieur, que j'aurai une reconnoissance éternelle de cette grâce, si vous me l'accordez; mais je vous assure que vous obligerez un nombre infini d'honnêtes gens en obligeant mon ami. Si j'eusse cru ne vous importuner pas, je vous aurois demandé un quart d'heure d'audience pour vous dire ce que je vous écris et peut-être quelque chose de plus; mais n'ayant osé le faire, je me suis hasardée de vous écrire sans vouloir employer personne auprès de vous, quoique j'aie beaucoup d'amis par qui j'eusse pu vous faire prier; mais j'ai mieux aimé ne devoir rien qu'à votre propre générosité. Voilà, Monsieur, quels sont les sentiments d'une personne qui aura beaucoup de joie si vous voulez bien qu'elle ait l'honneur d'être toute sa vie,

Monsieur, votre très-humble, très-obligée et très-obéissante servante,

MADELEINE DE SCUDÉRY.

A M. HUET[1].

[1664 ou 1665.]

. . . . . .

. . . . Les avocats disent que l'illustre prisonnier se défend si bien lui-même, que nul autre ne le doit défendre, et il donne de si justes marques de sa capacité et de sa constance, que son infortune lui devient tous les jours plus glorieuse. Voilà, Monsieur, tout ce que peut vous dire une personne qui vous honore infiniment, et qui vous demande la continuation de votre amitié.

AU MÊME.

[Fin de 1665 ou commencement de 1666.]

Je ne sais, Monsieur, si vous songez quelquefois qu'il y a longtemps que je vous dois une réponse; mais je sais bien que vous êtes obligé d'y songer, et que j'ai eu si souvent envie de vous écrire, que vous m'en devez savoir fort bon gré. J'attendois toujours que j'eusse l'esprit plus tranquille, afin de vous écrire sans chagrin : mais

1. Copie Léchaudé d'Anisy.

comme je prévois que j'aurai encore deux ou trois mois d'inquiétude, je me résous enfin à vous entretenir, toute mélancolique que je sois. Ce n'est pas que les affaires de M. de Pellisson ne soient en fort bon état, et que tout le monde ne rende justice à sa vertu, mais sachant combien il aime son maître, et étant lui-même fort touché de son infortune, je ne puis pas avoir l'esprit en repos que cette affaire ne soit terminée. Mais après tout, Monsieur, mon amitié est toujours la même, et j'espère que vous la reverrez paroître avec les premières roses, telle qu'elle étoit l'année passée à la saison des violettes. Faites donc en sorte que je retrouve la vôtre telle qu'elle étoit; je vous en conjure par l'admirable Octavie.

AU MÊME[1].

Vendredi [1670].

Comme je n'ai pas de plus grand plaisir que de louer ce qui mérite d'être loué, surtout quand mes amis en sont les auteurs, je suis très-fâchée, Monsieur, que vous ayez donné des bornes aux louanges que je vous dois, en me louant comme vous avez fait à la fin de votre excellent Discours sur l'origine des Romans[2]. Car après cela, je n'ose

1. Copie Léchaudé d'Anisy.
2. Il parut en 1670. « Achevé d'imprimer le 20 novembre 1670, » lit-on en tête de la première édition qui précède le roman de *Zaïde*.

presque dire tout le bien que j'en pense, de peur qu'on ne m'accuse d'être plus touchée de ce que vous dites de moi, que de toutes les belles choses dont votre discours est rempli. Mais, puisque des raisons de modestie m'empêchoient peut-être de vous louer en parlant aux autres avec tout le zèle que je voulois, il faut du moins que je le fasse en parlant à vous, et que je vous die de plus que M. de Pellisson m'a écrit de Saint-Germain, que votre ouvrage étoit très-beau et très-savant, et qu'il vous ira remercier d'un si agréable présent, dès qu'il viendra à Paris. Je pense, Monsieur, que ses louanges valent mieux que les miennes; mais je ne laisserai pas de vous dire que non-seulement il paroît beaucoup de savoir dans votre discours, mais, outre cela, un discernement exquis et un véritable génie pour ces sortes d'ouvrages. Vous avez précisément choisi les romans qui ont fait les délices de ma première jeunesse, et qui m'ont donné l'idée des romans raisonnables qui peuvent s'accommoder avec la décence et l'honnêteté; je veux dire, *Théagène et Chariclée, Théogène et Charide*[1], ainsi que l'*Astrée;* voilà proprement les vraies sources où mon esprit a puisé les connoissances qui ont fait ses délices. J'ai seulement cru qu'il falloit un peu plus de morale afin de les éloigner

1. *Du vrai et parfait amour, contenant les amours honnêtes de Théogène et de Charide*, etc., Paris, 1599 et 1612, in-12. C'est un pastiche des romans grecs, mis par son auteur, Martin Fumée, s^r de Genillé, sous le nom du philosophe Athénagoras.

de ces romans ennemis des bonnes mœurs, qui ne peuvent que faire perdre le temps.

Au reste si les choses que vous dites sont choisies, les expressions le sont aussi, et rien n'est mieux écrit que votre discours. Je vous dirai seulement qu'on peut en quelque sorte répondre à l'accusation que vous faites aux romans bien faits, d'avoir amené l'ignorance à leur suite, qu'ils devroient avoir produit un effet contraire; car comme l'histoire et la fable sont mêlées aux romans dont la scène est tirée de l'antiquité, les femmes qui ont de l'esprit doivent raisonnablement chercher à lire les originaux de ces sortes de choses dont elles trouvent des passages dans les romans; et j'ai une amie qui n'eût jamais connu Xénophon ni Hérodote, si elle n'eût jamais lu le *Cyrus*, et qui en le lisant s'est accoutumée à aimer l'histoire et même la fable. Je ne m'oppose pourtant pas à ce que vous avez avancé; je dis seulement que l'ignorance dont vous parlez a plus d'une cause et qu'il peut être bien de ne dire que celle-là.

Je vous demande pardon, Monsieur, de vous faire une si longue lettre, et de vous dire pourtant en si peu de paroles, que personne n'est plus que moi, votre très-humble et très-obéissante servante.

A M. P. TAISAND[1].

19 juillet 1673.

J'eus hier bien du déplaisir, Monsieur, de n'être pas en état de vous voir, mais j'en ai beaucoup davantage d'être forcée de vous refuser la première chose que vous m'avez demandée; la raison de ce refus est que je n'ai jamais donné de clef ni de *Cyrus*, ni de *Clélie*, et je n'en ai pas moi-même. J'ai fait les portraits de mes amis et de mes amies, selon l'occasion qui s'en est présentée, et la description de quelques-unes de leurs maisons, sans aucune liaison aux aventures qui ne sont fondées que sur la vraisemblance.

Si Mlle Bossuet[2] a de la curiosité pour quelques noms, je rappellerai ma mémoire pour la contenter. Je connois son mérite sur sa réputation, et je l'honore infiniment. M. de Condom, son frère, pourroit savoir de M. de Montausier que je dis vrai lorsque je vous assure que je n'ai point donné de clef de ces ouvrages-là. J'espère que vous serez assez équitable, Monsieur, pour recevoir mes excuses, et pour ne m'en croire pas moins votre très-humble et très-obéissante servante.

1. Cet avocat au parlement de Dijon, trésorier de France en la généralité de Bourgogne, était parent de Bossuet; il était né en 1644 et mourut en 1715. Voir la *Notice* de M. Miller, souvent citée par nous, à laquelle nous empruntons cette lettre : *Pierre Taisand*, etc.

2. Mme Foucaut, sœur de Bossuet. Voy. *Pierre Taisand*, p. 10.

A M. CHARPENTIER[1].

[1673.]

J'ai reçu avec bien de la joie, Monsieur, le précieux présent que vous m'avez fait. Je voudrois bien que mes louanges fussent d'un prix assez considérable pour contribuer à votre gloire, mais, telles qu'elles sont je vous assure que je les emploie avec plaisir à rendre justice à votre Églogue[2] qui est assurément très-belle et bien digne de vous et de son sujet. Je n'oserois, Monsieur, vous en dire davantage en parlant à vous, mais ce n'est pas tout le bien que j'en dirai en parlant aux autres. J'aime naturellement à louer tout ce qui mérite d'être loué; jugez donc, Monsieur, avec quel plaisir je louerai votre ouvrage, étant autant que je suis votre très-humble et très-obéissante servante.

1. François Charpentier, membre de l'Académie française, était en correspondance avec Mlle de Scudéry. *Voy.* ci-après la lettre qu'il lui adressa en 1659.

2. *Églogue royale à Louis XIV.* Paris, 1673, in-4°. C'est à cette production de Charpentier que Boileau fait allusion dans son *Discours au Roy :*

> L'un en style pompeux habillant une églogue
> De ses rares vertus se fait un long prologue,
> Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
> Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

Il faut dire que Boileau était souvent en querelle à l'Académie avec Charpentier. Dans une lettre à Racine datée de Bourbon le 21 juillet 1687, où Fagon l'avait envoyé prendre les eaux pour le guérir d'une extinction de voix qui l'affligeait depuis plusieurs années, il dépeint le traitement auquel on le soumet, et dit en

A M. L'ABBÉ HUET, A AUNAY[1].

Le 7 juillet [1684].

Votre lettre m'a surprise fort agréablement, Monsieur, car depuis longtems l'exactitude des petits soins n'a plus été nécessaire à vous conserver dans mon cœur la place que votre mérite vous y a acquise. J'ai donc reçu le témoignage de votre souvenir avec joie, et la plainte que vous faites au sujet du madrigal, est trop obligeante pour ne satisfaire pas la curiosité que vous avez de le voir. Je l'envoyai au-devant du roi qui le reçut des mains de Mme de Maintenon à Roye, deux heures après avoir reçu la capitulation de Luxembourg[2]; car je l'avois fait dès le premier bruit qui avoit couru que cette place avoit capitulé; ce qui ne s'étoit pas trouvé véritable. Je serois bien aise qu'il ne vous déplaise pas, et qu'il ait l'honneur de plaire à M. de Morangis, que j'honore toujours beaucoup. Je fis encore une petite bagatelle quand le roi partit, qui n'a pas déplu au monde; mais cela est trop bagatelle pour vous l'envoyer. J'aurai dans douze ou quinze jours deux petits volumes à vous donner. Apprenez-moi ce que j'en dois faire pour les faire parvenir entre vos mains. Notre cher M. Ménage est toujours très-incom-

s'y résignant : « Mais que ne feroit-on pas pour contredire M. Charpentier? »

1. Copie Léchaudé d'Anisy.

2. La ville de Luxembourg se rendit au maréchal de Créqui le 4 juin, après 24 jours de tranchée ouverte.

modé; il ne peut passer de sa chambre dans son cabinet qu'avec des potences. Il supporte cela avec beaucoup de patience, et se rend encore plus digne de la compassion de ses amis. Je lui ai envoyé demander votre adresse; je m'en sers donc, Monsieur, pour vous assurer que sans que vous en preniez nul soin vous me trouverez toujours la même. La mémoire de notre chère Mme de Malnoue[1] sert encore à conserver l'amitié que j'ai pour vous, et il me semble que c'est l'aimer encore que d'aimer ce qu'elle aimoit. Voilà, Monsieur, les sentiments très-purs de votre très-humble et très-obéissante servante.

A M. DE VERTRON[2].

[1685 ou 1686.]

J'ai tant d'estime, Monsieur, pour Mlle de la Vigne, que tout ce qui vient de sa part m'est précieux. Je vois par vos vers et par votre lettre que

1. Marie-Éléonore de Rohan, morte le 8 avril 1682.

2. Claude Guyonnet de Vertron, auteur de la *Nouvelle Pandore, ou les Femmes illustres du règne de Louis XIV*, 1698, 2 vol. in-12, où il a rassemblé une foule de sonnets, madrigaux, etc., à la gloire des dames et à la louange du roi. Ce recueil indigeste et assez rare offre pour nous l'intérêt d'avoir conservé quelques lettres de Mlle de Scudéry, parmi lesquelles nous avons choisi celle-ci et les deux suivantes.

Cette lettre répond à une épître où M. de Vertron lui demandait à être introduit auprès d'elle sous les auspices de Mlle de la Vigne. *Nouvelle Pandore*, p. 349 à 351.

votre seul mérite peut vous faire recevoir agréablement par vous-même; mais comme j'ai une toux fort cruelle qui ne me permet pas de beaucoup parler, je vous demande cinq ou six jours pour guérir, afin de pouvoir vous louer et vous remercier sans vous importuner en toussant. Ne vous figurez pas, Monsieur, que je sois un *bel esprit*, je ne suis rien moins que cela, mais je suis une bonne amie qui fais profession d'être fort sincère et qui suis déja par avance,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissante servante.

AU MÊME.

1685 ou 1686.

Comme je suis cruellement enrhumée, Monsieur, vous me devez pardonner de ne vous avoir pas remercié plus promptement de la belle devise que vous avez faite pour M. le duc de Saint-Aignan; elle lui convient admirablement, et j'ai su que le jour du carrousel[1] il confirma cette vérité par la manière libre, noble et dégagée dont il s'acquita de l'emploi qu'il y avoit. Je vous en rends donc mille grâces très-humbles, Monsieur, et je donne à l'ouvrage que vous avez fait pour Louis le

1. Probablement le grand carrousel des 4 et 5 juin 1685, où le duc de Saint-Aignan joua un rôle important, comme on le voit par la *R lation* qui en fut publiée cette année même. Il y eut un autre carrousel en 1686.

Grand[1], toutes les louanges qu'il mérite, en parlant aux autres, mais en parlant à vous, je ne me hasarderai pas d'entrer dans le détail de celles dont il est digne ; il y auroit de la vanité à le faire. Il me suffit donc de vous dire, que cet ouvrage est aussi bien qu'il peut être, dans le dessein que vous avez eu de renfermer dans une petite espace[2], une gloire qu'à peine l'univers peut contenir. J'aurois peut-être désiré que vous eussiez un peu mieux parlé de Soliman qui avoit de très-grandes qualités; car il est toujours beau aux victorieux de soumettre des gens d'un mérite éclatant, mais cela n'est rien et ne sera remarqué que de moi, qui dans ma première jeunesse ai fort estimé ce prince othoman. Voilà, Monsieur, tout ce qu'un grand rhume me permet de vous dire, et que je suis autant que je le dois,

Votre très-humble et très-obéissante servante.

AU MÊME.

[1685 ou 1686.]

Le sonnet que vous m'envoyez[3], Monsieur, est fort beau, mais il est trop flatteur ; j'en rabats ce

1. *Parallèle de Louis le Grand avec les princes qui ont été nommés grands*, Paris, 1685, in-12.

2. *Espace* était quelquefois employé au féminin. D'Aubigné lui donne ce genre.

3. Ce sonnet à la louange de Mlle de Scudéry se trouve dans la *Nouvelle Pandore*, t. I, p. 313.

que je dois, et je vous en remercie sans me laisser persuader ce que je ne mérite pas. Je suis fâchée, Monsieur, pour l'amour de vous, de ne pouvoir changer ma manière, mais je ne le puis. J'ai un grand nombre d'amis, et je suis assurée qu'il n'y en a pas un qui me conseillât de changer un caractère dont je me suis si bien trouvée. Il y a plus de trente ans que M. le duc de Montausier me loue de ne faire pas le *bel esprit;* en un mot, Monsieur, rien n'est plus opposé à mon humeur, et je ne puis, en façon du monde, faire ce que vous désirez. Quand mes amis me montrent quelque ouvrage, je ne décide jamais rien. Les deux aimables personnes que vous avez choisies suffisent à juger des choses plus difficiles[1] : Si elles ne s'accordent pas, choisissez un honnête homme pour être un tiers. Voilà, Monsieur, tout ce que je puis. Et pour finir par où j'ai commencé, je vous loue et vous remercie, et je vous promets de louer avec plaisir l'ouvrage qui remportera le prix; c'est tout ce que peut

Votre très-humble et très-obéissante servante.

1. Il s'agissait d'un concours de bouts-rimés en l'honneur du duc de Saint-Aignan, protecteur de Vertron. Celui-ci avait désigné Mme Deshoulières et Mlle Serment pour exercer cette espèce d'arbitrage que Mlle de Scudéry décline ici avec politesse.

A M. BOISOT, ABBÉ DE SAINT-VINCENT, A BESANÇON[1].

Le 2 novembre 1686.

Votre lettre, Monsieur, m'a surprise fort agréablement, car je n'avois nul lieu de l'attendre aussi flatteuse qu'elle est, et je vois bien que je dois la bonne opinion que vous avez de moi à mes amis; mais, au hasard de vous en désabuser, je voudrois bien que vous eussiez quelque affaire agréable en ce pays-ci, qui me donnât lieu de connoître par moi-même un aussi honnête homme que vous; car je ne vous connois pas seulement, Monsieur, par les belles lettres que j'ai reçues de vous, je vous connois encore par M. de Pellisson, qui ne loue jamais sans sujet. De sorte, Monsieur, que si mon estime peut contribuer à votre satisfaction, vous pouvez en être assuré et qu'il ne tiendra qu'à vous que je ne sois toute ma vie,

Votre très-humble et très-obéissante servante.

1. La notice détaillée que le savant Weiss a consacrée à ce personnage dans la *Biographie universelle*, nous dispense d'en parler ici longuement. Contentons-nous de dire que l'abbé Boisot (Jean-Baptiste) naquit à Besançon, au mois de juillet 1638 et mourut le 4 décembre 1694. Il est connu par divers travaux d'érudition et par la part qu'il prit à la conservation et au classement des papiers du cardinal de Granvelle.

Ami de Pellisson et de Mlle de Scudéry, il entretint avec celle-ci une correspondance qui s'étendit depuis la fin de l'année 1686 jusqu'en 1694, époque de la mort de l'abbé. Conservée à la bibliothèque de Besançon, elle a été communiquée par le savant M. Weiss aux éditeurs des *Historiettes de Tallemant des Réaux*, 1860. Nous en reproduisons ici un certain nombre, avec

A M. L'ÉVÊQUE DE POITIERS[1].

[Février 1687.]

Si je n'étois pas un peu malade et fort affligée de la mort de M. le maréchal de Créqui[2], j'accepterois avec joie l'honneur que vous me voulez faire, Monseigneur; mais je n'ai pu encore aller voir mes amies affligées et il n'y auroit nulle raison d'aller me réjouir dans ce temps où je dois pleurer avec elles. Gardez-moi votre bonne volonté pour une autre fois et je serai ravie de ne vous refuser pas, car je suis véritablement votre très-humble servante et très-obéissante malade.

A M. L'ABBÉ BOISOT.

Le 12 septembre 1687.

Quoique je sois fort diligente, Monsieur, à reconnoître dans mon cœur tout ce que vous avez fait pour m'obliger, je dois vous paroître un peu paresseuse à vous remercier du plaisir que m'ont

les éclaicissements qu'y avait joints M. Weiss, nous réservant d'élaguer, dans le texte et dans les notes, les répétitions et les longueurs.

1. Cabinet de M. Toussaint, avocat au Havre.

L'évêque de Poitiers était François-Ignace de Baglion de Saillant.

2. François de Bonne, maréchal de Créqui, mort le 4 février 1687.

donné toutes vos lettres espagnoles[1]. Mais un grand rhume m'a empêchée de les lire durant quelque temps. Je les trouve pleines de beaucoup d'esprit et je suis persuadée qu'il y en avoit plus en ce temps-là en Espagne qu'il n'y en a aujourd'hui, et je suis assurée que le Roi qui y règne n'écrit pas comme celui dont M. de Pellisson m'a fait voir les lettres, ni les dames de sa cour comme la *Torquilla*. Je vous remercie donc, Monsieur, d'avoir songé à me les faire voir. Vous ne me dites point s'il faut vous les renvoyer. Cependant je prends la liberté de vous donner douze vers[2] que je fis le lendemain que j'eus été voir Saint-Cyr par ordre de Mme de Maintenon, qui m'y reçut avec beaucoup de bonté. On y a fait un chant parfaitement beau. Il y a près de trois cents jeunes demoiselles dans cette maison. C'est un établissement admirable. C'est à ces jeunes filles que j'adresse ces vers. Je souhaite qu'ils ne vous déplaisent pas, Monsieur, et que vous me croyiez autant que je suis

Votre très-humble et très-obéissante servante.

1. Il est probable que ces lettres faisaient partie des papiers du cardinal de Granvelle, et que l'abbé Boisot, toujours empressé d'être agréable à Mlle de Scudéry, les lui avait envoyées. (W.)

2. Voyez-les, aux Poésies.

AU MÊME.

17 octobre 1687.

Que direz-vous, Monsieur, de mon silence? Les apparences sont contre moi, mais, dans la vérité, je ne suis pas coupable, car je ne suis point du tout ingrate. Votre italien m'a fait pour le moins autant de plaisir que votre espagnol, et puis un sonnet écrit de la propre main du Tasse[1] est une chose infiniment agréable à quiconque est sensible au mérite d'un si excellent homme. Je vous en aurois remercié plus tôt, sans un grand rhume qui m'a fort importunée; et puis j'eusse bien voulu vous envoyer en échange quelque chose de moi propre à vous divertir. Mais je vous envoie, Monsieur, des vers d'un gentilhomme de mes amis de Bordeaux qui fait de fort belles choses[2]. Vous en verrez le sujet au titre. Il faut seulement savoir qu'un peu avant cela, le Roi m'avoit fait l'honneur de me donner sa médaille. Vous voyez, Monsieur, que je paie mes dettes du bien d'autrui. Mais ce n'est qu'en vers que j'en use ainsi, car vous trouverez dans mon propre cœur toute l'estime que vous méritez et toute la reconnoissance que doit avoir votre très-humble et très-obéissante servante.

1. Trouvé dans les papiers du cardinal de Granvelle, par l'abbé Boisot, qui s'était empressé de le communiquer à Mlle de Scudéry. (W.)

2. Ce gentilhomme bordelais se nommait Bétoulaud. On conserve de lui dans les recueils académiques des provinces un grand nombre de pièces de poésie. (W.)

M. de Pellisson est à Fontainebleau. Je lui montrerai le sonnet à son retour, qui lui fera plaisir.

AU MÊME.

Le 19 août 1689.

J'ai reçu, Monsieur, de si grands remercîments de MM. de Bonnecorse père et fils[1], que je serois bien ingrate si je ne vous témoignois pas la reconnoissance que j'ai de toutes les manières honnêtes dont vous avez reçu ma très-humble prière. Je le fais donc de tout mon cœur et je vous assure que je ne perdrai jamais le souvenir de cette générosité. Mais pour achever la grâce, ne pourriez-vous pas obtenir de M. de Moncault qu'il fît pour le cadet que vous avez si bien reçu, ce que M. de Valcroissant écrivit hier sur ma table, en partant pour aller prendre possession du petit gouvernement que le Roi lui a donné? Il a été gouverneur de M. de Barbésieux, fils de M. de Louvois. Il est de Provence et de mes anciens amis, et c'est lui qui a fait mettre M. de Bonnecorse aux cadets de Besançon. Ce garçon m'a écrit qu'il vaquoit trois lieutenances d'infanterie; il en a aussi écrit à M. de Valcroissant; mais, par malheur, il partoit pour Flandre avec Mme sa femme. Mais lui ayant

1. Elle les avait recommandés à l'abbé par une lettre du 6 juin, où elle parlait du père (l'une des victimes de Boileau), comme d'un de ses amis particuliers depuis trente ans.

demandé ce qu'il falloit faire, il écrivit le petit mémoire que je vous envoie[1]. Voyez, Monsieur, si vous pourriez obtenir de M. de Moncault ce que ce mémoire porte. M. de Pellisson l'en remercieroit, et moi aussi, et je vous en serois parfaitement obligée. Le père de ce garçon est un parfaitement honnête homme que M. de Pellisson et moi aimons beaucoup. Je prends la liberté de mettre un petit billet dans votre paquet pour ce gentilhomme-là.

Je serai ravie de voir ce que le médecin écrira sur le mal extraordinaire de la fille dont vous m'avez fait le récit. Je crois que vous seriez bien aise de savoir que le Roi a donné pour gouverneur à M. le duc de Bourgogne, M. le duc de Beauvilliers, homme d'une grande vertu. M. de Chevreuse[2] est sous-gouverneur, et M. l'abbé de Fénelon précepteur. Le Roi sut hier, par un exprès parti de Rome le 10, que le Pape était à l'agonie. Il est venu aujourd'hui un autre courrier : on se figure, avec bien de l'apparence, qu'il apporte la nouvelle de la mort. Les cardinaux françois se préparent à partir, et M. le duc de Chaulnes aussi, avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire.

1. On n'a pas pu le retrouver dans les papiers de l'abbé Boisot. (W.)

2. Le duc de Chevreuse remplissait réellement, comme le dit Mlle de Scudéry, les fonctions de sous-gouverneur du duc de Bourgogne, mais il n'en eut pas le titre. On lit dans la *Gazette de France* du 20 août 1689 : « Le marquis de Denonville (Jacques-René de Briney) est nommé sous-gouverneur du duc de Bourgogne. » M. de Denonville avait été gouverneur du Canada; il mourut en 1710, agé de soixante-treize ans. (W.)

M. d'Uxelles se défend admirablement bien à Mayence; Brégy se défend de même. La flotte du Roi est la plus belle du monde. La dyssenterie est dans celle de ses ennemis, et il y a lieu de croire que Dieu bénira les armes de Louis le Grand et confondra ses ennemis. Mais pour finir par où j'ai commencé, Monsieur, je vous rends mille grâces très-humbles et suis pour toute ma vie votre très-humble et très-obéissante servante.

AU MÊME.

Le 7 de septembre 1689.

Je réponds un peu tard, Monsieur, à votre lettre du 28, parce que je voulois la montrer à M. de Pellisson, afin qu'il m'aide à reconnoître la manière obligeante dont vous agissez pour M. de Bonnecorse. Mais vous pouvez assurer M. de Moncault[1] et vous assurer vous-même qu'il sentira vivement tout ce que vous faites l'un et l'autre pour ce gentilhomme dont le père est son ami et le mien, et que vous trouveriez très-digne d'être le vôtre si vous le connoissiez. Il a de l'esprit, du savoir et beaucoup de vertu. Je lui avois écrit afin qu'il rendît office à l'ambassadeur de Constantinople qui devoit passer à Marseille. Il a fait cela de si bonne grâce que ce m'est un nouvel engagement de le protéger en la personne de son fils.

1. L'officier sous lequel le fils de Bonnecorse devait servir.

Continuez donc, Monsieur, de le servir auprès de M. de Moncault. Mais comme ce garçon-là n'est pas l'aîné de la famille, il vaut mieux lui faire donner une lieutenance dans un bon corps d'infanterie que de le mettre dans la cavalerie où il y a plus de dépenses à faire.

Après cela, je laisse le reste à faire à votre générosité et à celle de M. de Moncault, dont M. de Pellisson me dit avant-hier encore beaucoup de bien. J'écris aujourd'hui au cadet de Besançon, ne voulant pas toujours abuser de votre honnêteté, et j'écris aussi à son père pour lui apprendre la continuation de vos bontés pour son fils. Je vous assure que ce garçon-là n'en est pas ingrat, car il m'en écrit comme en ayant le cœur pénétré. Mayence fait toujours des merveilles, et Brégy ne se dément pas. Mais les nouvelles d'Irlande ne sont pas bonnes, et l'on ne doute pas que Londonderry n'ait été secouru. Les cardinaux françois vont en diligence à Rome pour empêcher, s'ils peuvent, que le conclave ne nous donne un pape aussi ennemi de la France que le dernier; mais la maison d'Autriche fait une grande ligue. La flotte angloise n'a pas voulu attendre la nôtre. Il y a une épitaphe du Pape qui ne le flatte pas, mais vous l'aurez peut-être reçue. Je suis, Monsieur, avec autant d'estime que de reconnoissance, votre très-humble et très-obéissante servante.

AU MÊME.

Le 7 octobre 1689.

.....Il faut vous répondre, Monsieur, sur ce que vous me demandez touchant Saint-Cyr. Il n'y a pas toujours des places vacantes, mais on écrit dans un registre celles qui ont des places retenues. Il faut faire preuve de quatre degrés de noblesse par pièces originales par-devant M. d'Hozier, fils du grand généalogiste, préposé pour cela; mais il faut auparavant avoir parlé à Mme de Maintenon, qui seule conduit toute cette maison. Il faut que la petite fille ait sept ans passés; on n'en reçoit point au-delà de douze. On désire qu'elles soient saines et qu'elles ne soient pas difformes. Mais j'ai à vous dire qu'on n'en mariera plus comme on a fait. Elles y seront jusqu'à vingt ans. Quand il vaque des places de religieuses dans les abbayes royales où le Roi a droit d'en nommer une, s'il y a des demoiselles que Dieu appelle à la religion, on en choisit une et on l'envoye à cette abbaye-là. Voilà, Monsieur, ce que je vous en puis dire. Si les filles ne font pas bien leur devoir, on les rend aux parents, et il en est sorti deux il y a trois jours. J'ajoute après cela que, quoique j'aie refusé à une personne de me mêler de mettre des filles dans ce lieu-là, si vous voulez dresser un mémoire bien circonstancié de la condition de la demoiselle, de la vertu de la mère, du père, du bien de cette famille, de l'âge de la fille et peindre

même la petite personne, je ferai voir le mémoire à Mme de Maintenon. Mais comme la Cour partit hier pour Fontainebleau, d'où elle ne reviendra à Versailles que le 23 de ce mois, il faudra attendre ce retour-là....

Votre très-humble et très-obéissante servante.

A M. HUET[1].

[1689.]

Je suis fort aise, Monseigneur, que vous m'ayez fait l'honneur de vous souvenir de moi, sans vous souvenir de mon ignorance; car peut-être, si vous vous en étiez souvenu, ne m'eussiez-vous pas donné votre excellent ouvrage[2]. Je voudrois bien cependant que vous m'eussiez aussi envoyé quelque habile traducteur, afin de ne perdre rien d'un livre qui n'est pas favorable à certaines machines cartésiennes, contre lesquelles je me suis déclarée hautement il y a longtemps, sans employer pourtant contre le philosophe, que mon chien, ma guenon et mon perroquet. Mais comme il y a certaines choses qu'on entend plus facilement que les autres, j'ai fort bien entendu les louanges que vous donnez à M. de Montausier dans votre préface, et quelques autres petits endroits dont je

1. Copie de Léchaudé d'Anisy.
2. C'est le livre que Huet publia en latin contre la philosophie de Descartes, et qui fut imprimé pour la première fois en 1689.

n'oserois parler en détail de peur de m'égarer. Le philosophe que vous attaquez si vivement a une nièce[1] que j'aime beaucoup et qui a infiniment de mérite; mais elle entend raillerie sur la philosophie de son oncle, comme vous le verrez par un madrigal qu'elle m'envoya au commencement d'avril, lorsqu'elle sut que la pauvre fauvette étoit revenue dans mon petit bois, suivant sa coutume.

Quand la plus belle des fauvettes
Je vis revenir où vous êtes,
Ah! m'écriai-je alors avec étonnement,
N'en déplaise à mon oncle, elle a du jugement.

Après cela j'ose vous supplier de recevoir un petit madrigal[2].... et que vous me croyiez toujours votre, etc., etc.

A M. L'ABBÉ BOISOT.

Le 22 mars 1690.

Il y a sept semaines, Monsieur, que je suis malade, et quoique je sois beaucoup mieux, je ne recevrai pourtant des visites qu'après Quasimodo,

1. Catherine Descartes, nièce du célèbre philosophe, est morte à Rennes vers 1706. Elle avait beaucoup d'esprit et de savoir, et écrivait facilement en vers et en prose. Mlle de Scudéry l'appelait *Cartésie* et l'aimait beaucoup, comme le témoignent les lettres qu'elle lui adressait et auxquelles celle-ci répondit. Voyez-les ci-après.

2. Ce madrigal est celui qu'elle fit pour le duc de Bourgogne faisant l'exercice avec les mousquetaires devant le Roi. Voy. aux Poésies.

et, à la réserve de trois ou quatre personnes, je ne vois encore qui que ce soit. Mais, quand je serai achevée de guérir, je serai ravie de voir M. l'abbé Nicaise et de le remercier de son présent. Si vous lui écrivez, Monsieur, vous me ferez plaisir de l'assurer de mes services très-humbles et de mon estime.

Au reste il y a une contestation entre des gens de savoir pour donner la préférence à un des trois éloges du Roi que M. de Pellisson a faits dans ce qu'il a écrit sur la religion. Le premier est au premier volume des *Réflexions*[1] que je sais que vous avez : il est placé dans la relation sur l'état de la religion en France. Le second éloge est au second volume des *Réflexions* et le troisième est à la fin des *Chimères*[2], que je suppose que M. de Pellisson vous a données. Comme j'estime beaucoup votre discernement, Monsieur, et la délicatesse de votre goût, je vous prie de les relire, d'en choisir un, et de me mander celui que vous aurez préféré, en un papier à part. J'ai déjà plusieurs avis de cette sorte ; vous serez, Monsieur, en bonne compagnie, et cela fera plaisir à M. de Pellisson. Je suis avec toute l'estime que vous me connoissez et toute la reconnoissance possible, votre très-humble et très obéissante servante, etc., etc.

1. *Réflexions sur les différends en matière de religion.* 1686, in-12.

2. *Les Chimères de M. Jurieu*, autre ouvrage de Pellisson. 1690, in-12.

RÉPONSE DE MADEMOISELLE DE SCUDÉRY AUX VERS DE M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA GUYENNE[1], OÙ IL SOUTENOIT QU'ON NE POUVOIT CHOISIR ENTRE LES TROIS ÉLOGES[2] PARCE QU'ILS ÉTOIENT ÉGAUX EN BEAUTÉ.

[Mai 1690.]

Quoi qu'en puissent dire vos vers,
Rien n'est égal en l'univers.
Le soleil même en sa carrière,
Répand diversement sa brillante lumière,
Et ses rayons si purs, et si clairs, et si beaux,
Aux yeux les plus perçants paroissent inégaux.

.... Après cela, Monsieur, il me semble que vous devriez vous rendre à ce grand exemple et préférer un des trois Éloges aux deux autres.... On trouve, sans doute, dans le premier, tout ce que les panégyriques les plus étendus peuvent avoir de plus fort et de plus noble pour donner l'idée d'un Roi accompli. Le second, en peu de paroles, et en forçant l'envie même à en faire un portrait admirable, a sans doute une charmante nouveauté.... Mais je sens dans le troisième quelque chose de divin qui tient de l'inspiration, qui emporte mon cœur en ravissant mon esprit, et qui ne me permet pas de rester dans une neutralité volontaire comme la vôtre. J'ai même, ce me semble, Monsieur, un grand préjugé qui favorise mon sentiment; car il faut que vous demeuriez d'accord que tout homme sage proportionne les

1. Jean-Baptiste Le Conte de la Tresne, premier président au parlement de Bordeaux.

2. Il s'agit des trois éloges de Louis XIV, par Pellisson, dont il a été question dans la lettre précédente.

choses qu'il dit à ceux à qui il parle. On ne parle pas à un grand Roi comme à un simple particulier, à des dames comme à des docteurs; et, selon cette règle, l'auteur des *Éloges* a dû s'élever davantage en parlant à Dieu pour un grand Roi, et y penser avec plus d'application que lorsqu'il en parloit à de pauvres fugitifs égarés.... Cette distinction de style selon les divers sujets est même le véritable caractère de l'auteur des *Éloges*, dont il ne s'est jamais départi; et qui considérera, non pas tant la multitude de ses ouvrages que leur prodigieuse variété, ne doutera pas qu'il n'ait eu dessein de mieux parler à Dieu qu'aux hommes. Dans le commencement de sa vie, n'ayant encore que vingt ans, il fit la paraphrase des *Institutes* de Justinien, par où il sembloit qu'il ne dût jamais être appliqué qu'aux choses les plus savantes, et quoique ce petit ouvrage ait fait entendre ce que c'est que la jurisprudence romaine jusques aux dames même, quand elles ont voulu être curieuses, et que toutes sortes de personnes l'aient lu avec plaisir, il s'en faut beaucoup qu'il soit du caractère de ceux qui suivirent. L'*Histoire de l'Académie* a passé et passera toujours pour un chef-d'œuvre, le style n'en étant ni trop, ni trop peu élevé, ayant même évité avec beaucoup d'art les écueils qui se rencontroient dans son sujet. Peu de temps après, ce qu'on appelle le monde fut rempli et charmé d'ouvrages de poésie ingénieuse, galante et agréable. La fameuse *Fauvette* vola partout où le françois est entendu; le *Caprice contre l'estime*, l'*Oranger*,

le *Dialogue de Pégase et d'Acante* et cent autres marquent assez ce que je dis. Et pour montrer qu'il a su varier ses ouvrages de poésie comme ses ouvrages de prose, plusieurs odes héroïques ou chrétiennes ont mérité l'approbation des plus habiles; et ce poëme d'*Eurymedon*[1] où le Roi est si bien loué, a fait voir en abrégé tout ce que les poëmes épiques les plus parfaits ont de plus sublime et de plus héroïque. Ce Panégyrique du Roi[2] prononcé à l'Académie, il y a plus de quinze ans, et privé par conséquent de toutes les belles actions que le Roi a faites depuis, ce Panégyrique, dis-je, quoiqu'il ne soit pas la trentième partie de celui de Pline, qu'on a tant vanté, a paru donner une plus grande idée de Louis le Grand que celle que Pline donne de Trajan. La préface sur les ouvrages de Sarazin, que M. Ménage m'a fait l'honneur de me dédier, a été admirée de tous ceux qui l'ont vue.... Quant à ses agréables ouvrages de poésie, sachant qu'il ne les a jamais regardés que comme des jeux de son esprit, sans songer même à les conserver ni vouloir qu'on les imprimât, je dois en quelque sorte m'accommoder à sa modestie. Je dirai pourtant encore qu'en des siècles bien différents on a fort loué ceux qui ont été capables de cette surprenante variété, et que ceux même qui cherchent à critiquer Homère et l'Arioste conviennent qu'ils sont admirables par la diversité des images qu'ils présentent à leurs

1. Composé en 1665, publié en 1735 dans les *Œuvres diverses*.
2. Paris, 1671, in-4°.

lecteurs, et en cela beaucoup au-dessus de Virgile et du Tasse. Mais pour reprendre ce qui me reste à dire, tout ce que quelques personnes de la cour et des amis particuliers de l'auteur des *Trois Éloges* ont vu de son *Histoire du Roy*, tombent d'accord qu'on y trouve tout ce qu'on admire dans les historiens de l'antiquité les plus parfaits. Ses ingénieux et solides quatrains de morale pour l'instruction d'un jeune prince, et que tout le monde connoît, en conservant un style naturel et noble, tel qu'il le faut pour des maximes, inspirent l'amour de la vertu agréablement; et, en dernier lieu, ce que l'auteur des *Éloges* a écrit sur la religion fait assez connoître qu'il a proportionné son style au sujet qu'il a traité, et que, par conséquent, il a eu dessein que ce dernier éloge du Roi, contenu avec beaucoup d'art dans une pièce qu'il adresse à Dieu, fût le plus élevé et le plus parfait. Aussi a-t-il eu l'avantage d'être loué de tout le monde et de l'être même par un des plus habiles protestants étrangers qu'on connoisse[1], ce qui n'est guère moins extraordinaire que d'être loué par l'envie même. Voilà, Monsieur, quel est le sentiment de votre très-humble et très-obéissante servante.

1. Leibnitz.

A M. L'ABBÉ BOISOT.

Le 7 mars 1691.

Vous portez, Monsieur, la générosité si loin pour M. de Belgeri, que je ne trouve point de termes pour vous exprimer ma reconnoissance, ni pour vous louer comme vous méritez de l'être, et je renferme tout cela dans mon cœur où rien ne se perd jamais.... Après cela, Monsieur, je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer qu'il n'eût pas été possible de prévoir, quand j'avois garnison toutes les nuits pour me garantir des voleurs, qu'une aventure si importune, au lieu de m'appauvrir comme j'avois lieu de le craindre, enrichiroit mon cabinet en me faisant recevoir des madrigaux très-agréables, et la plus jolie lettre du monde que j'y conserverai soigneusement. En vérité, Monsieur, après avoir lu ce que votre aimable amie vous écrit[1], je vous soupçonnerois volontiers de me tromper, et je croirois que cette jolie lettre est de quelque personne de la cour, que des affaires ont menée dans votre pays, si j'en connoissois quelqu'une qui écrivît avec autant d'esprit et autant de politesse. Ce qui m'en plaît encore infiniment, Monsieur, c'est qu'il me paroît qu'elle croit vous faire plaisir de vous parler de moi. Car, du reste, les louanges d'une personne qui ne me connoît pas, quoique très-ingénieuses et très-bien

1. Mlle Bordey, dont il sera parlé ci-après.

écrites, me donnent beaucoup d'estime pour elle sans me donner de vanité.

Dieu me garde de chercher noise
Avec une telle Comtoise !
J'aime beaucoup mieux filer doux,
Et ne répondre que par vous.

Vous lui direz donc, s'il vous plaît, Monsieur, que je ne sais pas si elle a été ou si elle est votre maîtresse, mais que je vois beaucoup d'apparence que vous avez été son maître en l'art de bien écrire. Mais, pour vous aider à divertir une si charmante écolière, je vous envoie des vers d'un de mes amis de Bordeaux qui s'appelle M. Bétoulaud, d'un mérite fort distingué, et qui est présentement à Paris. Celui dont je parle m'a donné lieu de faire plusieurs présents agréables au Roi. Je vous envoie donc une empreinte d'une aigle qui tient une couronne de laurier à son bec. Cette aigle est gravée sur une très-belle agate orientale que j'ai donnée à Sa Majesté avec les vers qui l'accompagnent. Je vous envoie encore une empreinte d'un cachet de cornaline, où un phénix est représenté sur un bûcher, que le même M. de Bétoulaud a donné à M. de Pellisson avec un madrigal dont vous trouverez le sens fort juste.

Et comme les nouvelles peuvent divertir à la campagne, je vous apprends que durant que tous les princes ligués sont assemblés à la Haye pour résoudre quel mal ils pourront faire à la France, nous voyons de tous côtés de quoi troubler leur assem-

blée; car toute la gendarmerie a ordre de se tenir prête à partir au premier commandement. Toutes les troupes sont en mouvement en Flandre; l'artillerie doit être prête à marcher le 10 de ce mois, et l'on ne doute pas d'un siége avant la fin de mars. Tous les vaisseaux de Toulon sont en état de mettre à la voile; vingt galères sont prêtes à Marseille. Il vient quatre mille matelots de Provence pour nos vaisseaux de Ponant; il marche beaucoup de troupes en Piémont, et, de tous les côtés, le Roi est le plus grand roi du monde. J'espère même que nous n'aurons pas un pape autrichien. Voilà, Monsieur, de quoi amuser votre aimable amie, Mlle Bordey, que je voudrois bien qui fût la mienne : je n'en désespérerois pas si elle savoit à quel point je suis la vôtre. Mais, à mon grand regret, vous ne le savez pas vous-même, n'ayant nulle occasion de vous témoigner combien je suis, etc., etc.

A MADEMOISELLE BORDEY[1].

Ce 16 mars 1691.

Je vous suis infiniment obligée, Mademoiselle, de l'honneur que vous m'avez fait de m'écrire,

1. Jeanne-Anne de Bordey, née vers 1650 à Vuillafans, près d'Ornans, d'une famille noble, éprouva de bonne heure un goût très-vif pour les lettres; mais elle les cultivait en secret pour échapper au ridicule qui s'attachait alors dans sa province aux femmes soupçonnées de viser au bel esprit. Sa modestie

mais permettez-moi de vous dire que je suis la personne du monde qu'on doit le moins craindre, aussi vous puis-je assurer que je n'aime nullement qu'on me craigne, et je n'ai jamais inspiré ce sentiment-là dans le cœur de ceux qui m'ont

ne l'empêcha pas d'être connue du savant abbé Boisot, qui reçut dès lors ses confidences littéraires et l'encouragea dans ses essais. Ce fut lui qui la mit en rapport avec Mlle de Scudéry, qui lui donna le nom de *Belle Iris*, sous lequel elle était connue dans les sociétés de Paris. La mort de l'abbé Boisot, son protecteur et son constant ami, dut être pour elle la cause d'un vif chagrin. Elle avait épousé peu de temps auparavant (1691) M. de Chandiot, d'une famille patricienne de Besançon, qui sut apprécier toutes les qualités de sa compagne. Elle le perdit en 1709, et dès lors elle vécut dans une retraite profonde, partageant son temps entre la culture des lettres, son unique consolation, et la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Sa charité était inépuisable; par son testament elle légua toute sa fortune au Grand Hôpital dont son mari avait été l'un des administrateurs et des éminents bienfaiteurs; elle demandait aussi d'être inhumée dans le cimetière de cet hospice, au milieu des pauvres dont elle avait été la providence, et pour ainsi dire, la mère. Son vœu fut exaucé. Mme de Chandiot mourut le 19 mars 1737, dans un âge très-avancé. On ne connaît aucun écrit de Mme de Chandiot. Une partie de sa correspondance avec l'abbé Nicaise et des autres amis de Mlle de Scudéry, était entre les mains de M. Rousselle de Bréville, de l'académie de Besançon; celui-ci étant mort en 1807, dans un village où il s'était retiré pendant la Révolution, cette correspondance devint la proie du maître d'école qui, n'en connaissant pas la valeur, la donnait à ses élèves pour les former à la lecture des *vieux papiers*. Ainsi rien ne subsiste plus d'une femme aussi vertueuse que spirituelle; et son nom est à peine connu dans une ville où sa mémoire aurait dû être impérissable. (W.)

Sur la mort de Mme de Chandiot et sur le sort de ses papiers, voy. *Revue littéraire de la Franche-Comté*, t. IV, p. 210.

Cette lettre ne fait pas partie de la correspondance conservée à Besançon. Nous la tirons d'un Mss de la Bibliothèque nationale qui en renferme six autres de Mlle de Scudéry à Mme de Chandiot : *Lettres originales*, t. IV. N-Z.

vue. Bannissez-le donc, s'il vous plaît, du vôtre à mon égard, et la raison le veut ainsi. Car premièrement avec tout l'esprit que vous avez, vous ne devez craindre personne, et puisque vous ne craignez pas M. l'abbé de Saint-Vincent qui est plus redoutable que moi, vous avez eu tort de m'appréhender. Je ne me pique point du tout de bel esprit; je parle et j'écris simplement pour me faire entendre, je ne cherche pas à dire de belles choses que peut-être je ne trouverois pas, mes premières pensées me semblent ordinairement les meilleures, je les prends comme elles viennent. Jugez après cela, Mademoiselle, si vous avez eu raison de me craindre; mais je puis vous assurer que si une grande estime peut faire naître l'amitié, vous m'aimerez un peu, car tout ce que j'ai vu de vous et tout ce que M. l'abbé de Saint-Vincent m'en a écrit, vous ont donné une si bonne place dans mon cœur que je ne suis pas indigne d'en avoir du moins une petite dans le vôtre, et d'obtenir la permission d'être toute ma vie, avec toute l'estime que vous méritez, votre très-humble et très-obéissante servante.

A M. L'ABBÉ BOISOT.

Le 23 mars 1691.

Je vous envoie ma réponse à votre aimable amie, Monsieur, et je vous prie de lui rendre témoignage que j'ai reçu sa lettre fort tard, afin

qu'elle ne m'accuse pas d'un défaut que je n'ai point; car je suis fort exacte à répondre aux personnes que j'estime. Je vous envoie ma lettre ouverte, afin que vous voyiez qu'elle avoit tort de me craindre et que vous lui persuadiez qu'on peut m'aimer sans injustice. M. de Bonnecorse aura été fâché de ne vous trouver pas; car je sais par M. son père qu'il a beaucoup de reconnoissance des obligations qu'il vous a. Je crois qu'il aura reçu une lettre de recommandation de M. le comte Devaux pour son colonel, qui ne lui sera pas inutile, car il est son parent et son ami.

La plupart de nos jeunes princes partirent avant-hier. M. le duc de Chartres partira cette semaine, mais il ne paroît pas que M. le Dauphin doive aller. Le secours pour l'Irlande est parti de Brest. Il n'y avoit encore à Rome nulle apparence de Pape le 24 du passé, et l'on croit que le conclave traînera. Le duc de Savoie est en un état déplorable; mais son imprudence le rend indigne de compassion. Sa femme et sa maîtresse sont françoises et il passe pour constant que la dernière l'a engagé avec le prince d'Orange, dont on ne sait nulles nouvelles..... M. de Pellisson est à Versailles, à peu près comme à l'ordinaire pour sa santé, et je suis toujours également, Monsieur, votre, etc., etc.

AU MÊME.

Le 27 juillet 1691.

Je vous envoie, Monsieur, une trop longue lettre pour cette généreuse amie. Je vous en demande pardon et j'accourcirai celle que je vous écris autant que je le pourrai. Vous aurez su la surprenante mort de M. de Louvois, que cinq médecins et trois chirurgiens ont dit être empoisonné ; et l'on vous aura dit que M. le chancelier de France est aussi chancelier de l'ordre ; mais je ne sais si vous savez que le Roi a fait ministres d'État M. le duc de Beauvilliers et M. de Pomponne qui ont tous deux une vertu distinguée. Le dernier est de mes anciens amis, qui a autant de capacité que de vertu.

Après cela, Monsieur, je crois devoir vous dire que j'ai su par M. le cardinal de Forbin, que nous avons un pape dont on a lieu de beaucoup espérer pour la chrétienté [1]. Il est Napolitain, mais il n'a point de neveu ; il ne veut point de parents auprès de lui, et a déclaré qu'on ne verra point de Napolitains au palais. Il a le cœur droit et juste et d'une bonté infinie. Il aime à donner l'aumône, et dès qu'il fut élu, il ordonna de changer quatre mille écus romains en jules, pour donner aux pauvres le jour de son couronnement. Voici les emplois qu'il a eus, qui doivent lui avoir donné de

1. Innocent XII, qui succéda à Alexandre VIII. (W.)

l'expérience : Référendaire de l'une et l'autre signatures, vice-légat d'Urbin, inquisiteur à Malte, gouverneur de Viterbe, nonce à Florence, archevêque de la ville[1], nonce en Pologne, nonce à l'Empire, évêque de Lucques, secrétaire des évêques réguliers, maître de chambre de Clément X et d'Innocent XI, cardinal, évêque de Faënse, archevêque de Naples, et souverain pontife le 12 juillet 1691. Il garde les principaux ministres du dernier pape, qui sont de nation françoise. Enfin il paroît qu'on ne pouvoit mieux choisir. Il a 87 ans, mais d'une bonne santé et d'un esprit ferme..... Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre, etc., etc.

AU MÊME.

Le 29 d'août 1691.

Ne soyez point en inquiétude, Monsieur, de la malice que votre aimable amie vous a faite : elle n'est ni contre son honneur, ni contre le vôtre, et je l'en estime davantage et vous aussi. Ce que je dis vous paroîtra peut-être une énigme, mais c'est à elle à vous l'expliquer. Elle n'a qu'à vous montrer ma lettre, vous l'entendrez à l'heure même. Si je ne m'étois pas trouvée mal, je vous aurois

1. Mlle de Scudéry se trompe, il n'a point été archevêque de Florence. (W.)

Il y a une autre erreur sur l'âge de 87 ans, que Mlle de Scudéry donne au Pape lors de son élection, tandis que les biographes s'accordent pour le faire mourir en 1700, âgé de 86 ans.

répondu plus tôt. La bizarrerie de la saison a un peu altéré ma santé. Mais j'espère que la joie que j'ai de la honte dont le prince d'Orange se couvre tous les jours, aidera à la rétablir. Quand il partit de Londres, il dit qu'il alloit prendre Dinan, reprendre Mons et gagner une grande bataille. Cependant il n'en a rien fait et toute notre armée se moque de lui, depuis les princes jusqu'aux goujats. La paix de l'Empire avec les Turcs, qu'il avoit promise aux princes ligués, ne s'avance pas, le pape a refusé de l'argent à l'Empereur, et j'espère qu'il accordera bientôt des bulles à la France.

J'ai encore après cela, Monsieur, une chose à vous dire, et vous ne vous y attendez pas, c'est que je vous défie d'honorer plus Mlle Bordey que je l'honore. Ne vous avisez pas de me disputer cette vérité, car vous offenseriez injustement votre, etc., etc.

A MADEMOISELLE BORDEY.

29 août 1691.

Le proverbe qui dit que tous chemins vont à Rome, est fait exprès pour vous, Mademoiselle, car vous allez à la gloire par des routes tout opposées. On vous laisse un trésor en dépôt; vous le révélez généreusement sans vous laisser tenter à nul intérêt. On vous confie un trésor d'esprit en vous confiant un agréable dialogue[1] que la modes-

1. On n'a pu retrouver ce dialogue dans les papiers de l'abbé Boisot. (W.)

tie de son auteur veut cacher; vous me le montrez pour son honneur, sans vous arrêter à une injuste exactitude qui priveroit votre ami des louanges qu'il mérite d'avoir su tourner si ingénieusement un entretien qu'il étoit si difficile de rendre agréable. Je vous loue donc, Mademoiselle, et vous remercie tout ensemble de m'avoir fait part de cette jolie aventure dont je n'ai pu faire part à M. Pellisson; car, encore qu'il ait rendu justice à votre mérite, après avoir vu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je vous assure, Mademoiselle, qu'il ne peut guère donner de temps à ses amis. Je le vois toutes les fois qu'il vient à Paris, mais il arrive souvent qu'on vient le chercher dans mon cabinet, et que ses visites sont fort interrompues. Cependant tenez pour certain qu'il vous honore autant que vous le méritez, et que je pourrois le récuser, si on me vouloit forcer de l'accepter pour juge, comme vous le désirez. Mais j'aime mieux vous céder, et convenir que j'eusse pu laisser du moins en purgatoire l'âme d'un homme qui hasardoit son salut pour deux mille écus, et qui en laissoit plus de cinquante mille à son fils unique. Je vous cède donc, Mademoiselle, sans nulle peine, mais je vous défie hardiment d'estimer plus M. l'abbé de Saint-Vincent que je l'estime, et je vais le défier, en lui répondant, de vous honorer plus que je fais, et d'être plus votre serviteur que je suis votre très-humble servante, etc., etc.

A M. HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES[1].

Ce 25 d'octobre [1691].

Je vous remercie, Monseigneur, de m'avoir appris que notre ami[2] a eu beaucoup de voix; je ne le savois pas. M. Pavillon est fort honnête homme et par-dessus cela cousin-germain de Mme de Pontchartrain[3]; il est constant qu'il n'y pensoit pas, je le sais de certitude. Si M. de Meaux et M. Dangeau eussent été à l'Académie, je crois que M. de la Loubère l'eût emporté; ce sera pour une autre fois, il se porte assez bien pour voir une autre occasion. Je suis bien aise, Monseigneur, que vous comptiez ma voix pour quelque chose, mais si vous connoissiez bien mon cœur, vous me mettriez du moins au premier rang de vos amies, et peut-être à côté de vos premiers amis, car personne

1. Cabinet de M. Victor Cousin.

2. Mlle de Scudéry avait recommandé à Huet, pour la place vacante à l'Académie par la mort de Benserade, M. de la Loubère, né à Toulouse en 1642.

3. Le ton de ce billet prouve que Mlle de Scudéry était blessée de la préférence accordée à Pavillon sur son ami, M. de la Loubère, qui fut ensuite nommé en 1693. La parenté de Mme de Pontchartrain, comptée comme un des titres de Pavillon à cette préférence, est même un trait assez malin pour Mlle de Scudéry; mais ce qu'il y a de plaisant, c'est que la Loubère fut nommé par le crédit de M. de Pontchartrain, chancelier, ce qui lui valut alors une épigramme qu'on attribue à La Fontaine, et avec plus de vraisemblance à Chaulieu. Elle se termine ainsi :

Il en sera quoi qu'on en die :
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

n'est plus que je le suis votre très-humble et très-obéissante servante.

A M. L'ABBÉ BOISOT.

Le 18 décembre 1691.

Je vous envoie, Monsieur, une lettre pour votre aimable amie, où vous mettrez, s'il vous plaît, le nom qu'elle porte aujourd'hui[1], car vous ne me l'avez pas mandé. Je ne doute point que son mariage ne soit heureux, puisque vous l'avez approuvé Je n'ai pas été si prudente qu'elle, car j'ai préféré trois fois en ma vie la liberté à la richesse, et je ne m'en saurois repentir. Vous ne lui direz pas, s'il vous plaît, Monsieur, ce que je vous écris, car ce qui est bien pour une personne ne l'est pas pour l'autre. Pourvu qu'elle ait la liberté de vous voir souvent, je ne la plaindrai pas de toutes les suites d'un mariage que la sympathie réciproque n'a pas fait.

Vous aurez su que M. de Château-Renaud a amené douze mille Irlandais que le roi d'Angleterre veut aller voir en Bretagne, et il en viendra encore quatre mille. Il y a eu une entreprise sur Nice qui a manqué, l'avis en étant venu de Rome au gouverneur de la place. Les nouvelles d'hier de

1. Mlle Bordey avait épousé, à la fin de l'année 1691, M. de Chandiot. S'il faut croire ce que dit Mlle de Scudéry dans cette lettre, cette union aurait été un mariage de raison et de convenance dans lequel l'amour ne serait entré pour rien.

Montmélian étoient qu'on avoit comblé le fossé et qu'il y avoit quatre mineurs attachés au corps de la place. Le Pape a commencé de donner audience publique au peuple et avoit écouté cent personnes la veille qu'on m'a écrit. On travaille aux affaires de France et l'on en espère bien.

Un fameux missionnaire, curé des Invalides, a été reconnu pour être le plus grand hypocrite qui fut jamais[1]. Il est en fuite et laisse cent mille écus de dettes. On a trouvé dans une de ses cassettes cinq portraits de dames et plus de cent lettres dignes du feu ; il n'y a jamais rien eu d'égal. Il étoit confesseur de M. le duc de Beauvilliers qui est la vertu même. Cette histoire a des circonstances qui font détester l'hypocrite et l'hypocrisie. Je crois, Monsieur, qu'il est permis de se réjouir de ne ressembler en rien à ces gens-là, et que, sans vaine gloire, on en peut remercier Dieu. Cela doit

1. De Mauroy. Voici ce qu'en dit Saint-Simon dans ses *Additions* au *Journal de Dangeau*, t. III, p. 438 : « C'étoit un prêtre de la Congrégation de la mission, gentilhomme de bon lieu, savant et de beaucoup d'esprit et d'intrigue, grand directeur et grand cagot, qui avoit fait longtemps avec ses poulettes de quoi être brûlé, sans qu'on en eût le moindre soupçon, et avoit volé tant et plus M. de Louvois, avec qui la cure des Invalides lui avoit donné grande relation, et à qui il tiroit tant qu'il vouloit d'aumônes, et pour des sommes très-considérables. L'éclat fut donc du plus grand scandale ; néanmoins le roi ne voulut pas qu'il fût poussé à bout, et le confina dans l'abbaye de Sept-Fonts, où il se convertit si bien qu'il y fit profession, et y a été plus de trente ans l'exemple le plus parfait de la pénitence, de la miséricorde de Dieu et des vertus de cette maison, qui est la même vie et la même règle que la Trappe. »

même faire estimer davantage les amis véritables qu'on a. Vous pouvez juger, Monsieur, que je vous mets de ce nombre, aussi bien que M. de Pellisson, et que je me fais un nouveau plaisir d'être, autant que je le suis, votre, etc., etc.

A MADAME DE CHANDIOT (MADEMOISELLE BORDEY).

Le 18 décembre 1691.

J'ai une si bonne opinion de votre jugement, Madame, que je ne doute pas qu'il ne faille se réjouir avec vous de votre mariage, quoique ce soit, selon moi, la chose du monde la plus difficile à faire bien à propos. Mais si j'avois l'honneur de connoître celui que vous avez choisi pour époux, je me réjouirois hardiment avec lui, car je le trouve le plus heureux du monde d'avoir une femme de votre mérite. Je vous souhaite, Madame, tout le bonheur dont vous êtes digne, et je souhaite en même temps qu'en changeant de condition, vous n'ayez pas changé de sentiments pour moi, qui suis toujours plus que je ne puis l'exprimer,

Votre, etc., etc.

A M. HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES [1].

[Fin de 1691.]

Je vous dois, Monseigneur, non-seulement des remercîments et des louanges, mais de l'admiration pour avoir si bien su éclaircir ce que la géographie ancienne a de plus obscur et de plus embrouillé. Comme j'ai autrefois assez voyagé sur les bords de l'Euphrate [2] et que depuis peu j'ai fait un petit voyage à Suze, et que les auteurs qui en ont parlé sont de ma connoissance, j'ai pris beaucoup de plaisir à vous voir concilier des opinions si différentes, et tirer la vérité, ou du moins la vraisemblance, de tant de sentiments contraires. Je vous loue donc et vous admire, Monseigneur, et je suis avec beaucoup de sincérité,

Votre, etc.

A M. L'ABBÉ BOISOT.

11 janvier 1692.

Comme ce n'est pas ma coutume, Monsieur, de me laisser surpasser en témoignages d'amitié, je

1. Copie de Léchaudé d'Anisy.

2. Le livre pour lequel Mlle de Scudéry adresse à Huet des remercîments est son ouvrage sur la *Situation du Paradis terrestre*, qu'il place en effet au confluent de l'Euphrate et du Tigre. (Cet ouvrage parut à Paris, chez Anisson, 1 vol. in-12, 1691.) — Le privilége est du 11 octobre. Quant aux voyages de Mlle de Scudéry aux bords de l'Euphrate et à Suze, on voit que c'est une allusion à ses romans.

vous rends confidence pour confidence, en vous apprenant que la dernière page de votre dernière lettre a pensé donner de la jalousie à M. de Pellisson, et qu'elle lui a paru si bien écrite que, si la modestie naturelle l'avoit pu souffrir, il l'auroit fait imprimer. Il en a parlé à M. l'abbé de Ferrières[1] avec tant d'éloges que je la lui montrerai la première fois qu'il me verra. Tout ce que je vous dis, Monsieur, est vrai au pied de la lettre, et je vous assure, avec la sincérité dont je fais profession, que personne en France ne peut mieux écrire. Cet endroit de votre lettre a un caractère de politesse aussi digne d'un honnête homme de la cour que d'un excellent académicien.

Après cela, Monsieur, j'ai à me réjouir avec vous de ce que vous avez des bulles qui sont l'objet des désirs de tant d'évêques, et je suis bien aise de savoir qu'un cardinal, qui est un de mes plus anciens et intimes amis[2], ne vous a pas été inutile. Mais il est à souhaiter que le Pape finisse bientôt les affaires de France. Les effroyables désordres que les troupes allemandes font dans le Modenais, le Parmesan et le Plaisantin y peuvent contribuer, et la prise de Montmélian donne beaucoup de force aux négociations de M. de Rebenac. La consternation a été grande à Turin en voyant le gouverneur de cette place n'y ramener que cin-

1. Probablement l'abbé de Faure-Ferriès, qui publia le *Traité de l'Eucharistie* de Pellisson.
2. De Forbin-Janson.

quante Piémontais; tous les Savoyards étant retournés chez eux, ou ayant pris parti dans nos troupes. M. de Chamlay est allé visiter la place afin de résoudre si on la rasera ou si on la fera rétablir pour la garder : il faut cinq cent mille francs pour la réparer. Il court bruit de quelque dessein en Flandre, soit pour Charleroi ou pour Namur; mais ce n'est encore qu'un bruit. Comme vous me marquez, Monsieur, que Mme de Chandiot n'a pas autant de loisirs qu'autrefois, je ne réponds pas à sa réponse, et je me contente de vous prier de l'assurer que je lui souhaite un grand nombre d'années heureuses, et pour vous, Monsieur, en vous désirant tout le bonheur dont vous êtes digne, c'est vous désirer des biens infinis. Mais permettez-moi en même temps de désirer que vous me conserviez toute votre amitié et que vous soyez persuadé que je suis très-sincèrement votre, etc.

P. S. J'apprends qu'hier le mariage de Mlle de Blois[1] et de M. le duc de Chartres fut arrêté. Le Roi donne deux millions d'argent, cinquante mille écus de pension, le Palais-Royal en propre et cent mille écus de pierreries. J'apprends encore qu'il est arrivé dix-huit vaisseaux anglois chargés d'Irlandais et qu'il en viendra encore dix, et qu'en dernier lieu on a rompu la grande écluse entre Charleroi et Namur, ce qui incommodera beaucoup la navigation des ennemis.

1. Fille naturelle de Louis XIV et de Mme de Montespan. Ce mariage eut lieu le 18 février 1692.

AU MÊME.

Le 5 avril 1692.

Quand on écrit, Monsieur, comme vous écrivez, on ne doit pas craindre ni d'être oublié, ni d'importuner; aussi ai-je lu cet endroit de votre lettre comme une excuse modeste d'avoir été si longtemps sans me donner de vos nouvelles, et je la reçus agréablement sans la prendre dans le sens que vous voulez lui donner. M. de Pellisson vous pourroit témoigner que je lui parle de vous très-souvent. Je voulois même vous envoyer un exemplaire de la seconde édition de son dernier ouvrage, où vous verrez des additions fort curieuses; mais il a voulu que vous l'eussiez de sa main qui vaut mieux que la mienne. J'ai été fort aise d'apprendre que M. le baron de Bressey[1] et M. le chevalier de Vaudrey sont de votre pays et de votre connoissance; car je connois leur mérite par la renommée, et j'ai un ami particulier qui a contribué à attacher le premier au service du Roi. Car ayant été pris auprès de Namur par un parti de Dinan, il fut envoyé au fort de l'Escarpe proche Douai, dont M. de Valcroissant, gentilhomme de Provence qui a été gouverneur de M. de Barbezieux, est gouver-

1. Jean-Claude de Bressay de Belfrey servait comme ingénieur dans l'armée espagnole, lorsqu'il entra au service de France en 1691. Maréchal de camp le 30 avril 1692, il fut autorisé, le 1er juillet suivant, à lever un régiment d'infanterie de son nom; enfin, le 3 janvier 1694, il obtint le grade de lieutenant général.

neur, et fort de mes amis depuis longues années. Vous savez sans doute que le Roi l'a fait maréchal de camp, avec deux mille écus de pension, et qu'il lui donne de quoi lever un régiment à titre étranger. Le Roi l'a parfaitement bien traité : je le sais par M. de Valcroissant qui l'a bien servi. Le Roi lui fera rendre Mme sa femme qui est à Namur; car il y a plusieurs officiers espagnols prisonniers. Pour M. le chevalier de Vaudrey, son action d'éclat a été d'un héros de roman. Aussi ai-je ouï dire que Madame Royale de Savoye la douairière en avoit eu le cœur fort touché. Je suis ravie que vous ayez un ami si brave. Je ne savois pas la devise de sa maison, qu'il mérite bien[1]. La semaine sainte fait une grande stérilité de nouvelles, Monsieur; je ne puis louer le mari de votre aimable amie de l'avoir dérobée au monde, mais je la loue de sa sage conduite, et je me persuade qu'on vous l'a moins dérobée qu'au public, et que vous pourrez l'assurer de mon service très-humble. Pour vous, Monsieur, je n'ai qu'à vous assurer que mon estime et mon amitié dureront autant que la vie de votre, etc., etc.

AU MÊME.

30 avril 1692.

Je vous dois, Monsieur, non-seulement une réponse, mais mille remerciements d'une visite que

1. J'ai valu, vaux et vaudrai. (W.)

M. le Président Boisot[1] m'a faite; car si vous ne lui aviez pas dit du bien de moi, je ne l'aurois pas reçue. Je souhaite qu'il ne s'en soit pas repenti. Je vous dois encore un compliment très-honnête de Mme de Chandiot dans un billet qu'elle a écrit à M. de Pellisson, qui est d'un tour si délicat qu'il n'y a personne qui ne voulût l'avoir écrit. Je vous prie, Monsieur, de la louer et de la remercier de ma part. Comme je ne doute pas que Monsieur votre frère ne vous mande toutes les nouvelles du monde, je ne vous parlerai de la belle entreprise d'Angleterre que parce que je ne m'en saurois empêcher; rien n'étant plus glorieux pour Louis le Grand que d'envoyer une armée de trente mille hommes pour rétablir le roi d'Angleterre, dans le même temps qu'il a tant de princes ligués contre lui. Cependant j'avance hardiment qu'il n'y a que les vents contraires qui puissent empêcher le succès de cette héroïque entreprise.

Comme j'ai des amis et des parents tout le long des côtes de Normandie, je sais tout ce qui s'y passe. Le roi d'Angleterre arriva à Caen le 24 de ce mois, à quatre heures après-midi. Il y trouva mylord Danchot (*sic*), le colonel Canon et les principaux officiers écossois qui avoient débarqué au Havre. Ils se saluèrent avec tant de marques de tendresse que ce prince en eut les larmes aux yeux. Ils furent très-contents de lui. Ce prince

1. Jean-Jacques Boisot, frère cadet de l'abbé de Saint-Vincent, président à mortier en 1686, mort le 17 octobre 1731. (W.)

partit le lendemain, à cinq heures du matin, pour aller à son armée, composée de vingt mille hommes de bonnes troupes, sans compter les dix mille qui doivent s'embarquer au Havre, où M. de Choiseul étoit déjà arrivé, et où le marquis de Nesmond, frère d'un de mes amis, avoit ordre de se rendre. M. de Tourville doit mettre à la voile le 27 pour aller à la Hogue, où le roi d'Angleterre doit s'embarquer, et l'on m'écrit du Havre que dans peu on verra passer huit à neuf cents voiles qui iront fondre en Angleterre. J'ai vu des lettres de la Haye. L'usurpateur étoit à Loo, brouillé avec M. de Bavière et fort embarrassé. On dit toujours que le Roi partira le 12 de mai; mais je ne puis croire que son voyage soit long.

Le bibliothécaire du Vatican est mort : c'étoit un grand ennemi de la France. L'entreprise d'Angleterre va faire un grand bruit dans ce pays-là. Le prince de Danemarck y est, et viendra en France ensuite. Comme vous aimez les belles choses, je vous envoie de beaux vers d'un de mes amis de Bordeaux ; en voici le sujet : Il m'envoya le jour de l'équinoxe, que le soleil commence de remonter, une pierre gravée et très-antique. On voit tous les signes du zodiaque à l'entour et le soleil dans son char au milieu. Et comme on parle en même temps du voyage du Roi et que le soleil est sa devise, M. Bétoulaud applique heureusement le voyage du Roi autour du soleil. La pierre est en jaspe oriental et les habiles médaillistes disent que c'est un talisman. J'ai cru que

vous seriez bien aise de voir ce petit ouvrage[1] et que vous pardonneriez à l'auteur les trop grandes louanges qu'il donne à votre, etc., etc.

AU MÊME.

10 mai 1692.

Je vous prie, Monsieur, de me pardonner la liberté que je prends de vous envoyer une réponse que je dois à Mme de Chandiot, que je serai bien aise que vous lui rendiez en main propre. Après cela, Monsieur, je vous dirai que le Roi part aujourd'hui avec toute sa royale famille pour aller coucher à Chantilly où il séjournera demain, et lundi il ira à Compiègne, mardi à Noyon et mercredi à Château-Cambresis.... On m'écrit du camp du roi d'Angleterre qu'il y arrive tous les jours des Anglois qui assurent qu'on l'y attend avec impatience, et que la plupart des grands seigneurs sont à leur tête qui se déclareront pour lui dès qu'il paroîtra. Il arrive aussi à son camp des Écossois et des Irlandais ; mais le temps est cause que la flotte de Brest n'est pas encore à la Hogue. Celle de Saint-Malo, composée de trois cents voiles, a passé au Havre où quatre mille chevaux s'em-

1. Voy. dans la *Notice*, p. 100, ce que nous avons dit des pierres gravées données au roi par Mlle de Scudéry. Celle dont il est ici question figure encore au Cabinet des médailles sous le no 2392, parmi les *Intailles modernes*. Sa non antiquité est reconnue depuis longtemps.

barquent. Il ne faut que douze heures pour passer de la Hogue aux ports d'Angleterre. Une chose qui fait beaucoup raisonner, c'est qu'on a défendu à tous nos armateurs d'attaquer ni de prendre nuls vaisseaux marchands anglois; cela est positivement vrai. Le prince d'Orange paroît, dit-on, en grande indolence à Loo.

Tout va bien à Constantinople; j'en eus hier des nouvelles; et tout va bien à Rome. Il devoit y avoir consistoire le lundi d'après le jour qu'on m'écrivoit, et le Pape avoit fait la veille une action de grande vigueur dont on le louoit fort. Le prince Tassi (Taxis), qui a l'intendance des postes d'Espagne, de Naples et de Milan, et qui, en cette qualité, a les armes d'Espagne sur sa porte, ayant eu quelque démêlé avec le secrétaire de l'ambassadeur de Venise, commanda à son cocher de faire verser le carrosse de ce secrétaire au milieu du Cours. Mais le cocher maladroit en versant le secrétaire versa aussi son maître [1], qui en fut si irrité, qu'il battit et maltraita un laquais de l'ambassadeur de Venise, qui suivoit le secrétaire, et parla même insolemment de l'ambassadeur et de la République. Le lendemain, craignant quelque insulte de cet ambassadeur, il fut faire cortége à la cavalcade des cardinaux, et fut aussi au Cours, son fils avec lui et plusieurs braves, avec des armes cachées dans son carrosse. Il en avoit même trente bien armés chez lui; de sorte que le Pape

1. C'est-à-dire son propre maître, comme la suite l'indique.

apprenant cela, envoya deux cents sbires avec une compagnie du château Saint-Ange, qui prirent le prince Tassi, son fils et ses trente braves qui firent pourtant une décharge, et les menèrent en prison. L'ambassadeur d'Espagne a filé doux et ne s'en est pas mêlé. J'ai cru que vous seriez bien aise de savoir cela.

Je suis, Monsieur, très-sincèrement votre, etc., etc.

AU MÊME.

31 mai 1692.

Il y a si longtemps que je vous dois une réponse, Monsieur, que peut-être avez-vous oublié que je vous la dois. Mais je ne laisse pas de vous en demander pardon, quoique je n'aie nul tort; car des embarras imprévus ne m'ont pas laissé le temps de respirer. Et puis, Monsieur, votre dernière lettre étoit si excessivement modeste qu'il eût fallu vous en gronder. J'en ai fait convenir M. de Pellisson qui vous fait bien des compliments. Sa santé est toujours assez incertaine et la bizarrerie de la saison y contribue pour beaucoup. Car je n'ai jamais vu un tel printemps.

Cependant les armes du Roi sont en état de le faire vaincre de toutes parts. Nos trente-cinq galères aux côtes d'Italie ont vu prendre Oneille, l'épée à la main, aux troupes qu'elles avoient descendues en ce lieu-là ; et le Roi avec ses formidables armées fait trembler toute la Flandre, et

trembler un usurpateur si intrépide qu'il n'a jamais craint Dieu. La Gazette vous dira sans doute que Namur fut investi le 24, par M. de Boufflers, entre Sambre et Meuse; mais je ne sais si elle vous dira assez bien que le Roi ayant décampé, conduisit son armée sur quatre colonnes, Sa Majesté se tenant à la plus proche des ennemis. Il la conduisit avec toute la capacité d'un général consommé en l'art militaire. Il fut, suivi de Vauban, reconnoître la place, marquer le camp, les attaques et les batteries et donner ordre à toute chose, jusques à régler les fronts de l'armée. Celle de M. de Luxembourg couvre le siége à une lieue et demie de là. Les ennemis ont tiré trois mille chevaux de la place, dont ils se repentent. Le prince d'Orange est vers Bruxelles qui assemble des troupes; on dit qu'il n'a pas encore trente-six mille hommes. Il est sorti trente dames de Namur que le Roi a fait arrêter. On ne sait pas encore ce qu'il veut en faire. Vauban assure que le siége ne sera pas long. La ville est commandée par deux montagnes d'où on la mettra en cendres. Le 21, M. le duc, M. de Villeroy et M. de Bressey arrivèrent devant Namur. Je reçois dans ce moment des lettres de la Hogue qui m'assurent que M. de Tourville a dû y arriver jeudi 29 de ce mois, avec les escadres de M. de Château-Renaud et de M. de Villette qui l'ont joint. On m'interrompt pour me donner une lettre du Havre du 29, qui porte que depuis dix heures et demie on entendoit des décharges continuelles de canon : ce qui fait croire qu'il y a un combat entre les

deux flottes, et que les chaloupes qui étoient venues disoient que ce combat se faisoit à treize lieues de là au nord-ouest. J'en aurai apparemment demain des nouvelles, je vous les manderai l'ordinaire prochain. Permettez-moi d'assurer Mme de Chandiot de mon service très-humble, Monsieur, et me croyez autant que je le suis

Votre, etc., etc.

P. S. J'apprends que le Roi a envoyé les trente dames dans une abbaye de religieuses et ordonné qu'on les traite magnifiquement et avec beaucoup d'honnêteté. Cela est fort beau au Roi.

AU MÊME.

20 juillet 1692.

Je reçus hier au soir, Monsieur, votre lettre du 15 qui m'a fait beaucoup de plaisir; car j'allois vous écrire pour me plaindre de votre silence, et pour vous envoyer un madrigal qui vous fera voir que j'ai trouvé plus de facilité à railler le prince d'Orange qu'à louer le Roi. Il est vrai que je le loue ailleurs, et qu'ayant écrit à Mme de Maintenon à Dinan et au R. P. de la Chaise devant Namur, ce madrigal n'est qu'un petit enfant perdu qui court le monde. Je souhaite pourtant qu'il ne vous déplaise pas. M. Perrault de l'Académie a fait quatre vers assez plaisants, les voici :

AUX JÉSUITES DE L'ARMÉE.

Commodément, aussi bien qu'en lieu sur,
Vous avez vu le siége de Namur;
C'est un emploi bien digne de louange;
Plus n'en a fait ce grand prince d'Orange.

Enfin, Monsieur, c'est la mode de se moquer de lui, et tout Paris est rempli de chansons de ce caractère-là. Je crois que dans un mois j'aurai deux petits volumes à vous envoyer. Apprenez-moi par quelle voie je pourrai vous les faire tenir. Le Roi est revenu en parfaite santé. Il a donné de fort bonne grâce le gouvernement d'Antibes au neveu du cardinal de Janson dont le père vient de mourir[1]. Il a dit, en le donnant, qu'il le donnoit aux services de l'oncle et du père. J'en écrirai demain à cette Éminence. Au reste, vous vous moquez de moi quand vous me dites que vous me devez une partie des honneurs qu'on vous a rendus à votre voyage; car vous ne les devez qu'à votre mérite. Mais vous me devez un peu d'amitié, parce que je suis sincèrement, avec toute l'estime que vous méritez, votre, etc., etc.

P. S. Excusez une très-mauvaise plume et me permettez d'assurer l'aimable Mme de Chandiot de mon service très-humble.

1. Joseph de Forbin, marquis de Janson, gouverneur d'Antibes, comme l'avait été son père Laurent de Forbin, mort le 2 du même mois. Nous avons parlé du Cardinal, p. 24 de la *Notice*.

AU MÊME.

Le 20 septembre 1692.

Je ne sais, Monsieur, ce que vous pensez de mon silence; mais je vous assure que la cause n'en est fâcheuse que pour moi, et que dans le temps que je ne vous ai pas répondu, je me suis souvenue tous les jours que je devois vous répondre, et que je me privois d'un grand plaisir en ne vous donnant pas lieu de me faire l'honneur de m'écrire. Mais un rhume, un procès au Grand Conseil[1] et plusieurs autres embarras m'ont fait résoudre d'attendre que je puisse vous envoyer deux petits volumes d'*Entretiens de morale*[2] pour faire ma paix avec vous. Mais par malheur il y a tant de fautes d'impression, sans compter les miennes, que je ne sais s'ils seront bien propres à vous apaiser, en cas que vous m'ayez fait l'honneur d'être un peu irrité de mon silence. Quoi qu'il en soit, Monsieur, je vous demande une voie pour vous les envoyer; car j'appris hier par M. de Pellisson que M. le président Boisot est à Besançon en bonne santé, dont je suis fort aise; et vous me ferez le plaisir de l'assurer de mon très-humble service. Nous eûmes avant-hier, ici et à Versailles, un tremblement de terre: je le sentis mais je ne le connus pas d'abord. J'étois assise dans une chaise

1. Voy. la *Notice*, p. 109.
2. Paris, 1692, 2 vol. in-12.

qui touchoit la porte d'un petit cabinet de la chambre où je couche, qui n'est pas celle que vous avez vue. Je sentis que cette porte ébranloit ma chaise, et ma chaise m'ébranloit moi-même. Mais comme cela dura peu, j'ai cru que c'étoit un chat enfermé dans le cabinet qui en vouloit sortir, et je n'en eus nulle émotion. Mais une heure après dîner, je sus que dans tout mon quartier il n'y avoit pas de maison où il ne se trouvât quelqu'un qui ne s'en fût aperçu. Et il fut si fort à Notre-Dame que tous ceux qui s'y trouvoient en sortirent, croyant que l'église alloit tomber. On sentit aussi le tremblement plus fort sur les ponts qu'ailleurs. M. de Pellisson m'écrivit hier qu'il s'étoit fait sentir si fort à Versailles, au Grand-Commun où il loge, au château, à la Ville et à la paroisse, que le peuple songeoit déjà à quitter les maisons et à gagner la campagne. Le Roi étoit à Marly: on ne savoit pas encore hier si on l'y avoit senti; mais une laitière de Montreuil me dit hier que tous les arbres avoient été ébranlés et que ceux qui descendoient la montagne ne pouvoient s'empêcher de tomber: par bonheur cela fut court. M. de Pellisson n'en sentit rien, car il s'étoit endormi dans une chaise après avoir dîné, et le valet fut le seul qui s'en aperçut. J'ai cru, Monsieur, devoir vous dire cet événement dont tous les rois du monde ne sont pas les maîtres. Je ne vous dis point que tout va bien de toutes parts, ma lettre est déjà trop longue, mais seulement que Mme la baronne de Bressey est ici pour solliciter les affaires de son mari. M. de

Valcroissant est venu avec elle. On m'a dit qu'elle est jeune et belle, et peut-être me viendra-t-elle voir. Son mari est à Arras. Permettez-moi d'assurer Mme de Chandiot de mon service très-humble et de la justice que je rends à son mérite, et de vous assurer vous-même, Monsieur, que personne ne vous honore plus que je fais, ni n'est plus véritablement votre, etc., etc.

P. S. J'apprends que le tremblement de terre a été à Marly comme à Versailles, sans y faire aucun mal.

AU MÊME.

11 octobre 1692.

Je vous écris aujourd'hui, Monsieur, par un temps si extraordinaire qu'on ne peut s'empêcher de s'en plaindre. Il fit hier un jour de mois de mars; le soleil étoit fort clair, il geloit un peu à la campagne et le froid étoit modéré. Présentement toutes les maisons sont couvertes de neige et il y en a plus d'un pied de haut dans mon jardin; et il en tombe encore en telle abondance que l'air en est obscurci. Et, avec cela, il fait un grand vent et un froid très-piquant: ce qui n'accommode pas une santé délicate comme est celle de M. de Pellisson, ni une enrhumée comme moi, ni les armées qui sont encore en campagne. Après cela, Monsieur, je vous dirai que je n'ai pas été obligée d'envoyer au collége de Bourgogne; car M. l'abbé

Reud[1] est venu lui-même prendre les livres que je vous destinois. Et comme il y avoit déjà assez de monde dans mon cabinet, et que je ne parle pas de loin, je ne pus l'entretenir comme je l'eusse voulu, et je ne le remerciai qu'en le conduisant dans ma chambre. Vous trouverez des fautes d'impression sans nombre qui ne sont pas à l'errata. Ne les confondez pas avec les miennes et excusez les unes et les autres.. Souvenez-vous, Monsieur, que je vous ai demandé vos sentiments sincères; je fais la même prière à Mme de Chandiot. Mais pour les avoir tous purs, je les demande de sa main, afin d'avoir deux plaisirs pour un. Assurez-la, s'il vous plaît, de mes très-humbles services et d'une estime très-distinguée. N'allez pas vous figurer que je cherche à me faire louer, au contraire je ne veux que m'instruire.

Je ne vous dis pas de nouvelles, car vous ne pouvez ignorer que les armes du Roi ont été victorieuses en Allemagne comme en Flandre; que le duc de Savoye a abandonné le peu qu'il avoit pris, de peur d'être pris lui-même, et qu'au lieu d'être un conquérant, il n'est qu'un brûleur de maisons. On me dit hier qu'il a la fièvre tierce; cela est extraordinaire après avoir eu la petite vérole. Le prince d'Orange n'est pas sorti de Flandre fort héroïquement: car il partit de nuit sans dire adieu à personne; ses gardes demeurèrent en état

1. D'une famille patricienne de Bayonne; il y a eu des cogouverneurs de ce nom et des conseillers au Parlement. Elle est éteinte depuis la fin du dernier siècle. (W.)

jusqu'au lendemain au jour qu'on déclara son départ. On croit qu'il passera en Angleterre, où les esprits sont fort divisés. Le prince régent de Wirtemberg, que M. le maréchal de Duras a pris, est très-bien fait, a beaucoup d'esprit et n'a nul accent ni nul air étranger. Le Roi et la Reine d'Angleterre sont à Fontainebleau où le Roi les a reçus, comme les deux dernières années, avec une magnificence toute royale et une honnêteté héroïque. Vous en connoîtrez une partie dans un des Entretiens. Permettez-moi, Monsieur, de faire mille compliments à M. votre frère et de vous assurer sincèrement que personne ne vous estime et ne vous honore plus que votre servante, sans excepter M. de Pellisson.

AU MÊME.

3 novembre 1692.

Je dois réponse, Monsieur, à deux de vos lettres, mais un grand rhume et beaucoup d'affaires très-différentes m'ont empêchée de me donner l'honneur et le plaisir de vous répondre plus tôt. Il y a une chose dans la première dont j'aurois profité si je l'avois sue lorsque je fis la conversation sur la tyrannie de l'usage; car cela me fait croire que j'ai eu raison de le faire. En effet, Monsieur, peut-on rien voir de plus différent que l'usage singulier de Besançon et celui de tous les autres lieux du monde, et surtout de celui de la cour de Paris?

Car vous me dites qu'il faut cacher soigneusement dans votre ville que j'ai l'honneur d'avoir quelque commerce avec Mme de Chandiot : et il m'est arrivé plusieurs fois que des dames que je n'ai jamais vues ont dit que j'étois de leurs amies et que je leur écrivois. Mais du moins me sera-t-il permis de parler de son mérite à M. de Pellisson et de me louer de sa bonté.

Pour votre seconde lettre, Monsieur, je commence d'y répondre par vous remercier de la manière dont vous avez reçu mon présent. Je vous envoye le véritable errata que j'ai fait mieux que celui de l'imprimeur, et vous verrez que les *anciens Romains*, qu'on a mis au lieu de mettre *les Lacédémoniens* est une faute d'impression. Cela est su trop généralement pour être une ignorance. Vous me ferez plaisir de me renvoyer cet errata. Pour ce que vous me dites, Monsieur, que les lecteurs aimeroient mieux qu'on leur laissât la liberté de juger, vous me permettrez de vous dire que je n'exécuterois pas le dessein que mes amis m'ont fait prendre, si je suivois vos avis. Car ces entretiens ne sont pas ceux de deux philosophes de la secte de Diogène, ce sont des hommes et des dames du monde qui doivent parler comme on y parle. Et il est constamment vrai que le bel usage veut qu'on relève avec esprit ce qui se dit d'agréable dans une compagnie composée de personnes qui savent l'exacte politesse, et les conversations auroient un air sec et incivil sans cet usage. De sorte, Monsieur, que voulant faire passer la poli-

tesse de notre temps au temps qui viendra, j'ai dû faire parler les personnages que j'introduis comme les honnêtes gens parlent. Pour l'endroit de l'amour-propre si caché dans notre cœur, il faut qu'il m'aveugle puisque je ne puis deviner ce que vous y devinez. Et comme cela a passé devant les yeux de M. de Pellisson sans qu'il s'y soit arrêté, et devant ceux de trois ou quatre personnes à qui j'ai montré cet endroit depuis votre objection, et qui n'y ont rien trouvé à dire, j'ai lieu de croire que s'il y a faute, elle doit être petite. Pour ce mot de *sentiments* dont vous me parlez, peut-être seroit-il mieux qu'il y eût : *d'inspirer de semblables sentiments*, au lieu de *susceptibles*. Mais, Monsieur, je serois bien glorieuse, s'il n'y avoit pas d'autres imperfections à mon ouvrage. Il est vrai que ces sentiments sont si heureux dans le monde, que je crois que quelque constellation cache leurs défauts. Je viens de recevoir une lettre de M. l'évêque d'Agen[1], qui est le plus éloquent prélat du royaume, et une de M. l'évêque d'Avranches[2] qui est le plus savant, qui me persuadent ce que je dis. Une jeune demoiselle de quatorze ans a fait des vers au-dessus de son âge, pour les louer; une autre de vingt-quatre ans en a fait de très-jolis. M. le Camus Melson[3] en a fait aussi, et MM. Bé-

1. Mascaron. Mlle de Scudéry, en le disant le plus éloquent prélat du royaume, oublioit Bossuet. Mais Bossuet ne l'avoit pas apparemment remerciée de l'envoi de son ouvrage. (W.)

2. Huet.

3. Voy. *Historiettes*. (W.)

toulaud et Bosquillon, Petit et plusieurs autres en ont fait de très-beaux. Mais au milieu de tout cela, Monsieur, je donne à votre suffrage le prix qu'il mérite et je tiens à grand honneur que les *Entretiens* ne vous aient pas ennuyé. Ma lettre est déjà si longue que je n'ose y rien ajouter, si ce n'est de vous supplier de me permettre d'assurer M. votre frère de mes très-humbles services et d'être bien persuadé que personne ne vous estime et ne vous honore plus que je fais, ni n'est avec plus de sincérité votre, etc.

A M. HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES[1].

[1692.]

Je suis ravie, Monseigneur, de vous retrouver dans votre billet tel que je vous trouvai autrefois à Chasse-Midi[2] et dans mon cabinet, et je vous assure aussi qu'à la réserve de mes oreilles qui ne valent rien, vous me trouverez toujours la même. J'ai murmuré en secret que vous ne m'ayez rien dit sur la mort de M. Ménage[3]. Vous aurez pu voir que mes amis vivent dans mon cœur après leur mort par ce que j'ai dit de M. de Montausier[4].

1. Communiquée par M. Étienne Charavay.
2. Chasse-Midi, Cherche-Midi, maison religieuse établie en 1634 dans la rue de ce nom. Mme de Rochechouart-Mortemart, future abbesse de Fontevrault, y allait souvent, et Marie-Éléonore de Rohan y mourut.
3. Ménage mourut le 23 juillet 1692.
4. Montausier était mort le 17 mai 1690. Voir aux Poésies les vers que Mlle de Scudéry fit à cette occasion.

Vous jugez de là, Monseigneur, si je puis oublier les vivants, surtout quand ils ont un mérite aussi distingué que le vôtre; aussi vous puis-je assurer que c'est pour toute ma vie que je suis votre très-humble et très-obéissante servante.

P. S. Je voudrois fort que l'Entretien sur la Reconnoissance ne vous déplût pas, je ne sais si je l'oserai espérer.

A M. L'ABBÉ BOISOT.

21 février 1693.

N'attendez aujourd'hui de moi que des larmes et des plaintes, Monsieur, car la perte que j'ai faite est si grande, et la douleur que j'en ai est si vive, que rien ne la peut ni égaler ni exprimer. On peut dire sans flatterie que le Roi y perd le plus zélé de ses sujets, le siècle un grand ornement, les belles-lettres un grand éclat, tous ses amis une âme héroïque et la religion un grand défenseur. Mais je crois perdre plus que tout cela ensemble; car un ami de quarante années de ce mérite-là, qu'on a connu dans la bonne et dans la mauvaise fortune et trouvé toujours également digne d'admiration dans l'une et dans l'autre, est une perte que nulle autre ne peut égaler. Chacun a eu toute la surprise qui la pouvoit faire sentir d'une manière plus dure; car M. de Pellisson n'avoit pas de fièvre. Il dormoit assez bien, il n'a pas gardé le lit un seul jour. Il fut à la messe le dimanche

gras, et le jour de la Vierge il écrivit au cardinal Janson une lettre de consolation sur la mort de sa sœur qui étoit mon amie, et une au gouverneur de Philippeville pour le remercier des bons offices qu'il avoit rendus à un de mes amis. Je vous dis tout cela, Monsieur, pour vous faire connoître qu'il ne croyoit pas mourir. Il m'écrivoit tous les jours l'état de son mal; mais lui, ayant un peu empiré le vendredi au soir, il prit la résolution de se confesser le lendemain au matin, et de recevoir Notre-Seigneur. Il s'endormit tout habillé dans sa chaise, mais ses gens, trouvant son dormir trop long et trop fort, le réveillèrent. Mais, hélas ! il avoit perdu la connoissance et mourut quatre heures après sans nulle violence. De sorte, Monsieur, que la maladie fut courte et la mort subite. L'innocence de sa vie et un nombre infini de bonnes œuvres ne mettent pas ceux qui l'ont connu en peine de son salut. Mais un faux dévot et de malins esprits suscités par l'enfer, ont essayé de ternir la conversion la plus parfaite qui ait jamais été, et répandu un grand bruit que ce qui l'avoit empêché de se confesser, c'est qu'il étoit encore huguenot. Ce bruit si faux et si malin m'a donné beaucoup de peine pour défendre cet illustre ami dans la plus noire calomnie qui fût jamais. Grâce à Dieu, le Roi et tous les gens sages ne l'ont pas cru. J'écrivis à Mme de Maintenon, à M. le Chancelier, à M. Le Peletier, à M. de Meaux une lettre de quinze pages. Je vous enverrai, l'ordinaire prochain, une copie de sa réponse. Ce

grand évêque, le R. P. de la Chaise, tous les jésuites des trois maisons de Paris, et enfin tous les honnêtes gens lui ont rendu justice, et j'ai trouvé une preuve incontestable pour sa foi sur le mystère de l'Eucharistie, et pour sa dévotion au Saint Sacrement. On a trouvé parmi ses papiers de Versailles un traité qu'il faisoit de ce mystère et qu'il espéroit faire imprimer à Pâques. On l'a porté à M. de Meaux et ses calomniateurs commencent d'être honteux de leur calomnie. On lui a fait un service à Versailles où il est enterré, un à l'abbaye Saint-Germain où il y eut grand monde. L'Académie en fit dire hier un aux Billettes où les plus illustres académiciens se trouvèrent, et l'Académie de Soissons en doit aussi faire dire un. J'aurois cent choses à vous dire, Monsieur, mais les larmes m'aveuglent et la douleur me suffoque. Je remercie Mme de Chandiot de l'équité qu'elle a de me plaindre, et comme ma plus douce consolation est d'aimer ce qu'il a aimé, permettez-moi, Monsieur, d'être toute ma vie, votre, etc., etc.

AU MÊME[1].

28 février 1693.

La vive et juste douleur dont mon cœur est pénétré pour la perte irréparable d'un illustre ami

1. Cette lettre, écrite sept jours après la précédente, renferme plusieurs redites que nous avons supprimées pour la plupart. Nous la donnons néanmoins à cause de quelques détails nouveaux.

de quarante années, ne m'a pas permis de vous répondre plus tôt, Monsieur, et je vois plus de cinquante lettres auxquelles je n'ai pas répondu. Et ma douleur a tellement altéré ma santé que j'ai eu besoin de tout mon courage pour n'être pas accablée par tant de malheurs à la fois. Car je n'ai pas eu seulement à supporter la plus vive affliction qui fut jamais et la plus juste, il a fallu que j'aie à combattre la plus noire calomnie qui ait jamais été, et je m'y suis opposée avec tant de vigueur que, grâce à Dieu, ce monstre sorti d'enfer est près d'expirer.

Il se rencontre que le curé de Versailles, qui est un missionnaire, étoit irrité de ce que M. de Pellisson alloit tous les jours à la messe à la chapelle du château, ou aux Récollets, comme en étant plus proche; de sorte qu'étant mal disposé, il crut ce que la canaille libertine ou huguenote et envieuse publia, et ce faux bruit se répandit partout. Je vous envoie la copie de la réponse que m'a faite M. de Meaux. Elle est mal écrite, mais je n'ai pas le temps de l'écrire[1]. Vous verrez que le Roi a rendu justice à l'illustre mort. Je le sais par cent endroits, et il n'y a plus que quelque canaille envieuse et hérétique qui ose mal parler de sa foi. Au contraire, on m'écrit des éloges de sa piété. Il alloit

1. Il va sans dire que c'est la copie qui est mal écrite. Cette copie, de la main de Mlle de Scudéry, fait partie du cabinet de M. Dubrunfaut qui a bien voulu nous la communiquer. Voy. ci-après les lettres de Bossuet à Mlle de Scudéry et à Mlle Dupré sur la mort de Pellisson.

faire imprimer à Pâques ce qu'il écrivoit sur l'Eucharistie, que M. Pirot, docteur de Sorbonne, avoit déjà vu et fort approuvé. Enfin, Monsieur, j'ai la consolation de voir le mensonge s'en aller en fumée pour laisser briller la vérité. C'est tout ce que vous dira pour aujourd'hui une affligée que la douleur a fait malade. Je fais ce que je puis pour résister à tous ces maux, car je suis nécessaire à conserver sa mémoire. Aidez-moi, Monsieur, dans ce juste dessein. Remerciez pour moi Mme de Chandiot de la bonté qu'elle a eue de me plaindre, et l'assurez de mon très-humble service. Et me permettez d'espérer, Monsieur, que vous me continuerez l'amitié dont vous m'avez honorée, et vous souvenez pour me l'accorder que j'ai eu le bonheur d'être quarante années la première amie d'un homme si rare, qu'on peut dire que le Roi y perd le plus zélé de ses sujets, le siècle un grand ornement, les belles-lettres un grand éclat, ses amis une âme héroïque et l'Église un grand défenseur. Le temps m'empêchera, Monsieur, de vous en dire davantage, mais rien ne peut m'empêcher d'être toujours, votre, etc., etc.

P. S. Je ne puis relire, je vous en demande pardon

AU MÊME.

7 mars 1693.

Je ne combats pas votre douleur, Monsieur, et je vous rends la justice que vous me rendez, mais

la colère m'a donné du courage et la force de résister à cette juste douleur pour combattre la calomnie qui, grâce à Dieu, est étouffée par la vérité. Je vous envoie la lettre de M. de Meaux que vous me demandez. J'en reçus hier une autre par laquelle il m'assure qu'il n'oublie rien pour honorer la mémoire de notre cher et illustre ami. Mme de Maintenon en a écrit très-avantageusement, M. l'abbé de la Trappe[1] en a fait l'éloge, un de ses amis, le R. P. de la Chaise, en rendit dimanche de grands témoignages chez Monseigneur l'archevêque où il y avoit assemblée, et tout d'une voix la calomnie fut condamnée. A Angers, l'évêque[2] a justifié pleinement l'illustre mort et deux ministres bien convertis l'ont défendu contre le bas peuple hérétique. Le dernier *Mercure galant* contient un éloge véritable de notre ami. Ceux qui font le *Mercure* ont cru que je l'avois écrit; mais il est d'un de mes amis appelé M. Bosquillon, à qui j'avois donné un simple mémoire M. Turgot Saint-Clair a fait deux épitaphes en latin qu'on estime fort. Mais il les montre et ne les donne pas ; il en use ainsi de tout ce qui part de son esprit. Il y aura encore d'autres éloges avec un peu de temps; c'est tout ce qu'on peut faire avec un ami qu'on perd. M. de Leibnitz d'Hanovre lui donne mille louanges dans une lettre qu'il a écrite à une religieuse de grand monde, qui est à Maubuisson[3].

1. Le célèbre abbé de Rancé.
2. Michel H. Le Peletier.
3. Cette religieuse est évidemment Louise-Hollandine, sœur

Enfin, Monsieur, la médisance se change en éloges et la vérité triomphe du mensonge.

Permettez-moi, Monsieur, de remercier M. le président Boisot et toute votre famille de la justice qu'ils me rendent en me plaignant, et de les assurer de mon service très-humble. Et pour vous, Monsieur, je veux croire que, sachant que j'étois la première amie de l'illustre mort depuis trente-huit ans, cela me tiendra lieu de mérite et que vous voudrez bien que je sois le reste de ma vie, votre, etc., etc.

AU MÊME.

3 avril 1693.

Comme la douleur est du poison pour moi, Monsieur, ma santé n'a pu résister à celle dont mon cœur est pénétré. Et comme mes larmes m'ont attiré une fluxion sur les yeux, je n'ai pas pu vous répondre plus tôt pour vous remercier de m'avoir envoyé ce que vous aviez écrit sur notre incomparable ami, qui se trouve parfaitement beau. Et je vous exhorte, Monsieur, à continuer votre dessein et de trouver lieu de placer cette belle lettre[1], qui fera honneur à l'illustre mort et à vous. Et je ne doute pas non plus que ce que vous écrivez n'en

de la Palatine, duchesse d'Orléans. Elle était en effet en correspondance avec Leibnitz.

1. Elle n'a point été imprimée et on ne l'a pas retrouvée dans les mss de l'abbé Boisot. (W.)

fasse beaucoup au cardinal de Granvelle[1]. Je vous exhorte donc, Monsieur, à exécuter votre dessein comme notre ami vous l'eût conseillé Sa mémoire, grâce à Dieu, a l'éclat qu'elle mérite, et l'on m'écrit de Bordeaux que quelques huguenots ayant voulu dire quelque chose contre sa mémoire, on s'est moqué d'eux et on les fera taire. Mais ce qui est très-considérable, Monsieur, c'est que mardi dernier M. l'abbé de Fénelon fut reçu à l'Académie pour remplir la place de M. de Pellisson. L'assemblée fut très-nombreuse ; Monseigneur l'archevêque s'y trouva. Le R. P. de la Chaise y étoit et plus de cent personnes de mérite, qui admirèrent la harangue que fit M. l'abbé de Fénelon. Car ce fut le plus bel et le plus grand éloge qui ait jamais été fait, et tout son discours fut rempli des louanges du Roi et de celles de l'illustre mort. Et comme il l'avoit vu et entretenu la veille qu'il mourut, il étoit un témoin irréprochable de tout ce qu'il disoit à son avantage. Enfin, Monsieur, il fit un portrait si ressemblant de notre ami et le regretta si vivement, qu'il attendrit tous ceux qui l'entendirent et plusieurs académiciens en pleurèrent. Le directeur de l'académie répondit et loua aussi

1. La lettre de l'abbé Boisot à Pellisson, contenant son projet de la Vie du cardinal de Granvelle a été publiée dans les *Mémoires de littérature* de P. Desmolets, t. IV, p. 27; elle est très-intéressante. (W.) Nous ajouterons ici à la note de M. Weiss, qu'il a publié lui-même en 9 vol. in-4° les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle* et que, dans la *Notice préliminaire*, il est entré dans de longs détails sur l'abbé Boisot et sur ses travaux relatifs à ces papiers.

beaucoup, mais l'abbé charma toute l'assemblée. J'espère que cela sera bientôt imprimé et vous verrez, Monsieur, que le médecin qui a parlé à M. votre intendant[1], est un très-impertinent calomniateur; mais je voudrois bien savoir les sottises que vous m'avez mandé qu'il disoit, car je les détruirois toutes. Il est vrai que M. de Pellisson ne croyoit jamais tout à fait les médecins qui le voyoient, et qu'ils en murmuroient. Mais enfin la vérité a triomphé du mensonge, et je ne doute pas que vous n'en soyez bien aise. Un neveu de notre incomparable ami, qui est bien connu et qui est capitaine dans le régiment de Guiche, a été présenté au Roi par M. le duc de Noailles, et il en a été reçu agréablement. Voilà, Monsieur, tout ce qu'une toux cruelle me permet de vous dire, et que je suis avec toute l'estime que vous méritez, votre, etc., etc.

AU MÊME.

22 mai 1693.

Je dois réponse à deux de vos lettres, Monsieur, qui m'ont été très-agréables, car je suis ravie que mes soins ne vous déplaisent pas.... Dès que mes premières larmes furent essuyées j'écrivis à Castres, à un ancien ami de M. de Pellisson, pour le prier de m'apprendre ce qu'il savoit de l'enfance et de l'éducation de l'illustre mort, et vous en

1. C'était M. de Lafond.

avez vu quelques petites circonstances agréables dans l'Éloge; car pour la suite de sa vie, je la sais par moi-même, et une amitié de trente-neuf années aussi intime que la nôtre ne m'en a rien laissé ignorer. Le malheur veut que les endroits les plus héroïques ne se peuvent écrire; mais il y en a sans doute assez pour faire connoître que c'étoit un homme d'un mérite extraordinaire, soit pour la vaste étendue de son esprit, aussi agréable que solide, ou par sa rare vertu et sa sincère piété. On n'a pas parlé de l'éloge de la feue Reine-mère, Monsieur, parce qu'il est court, et qu'il y a plusieurs autres choses très-ingénieuses dont les lecteurs seront bien aises d'être surpris. Cet éloge fut fait pour être gravé sur une manière de petite plaque d'argent, derrière le portrait de cette Reine, dont la bordure est d'or, enrichie de deux mille écus de pierreries, et je fus choisie par M. de Remirecour, dont j'avois donné la connoissance à M. de Pellisson, pour faire les vers qui sont gravés sur l'or au-dessous de la figure de cette princesse. Je vous les enverrai une autre fois[1]. Je crois que vous n'avez pas vu l'*Eurymédon*, dont je suis la cause de plusieurs manières[2]. C'est une chose étonnante, quand on sait en quelle affreuse prison il a été fait. Si je vous parlois, je redoublerois votre admiration pour notre ami, et vous me sauriez gré de lui avoir donné lieu, par mon courage et par mon industrie, de faire en ce lieu-

1. Voir aux Poésies.
2. Voir la *Notice*, p. 77.

là toutes les héroïques et agréables choses qu'il y a faites durant quatre ans. Au reste, Monsieur, j'ai à vous dire que ce que M. de Pellisson a laissé du *Traité de l'Eucharistie* n'a nul besoin d'être retouché par personne. Il n'y faut pas changer un mot, ni en discuter une syllabe. Nous ne savons pas s'il vouloit aller plus loin, mais ce qui est fait est parfait, et ses calomniateurs seront confondus. Je conseillerai qu'on garde soigneusement le manuscrit, car il y a partout des apostilles et des corrections de la main de l'auteur entre les lignes. Au reste on vient de me dire que Roze[1] en Catalogne [est assiégé], Heidelberg en Allemagne, et que le Roi va en Flandre. Monsieur partira bientôt pour la Bretagne. On meuble le château de Vitry, qui est à six lieues de Laval. On ne craint pas le prince d'Orange le long de nos côtes, mais on craint avec raison que les pluies ne gâtent les blés et n'incommodent beaucoup les troupes. Mais il pleuvra sur les ennemis du Roi comme sur ses armées. Excusez toutes les ratures de cette lettre; ma plume ne vaut rien et mon esprit, en parlant de M. de Pellisson, n'est pas libre. M. Bosquillon à qui j'ai fait voir votre lettre, en est charmé et m'a dit qu'il voudroit écrire aussi bien que vous pour vous louer dignement. Pour moi, Monsieur, qui ne fais point de souhaits impossibles, je me contente de vous assurer avec une simplicité sincère que personne ne vous honore plus que votre, etc.

1. Roses.

AU MÊME.

7 juin 1693.

Vous m'avez écrit une si belle lettre, Monsieur, que je n'ai pas pu m'empêcher de la montrer à deux ou trois de mes amis, et entre autres à M. Bosquillon, qui l'a admirée. Mais je ne l'ai montrée qu'après avoir prié ceux à qui je la faisois voir de vous pardonner ce que vous dites de trop à mon avantage. Je ne rejette pourtant que les louanges de mon esprit, et j'accepte hardiment celles qu'on donne à mon cœur et à mon amitié, parce que je suis persuadée qu'il est du devoir d'une personne raisonnable d'avoir le cœur comme je l'ai, et d'aimer ses amis comme j'aime les miens. Car, selon moi, quiconque n'est pas ainsi mérite d'être blâmé. Je vous remercie donc, Monsieur, de la justice que vous me rendez sur certains articles, seulement regardant vos louanges comme un pur effet de votre honnêteté et de votre politesse. Si vous étiez à Paris je vous montrerois le poëme d'*Eurymédon*. . . . . Comme je suis la seule qui ai toutes les poésies de cet illustre mort et que j'y ai plus d'une sorte de droits, particulièrement à celles qu'il a faites dans la Bastille, parce qu'il n'eût pu les faire sans mon secours, je les garde soigneusement jusqu'à ce qu'on les mette au jour. Voici les quatre premiers vers d'*Eurymédon* qui me sont adressés :

Merveille d'amitié dont les vertus divines

Surpassent les héros comme les héroïnes,
Qui seule consolez mon triste éloignement
Et de ces belles fleurs faites votre ornement.

Il faut que vous sachiez, Monsieur, que le Prince qui est le héros du poëme est, à la fin de l'ouvrage, métamorphosé en fleur, et cette fleur est une espèce de giroflée jaune qui croît sur les murailles, que j'ai toujours fort aimée, et dont M. de Pellisson en voyoit beaucoup sur les tours de la Bastille, lorsqu'il eut la permission de s'y promener conduit par un officier. Cet ouvrage a assurément de grandes beautés et me fait beaucoup d'honneur en divers endroits, et le Roi y est mieux loué en quatorze vers qu'on ne l'a quelquefois loué en mille. Le beau discours de M. l'abbé de Fénelon est imprimé, et il mérite sans doute la réputation qu'il a : je suis fâchée qu'il soit trop gros pour vous l'envoyer par la poste.

Je ne vous dis point de nouvelles aujourd'hui. On ne savoit point encore hier où va le Roi; mais il partit du Quesnoy le 3 de ce mois et toutes les armées marchoient. Les ennemis n'ont que soixante mille hommes qu'ils ont séparés et mis dans les villes qu'ils craignent le plus de voir assiégées, comme Bruxelles, Gand et Liége; et le Roi a plus de cent dix mille hommes en ses deux armées. Il fit ses dévotions le 1er de juin au Quesnoy, se portant parfaitement bien. S'il n'est pas venu de courrier la nuit dernière, on n'en sait que cela; mais toute l'Allemagne tremble depuis la prise d'Heidelberg, et on ne croit pas que le prince Louis de

Bade attende M. le maréchal de Lorge qui marchoit vers lui quand on m'a écrit. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous méritez et toute la sincérité de mon cœur, votre, etc., etc.

AU MÊME.

15 décembre 1693.

Je suis fort aise, Monsieur, que vous ayez reçu les deux ouvrages de l'illustre mort et que vous les trouviez aussi beaux qu'ils sont. L'Élégie est touchante et généreuse, mais le Discours au Roi est un chef-d'œuvre plein d'esprit, de jugement, de magnanimité et d'éloquence; et ce qui en redouble le prix est le temps et le lieu où tout cela a été fait : car les difficultés qui s'y rencontroient eussent paru insurmontables à tout autre qu'à moi. Mais l'amitié et le courage viennent à bout de tout....

Vous ne pouvez pas ignorer ce qui est arrivé à Saint-Malo et de quelle manière la machine infernale qui pouvoit détruire six villes comme celle-là, a échoué; que l'ingénieur qui l'avoit faite y a été étouffé avec deux autres, qu'il est resté sept cents bombes remplies d'ingrédiens diaboliques et tout nouveaux, et que le fracas que fit l'embrasement de la poudre fut si grand qu'on crut que cent mille hommes tomboient tout à la fois sur la ville. Tout le monde tomba dans les rues

et dans les maisons; un canon de fer, chargé de trois livres de balles, passa par-dessus la maison où étoit M. le duc de Chaulnes, et alla se ficher dans un grenier sans faire une ouverture plus grande que celle qu'il lui falloit pour passer : cela est incroyable et est très-vrai. Il y a environ quarante maisons découvertes et des vitres brisées. Et cependant cet effroyable fracas n'a pas tué un chat (on me l'écrit en ces termes-là), et n'a pas mis le feu aux artifices qu'on avoit préparés pour perdre la ville. Il nous est resté plus de sept cents bombes pleines d'ingrédiens nouveaux : on en a envoyé une au Roi. Le fracas fut si terrible qu'on crut à Caen que la terre trembloit. On a encore trouvé une chaloupe double que M. de Chaulnes a trouvée si bien faite qu'il en veut faire six toutes pareilles. Je fus si touchée de ce terrible événement quand j'en reçus la première nouvelle, que je fis l'impromptu que je vous envoie[1]. On dit que la machine coûtoit deux millions au prince d'Orange, et j'apprends en cet instant, par des lettres de Bretagne et de Basse-Normandie, que la mer a vu près de cent Anglois morts sur ses bords, que les ennemis n'avoient plus de vivres et qu'ils en ont été prendre aux îles de Jersey et de Guernesey, où ils ont enterré un mort de quelque conséquence. Je suis bien obligée à M. le président Boisot de son souvenir. Je vous prie de l'en remercier pour moi et d'être bien persuadé, Monsieur,

1. Nous n'avons pas retrouvé cet impromptu.

que personne ne connoît votre frère mieux que je le connois, et n'est plus véritablement votre, etc.

AU MÊME.

6 mars 1694.

Votre dernière lettre, Monsieur, est si bien écrite, si généreuse pour l'illustre mort et si obligeante pour moi, que je ne puis assez la louer, ni vous en remercier. Je vous apprends qu'on imprime les approbations du *Traité de l'Eucharistie* et l'Épitre dédicatoire au Pape, et que la première approbation est de M. l'archevêque d'Arles[1], qui a si bien connu la force et la beauté de l'ouvrage qu'il approuve, et a si parfaitement pénétré le sens de l'auteur, qu'il ouvrira les yeux aux moins éclairés. Et ce qui augmente mon plaisir, c'est que c'est moi qui ai obtenu, par une de mes amies, que cet archevêque travaillât; il étoit enrhumé, il avoit des affaires et le temps étoit court. Mais enfin je l'ai emporté, et j'en suis ravie, car cela pare le livre. Mais comme M. l'abbé de Ferriès sera le maître des exemplaires, priez-le de vous en envoyer le plus tôt qu'il pourra. Il y a peu de nouvelles : on envoie vingt bataillons en Piémont, parce qu'on a su que les ennemis y en faisoient passer. M. le prince d'Elbeuf a gagné deux

1. Jean-Baptiste Adhémar de Monteil de Grignan, frère du comte de Grignan, et dont il est souvent question dans la correspondance de Mme de Sévigné.

mille pistoles bien aisément : car ayant dit qu'il avoit six juments qui, étant attelées à une manière de petit chariot, alloient et revenoient de Paris à Versailles en moins de deux heures, Monseigneur paria que cela ne se pouvoit et tous les courtisans à son exemple, et ils ont tous perdu.

Il y a une nouvelle Satire de Despréaux imprimée contre les femmes, qu'il croit être la meilleure des siennes. Mais les gens de bon goût ne le trouvent pas, et il y a un caractère bourgeois et des phrases fort bizarres. Il donne un coup de griffe, selon sa coutume, à *Clélie*, sans raison et sans nécessité[1]. Mais je suis accoutumée à mépriser ce qu'il dit contre ce livre, et je n'y répondrai pas. Un livre qui a été traduit en italien, en anglois, en allemand et en arabe, n'a que faire des louanges d'un satirique de profession. Quand vous aurez vu cette satire qui maltraite fort M. Perrault, ami de M. de Pellisson et le mien, je serai bien aise d'en savoir votre sentiment. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime dont vous êtes digne et toute la sincérité dont je fais profession, votre, etc., etc.

1. Nous avons parlé dans la *Notice*, p. 88, des attaques de Boileau, contre lesquelles Mlle de Scudéry proteste avec vivacité dans cette lettre et dans les suivantes.

AU MÊME.

10 mars 1694.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 4 et j'y réponds à l'heure même, pour vous dire que j'ai bien meilleure opinion de Besançon que vous ne pensez. Et s'il n'y avoit que vous, Monsieur votre frère et Mme de Chandiot qui eussiez de l'esprit et du mérite, il faudroit vous regarder comme des phénix. Mais comme j'ai beaucoup vécu, il y a longtemps que je sais que Besançon est une ville à qui le voisinage de peuples moins polis ne gâte rien. Et puis, Monsieur, quoique le proverbe dise qu'une alouette ne fait pas le printemps, je soutiens que vous seul inspireriez l'esprit et la politesse à toute une grande ville. Vous m'avez fait beaucoup de plaisir de me parler de Mme de Chandiot, dont je n'osois vous parler la première, de peur de l'importuner, car je respecte même mes amis quand ils s'endorment, et je ne les réveille pas étourdiment.

Il y a une Satire contre les femmes du satirique public, que le mérite seul de votre amie doit faire sembler plus ridicule, car il a si mauvaise opinion des femmes qu'il ne peut compter que trois honnêtes femmes dans tout Paris. Mais, quoiqu'il pense que cet ouvrage est son chef-d'œuvre, le public n'est pas de son avis et le trouve très-bourgeois et rempli de phrases très-barbares. Il donne un coup de griffe assez mal à propos à *Clélie*. Et

j'imite ce fameux Romain qui, au lieu de se justifier, dit à l'assemblée : « Allons remercier les dieux de la victoire que nous avons gagnée.... »

Je suis, Monsieur, avec toute l'estime dont vous êtes digne, votre, etc., etc.

AU MÊME.

20 mars 1694.

Votre dernière lettre, Monsieur, est si belle qu'une enrhumée n'oseroit entreprendre d'y répondre, et je ne vous écris aujourd'hui que pour vous dire que le Roi a reçu très-favorablement le livre de M. de Pellisson, que M. l'abbé de Ferriès lui a présenté. Je le priai fort hier de vous l'envoyer promptement, et il me dit qu'il le feroit quand le libraire lui en auroit baillé. Je lui en demandai un pour Mme de Sevigné, qui le mérite par cent raisons : il me le bailla. Je ne fis que l'ouvrir et l'envoyer; mais, en l'ouvrant, j'y vis un assez long avertissement dont je n'avois pas entendu parler et dont je ne lus que trois lignes, ne voulant pas faire voir que je le remarquois. Je le crois de la même main que l'Épître : vous m'en direz votre avis. Mais je vous prie très-instamment de ne jamais dire à cet abbé que je vous en aie écrit, et de me mander votre sentiment de l'ouvrage. Comme j'ai trois lettres de M. de Pellisson, qui marquent qu'il a toujours cru qu'il mourroit avant moi, et désiré et attendu que je prendrois

soin de son tombeau, j'ai sans doute quelque droit de m'en mêler. Au reste la Satire est toujours plus décriée, et il y a un grand nombre de vers qui la blâment d'une manière sanglante. Il y a encore un ancien satirique qui lui a donné un petit coup de griffe; il s'appelle Linière; voici ce qu'il dit :

Ta Satire contre les femmes,
Que si durement tu diffames,
Vole partout, fameux Boileau;
Et c'est le comble de ta gloire
De voir qu'on la montre à la foire
Comme quelque monstre nouveau.

Il y en a de M. de Nevers d'un autre caractère, mais je n'aime pas à envoyer de pareilles choses[1]. Je suis, monsieur, avec une estime singulière, votre, etc., etc.

AU MÊME.

24 mars 1694.

Je vous écris aujourd'hui, Monsieur, sans répondre à votre belle lettre du 16. Elle est trop modeste pour vous et trop flatteuse pour moi. Vous ai-je envoyé ce que M. de Nevers a écrit contre la

1. Philippe-Julien Mazarini-Mancini, neveu du cardinal.
Il ne peut être question ici du sonnet grossier à propos de *Phèdre*, où le duc de Nevers menaçait Boileau et Racine de coups de bâton : ce sonnet est de 1774, et la *Satire contre les femmes* est de vingt ans postérieure. Comme elle renferme un portrait de la Précieuse où l'on voulut reconnaître Mme Deshoulières, il est possible que, cette fois encore, le duc ait voulu la venger des attaques de Boileau, leur ennemi commun.

nouvelle satire? Quand vous l'aurez lue, vous me ferez le plaisir de me dire si vous savez ce que c'est qu'un *lit effronté*, et si ce vers :

.... que Vénus ou Satan

peut être fait par un chrétien. Je crois, Monsieur, que vous raisonnez fort bien en politique. On va faire un grand effort en Piémont et en Catalogne. Comme je compte votre voix pour beaucoup, je vais vous écrire un madrigal que je fis hier et que j'enverrai à Versailles[2]. Je ne l'ai montré qu'à M. l'évêque d'Avranches et à M. Bosquillon qui en sont contents. Je souhaite que vous le soyez de même et que vous me croyiez sincèrement votre, etc., etc.

AU MÊME.

7 avril 1694.

Puisque c'est un sujet de joie qui vous a détourné de la lecture du livre précieux de l'illustre mort, je n'en saurois murmurer, et le mariage de votre parent prouve que la Satire contre les femmes n'empêche pas qu'on ne se marie. Toutes vos remarques sont justes[3], et l'on en peut faire beaucoup d'autres. Il n'y a que lui au monde qui puisse mettre Faustine en un rang plus honnête

1. Hémistiche d'un vers de la satire.
2. Ce madrigal n'a pas été retrouvé.
3. Sur la *Satire contre les femmes*. (W.)

qu'une simple coquette. Je vous envoie les vers qu'on donne à M. de Nevers. J'en viens de voir de si terribles que je ne les ai pas voulu prendre. Vous me faites beaucoup de plaisir, Monsieur, de me faire espérer bientôt votre sentiment sur le livre de l'illustre mort, qui est admiré des plus habiles, des plus savants et des plus polis, et même des plus emportés de ses calomniateurs....

Adieu, Monsieur, la toux me presse de finir; mais ce ne sera pas sans vous assurer que je suis très-sincèrement votre, etc., etc.

A M. HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES[1].

4 juin [1694].

Votre lettre du 29 de mai, Monseigneur, m'a causé un plaisir très-sensible, car connoissant le prix de votre suffrage comme je fais, j'ai été ravie que le dernier ouvrage de celui que je regretterai toute ma vie, l'ait obtenu. J'espère que la suite de cet admirable *Traité de l'Eucharistie* l'obtiendra de même, et que vous donnerez aussi votre approbation entière au second volume qu'on va imprimer. Je vous ai écrit à Avranches une lettre que je suppose qu'on vous aura envoyée; mais, à tout hasard, je vous répète que le nonce a remis à M. l'abbé de Ferriès, de la part du Pape, une belle lettre latine écrite par le cardinal Spada, par ordre de Sa Sainteté, qui est toute remplie des louanges de feu

1. Copie de Léchaudé d'Anisy.

M. de Pellisson et de son ouvrage. Cela est assurément fort glorieux pour sa mémoire. Le Roi a vu cette lettre, M. de Meaux en est ravi. Le Pape paroît fort aise que cet ouvrage ait paru sous son nom, étant rempli de la doctrine, de la piété et de l'éloquence de son auteur; il a ajouté que cet écrit lui est d'autant plus agréable qu'il ne tient rien de la sécheresse sententieuse des controversistes, et qu'enfin ce livre ne tend qu'à établir et éclaircir la doctrine catholique et à la persuader d'une manière propre à ramener les esprits égarés. Cela est plus fort et mieux dit que je ne le répète, et il finit en disant que M. Pellisson a été heureux de finir ses jours dans une étude si simple et si louable.

Après cela, Monseigneur, permettez-moi de vous dire avec la même franchise que vous me parlez à la fin de votre lettre, que l'éloquence qui paroît dans le *Traité de l'Eucharistie* n'est pas une éloquence qui farde et ne fait qu'éclairer sans éblouir; car après avoir persuadé l'esprit, elle touche le cœur, et je vous assure, Monseigneur, que cette foi vive, cette charité et cet amour de Dieu qui vous touchent encore plus que tout le reste, vous toucheroient moins sans ce petit rayon d'éloquence naturelle qui brille dans tout cet ouvrage, sans lui ôter rien de cette noble simplicité qui doit accompagner ces sortes de matières.

Je suis, Monseigneur, etc., etc.

A L'ABBÉ BOISOT[1].

21 août [1694].

Je n'entreprends pas, Monsieur, de répondre à votre obligeante lettre, car je n'en ai pas le temps aujourd'hui, mais je veux vous dire que j'apprends que le 9 de ce mois Papachin et milord Russell[2] sont arrivés devant Barcelone, et que M. de Noailles qui étoit à quatre lieues de là, à une petite ville au bord de la mer, dépêcha aussitôt une frégate légère et une tartane, pour aller, séparément, en avertir M. de Tourville à Toulon, qui étoit prêt à faire voiles. Il envoya aussi diverses barques pour observer les manœuvres des ennemis, et voir s'ils débarquoient beaucoup de troupes ; il mit des sentinelles sur toutes les hauteurs pour être averti de tout. J'apprends encore d'un autre côté que le 16, le prince d'Orange, manquant de tout dans son camp, renvoya ses gros bagages, et que le 17 à neuf heures du matin[3]..., apprenant que le prince d'Orange faisoit quelque mouvement, fit battre la générale et donna ordre qu'on se tînt prêt à marcher, faisant distribuer les sacs d'avoine par compagnie de cavalerie, et l'on vient d'ajouter à cela que le prince d'Orange marchoit

1. Cabinet de M. Dubrunfaut.

2. L'amiral anglais Russell et le vice-amiral espagnol Papachin commandaient les flottes combinées d'Angleterre et d'Espagne.

3. Il semble qu'il faudrait ajouter *Monseigneur le Dauphin* ou *le maréchal de Luxembourg*.

vers Flene[1] et Monseigneur vers la Sambre; dans peu de jours on en saura davantage. Mme de Nemours marie son héritier à Mlle de Luxembourg et lui donne des biens immenses, et c'est un homme qui ne sait que boire[2].

Après cela, Monsieur, je vous dirai que le Roi a reçu admirablement bien le présent de M. Bétoulaud, c'est une onice[3] antique très-belle, où la Victoire est gravée. Ce fut le P. de la Chaise qui la lui donna avec de très-beaux vers qui me sont adressés et où j'ai répondu, et un autre ouvrage qui m'est aussi adressé et où j'ai fait aussi une réponse. J'avois mis le cachet de la pierre antique dans une jolie boëte d'agate garnie d'or. Sa Majesté trouva la pierre très-belle et très-curieuse et prit beaucoup de plaisir aux vers; enfin cela s'est passé très-glorieusement pour M. Bétoulaud et pour moi. S. M. dit qu'elle alloit les montrer à Mme de Maintenon, et je prétends lui écrire mercredi prochain pour lui apprendre que je ne suis pas payée. Il me reste à vous dire que je suis ravie que vous soyez guéri, que je souhaite que votre frère le soit bientôt, et que je suis, Monsieur, plus que je ne le puis dire, votre, etc., etc.

1. Probablement Falaen (Belgique, Province de Namur).

2. L'héritier de la duchesse de Nemours était le chevalier de Soissons, son cousin germain, à qui elle fit prendre, en le mariant, le titre de prince de Neufchâtel.

3. Onyx. — L'inventaire de la bibliothèque des Médailles, cité par nous p. 100 de la *Notice*, mentionne à la date du 19 février 1695 « une petite agathe onice montée en cachet d'or sur laquelle est gravée en creux une Victoire debout, donnée au Roy par Mlle de Scudéry. »

AU MÊME.

Août 1694.

Je vous réponds un peu tard, Monsieur, par des raisons bien différentes. La première est que je fus accablée, à ma fête, de fleurs, de fruits, de vers et de billets, qu'il m'a fallu plusieurs jours à remercier ceux qui me les avoient envoyés et à recevoir les visites de ceux qui venoient voir les vers que j'avois reçus. Mais, depuis cela, ma santé altérée, mes affaires au même état et l'inquiétude où j'étois du Havre où je suis née, et du pays de Caux, où j'ai un neveu à la mode de Bretagne, d'un mérite distingué, et plusieurs autres parents, m'ont fort occupée. Mais grâce à Dieu, les ennemis n'ont pas fait grand mal au Havre, quoiqu'ils y aient jeté plus de mille bombes, où il n'y a eu que six médiocres maisons brûlées, et une chapelle un peu endommagée; et la bombarde qu'une de nos bombes fit sauter en l'air valoit mieux que ce que la ville a perdu. Il n'y a eu qu'un homme tué au Havre, et deux à Dieppe. L'embrasement de cette dernière a été grand par la faute des habitants qui étoient tous sortis de la ville. Mais M. le maréchal de Choiseul, qui étoit au Havre avec la Maison du Roi et la noblesse du pays, fit éteindre le feu aussitôt qu'il prit en quelque part. La citadelle et les vaisseaux du port n'ont eu nul mal.

Comme vous prenez part à tout ce qui me touche, je vous dirai que le Madrigal sur la prise de

Gironne[1] a été vu du Roi par le R. P. de la Chaise et qu'il en a été loué plus qu'il ne mérite. J'envoyai hier à ce même père une pierre antique pour le Roi, avec de très-beaux vers que l'on m'avoit adressés, où j'ai répondu. J'ai lieu de croire, vu la manière dont il a reçu mon madrigal, que Sa Majesté ne sait pas que je ne suis pas payée. Si cela continue, je prendrai la liberté de l'écrire à Mme de Maintenon, pour la prier d'en dire un mot au ministre. Vous voyez, Monsieur, que je vous parle de mes intérêts comme si c'étoient les vôtres. Apprenez-moi, s'il vous plaît, Monsieur, si vous êtes soulagé de la douleur dont vous vous plaigniez par votre dernière lettre. Je le souhaite de tout mon cœur, comme étant véritablement votre, etc. etc.

AU MÊME.

Le 6 novembre 1694.

Un grand rhume causé par toutes les inclémences de l'air et accompagné du chagrin de ne voir pas finir mon affaire du Trésor royal, dont on parlera encore demain au ministre, m'ont empêchée de vous écrire plus tôt. Mes amis n'ont pas encore trouvé cet Eusèbe que vous cherchez. Nous verrons si le public le trouvera, car M. Bosquillon et moi nous avons fait mettre la question dans le *Journal*

1. Voy ce Madrigal aux Poésies.

des Savants[1]. Nous verrons si quelqu'un sera plus heureux. Il y a très-peu de nouvelles : on parle toujours de la paix avec espérance. Les galères hiverneront à Saint-Malo et à Bordeaux, dont les officiers sont bien fâchés; ils seroient plus agréablement à Marseille. M. l'évêque d'Agen, autrefois le père Mascaron, qui est de mes amis depuis plus de quarante ans, prêcha le jour de la Toussaint à Versailles et charma le Roi et même les courtisans. Je m'y étois attendue, car c'est le plus éloquent homme du royaume et qui prêche le plus solidement. Je vous envoie un madrigal que M. Bosquillon a fait sur ce sermon-là. J'ai fait aussi un impromptu[2], mais on n'y entend rien si on n'a vu une grande Épître que M. de Bétoulaud a faite à la louange de cet excellent prélat qui, dans la disette, nourrissoit les pauvres jusqu'à s'incommoder. Je voudrois bien, Monsieur, vous demander si vous n'approuviez pas mieux que je fisse des mémoires pour la vie de l'illustre mort qu'une vie dans les formes. Car les Mémoires permettent un plus grand détail, et c'est cela qui est très-beau en la vie de M. de Pellisson. Dites-moi votre avis et me croyez, Monsieur, très-sincèrement, votre, etc., etc.

1. Nous n'avons pas trouvé trace de cette question dans le *Journal des Savants* de 1694 et de l'année précédente.

2. Disons ici, une fois pour toutes, que parmi les nombreuses pièces de circonstance de Mlle de Scudéry ou de ses amis, citées dans sa Correspondance et que nous avons pu retrouver, celles qui présentent quelque intérêt ont été reproduites ou indiquées dans les Poésies.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A MADAME DE CHANDIOT A BESANÇON[1].

Ce 20 avril [1695].

Je n'ai pas voulu, Madame, me donner l'honneur de vous écrire que je n'eusse fait l'entrevue de M. le président Boisot et de M. Bosquillon. Il me paroît qu'ils sont contents l'un de l'autre, et je ne doute pas, Madame, que vous ne soyez contente de l'éloge que ce dernier fait de notre illustre ami[2], sur vos mémoires, dont il est charmé, aussi bien que de quelques-unes de vos lettres que je lui ai montrées. J'en ai vu une fort belle entre les mains de M. le président Boisot, mais comme il me semble qu'il vous a un peu trop alarmée sur ma santé et sur ma vie, où vous avez la bonté de prendre intérêt, je veux un peu vous rassurer et vous dire qu'il n'est pas impossible que je n'aie encore quelque petit nombre d'années à vivre. Il est vrai que l'excessive rigueur de l'hiver dernier m'a causé un fort grand rhume qui ne peut guérir que par le chaud qui n'est pas encore venu, mais il est sans fièvre et sans nul engagement de poitrine, et ce qui m'incommode le plus est un rhumatisme qui m'enferme dans ma chambre et dans mon cabinet, ne pouvant marcher, quoiqu'il ne soit qu'aux genoux.

1. Cette lettre et les suivantes à Mme de Chandiot sont tirées du mss de la Bibliothèque nationale indiqué ci-dessus, p. 322.
2. L'abbé Boisot, mort le 4 décembre 1694.

Mais, comme je suis d'une famille où les ressorts de la raison ne s'usent point, je puis espérer d'en jouir encore un petit nombre d'années, comme je vous l'ai dit. J'en ai un exemple domestique, car la mère de feu mon père a vécu cent huit ans avec toute la liberté de la sienne, et elle jeûna le vendredi et au pain et à l'eau la dernière année de sa vie, comme elle avoit accoutumé depuis quarante ans. Je n'aspire pas à en avoir une aussi longue, j'ai perdu trop d'illustres amis pour le désirer, et il y en a peu de ce temps-ci capables de les remplacer; l'amitié étant devenue extrêmement rare. Je n'ai pas moins perdu d'amies illustres que d'illustres amis. Si nous étions en même lieu, Madame, vous avez tout le mérite qu'il faut pour adoucir toutes mes douleurs, pourvu que je puisse avoir place dans votre cœur; celle que vous avez dans le mien m'en rend en quelque sorte digne, puisque je suis avec toute l'estime que vous méritez et toute la sincérité dont je fais profession, votre très-humble et très-obéissante servante.

A LA MÊME.

Le 15 mai [1695].

Je commence, Madame, par vous assurer que vous serez contente de l'éloge que M. Bosquillon a fait de feu l'abbé de Saint-Vincent[1]. M. le prési-

1. L'abbé Boisot. — Cet Éloge se trouve au *Journal des Savants*, 1695, p. 212, sous forme de Lettre à Mlle de Scudéry.

dent Boisot vous l'aura sans doute dit, mais je vous le confirme après l'avoir lu deux fois. Dès qu'il sera imprimé vous l'aurez, et M. le président Boisot aussi. En attendant je vous envoie un madrigal que M. Bosquillon a fait après avoir lu les deux vôtres avec autant de modestie que d'estime et de respect pour la main qui les lui donne, et je vous envoie en même temps un madrigal qu'il a fait au retour d'une fameuse fauvette[1] dont je suppose que vous connoissez la réputation. Je vous envoie aussi ce que j'ai dit à la même fauvette, afin que vous voyiez que je n'aspire pas à vivre aussi longtems que ma grand'mère, n'étant pas assurée des mêmes avantages qu'elle a eus. Je n'écris pas aujourdhui à M. le président Boisot; je me réserve à me donner cet honneur que l'Éloge soit imprimé, et je vous envoyerai en même temps la copie de la lettre de M. [Montmort?] à M. de Pellisson que le Roi a gardée. Conservez, Madame, la même bonté qu'à celui que nous regrettons, pour votre très-humble et très-obéissante servante, car je sens assez qu'elle n'en est pas indigne par l'estime distinguée qu'elle fait de votre mérite. Je crois, Madame, qu'il n'est pas nécessaire de vous dire qu'elle s'appelle

MADELEINE DE SCUDÉRY.

1. Voy. les Poésies et le *Recueil de Mme de la Suze et de Pellisson*, 1741, t. I, pp. 164 à 199.

A L'ABBÉ NICAISE[1].

Septembre 1695.

Vous m'avez fait un grand plaisir, Monsieur, de m'apprendre que j'ai eu l'honneur d'être en communauté d'amis avec vous, car M. Lantin[2] avoit témoigné autrefois aussi beaucoup de bonté pour moi ; et M. l'abbé de Saint-Vincent et M. [*nom illisible*] ont été de mes amis jusqu'à leur dernier jour. Je vous dis cela, Monsieur, pour vous empêcher de vous repentir de tout ce que vous me dites d'obligeant et de ce que vous en dites à M. Bosquillon qui m'a fait voir l'agréable lettre que vous lui avez écrite. Je suis ravie que l'éloge qu'il a fait de M. l'abbé Boisot vous ait plû ; il est universellement loué de tout le monde. J'écris aujourd'hui à M. Moreau, ce qui a engagé M. le président Cousin à le mettre dans le Journal[3]. Ce seroit trop long à répéter, et je suis si cruellement enrhumée que je suis forcée de louer en peu de paroles votre généreuse ardeur pour conserver la mémoire de vos illustres amis, et la

1. Cabinet de M. Chambry.

L'abbé Nicaise, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, avait été surnommé par La Monnoie le *Facteur du Parnasse*. Il entretenait avec divers savants, tant français qu'étrangers, une vaste correspondance dont plusieurs volumes sont conservés à Paris, à Lyon et à Montpellier.

2. Lantin (Jean-Baptiste), conseiller au parlement de Dijon, né en 1620, mort en 1695.

3. Le *Journal des Savants* fut rédigé de 1687 à 1702 par Louis Cousin, président de la cour des Monnaies et membre de l'Académie française.

délicatesse que vous avez sur cela est une marque certaine de la générosité de votre cœur, que je préfère à votre rare savoir, et à la vivacité brillante de votre esprit qui paroît dans la lettre que vous avez écrite à M. Bosquillon, et dans celle dont vous m'avez honorée. J'en ai, Monsieur, toute la reconnoissance que je dois très-véritablement.

Votre très-humble et très-obéissante servante.

A M. HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES[1].

[1695.]

Ce que vous m'apprenez, Monseigneur, de la générosité de Mlle de Clisson redouble la douleur que j'avois déjà de sa perte; car une amie de quarante ans de ce mérite-là est une perte irréparable.

Ce qu'elle fait pour M. Gallois[2] qui est auprès de moi me touche sensiblement et me fait voir qu'elle aimoit tout ce que j'aimois et tout ce qui m'aimoit. Ce que vous me dites, Monseignenr, de la manière obligeante dont M. de Lamoignon vous a parlé de moi me touche aussi bien sensiblement, et il faut qu'il ait deviné le respect distingué que j'ai toujours eu pour lui, pour me traiter avec

1. Copie de Léchaudé d'Anisy.

2. Voir la *Notice*, page 110. — Nous ne savons s'il s'agit ici de l'abbé Jean Gallois de l'Académie des sciences et de l'Académie française, l'un des principaux rédacteurs du *Journal des Savants*, ou du sieur Legallois auteur des *Conversations académiques* dédiées à Huet.

tant d'humanité. Vous me ferez plaisir, si vous en trouvez l'occasion, de lui témoigner la reconnoissance que j'en ai. Je ne lui écris pas encore sur cela, de peur qu'on ne puisse me soupçonner d'un sentiment d'intérêt ; car bien que ma fortune soit très-mauvaise, n'étant payée de nulle part, je ne sens en cette occasion que la perte d'une amie qui étoit touchée de mon malheur, et qui m'a voulu secourir en mourant.

Je commençois à craindre que vous ne m'eussiez oubliée, mais votre billet m'a rassurée, et me persuade que vous vous souvenez de la date de notre amitié, et que vous n'avez point d'amie qui soit avec plus d'estime, plus de zèle et plus de sincérité,

Votre, etc., etc.

AU MÊME[1].

29 décembre [1695].

Il est bien juste, Monseigneur, que je vous remercie de la bonté que vous avez eue de me rendre office auprès de M. de Lamoignon, et de m'avoir appris avec quelle honnêteté il vous a parlé de moi. Je lui écrivis hier pour l'en remercier, et je lui envoyai ma lettre par les personnes dont Mlle de Clisson s'est souvenue, et qu'il reçut très-civilement. Comme on m'a dit qu'il y a un grand

1. Copie de Léchaudé d'Anisy.

nombre de legs, je voudrois bien savoir si les noms de Vaumale ou de Valcroissant ne se trouvent pas parmi ceux à qui cette généreuse personne en a laissé. Si vous trouvez occasion de le savoir, vous me ferez plaisir de me l'apprendre et de savoir aussi ce qu'elle laisse à M. de la Bastide[1], qui est en Angleterre. Vous voyez, Monseigneur, que j'use de la liberté que la véritable amitié donne. Conservez-moi la vôtre, et soyez assuré que la mienne durera autant que la vie de votre, etc., etc.

A MADAME DE CHANDIOT[2].

Ce 27 octobre [1699].

MADRIGAL.

Chandiot est une merveille
Qui n'aura jamais de pareille.
Sa beauté n'est qu'un simple trait
De son admirable portrait
Ses vertus, son cœur magnanime
Ont acquis toute mon estime,
Et je l'aime d'un air et si tendre et si doux
Que mes plus chers amis en deviennent jaloux.

Voilà, Madame, un impromptu que je n'ai pu m'empêcher de faire, c'est l'ouvrage de ma reconnoissance plutôt que de mon esprit. Je vous envoye un petit mot de Mme de Balmont que je vous

1. Marc-Antoine de la Bastide, controversiste protestant, né à Milhau en 1624, mort vers 1704. Il fut envoyé comme secrétaire d'ambassade en Angleterre; il était ami de Pellisson.
2. De la main d'un secrétaire.

recommande tout de nouveau comme ma fille. Son mari l'a mandée, mais, comme ç'a été après avoir reçu une lettre de son oncle qui lui a donné l'emploi, je crains qu'il ne soit pas converti, et je lui conseillerois de loger chez la veuve du médecin que vous lui avez enseignée, car je craindrois que, s'il n'est pas converti, il ne l'empoisonnât[1], et il est bon d'examiner sa conduite avant que de s'y fier. Elle suivra vos conseils et vous trouverez que c'est une très-bonne personne; elle part pour aller à Besançon le 9 du mois prochain. M. l'abbé Bosquillon trouve votre générosité, aussi bien que moi, très-grande, et nous sommes toujours tout d'un avis en parlant de vous. Votre dernière lettre est si bien écrite qu'il l'a admirée comme moi. Le Roi est revenu en santé parfaite de Fontainebleau; il a mis à son retour Mme la duchesse de Bourgogne avec M. son époux[2]; elle fut le lendemain à Saint-Cyr pour éviter les visites des courtisans en semblables occasions. Sa Majesté ira le jour des Morts à Marly où elle sera quatorze jours. Voilà, Madame, ce qu'il y a de nouveau. Je suis à vous comme vous le méritez, c'est-à-dire que je suis, plus que personne ne peut l'être, votre très-humble et très-obéissante servante.

1. Par ses conseils.

2. « En arrivant de Fontainebleau (22 octobre 1699), le jour même, Monseigneur et la duchesse de Bourgogne furent mis ensemble. » Saint-Simon, édition Chéruel, tome II, p. 336.

A M. VALLÉE, PREMIER COMMIS DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES FINANCES[1].

27 janvier [1701].

Comme je crois que c'est aux bons offices que vous m'avez rendus, Monsieur, que je dois la bonté que Mgr Chamillart a eue pour moi, en me fesant payer de la pension dont le Roi m'honore, c'est par cette raison que je vous en rends de tout mon cœur mille très-humbles grâces. Je m'adresse aussi à vous, Monsieur, pour vous prier de lui rendre la lettre que j'ai l'honneur de lui écrire pour lui en témoigner ma reconnoissance. Soyez, s'il vous plaît, bien persuadé de la mienne à votre égard, et que je n'oublierai jamais tous les services que vous me rendez avec tant de bonté, en me fesant payer si promptement. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre très-humble et très obéissante servante, etc.

P. S. — Monseigneur Chamillart a fait une réponse très-obligeante à ma lettre.

A M. HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES[2].

23 avril [1701].

J'ai reçu, Monseigneur, avec beaucoup de plai-

1. *Musée des Archives*, n° 909.
2. Copie de Léchaudé d'Anisy.
Cette lettre n'est pas écrite par Mlle de Scudéry; elle est de la main d'un secrétaire, et seulement signée par elle.

sir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; car je croyois que vous m'aviez tout-à-fait oubliée. J'ai été fort touchée de la mort de M. de Segrais[1] : il y avoit cinquante ans qu'il étoit de mes amis, et j'ai fait quelques vers pour conserver sa mémoire. Cela vous doit faire connoître, Monseigneur, que je n'oublie pas mes anciens amis, et que je me souviens parfaitement de tous les témoignages d'amitié que vous m'avez rendus autrefois.

Le rhumatisme que j'ai aux genoux est devenu si fâcheux que je ne marche plus, mais mon estomac et ma raison sont toujours en santé, et par conséquent, Monseigneur, je serai toute ma vie, avec toute l'estime et le respect que vous méritez, votre très-humble et très-obéissante servante, etc.

1. Segrais étant mort le 25 mars 1701, cette lettre est de peu de temps avant la maladie qui conduisit Mlle de Scudéry au tombeau le 3 juin de la même année.

LETTRES

DONT ON N'A PU RETROUVER LA DATE

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A MADEMOISELLE DESCARTES[1].

Sans date.

En m'apprenant, Iris, que vous savez rimer,
Vous m'apprenez aussi que vous savez aimer :
Mais, Iris, l'oserois-je dire !
Trouve-t-on quelque amant dans l'amoureux empire
Digne de cette noble ardeur
Dont vous peignez si bien la force et la grandeur ?
Pensez-y donc, fille charmante.
Ah ! qu'il est dangereux d'être trop tendre amante,
Puisqu'il n'est point d'amant heureux
Qui soit longtemps fort amoureux.
Par une ingratitude horrible,
Son amour s'allentit dès qu'on devient sensible,
Et l'ignorance d'être aimé
Le rend beaucoup plus enflammé.

Voilà, Mademoiselle, des vers aussi négligés que

1. Les six lettres suivantes, échangées entre Mlle de Scudéry et Mlle Descartes, sont tirées d'un volume intitulé : *Essais de lettres familières sur toutes sortes de sujets, avec un discours sur l'art épistolaire et quelques remarques nouvelles sur la langue françoise; ouvrage posthume de l'abbé *** (Cassagne)*; mis en ordre par l'abbé de Furetière, de l'Académie françoise. Paris, Jacques Lefebvre, 1690, 1 vol. in-12.

les vôtres sont beaux; j'en suis charmée, et je crois bien que toutes les muses sont également de vos amies, puisque vous écrivez aussi bien en vers qu'en prose; mais pour vous montrer que mon sentiment ne m'est pas particulier, je vous envoye quatre vers d'une amie que j'ai, qui est très-digne d'être la vôtre, car elle a un mérite infini, et M. de M...., qui l'admire aussi bien que moi, vous en répondra. Elle s'appelle Mme de P...[1]. Voilà les quatre vers qu'elle engagea dans un billet fort galant qu'elle m'écrivit un jour :

Où peut-on trouver des amans
Qui nous soient à jamais fidèles?
Je n'en sais que dans les romans
Et dans les nids des tourterelles.

Tout le monde choisi a su ces quatre vers. Si Voiture ou Sarazin ressuscitoient, ils voudroient les avoir faits. Cependant, Mademoiselle, la mauvaise opinion que j'ai des amants ne diminue rien de l'admiration que j'ai pour vos beaux vers. M. de M.... a trop bon goût pour y avoir rien changé. Il me les a montrés écrits de votre main sans une seule rature, et je les ai copiés de la mienne sans y rien changer; mais je prendrai pourtant la liberté de vous avertir de la juste signification d'un mot que vous avez sans doute employé sans y penser, afin qu'il n'y ait pas la moindre imperfection à ce que vous écrirez. Voici de quoi il s'a-

1. Probablement Mme de Platbuisson. Voyez la *Notice*, p. 55.

git : vous confondez deux mots, *avant* et *devant*, et il ne les faut pas confondre. Vous parlez juste quand vous dites :

Faut-il avant sa mort que tant de fois je meure.

Mais quand vous dites au dixième vers :

Et devant le trépas ne me fais pas mourir,

cela n'est pas juste. Dans les règles, il faudroit refaire le vers, et mettre *avant* au lieu de *devant*. On dit *aller au devant de quelqu'un*, ou *il demeure devant ma porte ;* mais pour marquer précisément un temps, on dit, par exemple, *avant que je fusse née, avant qu'il arrivât*, et non pas *devant*.

Je vous demande pardon, Mademoiselle, de cette liberté; ce n'est pas ma coutume de faire le bel esprit, mais j'ai voulu vous donner ce petit avis d'amitié qui vous doit marquer la sincérité de mes louanges et qui ne diminue rien de mon admiration pour votre belle élégie; non plus que ma croyance en faveur de mon chien n'ôte rien de l'estime infinie que j'ai pour feu M. votre oncle. Ce n'est pas l'amitié que j'ai pour les animaux qui me prévient à leur avantage, c'est celle qu'ils ont pour moi qui me persuade en leur faveur; car on ne peut rien aimer par choix sans quelque sorte de raison; et selon cette règle, Mademoiselle, je suis parfaitement raisonnable, puisque la connoissance de votre mérite extraordinaire m'engage à vous aimer infiniment, et je prévois

que tout cela doit durer autant que la vie de votre très-humble, etc., etc.

RÉPONSE DE MADEMOISELLE DESCARTES A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

Je suis si fière, Mademoiselle, des vers de votre façon qui s'adressent à moi, que je crois déjà être immortalisée; mais est-il possible que vous ne trouviez à redire dans ma pauvre élégie que ce que vous y reprenez? Moi qui la regarde avec des yeux de mère, j'y voyois mille choses que j'eusse voulu n'y point voir; mais je n'ose plus blâmer ce que vous avez jugé digne de vos louanges, et je veux seulement, pour rendre témoignage à la vérité, vous assurer qu'elle est toute de mon imagination, et que mon cœur n'y a point de part.

Mon cœur qui de l'amour sut toujours se défendre,
Injustement en seroit soupçonné;
Il n'est jamais permis d'en prendre
Qu'après que l'on en a donné;
Et dans mes plus beaux jours mes beautés innocentes
De pareils attentats furent toujours exemptes.

Non, Mademoiselle, je n'ai jamais fait, Dieu merci, de conquêtes, et c'est ce qui me console plutôt que toutes les raisons que vous dites si agréablement dans vos beaux vers.

Tout berger est trompeur, inconstant et volage;
Malheur à celle qui s'engage.
Mille exemples fameux en convainquent l'esprit;

Mais malgré cette règle et si juste et si belle,
Si tôt que le cœur s'attendrit,
On croit que l'amour est fidèle.

Votre illustre amie, Mme de P..., a beau nous dire des merveilles dans ses quatre vers qui sont inimitables; on les admirera, on les voudra croire, et le cœur ira son chemin ;

La seule tourterelle en amour est fidèle,
Mais quand notre cœur est charmé,
L'objet dont il est enflammé
Nous paraît constant tout comme elle.

Ainsi, Mademoiselle, il vaut mieux que je n'aie jamais eu d'amants, que de n'avoir eu pour préservatif que la vue de leur inconstance.

L'amour a soin de nous persuader
Qu'on brûlera pour nous d'une flamme éternelle,
Et que nous allons posséder
Un sort que n'eut jamais aucune autre mortelle.

Et je ne sais s'il n'est point à propos que l'on s'abuse ainsi quelquefois. On se tiendroit trop sur ses gardes, on vivroit dans une retraite et dans une solitude de cœur qui fait de la peine à imaginer; et, quant à la vérité, toute belle qu'elle est, elle peut être d'un moindre prix que certaines erreurs douces et charmantes qui flattent agréablement. Par exemple, Mademoiselle, je souhaite avec tant de passion d'être aimée de vous, que je crois qu'il en est quelque chose; ne me désabusez jamais, je vous en supplie, laissez-moi une imagination qui

m'enchante et qui fait tout le bonheur de votre très-humble, etc., etc.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A MADEMOISELLE DESCARTES.

Sans date.

Vous dites fort modestement
Que vous n'avez point eu d'amant;
Ce discours n'est pas vraisemblable :
Mais du moins, fille incomparable,
Pour être sincère à mon tour,
Ne haïssez-vous point l'amour?
Et je trouve assez incroyable
D'aimer la passion qui peut tout enflammer
Sans que pas un amant ait osé vous aimer.
Où l'auriez-vous si bien connue,
Si vous ne l'aviez jamais vue?
Pour parler comme vous de l'amoureux ennui,
Il faut du moins, Iris, l'avoir appris d'autrui,
Il faut, dis-je en un mot, si l'on le veut connoître,
Le sentir ou l'avoir fait naître;
Mais on voit assez rarement,
Quand on aime l'amour, qu'on haïsse l'amant.

Je vous excepte pourtant de cette règle, Mademoiselle, car comme vous avez eu infiniment d'esprit dès votre plus tendre jeunesse, je suppose qu'il a été une garde fidèle de votre cœur, et que ne trouvant rien digne de lui, il a conservé sa liberté. Les vers dont votre lettre est semée, sont fort galants et fort jolis, et je vois bien que vous seriez plutôt de l'avis des quatre vers d'un ami que j'ai eu, que de celui des quatre de Mme de P....

Il les mettoit dans la bouche d'une dame. Les voici :

Mais quand sur notre esprit un amant qu'on estime
A pris quelque crédit,
On commence à douter si l'amour est un crime
Aussi grand qu'on le dit.

Je prends la liberté, Mademoiselle, de vous envoyer un madrigal qui a eu le bonheur de ne pas déplaire au Roi, et je souhaite qu'il soit aussi heureux auprès de vous, car je connois tout le prix de votre voix. Je voudrois bien que vous connussiez de même celui de mon amitié : car en un mot, Mademoiselle, je ne suis aimable que parce que je sais aimer mes amies d'une manière tendre et désintéressée, qui me distingue de beaucoup d'autres; je me vante hardiment de cette bonne qualité. Car étant aussi éloignées l'une de l'autre, vous n'en sauriez rien, si je ne vous le faisois connoître ; et je ne vous parle ainsi que pour vous engager à m'employer à quelque chose qui puisse vous donner lieu de croire que je suis avec beaucoup de tendresse

Votre, etc., etc.

RÉPONSE DE MADEMOISELLE DESCARTES A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

Sans date.

Vous l'avez bien jugé, Mademoiselle, j'étois née avec une belle disposition à l'amour.

Mais qui pourroit aimer, s'il ne plaît au Destin?

commencé par là, quoique je ne dusse vous parler que de votre merveilleux madrigal, qui est un des plus beaux que j'aie jamais vus.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A MADEMOISELLE DESCARTES.

Sans date.

Quand je fis de l'amour une image parfaite,
Des vulgaires amours j'espérai la défaite;
Mais malgré cet espoir nous voyons mille cœurs
Se laisser conquérir par d'indignes vainqueurs,
Qui, méprisant bientôt ce qu'ils ont pris sans gloire,
Courent incessamment de victoire en victoire,
Et se lassant enfin d'être trop tôt aimés,
Se moquent des Chloris dont ils furent charmés.
Mais puisque votre cœur, fille charmante et sage,
Est par mon assistance échappé du naufrage,
Et que des mers d'amour ne craignant plus les flots
Il est libre et jouit d'un glorieux repos,
Je ne me repens pas d'avoir fait la peinture
De cette passion et si noble et si pure,
Qui sait unir les cœurs sans blesser la raison;
Car l'amour héroïque est un contre-poison.
Si l'on devoit un prix dans la superbe Rome
A quiconque pourroit en sauver un seul homme;
Que ne devez-vous pas à cet heureux tableau
Où ma main a tracé ce qu'Amour a de beau,
Par l'opposition des amours passagères,
Des amours d'intérêt, des amours mensongères,
Des sentiments grossiers et de leurs faux appas!
Vous avez su franchir un si dangereux pas.
Je vous demande donc pour prix de mon ouvrage
Ce cœur, ce même cœur échappé du naufrage;
Ne le refusez pas à ma tendre amitié,
Qui vaut mieux que l'amour de plus de la moitié.

RÉPONSE DE MADEMOISELLE DESCARTES A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

Sans date.

Mon cœur est à votre service, Mademoiselle, et vous lui faites trop d'honneur de le souhaiter.

On ne peut refuser un cœur
Que l'illustre Sapho demande,

et si quelque Tirsis me l'avoit demandé aussi galamment que vous faites, j'étois perdue. Mais, Mademoiselle, on m'avoit bien dit qu'on ne peut aimer sans inquiétude : l'amitié que j'ai pour vous me rend déjà malheureuse.

La moindre aventure amoureuse
Trouble notre repos, blesse notre devoir;
Mais la tendre amitié n'est guère plus heureuse,
Quand on ne doit jamais se voir.

Il semble que vous ne m'ayez sauvée des écueils de l'amour, que pour me faire périr dans ceux de l'amitié.

Par vous des mers d'amour j'évitai les orages,
Mers fameuses par cent naufrages;
Mais mon sort n'en est pas meilleur;
Par vous, Sapho, mon malheur est extrême;
Vous me faites aimer, et j'aurai la douleur
De ne voir jamais ce que j'aime.

Je ne sais, Mademoiselle, si l'amour cause de plus cruelles peines, mais je sais bien que mon cœur n'en a jamais ressenti de plus sensibles, et que je ne trouve rien de si chagrinant que de vous admirer de si loin.

Pour moi votre commerce est honorable et doux,
Je reçois chaque jour de vous
Des vers que tout le monde admire;
Mais malgré cet honneur dont je me sens combler,
Je ne puis m'empêcher de dire :
Heureuse à qui vous voulez bien écrire,
Plus heureuse cent fois qui vous entend parler.

Quand je vois que ce qui ne vous coûte qu'un quart d'heure à faire fera mes délices toute ma vie, je dis avec cette fameuse Sapho que la Grèce a tant chantée :

Quand au rare mérite on est sensible et tendre,
Et que par la faveur des cieux,
On peut souvent vous voir et souvent vous entendre,
C'est un plaisir plus grand que le plaisir des dieux.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY A M. HUET[1].

Sans date.

Il y a une chanson dont la reprise dit : *Sans le secret l'amour n'a rien de doux;* mais à ce que je vois, Monsieur, vous voulez aussi que l'amitié soit mystérieuse, puisque vous ne voulez que pas une de mes amies, ni pas un de mes amis, voient vos billets. Si j'étois un peu plus jeune, cela me seroit fort suspect, mais en l'état où sont les choses, je prends tout en bonne part, et je veux bien avoir pour vous toute la complaisance que vous voudrez. Ce n'est pas que souvent il me fût fort

1. Copie de Léchaudé d'Anisy.

doux de me parer de vos billets et de les montrer à deux ou trois personnes seulement, mais si vous aimez le secret, il faut l'aimer comme vous. Cependant quelle apparence de refuser à Octavie et à Ménalque [1] le plaisir de voir ce que vous m'écrivez ; songez-y encore une fois avant que de m'engager à faire le vœu du secret, et, en attendant, soyez bien persuadé que je vous estime infiniment, et qu'il ne tiendra pas à moi que nous ne formions une de ces amitiés qui durent autant que la vie.

AU MÊME [2].

Sans date.

Votre billet, Monseigneur, est digne de votre cœur, et si je l'ose dire, de mon amitié pour vous que le temps ne peut affoiblir. Le nom que vous n'avez pu lire est l'abbé d'Arche, homme de beaucoup de mérite et qui, comme je vous l'ai dit, est fort aimé de Mgr l'évêque d'Agen et de M. de Bétoulaud ; et je vous suis très-obligée de lui vouloir bien donner votre suffrage. Pour la harangue de M. le recteur de l'Université, je viens d'apprendre qu'elle ne se prononcera pas mardi et que vous serez invité dans les formes, et par conséquent vous saurez l'heure précisément. Je vous remercie

1. Quel est ce Ménalque ? Serait-ce Brancas, le fameux distrait de Labruyère ?
2. Cabinet de M. Toussaint du Havre.

aussi de me promettre l'ouvrage du R. P. de la Rue, car mes mauvaises oreilles m'empêchant d'avoir le plaisir de l'aller entendre, je serai fort aise d'avoir celui de lire un discours de si bonne main. Conservez-moi, Monseigneur, votre précieuse amitié, et soyez persuadé que c'est pour le reste de ma vie que je suis, avec toute l'amitié que vous méritez, votre très-humble et très-obéissante servante.

AU MÊME[1].

Ce 21 de mai....

L'impatience de lire le bel ouvrage du R. P. de la Rue m'empêcha, Monseigneur, de vous remercier dès hier : ajoutez aussi que je crus qu'il seroit mieux de joindre mes louanges à mes remercîments; mais après l'avoir lu avec toute l'admiration qu'il mérite, je trouve toutes mes expressions tellement foibles pour louer le R. P. de la Rue, que je n'ose presque vous dire ce que j'en pense : car, de la manière dont il s'exprime, toutes ses expressions sont nobles, naturelles et persuasives. Il montre aux yeux ce qu'il veut représenter; il ôte aux plus grandes louanges ce qui les pourroit faire soupçonner de flatterie, et leur donne un air de vérité qui persuade ceux qui les entendent ou qui les lisent. Enfin, Monsei-

1. Copie de Léchaudé d'Anisy.

gneur, il a su si sagement éviter tous les écueils de son sujet, qu'on ne l'en peut assez louer, et je ne puis assez vous remercier du plaisir que j'ai eu à l'admirer. Conservez-moi, Monseigneur, votre précieuse amitié, et me croyez toujours, avec autant de sincérité que de respect,

Votre très-humble, etc., etc.

A M. DE SABATIER DE L'ACADÉMIE D'ARLES, QUI LUI AVAIT ADRESSÉ UNE ÉPITRE EN VERS[1].

Sans date.

Les louanges que vous me donnez, Monsieur, sont si agréables et si délicates, qu'il est difficile de les refuser; mais elles sont d'ailleurs si grandes et si noblement exprimées, qu'il faudroit avoir beaucoup d'audace pour s'en croire digne et les accepter; de sorte, Monsieur, que le parti le plus juste que je puisse prendre, c'est de louer la beauté de votre ouvrage sans m'en faire l'application. Un portrait flatté ne laisse pas d'être quelquefois admirablement peint, sans être fort ressemblant, et c'est même une des maximes des plus grands peintres d'embellir toujours leur objet. Je ne me regarde donc pas dans votre ouvrage, telle que je suis, mais telle que je devrois être pour le mériter.

Cependant, pour vous empêcher de vous repen-

1. L'Épitre de Sabatier est insérée au tome II, p. 216, de la *Nouvelle Pandore*, et la lettre de Mlle de Scudéry à la page 211.

tir de l'honneur que vous m'avez fait, je vous apprends que mon cœur vaut mieux que mon esprit, que je suis une amie fidèle, sincère et désintéressée, et que si j'avois l'avantage d'être connue de vous par vous-même de ce côté-là, j'en pourrois être louée sans flatterie, et que je pourrois aussi recevoir vos louanges sans confusion. Mais en attendant, Monsieur, souffrez que j'ajoute un misérable impromptu à ce que je viens de vous dire ; il n'est pas beau, il n'est que sincère, le voici :

Ne vous y trompez pas, votre aimable fontaine,
C'est la véritable Hippocrène ;
Votre chant me surprend, il est charmant et doux,
Et tous les cygnes de la Seine
Ne peuvent mieux chanter que vous.

Voilà, Monsieur, les sentiments tout purs de
Votre très-humble et très-obéissante servante
MADELEINE DE SCUDÉRY.

A M. NUBLÉ[1].

Sans date.

C'est en vain, Monsieur, que vous me fuyez, car je suis résolue de vous avoir de l'obligation, et de pouvoir dire avec quelque vraisemblance, que vous êtes de mes amis. Je vous défie même hardiment de me refuser la grâce que je m'en vais vous

1. Cette lettre fait partie d'un volume publié par M. Matter, intitulé : *Lettres et pièces rares et inédites*, Paris, 1846. — Voyez la *Notice*, page 125.

demander. En effet, sachant quelle est votre vertu et votre équité, je ne pense pas que vous puissiez savoir qu'il y a une orpheline de douze ans qui a besoin de la protection de M. le président de Bailleul, sans avoir aussitôt envie de lui donner le placet que je vous envoie. Car, si vos amis vous connoissent bien, il n'est pas en votre pouvoir de vous empêcher de faire une action de vertu quand l'occasion s'en présente. Je vous promets pourtant de vous être fort obligée de votre sollicitation, quoique je sache bien que M. le président de Bailleul est un des juges du monde qui a le moins de besoin d'être sollicité, parce qu'il est un des plus équitables. Si vous aimiez les remercîments, je m'engagerois à vous faire remercier par MM. Ménage, Conrart, Chapelain, Pellisson et plusieurs autres de vos amis qui sont des miens.

Mais, comme je n'ai garde de vous soupçonner d'aimer une chose si peu solide, je me contente de vous assurer, qu'en m'obligeant vous obligerez la personne du monde la plus reconnoissante et qui, sans que vous le sachiez, admire le plus votre vertu. MADELEINE DE SCUDÉRY.

A LA REINE CHRISTINE[1].

Sans date.

Madame,

Comme la santé est un bien si précieux qu'on

1. Collection Lajariette.

ne sent presque plus la possession de tous les autres biens quand on a perdu celui-là, il m'est impossible d'apprendre que la santé de V. M. a été altérée, sans prendre la liberté de lui dire que personne ne peut avoir senti son mal plus vivement que moi ; car, encore qu'en me l'apprenant on m'ait assuré que je n'avois rien à craindre pour sa vie, mon cœur en a été sensiblement touché, et j'attends l'ordinaire prochain avec la dernière impatience. J'ai même fait convenir M. de Pellisson, qui partage mes sentiments pour V. M., que les maux des personnes pour qui on a un attachement sincère, et s'il est permis de parler ainsi, une passion de respect, laissent une impression de douleur qui ne s'efface pas dès que le mal est passé, et qu'il faut que le temps ôte la crainte du retour du mal dont on a été alarmé, pour en être tout à fait en repos. Cependant lui et moi faisons des vœux pour l'affermissement de la santé de V. M. qui doit être précieuse pour tout le monde puisqu'elle en est un des plus grands ornements.

En mon particulier, Madame, si V. M. pouvoit savoir de quelle manière je suis sensible à tout ce qui la regarde, elle verroit bien que son mérite m'est toujours présent, et que le temps et l'éloignement ne peuvent m'empêcher d'être toute ma vie, avec la même admiration, le même zèle et le même respect, Madame, de V. M. la très-humble, très-passionnée et très-obéissante servante.

MADELEINE DE SCUDÉRY.

LETTRES

ADRESSÉES A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY,

OU QUI LA CONCERNENT.

BALZAC A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

25 juillet 1639.

Mademoiselle,

Si j'eusse pu obtenir un bon moment de ma mauvaise santé, je vous aurois dit, il y a longtemps, que je n'ai ni assez d'humilité pour rejeter les louanges que vous me donnez, ni assez de présomption pour y consentir. De les croire d'une foi historique, ce seroit avoir l'imagination un peu forte; et de s'offenser aussi d'une fable si obligeante, ce seroit être de mauvaise humeur. En ceci, le tempérament que je veux choisir ne vous sera pas désavantageux. Je considérerai vos excellentes paroles comme purement vôtres, et sans

1. Cabinet de M. Chambry. — Cette lettre est imprimée dans les *Lettres choisies* de Balzac, édition de 1668, t. II, p. 211, et dans l'édition de ses *Œuvres*, 1665, in-f°, t. I, p. 647, mais on n'y trouve pas le *post-scriptum* qui est dans la lettre originale.

que je pense qu'elles m'appartiennent. De cette sorte, elles feront toujours leur effet, et je demeurerai toujours persuadé, mais ce sera, Mademoiselle, des grâces de votre esprit et de l'éloquence qui loue, non pas de celle qui est louée.

Pardonnez à mon humeur défiante, si je ne puis bien croire que vous soyez de l'avis de votre lettre ni que ma *Relation à Ménandre* soit de la force que vous m'écrivez. Elle vous a touchée, néanmoins, pour ce que vous êtes sensible aux malheurs d'autrui, et que la bonté vous intéresse dans toutes les causes de l'innocence. Par là véritablement je puis mériter votre faveur, et monsieur votre frère me pourroit prendre aussi pour un des sujets qui ont besoin de son assistance. Il sait défendre à ce que je vois, avec autant de valeur qu'il sait attaquer, et ses boucliers ne sont pas moins impénétrables, que ses autres armes sont tranchantes. En effet, l'ouvrage qu'il vous a plû de m'envoyer de sa part[1] me semble avoir cette fatale solidité. Les plus grands ennemis des spectacles et des fêtes de l'esprit ne les sauroient violer à l'avenir sous une telle protection. Par son moyen, la volupté sera remise en sa bonne renommée, et de sa grâce nous nous réjouirons, sans scrupule, en dépit des tristes et des sévères. Je vous en dirois davantage si vous aviez dessein de m'examiner sur votre livre, et si vous vouliez que je vous rendisse compte de mes études, mais ce n'est pas ici

1. L'*Apologie du Théâtre*, Paris, 1639, in-4°.

le lieu de faire ni de commentaires, ni d'avant-propos. Et d'ailleurs, puisque les belles assemblées, n'étant pas ingrates, retentiront de tous côtés de la gloire de leur défenseur, il y a de l'apparence qu'une voix si foible, et qui vient de si loin que la mienne ne seroit pas remarquée dans le grand bruit que tant d'applaudissements doivent faire. Je me contente donc de vous dire sans aucun ornement de paroles, que je ne manque pas de reconnoissance, après une parfaite obligation, et que le présent que j'ai reçu ne pouvant être plus riche qu'il est, M. de Scudéry a trouvé le moyen de me le rendre plus agréable par l'envoi qu'il a désiré que vous m'en fissiez. Avec sa permission, je vous en remercie de tout mon cœur, et veux être, s'il vous plaît, toute ma vie,

Mademoiselle,

Votre très-humble et très-obligé serviteur,

BALZAC.

P. S. Je viens d'apprendre, par une lettre de M. Chapelain, que M. votre frère m'a fait encore un nouveau présent. Je l'attends avec impatience et vous supplie de lui dire, Mademoiselle, qu'il n'a point un plus passionné serviteur que moi, ni qui fasse plus d'estime de sa vertu. Plût à Dieu qu'il eût l'année prochaine quelque emploi digne de lui dans l'armée que commande M. le Prince! Il viendroit faire ici une station et me donneroit bien huit jours pour l'embrasser et pour l'entretenir à mon aise.

CHAPELAIN A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Paris, 4 aoust 1639.

Mademoiselle,

Je fus incivil de vous envoyer la lettre de M. de Balzac que je vous devois porter moi-même. Mais vous jetterez cette faute sur les embarras qui m'en ont déjà fait commettre tant d'autres envers vous, et qui vous ont dû faire étonner plus d'une fois que j'use si mal de la permission que vous m'avez donnée de vous rendre mes devoirs et de vous faire de mauvaises visites. Si vous m'avez pardonné les premières, je veux croire que vous ne me tiendrez pas rigueur pour cette dernière, et que vous vous contenterez du mal que j'ai eu en ne vous voyant pas. J'ai lu la lettre et l'ai trouvée digne de vous et de celui qui l'a écrite, comme je me l'étois bien imaginé devant que vous me l'eussiez communiquée. Avec votre permission, je la garderai tout aujourd'hui pour la faire voir à une couple de mes amis qui seront bien aises de voir que M. de Balzac connoît votre mérite et lui rend une partie de ce qui lui est dû.

Pour ce qui regarde mon portrait, Mademoiselle, M. le marquis de Montausier s'est réjoui lorsqu'il vous a dit qu'il en avoit vu l'ébauche, et vous aurez à lui reprocher qu'en cette rencontre il n'a pas traité assez sérieusement avec vous.

1. *Correspondance de Chapelain.* Mme Sainte-Beuve.

C'est une matière sur laquelle je délibère encore, et, à vous dire mon sentiment en liberté, je penche beaucoup plus à supplier M. votre frère de me dispenser de lui faire un présent si peu digne de son cabinet, et de garder cet honneur pour ceux qui le méritent davantage[1]. Je vous en parle sans cette modestie affectée qui ne diffère guères de la vanité, et vous jure que j'appréhende d'être mêlé parmi ces grands hommes qui parent et doivent parer un illustre réduit. Cela ne pourra être sans faire tort à leur gloire qui s'offensera d'une société si inégale, et M. votre frère doit craindre lui-même d'en être blâmé, comme s'étant volontairement trompé par ce choix qui leur est si peu avantageux. J'irai au premier jour chez lui essayer de lui persuader que je ne paroisse pas là où je n'ai pas de place légitime, ou recevoir de lui une nouvelle jussion qui me mette à couvert, et le charge de tout le mal qui en pourroit arriver. Cependant vous le solliciterez, s'il vous plaît, en ma faveur, et le disposerez à ne me pas faire injustice en me fesant plus de grâce que je ne veux. C'est cela que vous demande pour cette heure avec instance, Mademoiselle,

Votre très-obéissant serviteur,

CHAPELAIN.

1. George de Scudéry avait demandé à Chapelain son portrait pour sa collection des Illustres.

GODEAU A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Grasse, 16 août 1641.

Mademoiselle,

Au lieu de vous remercier de l'éloquente lettre que vous m'avez écrite, il faut que je m'en plaigne, et que je vous en fasse une correction. Ne savez-vous pas qu'il en est des écrivains, et surtout des poëtes, de même que des femmes? Si vous leur dites une fois qu'elles sont belles, le diable le leur redit cent, et elles ajoutent plus de créance à ce père du mensonge qu'à la glace la plus fidèle d'un miroir. L'esprit aime toutes ses productions, parce qu'en l'état de péché où nous sommes l'amour propre infecte toutes les puissances de notre âme, et surtout celle qui est la plus divine; mais, comme il a plus de part dans les vers que dans les autres ouvrages de prose, étant, s'il faut ainsi dire, comme créateur de ceux-là, il en est aussi plus jaloux, pour ne pas me servir d'un terme plus rude. Pourquoi donc prenez-vous tant de peine à me faire avaler un poison dont je suis déjà tout plein? Si vous pensez que la civilité vous y oblige, elle est bien cruelle. Si vous croyez ce que vous dites, il faut que je vous détrompe, et que je vous dise que dans le livre dont vous faites

1. *Lettres de Godeau, évêque de Vence, sur divers sujets.* Paris, 1713, in-12, p. 200.

tant de cas, il n'y a rien de précieux que la matière[1]. C'est sans doute ce qui vous a fait tomber en erreur, et vous avez fait comme les amans qui trouvent que toutes les peintures de la personne qu'ils aiment sont des chefs-d'œuvre, et ne distinguent pas celles de l'ouvrier de celles de leur passion. Pour moi, je vous jure sincèrement que, parmi tant de pièces, je vois peu de choses qui me satisfassent, et beaucoup qui me déplaisent. Ma paresse naturelle m'a empêché de les corriger, et j'ai cru que cela n'empêcheroit pas la fin que je me suis proposée, qui est de rendre quelque service à Dieu, en détournant les hommes des choses profanes, au moins pour quelque temps. Croyez-moi, il n'y a point de gloire dans la terre dont on doive faire beaucoup de compte; les panégyristes sont vains, les louanges vaines, et ce qui en reste, fumée et vanité. Surtout je ne puis concevoir comment il est possible que, considérant avec un peu d'attention la grandeur des mystères de Dieu, on puisse s'imaginer que l'on en parle, je ne dirai pas dignement, mais médiocrement. Je le prie qu'il me pardonne mes fautes en cette occasion, et qu'il approuve, ou plutôt qu'il purifie mes intentions pour l'avenir. Je vous conseille aussi de vous repentir de vos cajoleries, elles ne m'ont que trop plû; mais ce qui m'oblige davantage c'est l'assurance qu'il vous plaît de me donner que je suis

1. Il parut en 1641 une 2e édition des *Œuvres chrestiennes* de Godeau.

dans vos bonnes grâces. Croyez que je vous honore sincèrement et que je suis,

Mademoiselle, votre, etc., etc.

CHAPELAIN A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Paris, 12 avril 1645.

Mademoiselle,

Je suis encore plus coupable devant vous que devant monsieur votre frère, du long temps que j'ai laissé passer sans répondre à l'excellente lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire quelques jours avant lui. Il est vrai que je le serois bien davantage si vous m'aviez laissé moyen de répondre, et si je n'avois à dire pour excuse qu'on ne peut que mal écrire après une chose si bien écrite que celle-là. Tout de bon, il ne se peut rien de mieux que cette lettre, et l'air dont elle est prise est si galant et si délicat qu'elle a donné de l'ennui aux plumes qui volent le plus haut parmi nous, et du plaisir à des oreilles qui sont blessées de tout ce qui n'est que médiocrement admirable. Je n'ai point réparti à ces merveilles de peur de me faire voir trop au-dessous, et que, par la comparaison d'elles avec ce que je vous eusse écrit, vous ne parussiez les avoir mal employées en me les écrivant. En récompense, Mademoiselle, je

1. Cabinet de M. Rathery.

leur ai donné le triomphe qu'elles méritoient. Je les ai fait voir non seulement à Mlle Robineau qui y étoit si agréablement grondée et qui ne pouvoit mais du sujet que vous avez pris de m'y quereller si noblement, mais encore à tout l'hôtel de Clermont, à tout l'hôtel de Rambouillet, à Mme de Sablé et à Mlle de Chalais, à M. Conrart, à Mlle de Longueville et à Mme de Longueville même, qui tous leur ont fait justice en leur donnant des éloges qu'on ne donne qu'aux pièces achevées, et les ont ou lues plusieurs fois, ou retenues plusieurs jours, ou copiées avec soin, afin d'en mieux considérer les beautés.

Voilà, Mademoiselle, la seule réponse que je vous y ferai et qui vaudra mieux que si je vous protestois sérieusement que Mlle Robineau n'a point d'avantage sur vous dans mon esprit, et que je ne laisserois pas de vous honorer extrêmement et de me souvenir de votre mérite, quand elle se donneroit moins de soin qu'elle ne fait de m'exhorter à payer vos bontés pour moi, du moins par de mauvaises lettres. J'ai quelquefois le bonheur de la voir, mais ce n'est que quand elle est malheureuse, et que quelque rhume ou quelque autre indisposition l'arrête chez elle. Autrement vous savez que ses amies, ou les sermons, ou les pardons l'en tirent d'ordinaire, et qu'il n'y a rien de si rare que de l'y trouver. Quand je l'y rencontre, vous faites la meilleure partie de notre conversation, mais de manière que la plus grande délicatesse de votre amitié n'en pourroit être que satis-

faite, si vous étiez aussi près de nos yeux, que vous l'êtes de notre cœur. Je suis témoin de la continuation de sa tendresse pour vous, et si elle daigne parler de moi dans ses lettres, elle vous aura témoigné que je suis pour vous tout ce que vous sauriez désirer, et qu'il n'y a point d'intérêts qui me soient plus chers que les vôtres. J'ai vu dans celle de Mlle Paulet ce que vous dites de si obligeant pour la rupture de mon voyage de Munster[1], et je l'ai plus senti que je ne vous le saurois dire. Il est certain, et je ne vous dissimulerai pas, que ce voyage choquoit entièrement mon inclination, qu'il troubloit l'ordre de ma vie, qu'il renversoit tous mes desseins et qu'il m'arrachoit à tous mes amis, si je n'eusse travaillé rigoureusement et avec succès pour le rompre. Je l'ai rompu et l'une des principales consolations qui m'en restent, c'est que par cet effort je me suis conservé libre, et que je m'en pourrai bien plus véritablement dire,

Mademoiselle,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CHAPELAIN.

1. Voy. ci-dessus, p. 195.

MADEMOISELLE DE CHALAIS A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Sablé, 28 juin 1647.

Mademoiselle,

J'ai vu la lettre que vous avez écrite à notre chère et très-aimable Mlle Paulet, sur le sujet qui me regarde. Il m'étoit si nouveau lorsque je partis de Paris, que tout ce que j'eus le temps de faire fut de dire à cette excellente amie ce qu'une personne de condition et de mérite avoit eu la bonté de me proposer pour moi, de son propre mouvement. Je dis de son propre mouvement, car en-

1. M^ss^ Conrart, in-4°, t. IX, p. 131.

Des deux lettres ci-jointes, l'une est adressée à Mlle de Scudéry, l'autre se rapporte à elle. M. Cousin, en les reproduisant dans la *Société française au dix-septième siècle*, les a fait précéder d'une note qui en explique le sens; la voici :

« Il paraît qu'en 1647, Mlle de Scudéry se trouva si fort en-
« nuyée d'être sous la main tyrannique de son frère que, ser-
« vitude pour servitude, elle en souhaita une autre plus favo-
« rable au moins à ses intérêts et à son avenir. Un de ses
« amis, M. de la Vergne, sollicita pour elle la place de gouver-
« nante ou de dame de compagnie dans une très-grande maison.
« Mlle Paulet avait joint ses instances à celles de M. de la
« Vergne. Cependant, d'autres personnes avaient demandé la
« même place pour Mlle de Chalais, que nous connaissons par
« Mme de Sablé et par la lettre affectueuse de Mlle de Scudéry
« (Voy. plus haut, p. 166). Dès que Mlle de Chalais apprit
« qu'on avait pensé à Mlle de Scudéry pour cet emploi, elle
« fit cesser toutes démarches, et céda très-volontiers le pas
« à son illustre amie. Celle-ci n'était pas femme à se laisser
« vaincre en générosité, et à son tour elle déclara qu'elle
« n'entendait pas continuer ses poursuites. Ni l'une ni l'autre
« n'eurent la place en question; mais il nous a paru que ce
« petit combat d'honneur et d'amitié valait la peine d'être
« tiré de l'oubli. »

core qu'elle m'eût fait l'honneur de me dire, il y avoit quelque temps, qu'elle en vouloit parler, je tenois la chose si fort éloignée et de moi et de toute autre comme moi, que je croyois qu'il étoit entièrement impossible d'y pouvoir parvenir. Je le crois encore de la même sorte, et si bien, que quoique les personnes qui me font l'honneur de me souhaiter ce bien-là m'aient voulu empêcher de quitter Paris, je les ai très-humblement suppliées de me le permettre; et enfin je suis venue en Anjou avec aussi peu de crainte que de désir de l'événement de la chose.

Il semble que tout ce que je viens de vous dire soit éloigné de notre embarras et n'en soit pas la cause; vous saurez pourtant, s'il vous plaît, qu'il en fait une partie. Car lorsque M. de la Vergne pria Mme la marquise de Sablé de s'employer pour vous auprès de Mme d'Aiguillon, elle comprit, et moi aussi, sans s'expliquer davantage, que c'étoit pour être auprès de la nièce[1] qui, selon le bruit commun, devoit épouser le neveu de Mme d'Aiguillon. Mme la marquise de Sablé ne comprit autre chose ni moi non plus, en vérité, et j'en demeurai là fort facilement par l'opinion où j'étois et où je suis encore que la conduite de ces trois importantes personnes[2]

1. C'est-à-dire de celle des nièces du cardinal Mazarin (Olympe Mancini) que Mme d'Aiguillon destinait alors au fils du maréchal de la Meilleraie, son neveu à la mode de Bretagne, lequel devint plus tard duc de Mazarin par son mariage avec Hortense.

2. Les trois aînées des nièces de Mazarin : Anne-Marie Martinozzi, Laure et Olympe Mancini.

est destinée à quelqu'une qui n'aura pas sans doute le mérite que vous avez, mais qui aura plus de faveur, plus de bonheur, et quelque nom de Madame qui sera plus propre à l'éclat qu'à bien réussir dans l'éducation de ces personnes-là. Voilà donc ce qui éloigna ma pensée de vous sur ce sujet, et ce qui me l'arrêta à celui que je viens de vous dire. Joint, comme j'ai déjà dit, que M. de la Vergne ne s'expliqua point. Il y a beaucoup de circonstances qui, vous étant déduites, serviroient à me justifier auprès de vous; et je n'en oublierai aucune, tant j'ai le désir de vous faire connoître la vérité de mes intentions, si je n'étois assurée que la bonté et la générosité de Mlle Paulet lui aura fait écrire tout ce qui aura servi à ma justification, comme je l'en avois très-humblement suppliée, après lui avoir fait voir le fond de mon cœur et la vérité toute pure. Votre lettre m'a fait connoître qu'elle est aussi ponctuelle que parfaite amie, et que vous êtes bonne et généreuse, par les sentiments et par la bonne opinion que vous avez prise de mon procédé. Je vous en suis infiniment obligée. S'il se pouvoit ajouter quelque chose à l'estime et à l'extrême affection que j'ai pour vous, je vous puis assurer que cette dernière obligation le feroit; mais je suis à vous, il y a si longtemps, que tout ce que je puis faire est de vous confirmer les vœux de mes très-humbles services, et de vous assurer que je ne perdrai jamais aucune occasion de vous en rendre. Plût à Dieu que cet emploi dont il s'agit fût partagé, et que

j'y pusse servir avec vous ! Je l'en aimerois infiniment davantage, et si je le pouvois espérer de cette sorte, je commencerois à le désirer. Mais j'en aurois trop de joie, c'est pourquoi je ne puis me le promettre.

J'avois supplié Mlle Paulet de ne laisser pas d'employer ses amis et les vôtres pour le dessein qu'elle a eu et qu'elle doit avoir encore pour vous. Il y a tant de raisons qui sont en votre personne, qui ne sont point en la mienne, qu'il devroit être plus facile de réussir pour vous que pour moi. J'y donnerois ma voix de tout mon cœur, si elle y pouvoit servir, et je vous puis assurer que j'aurois beaucoup plus de joie que ce bonheur-là vous arrivât qu'à moi-même, par quantité de raisons dont l'estime et l'affection que j'ai pour vous sont les principales. Je vous supplie de le croire, et que personne au monde ne sauroit être, avec plus de vérité que je suis, votre très-humble et très-affectueuse servante.

MADEMOISELLE DE CHALAIS A MADEMOISELLE PAULET.

Sablé, 28 juin 1647.

Mademoiselle,

J'ai vu, par la réponse que vous a faite Mlle de Scudéry, la bonté avec laquelle vous lui avez écrit pour moi. Cette obligation, avec tant d'autres que je vous ai, touchent mon cœur si sensiblement

que je n'ai point de paroles pour vous le pouvoir exprimer, mais seulement pour vous dire que je suis à vous absolument, que je vous estime et vous honore plus que personne du monde ne sauroit faire, et qu'enfin, je m'estimerois heureuse si je pouvois quelque jour vous témoigner, par mes très-humbles services, le désir que j'ai de vous en rendre. En vérité, ce me seroit la plus grande joie que je puisse recevoir. Au reste, Mademoiselle, j'écris à Mlle de Scudéry; je vous supplie d'avoir encore la bonté de lui vouloir confirmer tout ce que je lui dis. Je pense que vous me faites bien cette grâce de me croire et de ne douter en aucune façon de la sincérité de mes intentions. Je vous conjure encore de travailler et d'employer vos amis pour le dessein que vous avez eu pour cette excellente personne, et de croire que j'aurois une extrême joie si vous y pouviez réussir. En vérité, je n'en aurois pas tant pour moi-même. Je lui souhaite ce bonheur-là de toute la force de mon cœur, et je voudrois de la même sorte que cette autre personne qui a tant de bonté pour moi[1] n'eût jamais pensé à cela. J'y renonce très-volontiers, et je porte tous mes désirs pour notre amie; et vous, Mademoiselle, je vous conjure encore une fois d'y employer vos amis et vos soins. Pour moi, je suis dans une solitude[2] où je goûte de telle sorte le repos, que si je n'avois pas une extrême

1. Vraisemblablement Mme de Sablé. (V. C.)
2. A Sablé. (V. C.)

affection pour Mme la marquise de Sablé, et si je ne lui étois pas aussi obligée que je suis, j'aurois grande peine à songer à mon retour. Je m'y porte beaucoup mieux qu'à Paris; jugez quel charme, et s'il y a quelque chose dans la fortune qui vaille le bien de la santé. Je vous renvoie la lettre de Mlle de Scudéry, qui est admirable; je vous en rends mille très-humbles grâces, et vous supplie de croire que personne n'est avec plus de passion que moi,

Mademoiselle,

Votre très-humble et très-obéissante servante.

CHAPELAIN A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Paris, 17 juillet 1647.

Mademoiselle,

Il ne falloit pas moins que d'aussi grands reproches que ceux que j'ai lus dans la dernière de vos lettres à Mlle Paulet, pour m'obliger à rendre grâces par les miennes du glorieux combat que vous avez fait pour l'honneur de ma *Pucelle*[2]. A

1. Cabinet Monmerqué.

2. Chapelain avait obtenu dès 1643 le privilége du Roi pour la publication de la *Pucelle*, qui ne parut cependant qu'en 1656.

Voy. la *Notice*, p. 45, et la lettre de Mlle de Scudéry à Conrart, p. 207. Il est évident que l'annonce du poëme de Chapelain avait fait naître une polémique sur celle qui en était l'héroïne, et Mlle de Scudéry avait eu à la défendre contre les attaques du ministre Rivet et de sa nièce, Mlle Dumoulin.

moins d'être provoqué avec des injures, et accusé d'incivilité et d'ingratitude, je ne me fusse jamais résolu à vous rien écrire sur votre courageux ouvrage, dans la crainte qu'en vous remerciant du bien que vous dites d'elle ou plutôt de moi, il ne semblât que j'en demeurasse d'accord et que je reçusse vos louanges sous couleur de les refuser. Vous savez, mademoiselle, qu'il y a une modestie ambitieuse, qui est pire que la vanité découverte, et vous ne voudriez pas que je fisse jamais rien qui m'en pût faire soupçonner. Cette considération est la vraie cause de mon silence, car, pour ma gratitude, vous ne l'avez pu ignorer, si M. Conrart s'est acquitté de ce qu'il m'avoit promis, ce que je ne puis croire qu'il ait oublié. Mais, Mademoiselle, puisque vous en faites l'ignorante afin de me mortifier, je vous dirai ici que la reconnoissance que j'ai de cette faveur ne sauroit être plus grande ni pour l'intérêt de la Pucelle ni pour le mien, et que j'estime à un point les belles et rares choses que vous avez voulu dire sur notre sujet, que je ne suis plus en peine de sa réputation ni de la mienne, et que quand ce que j'ai essayé de dire de sa vertu et de sa valeur devroit périr devant moi-même, je ne laisserois pas d'espérer de voir sa gloire conservée dans ce que vous avez écrit, et mon nom consacré à l'immortalité, parce que vous l'y avez daigné enchasser.

Du reste, je ne réponds rien sur la passion à laquelle vous imputez si galamment mon silence, et je laisse cela à faire à Mlle Robineau, à laquelle je

pourrois également déplaire, en l'avouant ou en la désavouant. C'est une personne trop parfaite pour qu'on en doute qu'elle ne pût faire une conquête beaucoup plus difficile encore, et, d'un autre côté, elle est trop sévère pour ne trouver pas mauvais qu'on se confesse son esclave. C'est à elle à se prononcer là-dessus et à vous apprendre ce que vous en devez croire. De moi, j'avouerai tout ce qu'elle voudra, pourvu que ce ne soit pas que la passion que son mérite me pourroit avoir donnée ne pût compatir avec celle que je dois au vôtre et qui m'a rendu pour la vie, Mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CHAPELAIN.

P. S. — Ayez agréable, s'il vous plaît, que monsieur votre frère lise ici mes très-humbles baise-mains et les grâces que je lui rends très humbles de son souvenir et du beau et généreux sonnet dont il m'a jugé digne, dans le petit nombre de ceux qu'il en a voulu gratifier en cette cour

---

SARASIN A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Du 30 décembre 1650.

N'attendez pas que je vous rende une lettr

1. Mss de Conrart, in-4°, t. XI.
A la fin de 1650, date de cette lettre, Mme de Longueville

bien écrite pour celle que vous m'avez envoyée et qui ne le sauroit être mieux. Rien n'est si contraire au bel esprit que la guerre civile, et je vous supplie de croire que MM. Brook et Rukling, avec qui nous sommes tous les jours de conférence, ne sont pas de gens de l'Académie. De plus, vous savez, Mademoiselle, vous qui savez tout ce qui se peut sçavoir des Muses, que ces honnêtes filles chantent bien les combats, mais qu'elles ne suivent pas les armées ; que lorsque les dieux et celui même qui leur préside vinrent à la charge devant Troye, elles demeurèrent sur le Parnasse, et qu'enfin elles n'ont eu guères de démêlés que celui des Piérides pour des chansons, ni guères pris de parti qu'entre Apollon et Marsyas pour la lyre contre la flûte. Une personne donc d'aussi peu d'école que je suis ne doit pas, ce me semble, prétendre à rien dire de beau ni s'efforcer inutilement à rendre les choses plus agréables. Ce sera assez qu'elles le soient par elles-mêmes, et vous

était sur le point d'être assiégée dans Stenay par une armée victorieuse. « Elle était en proie à d'autres chagrins plus « cruels encore pour une âme telle que la sienne. Elle ve- « nait de perdre à Stenay sa dernière fille âgée de quatre ans ; « et elle y reçut l'affreuse nouvelle que sa mère, qu'elle aimait « tant, était morte à Chantilly le 4 décembre, succombant à « l'excès de sa douleur et à la ruine de sa maison. » (V. C.)

Mlle de Scudéry, qui venait de publier le cinquième volume du *Cyrus*, ne voulant pas l'envoyer directement à la princesse dans des circonstances aussi malheureuses, l'adressa à Sarasin, qui, étant attaché à la maison de Condé comme secrétaire des commandements du prince de Conti, avait suivi la duchesse à Stenay. Le volume était accompagné d'une lettre d'envoi ; c'est à cette lettre que Sarasin répond.

vous contenterez, s'il vous plaît, que je vous envoye une bonne lettre au lieu d'une belle. De cette sorte, je suis fort assuré que ma réponse vous plaira, et que, pourvu que je vous mande que votre esprit et votre zèle ont touché son Altesse, et qu'elle est infiniment satisfaite de votre passion et de votre respect, vous n'irez pas vous plaindre que je vous l'ai dit grossièrement, et ne souhaiterez pas d'ornement où la simple naïveté a si bonne grâce. Que si le soin de votre héros vous touche autant que le vôtre propre, et que vous vouliez savoir s'il est autant estimé en cette cour qu'il le fut autrefois de toutes celles de l'Asie, j'ai bien encore de quoi vous plaire, et vous devez être contente de ce que jamais aucun des héros de sa sorte n'a mieux été reçu de la divine personne à qui monsieur votre frère l'a dédié. Le peu de temps que l'accablement de ses affaires et la nécessité de ses grandes occupations lui laissent est employé à sa conversation ; et depuis huit jours[1] qu'on a apporté ici la cinquième partie de ses aventures, il ne s'en est point passé qu'on n'ait donné audience à Phérénice, à Orsane, ou à l'historien de Belesis[2]. Ces personnes ont toujours été du petit coucher, et tant qu'elles ont eu quelque chose à y dire, on ne les a interrompues que par des acclamations et des louanges. N'est-ce pas là

1. Le 22 décembre, à peu près avec la nouvelle de la perte de la bataille de Réthel, et de la marche de l'armée royale sur Stenay. (V. C.)
2. Personnages du tome V du *Cyrus*. (V. C.)

vous dire tout ce que vous sauriez désirer de moi? Car, pour la continuation de mon amitié, dont vous me faites la grâce de témoigner trop de joie, j'espère que son Altesse aura bien la bonté de vous informer un jour si vos intérêts me sont chers et si je sais bien estimer votre mérite. Vous avez sans doute beaucoup de raisons de souhaiter que ce jour arrive bientôt, et vous devez vous intéresser plus que je ne saurois dire à voir cesser la persécution de cette illustre affligée. Si le ciel est juste, il préviendra les souhaits que nous en faisons; et, comme ce seroit impiété d'en douter, il faut croire que ce bonheur est proche et l'attendre avec tranquillité. Car enfin je ne saurois penser que ni cette excellente princesse, ni ce héros, pour qui vous avez une si légitime passion, étant innocents, soient persécutés davantage; en un mot, cela me semble autant impossible qu'à moi de cesser de vous honorer.

Je suis en vérité bien affligé de la mort de Mlle Paulet[1], et si je juge de votre douleur par votre amitié, je suis assuré qu'elle est extrême. Je vous demande de transmettre beaucoup de compliments et de civilités de ma part à mesdames vos hôtesses[2], et si j'étois encore assez bien parmi vos amis, je vous supplierois d'assurer Mme Aragonnais, Mlle Robineau et Mlle Boquet de mes très-humbles services. SARASIN.

1. Amie intime de Mlle de Scudéry, une des personnes les plus distinguées de l'hôtel de Rambouillet. (V. C.)
2. Dames que recevait chez elle Mlle de Scudéry. (V. C.)

La duchesse de Longueville crut devoir ajouter les lignes suivantes à la lettre de Sarasin :

C'est être bien hardie que d'écrire à une personne dont on a vu une lettre comme celle que vous avez écrite depuis peu; et c'est l'être tout autant que de placer son compliment dans une autre faite comme celle dans laquelle je vous écris. Mais, comme je préfère la réputation d'être reconnoissante à celle de bien écrire, j'abandonne de bon cœur la première, pour n'être pas tout à fait indigne de l'autre, comme je le serois sans doute si je pouvois savoir les constantes bontés de monsieur votre frère et de vous, sans vous témoigner combien j'en suis touchée. Je le suis encore si fort de vos ouvrages, et ils adoucissent si agréablement l'ennui de ma vie présente, que je vous dois quasi d'aussi grands remercîments là-dessus que sur la solide obligation que je vous ai de n'avoir pas changé pour moi avec la fortune, et d'avoir bien voulu soulager les maux qu'elle m'a faits par les biens que donne la continuation d'une amitié comme la vôtre. Celle de vos hôtesses m'est si considérable, que l'assurance que vous me donnez qu'elles en conservent toujours un peu pour moi m'a causé une véritable satisfaction. Je vous conjure de le leur dire de ma part, et qu'elles n'en peuvent avoir pour personne qui les estime et qui les aime plus que je fais.

LA PRINCESSE SIBYLLE DE BRUNSWICK A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Wolffenbuttel, 8 juillet 1654.

Mademoiselle,

Si je considère ce que je suis, je confesse franchement qu'il n'y a rien en moi qui soit digne de mériter les louanges que vous m'attribuez. Je sais trop mon imperfection, et connois bien que par l'excès de votre courtoisie et bonté ensemble, vous me veuillez par là encourager à imiter les vertus que vous possédez. Je m'efforcerai de suivre pour le moins leurs traces, si je ne les peux acquérir du tout. Que si vous avez parlé à mon avantage à ceux qui ont l'honneur de votre amitié, je vous en serois bien obligée, si ce n'est que je suis honteuse de ce que, par ma mauvaise lettre, j'ai publié mes défauts. Je me console pourtant qu'étant choisis de vous d'être dignes de votre amitié, ils auront assez de générosité pour les excuser. Si ce n'est une vanité de vous renouveler les offres de mon affection, comme une chose inutile à votre service,

1. Cabinet de M. Jules Boilly.

Sibylle-Ursule, fille du duc de Brunswick-Wolffenbuttel, épousa le 13 septembre 1663 le duc Christian de Holstein-Glucksbourg. Elle mourut le 12 décembre 1671. C'était une femme distinguée sur laquelle on peut consulter Vehse, *Les Cours d'Allemagne*, et Havemann, *Histoire de Brunswick*. Elle était, ainsi que son frère, Antoine-Ulric, en correspondance avec Mlle de Scudéry. M. de Monmerqué a cité une autre lettre d'elle à la même, du 19 décembre 1656, dans son article SCUDÉRY, de la *Biographie universelle*.

je vous dirois que je ne changerai jamais la résolution que j'ai prise de vous continuer les devoirs de ma bonne volonté, jusques à ce que par votre faveur je vous en puisse témoigner les effets, puisque je fais gloire d'être plus que personne du monde,

Mademoiselle,

Votre très-affectionnée,

SIBYLLE URSULE DE BRUNSWICK.

P. S. Mes commandements ne s'étendent jusques à la Cour de France. Si pourtant vous me permettez de vous prier de ne vouloir différer davantage le contentement que tout le monde ici aura de voir la suite de votre *Clélie*, je prends la liberté de vous en conjurer et pour le public et pour votre propre gloire.

MÉNAGE A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

1658.

Mademoiselle,

Il n'y a personne au monde qui ait pour vous des sentiments plus avantageux que moi. Je n'estime pas seulement, j'admire encore la beauté de votre génie, la vivacité de votre imagination, la solidité de votre jugement, les charmes de votre entretien, et ce nombre infini de rares connoissances que vous possédez si éminemment. Mais

1. En tête des *Œuvres de Sarasin.*

si j'ai de l'estime et de l'admiration pour les qualités de votre esprit, j'ai du respect et de la vénération pour celles de votre âme, pour votre bonté, pour votre douceur, pour votre tendresse, pour votre générosité, pour votre candeur, et surtout pour cette incomparable modestie, qui, au lieu de cacher votre mérite, le fait éclater davantage. Depuis que je reconnus en vous toutes ces excellentes qualités, et je les reconnus dès la première fois que j'eus l'honneur de vous entretenir, je vous ai toujours considérée comme un des principaux ornements de notre siècle, et comme la plus grande gloire de votre sexe.

Cependant, Mademoiselle, il est étrange que depuis ce temps-là je n'aie point encore fait savoir au public l'estime particulière que je fais d'une personne si extraordinaire, et qu'étant un des hommes du monde qui vous honore le plus dans son cœur, je sois un des hommes du monde qui vous ai le moins célébrée dans ses écrits. Quoique ma conscience ne me reproche rien de ce côté-là, et que mon silence ne soit qu'un effet de mon admiration, je ne laisse pas d'avoir quelque honte d'être si longtemps à vous rendre l'hommage que vous doivent ceux qui font profession d'honorer publiquement le mérite et la vertu. En attendant que je puisse vous rendre cet hommage par quelques-uns de mes écrits, qui ne soient pas tout à fait indignes de vous, l'amitié qui étoit entre feu M. Sarasin et moi m'ayant obligé de prendre soin et du recueil et de

l'édition de ses ouvrages, je prends la liberté de vous en faire une offrande. Je suis assuré que je ne fais rien en cela contre l'intention de l'auteur, et que, comme vous étiez l'objet éternel de ses louanges et de ses respects, s'il eût publié lui-même ses œuvres, et plût à Dieu que sa mort précipitée n'eût pas privé le monde de cet avantage, il les eût publiées sous cette même protection que je vous demande. Je veux croire aussi, Mademoiselle, que je ne fais rien en cela qui vous soit désagréable, et que vous ne rejetterez pas mon offrande, non-seulement à cause de cette amitié tendre et officieuse que vous avez toujours eue pour M. Sarasin, mais aussi à cause de l'estime extraordinaire que vous avez toujours faite des productions de son esprit. J'ose bien vous dire qu'elles sont en effet très-dignes de votre approbation. L'ordre y paroît parmi l'abondance. Elles brillent de tous côtés d'esprit et d'invention. On y voit une variété agréable. On y voit de la prose et des vers en tout genre et en toutes langues. On y voit partout une facilité merveilleuse; et si on y remarque en quelques endroits des négligences, ces négligences ne sont pas même sans quelque agrément. Mais je dois me souvenir que j'écris une lettre et non pas un panégyrique ou une apologie; et que de louer ou de défendre davantage les œuvres de M. Sarasin, ce seroit entreprendre sur M. Pellisson, qui les a si excellemment et louées et défendues dans son admirable préface. Je n'ai donc plus qu'à vous sup-

plier de recevoir avec votre bonté ordinaire ces précieux restes de notre cher et illustre ami, et de regarder le soin que j'ai pris de les recueillir, non-seulement comme un effet du zèle que j'ai pour la gloire d'un homme qui m'a donné tant de marques éclatantes de son affection, mais aussi comme un témoignage de la passion ardente et respectueuse avec laquelle je suis,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,
MÉNAGE.

P. CORNEILLE A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

A Rouen, 16 décembre 1659.

L'incomparable Sapho est suppliée de mander son avis à l'illustre Aspasie, touchant deux épigrammes faits[2] pour une belle dame de sa con-

1. Mss Conrart, in-fo, t. IX, p. 859.
2 Ce mot était encore quelquefois masculin.
Voici les deux pièces dont il est ici question, publiées pour la première fois en 1660, sous le nom de Corneille, dans la 5e partie des *Poésies choisies :*

I

Mes deux mains a l'envi disputent de leur gloire,
Et dans leur sentiment jaloux
Je ne sais ce que j'en dois croire.
Philis, je m'en rapporte à vous :
Réglez mon avis par le vôtre.
Vous savez leurs honneurs divers :

noissance[1], qui, par un accès d'estime, avoit baisé la main gauche de l'auteur. Il y a partage pour juger lequel est le plus galant : l'un a plus d'essor de pensée, et l'autre a quelque chose de plus simple et plus naturel.

RÉPONSE DE L'INCOMPARABLE SAPHO.

[1659.]

Si vous parlez sincèrement
Lorsque vous préférez la main gauche à la droite,

La droite a mis au jour un million de vers,
Mais votre belle bouche a daigné baiser l'autre.
Adorable Philis, peut-on mieux décider
Que la droite lui doit céder.

II

Je ne veux plus devoir à des gens comme vous;
Je vous trouve, Philis, trop rude créancière.
Pour un baiser prêté, qui m'a fait cent jaloux,
Vous avez retenu mon âme prisonnière.
Il fait mauvais garder un si dangereux prêt;
J'aime mieux vous le rendre avec double intérêt,
Et m'acquitter ainsi mieux que je ne mérite;
Mais à de tels paiemens je n'ose me fier,
Vous accroîtrez la dette en vous laissant payer,
Et doublerez mes fers si par là je m'acquitte.
Le péril en est grand, courons-y toutefois,
Une prison si belle est bien digne d'envie;
Puissé-je vous devoir plus que je ne vous dois,
En peine d'y languir le reste de ma vie.

1. L'abbé Granet nomme Mlle Serment, née à Grenoble vers 1642, morte à Paris vers 1692, comme celle à qui s'adressaient les deux épigrammes, ou plutôt les deux madrigaux de Corneille. Elle était liée avec Mlle de Scudéry, et aussi avec Quinault, Maucroix, Pavillon, etc.

De votre jugement je suis mal satisfaite :
Le baiser le plus doux ne dure qu'un moment;
Un million de vers dure éternellement,
Quand ils sont beaux comme les vôtres;
Mais vous parlez comme un amant,
Et peut-être comme un Normand :
Vendez vos coquilles à d'autres[1].

CHARPENTIER A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[2].

Mercredi, à onze heures du matin [1659].

Mademoiselle,

Je reçus hier au soir fort tard le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.... Si le temps l'eût permis, je vous en aurois remerciée sur l'heure même, car il est impossible de retenir un ressentiment si juste. Vous avez trop payé l'ouvrage que j'ai pris la hardiesse de vous offrir[3]; l'estime que vous en faites est assurément au-delà de son mérite, et je ne puis attribuer les louanges que vous lui avez données, qu'à la cause même que vous m'en découvrez en reconnoissant qu'il parle d'un

1. Comme le fait remarquer M. Marty-Laveaux, cette expression se retrouve dans une lettre de Mlle de Scudéry au Mage de Sidon, du 21 octobre 1658. Nul doute d'ailleurs que ces vers ne soient d'elle et que la lettre de Corneille ne lui soit adressée.

2. Donné par M. de Monmerqué, d'après l'original faisant partie de son cabinet, dans les éditions de 1835 et de 1854 des *Historiettes de Tallemant des Réaux*.

3. La traduction de la *Cyropédie* par Charpentier, qui est de 1659, donne la date de cette lettre.

de vos plus anciens amis. Je le sais, Mademoiselle, que Cyrus est un de vos amis, et que votre amitié est une de ses plus glorieuses aventures; c'est en cette considération que son nom est dans les plus belles bouches de France, et qu'il sert maintenant d'entretien au monde poli, qui autrement ne le connoîtroit guère :

Et moi qui le connois assez parfaitement,
Si vous en croyez mon serment,
J'aurois eu peu de soin de relever sa gloire,
Quoiqu'il ait autrefois mille peuples soumis,
Si je n'avois appris ailleurs que dans l'histoire,
Qu'il possède l'honneur d'être de vos amis.

BRÉBEUF A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Rouen, 24 août [1660].

Mademoiselle,

Je meurs de honte d'avoir été malade lorsque je me sentois indispensablement obligé à vous remercier de toutes les belles choses que j'ai trouvées dans votre lettre, et j'ai une confusion si grande de m'être laissé prévenir à vos civilités et d'avoir tant différé à vous les rendre, que j'ai peine à me pardonner mon indisposition, et à ne faire pas d'une fièvre de huit ou dix jours[2] une

1. Cette lettre a été imprimée sans date, dans les *Œuvres de Brébeuf*, 1664, t. I, p. 64, mais nous avons pu la collationner et la compléter sur l'original qui fait partie du cabinet de M. Boutron.

2. Les Bulletins de Clément à la Bibliothèque nationale ren-

faute inexcusable. Mais, à vous parler ingénûment, je vous avoue, Mademoiselle, que, dans ma meilleure santé, il me seroit assez difficile de trouver des termes pour vous expliquer tout le ressentiment que j'ai de l'honneur que vous me faites. Vous me louez avec des paroles si riches et d'un air si parfaitement obligeant qu'il m'est presque impossible d'y répondre comme je dois et comme je le souhaite. Cependant, ce qui seroit pour d'autres que vous le dernier effort de la générosité n'est que votre style ordinaire. C'étoit assez du témoignage public que vous m'en aviez donné, sans y ajouter encore cette preuve particulière. Je me souviens, Mademoiselle, de l'obligation que vous a l'interprète de Lucain. Je sais que c'est à votre recommandation seule que ce divin génie[1], qui produit toujours et ne s'épuise jamais,

ferment ce passage sur Brébeuf : « Malgré une fièvre maligne et opiniâtre de vingt années, il a fait des ouvrages qui ont paru le fruit d'une santé parfaite. »

1. A travers l'obscurité prétentieuse des lignes qui suivent, il y a deux points qui nous paraissent hors de doute.

1° Brébeuf avait à Mlle de Scudéry des obligations qu'il avoue ici hautement.

2° La principale de ces obligations paraît être d'avoir été recommandé par elle au grand Corneille, leur compatriote à tous deux, qui aurait loué et encouragé sa *Traduction de la Pharsale*.

Ajoutons que ces rapports entre les deux poëtes, dont on trouve la trace dans les lettres de Brébeuf, p. 19, 103, 212 et 213 du volume de ses *Œuvres*, cité plus haut, reçoivent une confirmation singulière de ce fait, non assez remarqué, qu'indépendamment de leur prédilection commune pour Lucain, il leur est arrivé plusieurs fois de se rencontrer sur le même

a trouvé le secret de le faire vivre près de trois mille ans avant sa naissance, et qu'un art si ingénieux et si admirable peut encore le faire vivre plus de trois mille ans après sa mort. Un esprit de cette force a pouvoir sur tous les temps aussi bien que sur tous les pays; le passé et l'avenir en relèvent également, et comme j'ai osé croire enfin, sur la foi de mes amis, qu'il a pensé à moi quand il a parlé du traducteur de la Pharsale, je me persuade aisément qu'avec trois paroles il a mis du moins trente siècles entre moi et ce fâcheux genre de trépas qui tue encore après qu'on n'a plus de vie. N'étoit-ce point assez, Mademoiselle, d'avoir ménagé pour moi un privilége si peu commun et une faveur si extraordinaire, et en falloit-il davantage pour obliger de la plus excellente manière un malheureux inconnu qui ne vous peut être considérable que parce qu'il vous doit beaucoup, et qui ne mérite les grâces que vous lui faites que parce qu'il en a déjà reçu d'autres de vous? Sans doute il n'y en avoit que trop pour occuper toute la reconnoissance dont un esprit est capable, et je vois pourtant que ce qui étoit trop pour moi n'a pas encore été assez pour vous. Lorsque je m'entretenois avec ressentiment et avec respect de cette bonté excessive avec laquelle vous avez bien voulu

terrain, témoin les vers de l'un et de l'autre sur *l'art ingénieux* de l'écriture, et l'épitaphe qu'ils ont consacrée, presque littéralement dans les mêmes termes, *A une dame vertueuse*, Élisabeth Ranquet. Voy. *Poésies diverses de Brébeuf*, 1662, p. 219, et *Œuvres de Corneille*, édition Hachette, t. X, p. 133.

agréer les *Entretiens solitaires*[1], et que je croyois beaucoup moins vous avoir fait un présent que l'avoir reçu, il se trouve que vous me remerciez encore de l'honneur qu'il vous a plu me faire, et que vous me récompensez avec soin de l'obligation que je vous ai : ce sont là, Mademoiselle, de ces beaux excès qui ne sont guère connus dans le monde, et qui ont besoin d'un exemple aussi puissant que le vôtre pour s'établir parmi nous.

Mais, bien que je me laisse flatter au dernier point au jugement avantageux que vous faites de moi et à une approbation qui ne me promet pas moins que celle de tout Paris ou même de toute la France, je conserve du moins encore assez de modération dans ma bonne fortune pour ne consentir pas entièrement à toutes les louanges que vous me donnez. Je me défends autant que possible d'une si pressante et si douce tentation de vanité, et je me dis à toute heure que, pour laisser descendre votre estime jusqu'à moi, il faut assurément que vous ayez pris plaisir à vous cacher tout ce que vous êtes. Je ne suis pas si étranger en mon pays que je ne sache un peu en quels termes les honnêtes et les habiles gens parlent de vous; ce n'est pas, à leur gré, dire assez tout ce qu'ils en pensent, que de publier en tous lieux qu'ils vous regardent comme le miracle de notre siècle, et pour moi, qui prends quelquefois la li-

1. Ils parurent dans le courant de l'année 1660, et Brébeuf mourut l'année suivante.

berté de mêler ma voix à la leur et de parler le même langage, je puis dire que j'avance cette vérité avec d'autant plus de plaisir que je n'ai encore vu personne qui ait osé la contredire. Après cela, Mademoiselle, il semble qu'il ne vous doit point être permis de rien estimer, et que c'est usurper en quelque façon sur le droit des personnes qui sont infiniment au-dessous de vous que de vous résoudre à parler si avantageusement,

Mademoiselle,

De votre très-humble, très-obéissant,
et très-obligé serviteur,

BRÉBEUF.

LA CALPRENÈDE A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

A Vatimesnil, 12 septembre 1661.

Comme je sais la part que vous avez prise au malheur de M. le Surintendant, je veux bien, Mademoiselle, vous témoigner la douleur que j'en ai, et à laquelle je suis trop obligé par le souvenir des obligations que je lui ai, et à M. Pellisson aussi, qui, à ce que j'ai appris, est enveloppé dans sa disgrâce. Je voudrois au prix de mon sang être en état de leur témoigner ma reconnoissance, et parce qu'on m'a mandé qu'on envoie Mme la Surintendante à Limoges, et que j'ai en ce pays-là

1. Cabinet de M. Boutron.

des parents et des amis assez considérables, je vous supplie de me mander si vous croyez qu'il y ait lieu de les employer pour son service, et qu'elle en puisse recevoir d'eux dans sa mauvaise fortune, afin que je leur écrive pour les obliger à lui rendre toutes les assistances qui leur seront possibles. Faites-moi, s'il vous plaît, la grâce de m'en écrire un mot le plus tôt que vous le pourrez, et de l'envoyer à la poste de Normandie avec l'adresse : Au Tillier; et croyez, s'il vous plaît, que ni dans cette affaire, ni dans aucune autre, il ne vous arrivera jamais rien où je ne m'intéresse, comme un homme qui vous honore et vous honorera toute sa vie de tout son cœur.

LA CALPRENÈDE.

CORBINELLI A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

De ma prison (Montpellier),
7 septembre [1665].

Votre générosité ordinaire seroit bien bizarre d'oublier un ami qui, pendant dix-huit mois

1. M. de Monmerqué nous a conservé cette lettre, dont il possédait l'original. « Corbinelli, dit-il, ami de Mlle de Montalais, avait été dépositaire des lettres du comte de Guiche à Madame. Il eut la faiblesse de les remettre au marquis de Vardes qui en abusa. Ce zèle exagéré pour un ami qui en était peu digne lui fit partager sa disgrâce. »

Jean Corbinelli, d'une famille originaire de Florence, établie en France depuis deux générations, mourut à Paris, centenaire, dit-on, le 19 juin 1716. Il était ami intime de Mlle de Scudéry et de Mme de Sévigné.

d'une prison très-rigoureuse, a pensé à vous comme les amants font à leurs maîtresses : j'ai tant de fois songé à tout ce que nous avons fait, à tout ce que nous avons dit sur un certain sujet! J'ai fait mon cours de beaux sentiments, de générosité, d'amitié parfaite, pendant tout le temps de cette affaire, et il est vrai que j'ai appris cette grande science, non-seulement à vous entendre, mais encore à vous voir faire, et en faisant de petites choses sur le modèle des grandes, ou que vous machiniez ou que vous exécutiez, ou du moins que vous méditiez. Auriez-vous donc oublié un homme qui étudioit votre âme et votre esprit avec tant d'application, d'admiration et de plaisir? Je ne le crois pas, quoique les apparences soient fortes, car vous ne m'avez pas écrit sur la liberté presque entière que le Roi m'a si bénignement accordée. Je ne tiens plus qu'à un filet, et je ne suis en prison que parce que je ne pourrois pas sortir d'un grand château si je le voulois; mais aussi je ne le voudrois pas, tant que M. de Vardes sera dans le sien; si bien qu'au vrai je ne suis prisonnier que vraisemblablement et par métaphore, etc....

—

LE P. RAPIN A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Dimanche 22 novembre 1665.

Mademoiselle,

J'ai bien du déplaisir, Mademoiselle, de ne pouvoir aller moi-même vous faire mes compliments sur *la Tubéreuse*[2] que vous m'avez fait la grâce de me donner. En vérité, elle a plus de grâce et de beauté dans vos vers que dans son original de sa nature. Tout ce qui passe par vos mains se perfectionne, et c'est un de vos admirables talents de donner de la grâce à tout ce que vous touchez. Je ne puis m'empêcher de vous témoigner ma joie des douceurs qui reviennent à votre ami M. de Pellisson, après tout ce qu'il a souffert. Vous voulez bien demander à M. Mesnager qu'il veuille me mener le voir, car j'en ai grande impatience. Je suis avec mes respects ordinaires à vous, Mademoiselle,

RAPIN,
de la Compagnie de Jésus.

1. Pièce de l'*Isographie*.
2. *La Tubéreuse, à Célie le jour de sa fête*, pièce de vers de Mlle de Scudéry. Voyez-la aux *Poésies*.

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, DUC DE SAINT-AIGNAN, A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

25 janvier [1666].

Revoir le généreux Acante en liberté, recevoir de l'illustre Sapho les glorieuses marques d'un souvenir qui pourroit rendre heureux les plus infortunés de la terre, et goûter ces plaisirs en un même jour, c'est presque trop à la fois pour un cœur aussi tendre et aussi sensible que le mien. Il devroit au moins avoir le temps de se reconnoître, avant que d'en témoigner sa satisfaction, dans l'agréable désordre où le met cette double surprise; mais auroit-il pu reconnoître dignement les biens dont il est comblé, s'il avoit voulu attendre à vous rendre grâces qu'il se fût reconnu? J'aime mieux exprimer ma joie avec moins d'éloquence, et pendant que l'obligeant Acante est allé voir ce grand Roi duquel il a si bien parlé, assurer l'incomparable Sapho de l'estime et du respect que j'aurai toujours pour elle. Je pars demain à mon tour, jusques à mercredi au soir, et j'espère vous aller assurer jeudi en famille du pouvoir absolu que vous aurez toujours et sur ma famille et sur moi. En vérité Artaban[2] trouve plus de gloire à se

1. Provenant du Cabinet de M. de Monmerqué. D'après une note de sa main, Beauvilliers répond à un billet par lequel Mlle de Scudéry lui faisait part de la liberté que Pellisson (Acante) venait d'obtenir par lettres du roi du 16 janvier 1666.

2. Artaban est le nom qui, parmi les beaux esprits et dans la société précieuse, désignait le duc de Saint-Aignan, et qu'il

dire à vous, Mademoiselle, que le fils de Pompée n'en acquit sous ce nom chez les Parthes et les Mèdes.

LE P. VERJUS A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY [1].

Le 12 décembre [1666].

Un prêtre tel quel a voulu, Mademoiselle, que j'eusse l'honneur de vous envoyer la Vie d'un saint prêtre qu'il a fait imprimer. Le prêtre tel quel s'appelle M. de Saint-André, et le bon prêtre s'appeloit M. Le Nobletz. Si vous m'en croyez, vous n'en apprendrez pas davantage et vous laisserez la lecture de ce livre à d'autres moins curieux de belles lectures que vous.

Ne laissez pas, s'il vous plaît, Mademoiselle, de me savoir quelque gré de ce que je suis exact à m'acquitter des plus petites commissions qu'on me donne, jusqu'à vous envoyer un livre aussi mal écrit et aussi peu considérable que l'est celui-ci [2]. Vous jugerez, s'il vous plaît, de la joie que j'aurois d'obéir à une personne pour qui j'ai

prenait lui-même quelquefois dans ses lettres. Artaban, fils de Pompée, est un des personnages chevaleresques de la *Cléopâtre* de La Calprenède.

1. Cabinet de M. Gauthier-la-Chapelle.

2. C'est probablement par pure modestie que le P. Verjus parlait ainsi du livre qu'il adressait à Mlle de Scudéry, car c'est lui-même qui publiait en 1666, sous le pseudonyme de l'abbé de Saint-André, la *Vie de Michel Le Nobletz, prêtre et missionnaire en Bretagne*.

autant de respect et d'admiration que j'en ai pour vous.

VERJUS.

L'ÉVÊQUE DE DIGNE (FORBIN-JANSON)
A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

A Aix, le 4 février 1668.

Le billet que vous m'avez envoyé a été suivi d'une lettre du P. Annat qui m'écrit par ordre du Roi que Sa Majesté me nomme à l'évêché de Marseille. Je ne vous désavoue pas que je n'aie une joie sensible de me voir honoré de cette nouvelle marque de l'estime qu'un prince aussi éclairé que le nôtre a témoignée pour ma personne en cette rencontre. Mais je vous prie de croire que la part que vous prenez en ce qui me touche redouble mon contentement par celui qui vous en demeure. Pensez-vous que je connoisse si peu l'honneur qu'il y a d'être de vos amis, que je ne m'estime infiniment heureux de passer pour tel, particulièrement dans l'esprit de M. de Pellisson? Comme les lumières qu'il a le rendent plus capable de pénétrer dans les vôtres que qui que ce soit, il ne sauroit douter que les personnes que vous aimez

1. Cette lettre, ainsi que la suivante, nous a été communiquée par M. le comte de Clapiers, à Marseille.

Sur Mgr de Forbin-Janson et sur les longues relations qui existèrent entre lui et Mlle de Scudéry, Voy. la *Notice*, p. 24. Nous renouvelons ici l'expression du regret de n'avoir pu retrouver aucune des nombreuses lettres qu'elle lui adressa pendant une période de plus de cinquante années.

n'aient du mérite, parce qu'il sait qu'il n'y a que le mérite seul qui puisse attirer votre amitié. Cependant vous me l'avez donnée par un pur effet de votre bonté, et je rougis de confusion d'en être si peu digne. C'est ce qui m'oblige à vous en demander la continuation avec plus d'ardeur, et vous assurer, Mademoiselle, qu'il n'y a rien dans le monde que je souhaite davantage que d'être un peu aimé de la merveille de notre siècle.

L'ÉVÊQUE DE DIGNE.

LE MÊME A LA MÊME.

Aix, 12 février 1668.

Je voudrois bien, Mademoiselle, que la fortune me donnât lieu de vous faire voir combien je suis sensible à la part que vous prenez en ce qui me touche. En vérité, j'ai toute la confusion du monde d'avoir si peu d'occasion de m'employer pour votre service. Une bonne et généreuse amie comme vous doit avoir pitié de ma gratitude, et ne me laisser pas toujours souhaiter inutilement de vous être utile. Le Roi ne pouvoit pas me donner un établissement plus doux et plus considérable; vous le connoissez, Mademoiselle, mieux que personne. Je l'estimerois infiniment davantage si je pouvois être assez heureux de vous y voir quelque jour. J'ai bien de la joie d'apprendre le rétablissement de la santé de notre illustre amie : Dieu

nous la conserve, et vous donne le moyen de vous faire connoître combien je vous honore!

L'ÉVÊQUE DE DIGNE.

DUC DE SAINT-AIGNAN A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Du 6 [avril 1668].

Je ne sais, Mademoiselle, de quelle manière je dois répondre à votre obligeante lettre, après avoir même demeuré assez longtemps sans y avoir répondu. Sera-ce en vous rendant mille très-humbles grâces de l'utilité de l'avis qu'il vous a plu de me donner? Sera-ce de votre admirable quatrain dont toute la cour est charmée? En vérité je crois que je ne dirai rien de tout cela, et que je ne vous parlerai que de la belle Lionne, mais si peu apprivoisée, à qui l'on a dédié la fable du *Lion Amoureux*[2]. Puisque quand on la voit on ne sauroit regarder autre chose, croyez-vous que quand on s'en entretient on puisse aisément changer de discours? A propos de cette belle Lionne, puisque lionne il y a, je vous en veux faire une petite histoire. J'étois

1. Cette lettre et la suivante, qui avaient passé du cabinet de M. de Monmerqué dans celui de M. Rathery, ont été communiquées par ce dernier à l'éditeur des *Lettres de Mme de Sévigné*, édition Hachette.

2. Mlle de Sévigné, à qui La Fontaine a dédié cette fable. Elle fait partie du premier recueil des *Fables de La Fontaine* qui contient les six premiers livres; elle commence le quatrième. Ce recueil ayant été achevé d'imprimer le 31 mars 1668, cette date donne à peu près celle de la lettre.

l'autre jour dans votre cabinet, et, quoiqu'on ne puisse vous y voir trop tôt, ni vous y attendre avec trop d'impatience, je faillis à vous vouloir mal, lorsque vous me détournâtes de la contemplation du beau portrait que vous en avez. Je sais bien que l'aventure du lion ne lui est point arrivée, qu'elle a de belles et bonnes dents, et sais mieux encore que mon respect me mettra toujours à couvert de ses ongles. Mais, Mademoiselle, à quoi vous jouez-vous de me louer? Vous prenez quelque intérêt en ma gloire, et vous m'allez rendre si vain que je ne serai plus digne de votre estime. Connoissez un peu mieux, malgré votre modestie, ce que c'est d'être loué par l'illustre Sapho, de qui l'approbation peut faire l'estime et la félicité de tous ceux qu'il lui plaira; et croyez que personne n'y est plus sensible ni ne la reçoit avec plus de respect et n'en est pourtant moins digne qu'Artaban.

LE MÊME A LA MÊME.

Du 19 avril 1668.

Ce n'est rien, Mademoiselle, d'être sorti de dessous ce monceau de buffles, de pistolets, de bottes et de baudriers qui marquoient tant la guerre à la veille de la trêve et peut-être de la paix; je suis retombé de fièvre en chaud mal; de plus savants diroient de Scylle en Charibde; enfin ce que je

veux dire, et que je ne dis point trop bien, c'est qu'après la troupe j'ai fait l'équipage de mon fils[1]; que la batterie de cuisine est une autre chose que celle des canons; que l'amour a son brandon, son bandeau, son arc, son carquois et ses flèches; que Mars a son dard, son bouclier, son casque et son cimeterre; mais que Comus a ses pots, ses plats et ses bouteilles. Il faut de tout à un guerrier, et pendant qu'on songe à l'équiper, on peut oublier jusques à l'illustre Sapho et jusques à la belle Lionne. Mais à propos de la belle Lionne, celui qui vient d'imposer aux lions un joug qu'ils ont voulu éviter[2], en parla, il n'y a que peu de jours, d'une manière fort agréable pour moi et fort glorieuse pour elle. Cet éloge fut publié, et ni elles ni nous ne le demandons pas particulier[3]. La seule vérité le tira de sa bouche

1. Paul de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, depuis duc de Beauvilliers.

2. Le Roi venait de faire en personne la conquête de la Franche-Comté. Le comté de Bourgogne, ou Franche-Comté, portait d'azur semé de billettes d'or au lion de même.

3. Le Roi, en parlant à Saint-Aignan de Mlle de Sévigné *d'une manière fort glorieuse pour elle*, faisait allusion sans doute à sa sagesse, à sa vertu, à son indifférence. Cette indifférence était bien connue avant que La Fontaine n'en parlât dans le *Lion amoureux;* Bensserade l'avait déjà célébrée dans le Ballet de la *Naissance de Vénus*, dansé à la cour en 1665, et où Mlle de Sévigné représentait *Omphale*. On adressait les vers suivants à la reine de Lydie :

Blondins accoutumés à faire des conquêtes,
Devant ce jeune objet si charmant et si doux,
Tout grands héros que vous êtes,
Il ne faut pas laisser pourtant de filer doux.
L'ingrate foule aux pieds Hercule et sa massue;

et la seule vérité le tire de ma plume. Pour vous, généreuse Sapho, vous savez combien de pouvoir vous avez sur Artaban : il ne tiendra qu'à vous que vous n'en ayez des marques dans toutes les occasions où il vous plaira de l'employer.

PELLISSON A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

A Chambord, le 14 octobre 1668.

Je suis persuadé, Mademoiselle, qu'on vous a écrit qu'il n'y a point de maison royale qui soit d'un dessin plus noble et plus magnifique que Chambord. Le parc et la forêt qui l'environnent sont remplis de vieux chênes, droits et touffus,

Quelle que soit l'offrande, elle n'est point reçue :
Elle verroit mourir le plus fidèle amant,
Faute de l'assister d'un regard seulement.
Injuste procédé, sotte façon de faire,
Que la pucelle tient de madame sa mère,
Et que la bonne dame, au courage inhumain,
Se lassant aussi peu d'être belle que sage,
Encore tous les jours applique à son usage,
Au détriment du genre humain.

C'était à la fois faire l'éloge de la fille et de la mère. Il fallait au surplus que cette *indifférence* naturelle ou affectée fût bien vraie, puisque Mme de Sévigné dans une de ses lettres à sa fille, du 22 septembre 1680, lui dit : « D'abord on vous craint, vous avez un air assez dédaigneux. »

1. Pellisson, *Œuvres diverses*, Paris, 1735, t. II, p. 402. *Lettres historiques*, 1729, 3 vol. in-12.

Nous choisissons cette lettre et la suivante dans une longue série de lettres à la même, s'étendant du 14 octobre 1668 au 1er mai 1677. La plupart ne sont que des Gazettes de la guerre et ne renferment presque rien de personnel à Mlle de Scudéry.

qui ont été consultés autrefois. Si les anciens arbres n'avoient été condamnés par un jugement équitable à un éternel silence, si l'obscurité de leurs oracles, et l'indiscrétion avec laquelle ils trahissoient les secrets des amans n'avoient obligé les dieux à les réduire à servir seulement pour l'ombrage et la fraîcheur, il y a sans doute beaucoup d'apparence que ceux de Chambord parleroient plus clairement que de coutume, et qu'ils décideroient en faveur de ce qu'ils voyent aujourd'hui, quoiqu'ils ayent eu l'honneur d'aider aux plaisirs de François Ier, dont la grandeur et la magnificence n'ont pu être surpassées que depuis quelques années. Le temps a été admirable, contre l'ordre des saisons, depuis que le Roi est parti de Saint-Germain....

Le Roi et la Reine sont allés assez souvent à la chasse. Rien n'est égal à la magnificence de tous les équipages et au bonheur avec lequel on a pris tout ce qu'on a attaqué. Les plus grands cerfs ont à peine duré une demi-heure.....

Vous verrez des descriptions régulières, belles et exactes d'une fête superbe et très-galante, que le Roi donna à la Reine et aux Dames, il y a quatre jours, à Herbaud[1]. Les Dames se promenèrent à cheval dans le parc; vous ne sauriez vous imaginer leur bonne grâce, leur air, leur ajustement,

1. Ou plutôt Herbault, à 17 kilom. de Blois. Le château actuel, qui appartient à M. le marquis de Rancongne, a été rebâti sous Louis XV. M. d'Herbault, dont il est question dans la lettre, devait être l'intendant de marine de ce nom.

ni la surprise avec laquelle je les aperçus dans un endroit du bois....

Aussitôt que je les vis
Tous mes sens furent interdits :
Elles étoient aussi fières que belles.
Ce n'est pas sans raison; quelques-unes d'entr'elles
Ont fait des coups bien hardis;
J'admire leur audace extrême,
Mais je crains bien un jour pour elles même,
Et tels vainqueurs, après leurs grands exploits,
Peuvent être vaincus eux-mêmes quelquefois.
Plus la conquête est grande, et moins elle est parfaite,
Et leur victoire a bien de l'air d'une défaite[1].

Le Roi, la Reine et les Dames descendirent de cheval. Ils entrèrent dans une salle fort éclairée, où on dansa assez longtemps. Je ne puis me résoudre à vous entretenir de la beauté des Dames, de la diversité, de la commodité des appartemens. Je pourrois bien vous dire comme étoit Herbaud, un moment avant que le Roi y fût arrivé; mais tout parut en un moment changé par un enchantement admirable....

Je suis persuadé que M. d'Herbaud n'eût pas connu lui-même sa maison, et que, pour peu qu'il eût eu de disposition à se flatter, il se fût imaginé qu'il était devenu le maître du Louvre ou des Tuileries. Je vous assure qu'il me semble tous les jours que Le Brun, Mansart et Le Nostre ont

1. Ces derniers vers, dit M. Saint-Marc Girardin, sont évidemment une allusion aux nouvelles amours du roi et à l'avénement prochain, sinon encore accompli, de Mme de Montespan. *Journal des Savants*, 1870, p. 373.

employé tout leur talent et leur savoir dans les lieux où le Roi passe.

S'il s'avisoit d'entrer jamais
Dans le médiocre palais
Où vous régnez dans les tournelles,
La maison aussitôt deviendroit des plus belles,
Le vilain vestibule en seroit honoré,
L'obscur degré seroit tout éclairé,
Le passage seroit paré.
Que de lustres dans les ruelles!
Le cabinet enfin nous paroîtroit doré.

On passa, après que le bal fut fini, dans une orangerie qu'on avoit préparée pour un souper magnifique. La disposition des ornemens, des lumières, des buffets et des services, étoit admirable. M. le Maréchal de Bellefonds, qui, comme vous savez, est propre à plus d'une chose, avoit fait entremêler des festons de pampres chargés de muscats, avec des orangers fleuris, et on avoit disposé au-dessus une confusion si agréable, qu'il sembloit que le hasard y eût fait naître les plus beaux fruits de la Touraine; on avoit eu même quelque égard aux nuances, et ceux de la Cour, qui sont les plus savans et les plus profonds en ces matières, n'y trouvèrent rien à reprendre.....

Vous savez, Mademoiselle, que rien n'est si périlleux que les inventions. Je ne voudrois pas m'attirer ceux qui les hasardent, car le nombre en est infini; mais il est vrai qu'on ne peut s'imaginer le succès heureux de celles dont je viens de vous parler, où l'on avoit pris un soin si exact de

contenter tous les sens, qu'on n'a jamais vu une fête préparée en si peu de tems, avec tant de grandeur et de politesse.

Le Roi en donna avant-hier une autre dans le château de Blois, dont vous connoissez la réputation. Tout y étoit merveilleusement bien entendu. Je pourrois faire une description très-pompeuse du lieu qu'on avoit choisi, de l'abondance et de mille autres circonstances; elle n'avoit rien d'humain et d'ordinaire. Je ne suis cependant tenté en aucune manière de la comparer aux festins des Dieux. Il me semble qu'il n'est pas impossible, sans en faire mention, de parler dignement de leurs Majestés. Toutefois, sur un pareil sujet,

Un silence prudent doit être mon partage.
Je crains de profaner ses exploits glorieux.
Quelques foibles auteurs sans doute feroient mieux
De prendre ce parti respectueux et sage.
Ils font bien moins connoître à la postérité
La grandeur du héros que leur témérité.

PELLISSON A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

A Landrecy, 6 mai 1670.

Je viens de recevoir en cet instant, Mademoiselle, votre lettre du 3 de ce mois. Elle a été ouverte, autant qu'on en peut juger par le cachet, mais cela n'importe guères. J'ai déjà répondu à la première, qui étoit du 30 avril ou du 29. Je me suis aussi donné l'honneur de vous écrire diverses

fois, et en dernier lieu avant-hier, de Landrecy même. A peine ma lettre étoit-elle à la poste, que la résolution changea pour le voyage. On apprit qu'il y avoit à Ath deux maisons fermées pour la peste. Ainsi on fit le soir même un autre projet, par lequel, sans passer à Ath ni aux environs, le voyage étoit allongé de trois jours. Il fut résolu aussi de séjourner encore tout hier, et hier sur le soir il y eut un nouveau changement. Le Roi n'ira plus à Marienbourg ni à Philippeville, et le voyage, au lieu d'être prolongé de trois jours, sera abrégé de deux; de sorte qu'on espère d'être à Saint-Germain le 16 ou le 17 de juin. Le projet nouveau est que le Roi est allé aujourd'hui à Avesnes; demain il revient dîner ici et va coucher au Quesnoy. Je ne sais pas bien si l'on y séjournera. Plusieurs personnes sont demeurées ici pour laisser reposer les équipages; M. de Crussol entr'autres, avec M. de Montausier et M. le Dauphin, ce qui m'a obligé à demeurer aussi. Demain nous marcherons avec le Roi.

Je ne vous ferai point pour cette fois une longue réponse, me trouvant obligé à écrire plusieurs autres lettres. Je vous prie de bien remercier pour moi vos voisines de la rue de Berry, mais surtout Mme de Malnoue, à qui je prétends écrire un de ces jours. Nous parlons très-souvent de vous, non-seulement avec M. de Morinant, que je rencontre presque tous les jours, mais aussi avec M. de Montausier, qui vous aime toujours tendrement, et me chargea encore hier au soir de vous en as-

surer. Son petit Prince est plus joli qu'on ne vous le peut exprimer. Il profite à vue d'œil, pour ainsi dire, et en toutes choses; il est gai, enjoué, doux, civil, souple, nullement opiniâtre, témoignant de l'amitié à tout le monde; fort aise quand on le loue ou quand on témoigne de l'aimer. Il a eu ce plaisir jusques ici partout où nous avons passé. M. de Montausier humainement le fait voir au peuple autant qu'il peut, et l'oblige à caresser tout le monde. A Saint-Quentin, il combla tous ces pauvres gens de joie, parce qu'il le fit aller une fois à pied du logis du Roi jusqu'au sien, qui étoit assez loin, et une autre fois à cheval par toute la ville, afin qu'on le puisse mieux voir. Je ne manquerai pas de me souvenir de vous à Tournay avec M. l'Évêque, et partout ailleurs, quand ce ne seroit qu'avec moi-même. Je suis très-fâché que votre santé ne soit pas meilleure. Je vous conjure de m'en donner des nouvelles le plus souvent que vous pourrez. Il ne manque rien à la mienne que l'honneur de vous voir, qui l'augmenteroit sans doute par la joie que j'en aurois.

CORBINELLI[1] A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

[Vers 1670.]

J'en use pour vous comme pour les trois meil-

1. On voit dans une lettre de Corbinelli à Bussy-Rabutin, du 17 mai 1670, qu'il se préparait alors à rejoindre le marquis de Vardes, exilé dans son gouvernement d'Aigues-Mortes.

leures amies que j'aie. Je pars sans dire adieu ni à vous ni à elles; j'appelle des adieux en forme, où l'on prie de commander quelque chose, où l'on s'embrasse cérémonieusement, où l'on se dit mille riens fort tendres, ou mille mots tendres qui ne signifient rien d'effectif. Ceci est un pur effet de la cordialité, c'est un billet où j'atteste l'amitié même, si elle a une divinité à part, que je vous honore parfaitement et que je brûlerai de l'encens à ses autels en votre commémoration tous les trois mois dans un bois auprès d'Aigues-Mortes. Là, je songerai profondément à vous et à votre amie l'aimable Sombreil, et je vous regretterai du meilleur de mon pauvre cœur. Je vous prie de l'aimer toujours, je la prie de vous chérir et d'admirer sans cesse votre vertu et votre mérite et de tâcher de l'imiter, et je vous conjure toutes deux d'être persuadées que vous êtes gravées dans mon cœur, chacune d'un caractère particulier, mais qui sont l'un et l'autre ineffaçables.

CORBINELLI.

LE P. RAPIN A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

De Basville, 21 septembre [1671].

Je viens de recevoir votre paquet, Mademoiselle; j'ai présenté de votre part à M. le P. Président celui

1. Cabinet de M. Dubrunfaut.

de vos discours[1] qui est relié en veau : il l'avoit reçu dès hier au soir, et il nous l'avoit lu lui-même d'un bout à l'autre avec bien du plaisir; en effet, il loua fort le discours et nous le secondâmes fort. J'ai présenté les deux autres à MM. de Lamoignon; ils m'ont tous chargé de vous en faire leurs remercîments et de vous assurer de leur estime. Ils m'ordonnent de vous prier d'avertir M. de Pellisson de ne pas manquer à sa bonne coutume de venir à Basville; c'est une des personnes qu'on y voit le plus volontiers. Je ne sais si l'on a fait quelque chose pour l'affaire de votre neveu[2]; j'ai fort prié qu'on ne souffre pas qu'il sorte de chez nous, on m'a fait espérer quelque chose.

Je suis de tout mon respect à vous,
RAPIN, de la Cie de Jésus.

P. S. J'ai trouvé l'endroit où vous parlez du Roi très-beau, et la prière à Notre-Seigneur très-dévote; enfin, ce discours est digne de vous comme tout ce que vous avez fait. Personne ne prend plus de part à votre gloire que moi.

1. Le *Discours sur la gloire* qui venait de remporter le prix proposé par l'Académie française.

2. Le fils de Georges, connu plus tard sous le nom de l'abbé de Scudéry. « Ce garçon étoit fort joli, » dit Tallemant, et il paraît qu'il donna plus d'un chagrin à sa mère. A la date de cette lettre, il n'avait guères qu'une douzaine d'années, et était probablement élevé chez les jésuites.

CORBINELLI A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

[1671.]

Moi qui ne lis non plus de gazettes que l'Alcoran, je ne pouvois pas deviner, Mademoiselle, que vous eussiez remporté le prix de l'éloquence, et en mille ans ne me serois pas avisé de vous en faire un compliment, parce que je n'eusse jamais pu croire que notre siècle s'avisât de mettre un prix pour cela. Je savois seulement en gros et en détail que vous en méritiez un sur tous les éloquens du monde, et que quand la fortune ne seroit plus brouillée avec le mérite, vous remporteriez le prix de toutes les belles qualités de l'esprit et du cœur. Je ne savois que cela, et ne devinois rien; c'est de là que procède mon silence sur votre victoire, mais c'est une belle victoire que celle là aussi, d'être l'admiration de toutes les nations qui savent notre langue, sur quoi elles ne vous ont rien donné. Oh! siècle, oh! mœurs, oh! honte de tout ce qu'il y a d'âmes sensibles! Ma cousine vient de me faire un compliment sur votre prix, et me chante pouilles de ne l'avoir pas deviné; elle vous aime trop; j'en suis jaloux.

CORBINELLI.

1. Tiré de l'*Album des Lettres de Mme de Sévigné*, édition Hachette.

MASCARON, ÉVÊQUE DE TULLE, A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Tulle, le 5 janvier 1673.

Je vous souhaite, Mademoiselle, la plus glorieuse et la plus fortunée année que vous ayiez passée de votre vie. Ce n'est pas faire un petit souhait pour une personne dont toute la vie n'a été qu'une suite de gloire. Aussi n'en puis-je point faire d'autres, ayant pour vous tout le respect et l'attachement dont je suis capable. Je me pare de cela comme de mon plus bel ornement, et je m'en pare encore avec plus d'amour propre dans mon cœur qu'à la vue de tout le monde.

Plût à Dieu, Mademoiselle, avoir des occasions de vous en donner des marques qui ne vous laissassent aucun lieu de douter d'une vérité qui me tient si fort à cœur! Je partirai dans quinze jours pour Bordeaux; je serai étrangement mortifié si je n'y trouve point M. le premier Président[2], comme on m'en menace. Je me propose de cultiver avec tant de soin l'honneur de son amitié, si je l'y trouve, que vous aurez le plaisir de voir l'accroissement d'une liaison dont vous avez formé les premiers nœuds.

1. Cabinet de M. Chambry.

Sur la longue amitié et la correspondance qui exista entre Mascaron et Mlle de Scudéry, Voy. la *Notice*, p. 117 et 127. Nous avons évité de reproduire ici les lettres dont nous avons cité alors des fragments assez étendus.

2. Nous avons mal indiqué le nom de ce magistrat à la page 315. Il s'appelait d'Aulède de Lestonac.

Je suis de tout mon cœur et avec tout le respect possible, Mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

JULES EV. DE TULLE.

MADAME DESHOULIÈRES A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Ce 1er décembre [1676].

Voici le petit médaillon et le manuscrit qu'on a trouvé charmant. Je renvoie le tout à ma belle et chère héroïne; toutefois j'aurois bien désiré garder encore quelques jours le petit manuscrit pour le montrer à deux ou trois de nos amis, mais ç'auroit été, ce semble, abuser de la permission, et véritablement je suis un peu honteuse, et n'aurois pu vous l'envoyer avant ce jour.

N'êtes-vous pas une bonne mie? Que de chagrin j'aurois si ce retard devoit vous en causer! Mais je me flatte que non, et que les Argonautes[2] pourront l'entendre avant leur départ, qui je crois n'est pas si près que vous pensez. Nous aurons samedi une lecture nouvelle d'un acte tout entier[3]; l'auteur, M. le duc de Nevers, et moi nous comptons sur vous. La compagnie ne sera pas nom-

1. Cabinet de M. Chambry.

2. Nous supposons qu'il s'agit des officiers qui devaient prendre part aux opérations maritimes en Sicile, sous les ordres du maréchal de Vivonne.

3. La pièce qu'on devait lire devant le duc de Nevers et Mme Deshoulières, paraît être *Phèdre et Hippolyte*, de Pradon,

breuse, mais elle vous plaira. Ainsi, ma belle et chère héroïne, ne nous manquez pas, et me croyez

Votre bonne amie,

DESHOULIÈRES.

BONNECORSE A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

De Marseille, ce 20 mars 1681.

Je vous suis infiniment obligé, Mademoiselle, de l'honneur que vous m'avez fait de m'envoyer les deux derniers volumes des *Conversations morales*. J'aurai bientôt le plaisir de les lire plus d'une fois et de profiter de mille beaux sentiments que j'y trouverai et qui sont, sans doute, dignes de l'illustre et vertueuse Sapho. Je n'ai reçu ces livres que depuis hier, Valentin ayant demeuré quelques jours à Lion et à Aix. Je ne manquai pas, d'abord que j'eus reçu le paquet, d'envoyer à M. le marquis de Peruis[2] le sien, comme vous le savez par sa lettre. Au reste, Mademoiselle, je vous rends encore des très-humbles grâces des remarques de la petite, mais illustre société ; M. Duperret m'a envoyé ses sentiments sur le petit ouvrage, et je ferai exactement tout ce qu'il me dit. Je n'ai pas

pour laquelle on sait que l'un et l'autre prirent vivement parti. Or cette pièce fut représentée au commencement de 1677. La lecture a donc pu en être faite à la fin de l'année précédente. C'est ce qui nous a conduits à dater cette lettre comme nous l'avons fait.

1. Cabinet de M. Boutron. — Voy. la *Notice*, p. 41.
2. Voy. la *Notice*, p. 24.

l'honneur de connoître ces deux illustres personnes ni de savoir leur nom ; je leur suis pourtant infiniment obligé, et je voudrois pouvoir reconnoître leurs bons offices par des services très-humbles. Faites-moi s'il vous plaît la grâce, Mademoiselle, d'être persuadée de mon zèle pour tout ce qui vous regarde, car je suis toujours votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BONNECORSE.

CHARLEVAL[1] A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

Verneuil, vendredi matin 1683.

J'ai peur, Mademoiselle, que vous ne vous rebutiez à la fin du commerce d'un gentilhomme de campagne, à qui vos lettres pourtant donnent de la matière pour entretenir les charmantes hôtesses qui sont venues adoucir l'ennui de sa solitude. Ainsi, Mademoiselle, les nouvelles que vous me faites la grâce de m'écrire me servent à faire l'honneur de ma maison.

La levée du siége de Vienne est si importante pour l'Allemagne qu'elle n'avoit jamais été plus en danger d'être frontière d'un terrible voisin. Il me semble qu'il n'y a quasi que les moines qui montrent ici leur joie de cette grande expédition,

1. Charleval (Charles Faucon de Ris, seigneur de) était un aimable épicurien, issu d'une famille de Normandie, qui a donné quatre premiers présidents au parlement de cette province. Il a composé beaucoup de petits vers que Lefèvre de Saint-Marc a réunis à ceux de Saint-Pavin, en un volume in-18, Paris, 1759.

et que nos politiques ont reçu cette nouvelle en philosophes qui sont modérés dans la prospérité.

L'on me mande que M. Pelletier refuse de qui que ce soit le titre de Monseigneur en parlant de lui.

Le soleil d'automne nous donne encore de si beaux jours que j'en ménage les heures dans un lieu sain et riant. C'est là qu'avec des voix charmantes et des figures qui plaisent aux cieux, je mène une vie innocente et affranchie des passions, avec des personnes capables d'en causer de grandes[1]. Mais les femmes et les sarabandes récréent les sens des gens de ménage, sans émouvoir l'âme en aucune façon. Cependant un homme seroit bien heureux qui pourroit, avec des voix charmantes et des figures agréables aux yeux, aller au ciel par le paradis terrestre. Mais nos docteurs nous enseignent des voies plus sûres qu'il faut suivre. Sans faire le dévot, voici quatre vers que j'ai donné ordre que l'on mît sur la porte de ma chapelle :

Passant, n'entre point en ce lieu
Si ton cœur n'est soumis et purgé de tous crimes;
Et si tu veux être agréable à Dieu,
N'y fais que des vœux légitimes!

Mes hôtesses, après divers voyages, sont revenues et m'ont chargé de vous assurer de leurs respects et de leurs services très-humbles. Elles se

1. Au nombre des amies de Charleval figuraient Ninon de Lenclos, Mme Du Plessis-Bellière, la comtesse de la Suze, etc.

sentent fort obligées de l'honneur de votre ouvenir.

CHARLEVAL.

MADAME DE MAINTENON A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Versailles, 19 août 1684.

Quoique je ne vous remercie point des lettres que je reçois de vous, et de ce que vous y joignez quelquefois, croyez, Mademoiselle, que j'en fais tout le cas que je dois, que j'en fais l'usage que vous désirez, qu'elles font l'effet que vous en devez attendre, et que vous êtes fort estimée de celui dont vous faites le panégyrique[2]. Il a entendu lire de tous les côtés vos dernières *Conversations*[3], qu'il trouve aussi utiles qu'agréables. Je n'ose après cela rien dire de moi, si ce n'est que je suis absolument à vous.

MADAME DE SÉVIGNÉ A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[4].

Lundi, 11 septembre 1684.

En cent mille paroles je ne pourrois vous dire qu'une vérité, qui se réduit à vous assurer, Ma-

1. *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, publiée par Th. Lavallée, t. II, p. 384.
2. Il s'agit évidemment du Roi.
3. Sur le parti que Mme de Maintenon tira des *Conversations* de Mlle de Scudéry, pour l'éducation des filles de Saint-Cyr, Voy. la *Notice*, p. 120.
4. *Lettres de Mme de Sévigné*, édit. Hachette, t. VII, p. 274.

demoiselle, que je vous aimerai et vous adorerai toute ma vie; il n'y a que ce mot qui puisse remplir l'idée que j'ai de votre extraordinaire mérite. J'en fais souvent le sujet de mes admirations et du bonheur que j'ai d'avoir quelque part à l'amitié et à l'estime d'une telle personne. Comme la constance est une perfection, je me réponds à moi-même que vous ne changerez point pour moi; et j'ose me vanter que je ne serai jamais assez abandonnée de Dieu, pour n'être pas toujours toute à vous. Dans cette confiance, je pars pour Bretagne où j'ai mille affaires ; je vous dis adieu, et vous embrasse de tout mon cœur ; je vous demande une amitié toute des meilleures pour M. de Pellisson ; vous me répondrez de ses sentiments. Je porte à mon fils vos *Conversations*[1]; je veux qu'il en soit charmé, après en avoir été charmée.

1. Mlle de Scudéry avait publié en 1680 les deux premiers volumes de ses *Conversations*; elle en publia deux autres en 1684, auxquels elle donna le titre de *Conversations nouvelles*. Ce sont celles-là que Mme de Sévigné portait à son fils qui était alors en Bretagne.

Elle disait des premières, dans une lettre à sa fille du 25 septembre 1680 : « Il est impossible que cela ne soit bon, quand cela n'est point noyé dans son grand roman. »

Au surplus, pour être fixé sur la date et le titre des diverses *Conversations* dont il est question dans ces lettres, il faut se reporter à la p. 116, note 2.

MADAME DACIER A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Castres, 17 juillet 1685.

C'est avoir bien de la bonté, Mademoiselle, de se souvenir de gens qui le méritent si peu, et qui font si mal leur devoir; il est pourtant vrai que s'il ne falloit, pour mériter l'honneur que vous venez de me faire, que vous estimer parfaitement et connoître le prix de cette grâce, personne n'en seroit plus digne que nous. Il y a longtemps que vous avez toute notre estime, et le beau présent que vous nous avez fait n'a pu qu'augmenter notre admiration. En vérité, Mademoiselle, quoique l'on doive tout attendre de vous, je n'ai pas laissé d'être éblouie de toutes les beautés qui éclatent en foule dans vos *Conversations*. On peut dire que tout en est bon, mais j'y ai trouvé surtout de certains endroits qui m'ont enchantée et qui m'ont retenue plus que les autres par le plaisir extraordinaire qu'ils m'ont donné. Mon exemplaire est plein des marques que j'ai faites sur tous ces endroits.....

Votre très-humble et très-obéissante servante,

ANNE LEFÈVRE DACIER.

1. Cabinet de M. de Monmerqué. — *Isographie des hommes célèbres.*

FLÉCHIER A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

26 décembre 1685.

Mademoiselle,

. . . . . .

Il me falloit une lecture aussi délicieuse que celle-là, pour me délasser des fatigues d'un voyage, pour me guérir de l'ennui des mauvaises compagnies de ces pays-ci, et pour me faire goûter le repos, où la rigueur de la saison et la docilité de mes nouveaux convertis me retiennent en ma ville épiscopale[2]. En vérité, Mademoiselle, il me semble que vous croissez toujours en esprit; tout est si raisonnable, si poli, si moral et si instructif dans ces deux volumes que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer[3], qu'il me prend quelquefois envie d'en distribuer dans mon diocèse pour édifier les gens de bien et pour donner un bon modèle de morale à ceux qui la prêchent. Les louanges du Roi sont si finement insérées, qu'il s'en feroit, en les recueillant, un excellent panégyrique. Recevez donc, Mademoiselle, avec mon remercîment, les louanges que vous donne un homme relégué dans une province, qui n'a pas

1. Citée par M. de Monmerqué qui possédait l'original.

2. Fléchier avait été nommé évêque de Lavaur en 1685. En lui annonçant sa nomination, le Roi lui avait dit : *Ne soyez pas surpris si j'ai récompensé si tard votre mérite, j'appréhendois d'être privé du plaisir de vous entendre.*

3. Mlle de Scudéry avait envoyé à Fléchier ses *Conversations nouvelles sur divers sujets*. Paris, 1684. 2 vol. in-12.

encore perdu le goût de Psris, et qui vous conserve toujours la même estime qu'il a eue toute sa vie pour vous.

LE P. VERJUS A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

A Versailles, le 25 novembre [1686].

Le billet, Mademoiselle, que vous me fîtes l'honneur de m'écrire il y a trois jours, a eu une trop bonne fortune pour me permettre de vous la laisser ignorer. Comme tout le monde n'a pas le même don que moi de déchiffrer ce que vous écrivez, j'en fis un extrait de ma main de tout ce qui regarde la maladie du Roi[2] sur le dos même du billet, afin que le R. P. de la Chaise en pût faire plus aisément la lecture à Sa Majesté, ce qu'il a fait il n'y a que deux heures, en présence de Mme de Maintenon qui dit d'abord que, connoissant votre zèle comme elle le connoissoit, elle s'étonnoit qu'on n'eût encore rien vu de vous sur ce sujet; et cet extrait ayant été lu ensuite, fut estimé et applaudi autant que je le désirois, et sans doute beaucoup [plus] que vous ne l'espériez. Je n'ai pas cru devoir différer de vous en rendre compte par le plaisir extrême que j'ai de pouvoir vous donner dans les occasions les petites marques dont je

1. Cabinet de M. Boutron.

2. L'opération de la fistule fut faite au Roi le 18 novembre 1686.

suis capable de mon respect infini pour votre mérite et de mon zèle extrême pour votre très-humble service,

VERJUS.

LA REINE CHRISTINE A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Rome, 30 septembre 1687.

Je ne comprends pas, Mademoiselle de Scudéry, comment une personne qui a écrit comme vous sur *la Tyrannie de l'usage*, ignore celui qu'on a établi à Rome. Vous avez mal adressé votre ami. Ne savez-vous pas qu'il seroit plus facile à vos François de voir la grande Sultane que moi, quoique personne ne soit ni amoureux ni jaloux de moi, et que je sois, Dieu merci, en mon entière liberté? Il y a ici une espèce de passion qui n'a pas de nom, qu'on substitue à l'amour et à la ja-

1. Il a certainement existé entre la reine Christine et Mlle de Scudéry un commerce de lettres assez étendu. Outre celle-ci que nous empruntons à l'ouvrage d'Arckenholtz : *Mémoires concernant Christine*, t. I, p. 272, et celle que nous avons tirée du Cabinet de M. Cousin, voici l'analyse d'une autre lettre sans date que Mlle de Scudéry adressait à la reine de Suède :

« Les louanges que Sa Majesté lui donne sont plutôt l'offre de sa bonté que de sa justice. Elle a fait l'usage qu'elle devait des choses nobles et délicates que la Reine a bien voulu lui marquer sur le grand établissement de Saint-Cyr. Sa Majesté serait contente si elle savait le plaisir qu'elle a donné à Mme de Maintenon sans en avoir le dessein. « Au reste, Madame, j'a- « vance hardiment, pour répondre à la fin de la lettre de Votre « Majesté, qu'il n'y aura jamais d'oubli pour Elle, et que sa « gloire durera autant que l'univers. »

(*Catalogue Succi*, 7 avril 1863, n° 993).

lousie qui règnent à Constantinople, et l'on s'y venge sur votre nation des chagrins bien ou mal fondés qu'on prétend avoir reçus de moi. Je suppose toutefois que cet usage finira, et si jamais cela arrive, je ferai voir à votre ami que tous les honnêtes gens sont bien reçus chez moi, mais surtout ceux qui sont de votre connoissance.

Je suis toutefois très-résolue de ne rien contribuer à ce changement, et la conduite de ma vie passée doit persuader aux gens que je me passe sans peine de tout. Cela n'empêche pas que vos reproches sur mon portrait ne me soient agréables. Vous avez raison, et je vous promets de réparer ma faute d'une manière qui ne vous déplaira pas. En attendant, en voici un qui ne vous coûtera rien. Sachez donc que depuis le temps que vous m'avez vue, je ne suis nullement embellie. J'ai conservé toutes mes bonnes et mauvaises qualités aussi entières et vives qu'elles ont jamais été. Je suis encore, malgré la flatterie, aussi mal satisfaite de ma personne que je la fus jamais. Je n'envie ni la fortune, ni les vastes États, ni les trésors à ceux qui les possèdent, mais je voudrois bien m'élever par le mérite et la vertu au-dessus de tous les mortels, et c'est là ce qui me rend mal satisfaite de moi. Au reste, je suis en parfaite santé qui me durera autant qu'il plaira à Dieu. J'ai naturellement une fort grande aversion pour la vieillesse, et je ne sais comment je pourrai m'y accoutumer. Si on m'eût donné le choix d'elle et de la mort, je crois que j'aurois choisi sans hé-

siter la dernière. Toutefois, puisqu'on ne nous consulte pas, je me suis accoutumée à vivre avec plaisir. Aussi la mort qui s'approche et qui ne manque jamais à son moment, ne m'inquiète pas; je l'attends sans la désirer et sans la craindre.

Mais il est temps de vous parler de vos ouvrages, qui sont agréables, utiles et savants. Vous mettez si bien en œuvre les belles choses, que vous me charmez. Vous divertissez et instruisez toujours sans ennuyer jamais. Je vous remercie du soin que vous avez pris de me les envoyer. Que je vous dois d'agréables moments, et comment vous les payer? Cependant, vous qui écrivez si bien, pourquoi avez-vous laissé mourir M. le Prince, sans faire quelque chose pour lui en vers ou en prose? Quelle perte pour la France! et quelle perte pour le siècle dont ce grand homme étoit un des plus dignes ornements! Pour moi je l'ai regretté autant qu'aucun des siens, et je vous condamne à faire quelque chose de digne d'un Héros d'un mérite aussi distingué et aussi extraordinaire. Il me semble que c'est un des plus grands plaisirs de la vie que de bien louer ce qui mérite de l'être. Vous qui avez des talents faits exprès, ne refusez pas cet encens à ce Prince qui l'a si bien mérité.

CHRISTINE ALEXANDRA.

[illegible]

[illegible] DE BRIVE A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

[illegible] 2 août [illegible].

Que voulez-vous lire de rare marie, Mademoiselle? Peut-on nommer aussi un autre mérite que le vôtre? J'en suis si persuadée, que si j'étais véritablement coquette, mes mes soupçons ne seraient que sur ce point. Vous savez, Mademoiselle, que je ne le suis point, que je pense très-souvent à vous comme il y faut penser : tout mon crime, c'est de ne point témoigner les sentiments si justes et si bien fondés : mais attaquez-moi dans quelque moment que ce puisse être, et vous me retrouverez tout entière, comme dans le temps où vous avez été la plus persuadée de mon amitié. Ce sont des vérités que je vous dis, Mademoiselle; elles ne sauroient être mal reçues de vous. Je suis, comme vous voyez, le contraire d'une hypocrite d'amitié : pourrait-on dire qu'on est une hypocrite d'oubli?

Je vous rends mille grâces de vos livres; j'en

1. Cette lettre, datée simplement de mardi, a été écrite évidemment en 1688. Il est probable qu'elle est de juillet ou du commencement d'août, peut-être du 3 c'était un mardi en 1688, c'est-à-dire du même jour que la lettre de Mme de Brinon qui suit. Mlle de Scudéry venait de publier ses *Nouvelles conversations de morale*, dédiées au Roi, qui faisaient suite à celles dont Mme de Sévigné la remerciait dans sa lettre du 11 septembre 1684. L'achevé d'imprimer de ce nouvel ouvrage, en deux volumes, est du 30 juin 1688, et Mme de Sévigné ne fut sans doute pas des dernières à qui Mlle de Scudéry l'envoya. (*Note de l'édition Hachette*, t. VIII, p. 371.)

avois ouï parler, je les souhaitois, et vous m'avez donné une véritable joie. L'agrément de ces *Conversations* et de cette *Morale* ne finira jamais; je sais qu'on en est fort agréablement occupé à Saint-Cyr[1]; je m'en vais lire avec plaisir cette marque obligeante de votre souvenir. Conservez-le moi, Mademoiselle, puisque je suis à vous par mille raisons. Ah! si vous entendiez comme je parle de vous, vous reconnoîtriez bien certainement[2].. ....

MADAME DE BRINON[3] A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

3 août 1688.

Je ne saurois différer davantage à vous témoigner le plaisir que vous avez fait à toute notre communauté, de lui avoir donné une morale qui convient si fort à celle qu'elle enseigne tous les jours. Vous avez trouvé le moyen, Mademoiselle, de beaucoup plaire en instruisant.... Votre génie est sans déchet, et votre esprit, qui a toujours fait l'admiration du sage, croît au lieu de diminuer. Madame de Maintenon, qui prend un singulier plaisir de nous enrichir de bons livres, et qui ne savoit pas que vous m'aviez fait part des trésors de votre *Sapience*, après avoir vu votre morale, me l'envoya fort obligeamment pour vous et pour moi,

1. Voy. la lettre suivante.
2. Le reste manque.
3. Mme de Brinon était supérieure de la maison de Saint-Cyr.

me mandant qu'elle croyoit qu'en son absence, ces livres me tiendroient lieu d'une bonne compagnie. Elle ne se trompoit pas, car voulant régaler les dames de Saint-Louis de quelque *mets d'esprit* convenable à leur état, je leur ai lu moi-même, dans nos promenades du soir, l'*Histoire de la Morale*, qui leur a toujours fait dire, quand on a sonné la retraite, que l'heure avançoit. Ces *Conversations* sont ici d'autant plus agréables qu'on en fait chez les demoiselles, qu'on a extraites de vos premières, qui ont donné lieu à un grand nombre d'autres, dont ces jeunes demoiselles font leur plaisir et celui des autres. Quand vous nous ferez l'honneur de venir à Saint-Cyr, vous vous retrouverez en plus d'un endroit, car nous sommes fort aises qu'on copie ce qui est bon[1].

LE P. BOUHOURS A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[2].

[1688.]

J'ai laissé passer la foule pour vous donner le bonjour et vous renouveler les assurances de mes très-humbles services. Si mon présent n'est pas fort beau ni fort digne de votre cabinet, il est au

1. Cette lettre, dont M. de Monmerqué a possédé l'original, est tirée de l'édition de 1835 des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, t. VI, p. 363.

2. Cabinet de M. Boutron.

La date de 1688 nous est fournie par le Catalogue de la vente Villenave, du 22 janvier 1850, où cette lettre figure sous le nº 125.

moins assez singulier et tout propre à faire figure sur le bord de votre cheminée. Tel qu'il est, je vous prie, Mademoiselle, de l'agréer comme une marque de l'estime particulière que j'ai pour votre personne et de l'affection véritable avec laquelle je serai toute ma vie votre très-obéissant serviteur,

BOUHOURS.

MASCARON, ÉVÊQUE D'AGEN, A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Montbran[2], 15 octobre [1688].

Persuadé comme je le suis, Mademoiselle, que vous m'honorez de votre amitié, je crois vous faire plaisir de vous apprendre que mon voyage a été très-heureux et que j'ai trouvé aux eaux et aux bains de Bagnères tout ce que j'y avois été chercher. Le Seigneur a envoyé son ange qui a remué les eaux et leur a donné la force de guérir. J'avois choisi pour mon divertissement la lecture de tous vos huit tomes de *Conversations de Morale ;* l'*Histoire des bains des Thermopyles*[3] m'y détermina. Quoique cette lecture ne soit pas nouvelle pour moi, j'y retrouve pourtant, Mademoiselle, tous les charmes et tous les agréments de la nouveauté. Bon Dieu, la belle manière d'inspirer la vertu et l'amour des beaux sentiments ! Saint Augustin a dit

1. Cabinet de M. Rathery.
2. C'est un bourg situé canton et arrondissement d'Agen.
3. Sur cet épisode du *Grand Cyrus*, réimprimé plus tard dans les *Conversations morales* de 1680, voy. la *Notice*, p. 30.

quelque part : *Facilius flectitur animus cùm delectatur*. Peut-on se faire un chemin plus doux à la persuasion et à la victoire ?

J'ai vu auprès de Tarbes, par où j'ai passé, une charmante maison qui mériteroit autant d'être célébrée qu'aucune autre que je connoisse, par la beauté des canaux, des cascades, des jets d'eau, des jardins, des bois, et par la propreté de la maison et des meubles ; on l'appelle Séméac[1], elle appartient à M. le comte de Gramont, à qui Mme de Saint-Chaumont l'a laissée. Voilà les trois choses dont j'étois plein, et dont j'ai l'honneur de vous rendre compte : ma santé, vos admirables *Conversations* et cette charmante maison. Je vous souhaite, Mademoiselle, assez de santé et de loisir pour instruire toujours si agréablement et si efficacement le public, et je suis, avec tout le respect et l'attachement possible, Mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

JULES, ÉVÊQUE C. D'AGEN.

MASCARON A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[2].

Le 16 août [1691].

Les six vers que vous m'avez envoyés, Made-

1. A un kilom. de Tarbes, ancienne résidence des comtes de Gramont. « La tourmente révolutionnaire fit disparaître cette belle demeure et ses parcs délicieux. » Batsères, *Esquisses sur Tarbes et ses environs*, Tarbes, 1856, in-8°, p. 5.

2. Cabinet de M. Gauthier-la-Chapelle.

moiselle, sont les plus jolis du monde, et ils sont d'autant plus jolis qu'ils disent la vérité. Quelque gloire qu'on s'acquît par d'autres endroits, on ne peut jamais excuser de prendre une si grosse portion du trésor dans des conjonctures pareilles où se trouve l'état. J'espère la paix de l'Église de l'habileté de M. le cardinal de Forbin[1]. Que ne lui devra pas l'Église pour la consommation d'une affaire si difficile ! Je n'ose pourtant m'abandonner à la joie d'un si heureux [*mot illisible*], car il en coûte trop de revenir sur une aussi douce espérance que celle-là, lorsque les événements ne répondent pas aux projets.

Je vous fais mes compliments, Mademoiselle, sur la gloire que vient d'acquérir M. le Marquis de Créqui en Italie[2]. Si Dieu le conserve, nous verrons en lui l'image parfaite de l'illustre maréchal que nous pleurons[3].

1. Le cardinal de Forbin-Janson avait été envoyé auprès du Pape pour aplanir les difficultés qui s'étaient élevées entre la cour de France et celle de Rome, au sujet des quatre articles de la Déclaration de 1682, et le refus fait par Alexandre VIII de l'expédition d'un certain nombre de bulles pour des siéges épiscopaux qui vaquaient depuis longtemps. La mort d'Alexandre VIII, arrivée le 13 août 1691, interrompit ces négociations. Elles furent reprises sous Innocent XII, à l'élection duquel le cardinal de Forbin-Janson avait contribué, et menées à bonne fin.

2. François-Joseph de Blanchefort, marquis de Créqui, venait d'être envoyé à l'armée de Piémont pour servir sous Catinat. Il se distingua dans le cours de juillet 1691, en combattant contre le prince Eugène; il fut blessé et eut un cheval tué sous lui.

3. Le maréchal de Créqui, mort en 1687.

Je vous souhaite de la fraîcheur, Mademoiselle; c'est à ce souhait, ce me semble, que tous les autres se doivent borner, car, à l'heure qu'il est, je crois être transporté sous la ligne, tant le ciel est brûlant ici. Je suis, avec tout le respect et tout l'attachement possible, à vous,

JULES É. C.[1] D'AGEN.

ARNAULD DE POMPONNE A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[2].

Versailles, 27 août 1691.

Je réponds bien tard, Mademoiselle, aux marques si obligeantes que vous avez bien voulu me donner de votre souvenir dans une rencontre qui m'est si avantageuse. Comme je les ai fort distinguées des compliments qui viennent en foule dans de telles occasions[3], j'ai voulu vous dire avec plus de repos, qu'on ne peut vous honorer plus que je fais, ni être plus sensible que je le suis à vos bontés. Je pourrois, Mademoiselle, en trouver un grand témoignage dans la mémoire que vous me rappelez de tant de personnes que nous avons aimées et honorées également, mais je n'en veux pas d'autre que l'estime qui vous est si justement due, que j'ai toujours professée si vive et si forte

1. C'est-à-dire évêque, comte d'Agen. Mascaron avait été nommé évêque de Tulle en 1671 et évêque d'Agen en 1679.

2. Pièce de l'*Isographie*.

3. Arnauld de Pomponne, disgracié en 1671, venait d'être nommé ministre d'État après la mort de Louvois.

pour votre vertu et pour votre mérite, et qui me fait être autant que personne

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

ARNAULD DE POMPONNE.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT[1] A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

A Fontevrault, 18 octobre 1692.

Je n'ai pas voulu vous remercier, Mademoiselle, des livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer, que je ne les eusse reçus, et on les a gardés fort longtemps aux Filles-Dieu. J'aurois pu en toute sûreté en dire beaucoup de bien avant que de les avoir vus, mais j'ai cru ne vous en devoir parler qu'après en avoir jugé par moi-même. J'y ai trouvé toute la solide beauté et tout l'agrément que j'attendois; et en vérité, Mademoiselle, on ne sauroit trop vous admirer; je vous le dis bien grossièrement, mais c'est avec une sincérité dont vous devez être contente. Je vous supplie de me conserver quelque part en l'honneur de votre ami-

1. Cabinet Monmerqué, puis d'Hervilly.

Marie-Madeleine-Gabrielle-Adélaïde de Rochechouart-Mortemart, abbesse de Fontevrault, femme de beaucoup d'esprit et de savoir. Elle a traduit avec Racine une partie du *Banquet de Platon*. Elle était sœur du duc de Vivonne, et de Mme de Montespan et de Thianges. Née en 1645, elle mourut en 1704. C'est d'elle que Saint-Simon disait : « On vit sortir de son « cloître la reine des abbesses qui, chargée de son voile et de « ses vœux, avec encore plus de beauté et d'esprit que la Mon- « tespan, sa sœur, vint jouir de sa gloire, etc., etc. » (*Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 6, édition de 1791.)

tie dont je connois tout le prix, et d'être persuadée que je serai toute ma vie, avec toute l'estime et toute la reconnoissance que je dois, Mademoiselle, votre très-humble servante.

M.-M. Gabrielle de Rochechouart abbesse de Fontevrault.

BOSSUET A MADEMOISELLE DUPRÉ[1].

Versailles, ce 14 février 1693.

Je vous assure, Mademoiselle, que M. Pellisson est mort, comme il a vécu, en très-bon catholique; je l'ai toujours regardé, depuis le temps de sa conversion jusqu'à la fin de sa vie, comme un des meilleurs et des plus zélés défenseurs de notre religion. Il n'avoit l'esprit rempli d'autre chose, et deux jours avant sa mort, nous parlions encore des ouvrages qu'il continuoit pour soutenir la Transsubstantiation; de sorte qu'on peut dire sans hésiter qu'il est mort en travaillant ardemment et infatigablement pour l'Église. J'espère que ce

1. Les deux lettres qui suivent ont été imprimées dans les *Œuvres de Bossuet*. Versailles, 1818, t. XXXVII, p. 475 et 477. La première, quoique non adressée à Mlle de Scudéry, figure ici à raison de sa connexité avec la seconde, qu'elle paraît avoir précédée.

Marie Dupré, nièce de Roland Desmarets, avait beaucoup d'instruction; elle était liée avec Mlles de Scudéry, de la Vigne, etc. Titon de Tillet lui a donné place dans son *Parnasse françois*, et l'éditeur Léopold Collin a publié ses Lettres avec celles de Mlle de Montpensier et autres, 1806, in-12.

travail ne se perdra pas, et qu'il s'en trouvera une partie considérable parmi ses papiers.

Au reste, il a voulu entendre la messe pendant tous les jours de sa maladie; et je n'ai jamais pu obtenir de lui qu'il s'en dispensât les jours de fête. Il me disoit en riant qu'il n'étoit pas naturel que ce fût moi qui l'empêchât d'entendre la messe. Il n'a jamais cru être assez malade pour s'aliter; et il s'est habillé tous les jours, jusqu'à la veille de sa mort; et il recevoit ses amis avec sa douceur et sa politesse ordinaire. Son courage lui tenoit lieu de forces; et jusqu'au dernier soupir, il vouloit se persuader que son mal n'avoit rien de dangereux. A la fin, étant averti par ses amis que ce mal pouvoit le tromper, il différa sa confession au lendemain pour s'y préparer davantage : et si la mort l'a surpris, il n'y a eu rien en cela de fort extraordinaire. C'étoit un vrai chrétien, qui fréquentoit les sacremens. Il les avoit reçus à Noël, et, à ce qu'on dit, encore depuis, avec édification. Bien éloigné du sentiment de ceux qui croient avoir satisfait à tous leurs devoirs pourvu qu'ils se confessent en mourant, sans rien mettre de chrétien dans tout le reste de leur vie, il pratiquoit solidement la piété; et la surprise qui lui est arrivée ne m'empêche pas d'espérer de le trouver dans la compagnie des justes. C'est, Mademoiselle, ce que j'avois dessein d'écrire à Mlle de Scudéry, avant même de recevoir votre lettre; et je m'acquitte d'autant plus volontiers de ce devoir, que vous me faites connoître que mon

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Mademoiselle, sur le sujet de M. Pellisson, me donne beaucoup de consolations, mais n'ajoute rien à l'opinion que j'avois de la fermeté et de la sincérité de sa foi, dont ceux qui l'ont connu ne demanderont jamais de preuves. J'ai parlé un million de fois avec lui sur des matières de religion, et je lui ai jamais trouvé d'autre sentiment que ceux de l'Église catholique. Il a travaillé jusqu'à la fin pour sa défense : trois jours avant sa mort, nous parlions encore de l'ouvrage qu'il avoit entre les mains contre Aubertin, qu'il espéroit pousser jusqu'à la démonstration ; ne souhaitant la prolongation de sa vie, que pour donner encore à l'Église ce dernier témoignage de sa foi. Je sou-

1. Voy. la *Notice*, p. 126, et les lettres à Boisot des 21, 28 février et du 7 mars. Dans la première, Mlle de Scudéry dit avoir écrit à M. de Meaux une lettre de quinze pages sur la mort de Pellisson. Cette lettre de Bossuet est vraisemblablement la réponse à la lettre de Mlle de Scudéry. Celle-ci l'avait transcrite de sa main, et cette transcription, qui prouve l'importance qu'elle y attachait, se trouve dans le cabinet de M. Dubrunfaut.

haite qu'on cherche au plus tôt un si utile travail parmi ses papiérs, et qu'on le donne au public, non-seulement pour fermer la bouche aux ennemis de la religion, qui sont ravis de publier qu'il est mort des leurs, mais encore pour éclaircir des matières si importantes, auxquelles il étoit si capable de donner un grand jour. Quoiqu'il n'ait pas plu à Dieu de lui laisser le temps de faire sa confession, et de recevoir les saints Sacremens, je ne doute pas qu'il n'ait accepté en sacrifice agréable la résolution où il étoit de la faire le lendemain.

Le Roi, à qui vous désirez qu'on fasse connoître ses bonnes dispositions, les a déjà sues, et j'ai en cela prévenu vos souhaits. Ainsi, Mademoiselle, on n'a besoin que d'un peu de temps pour faire revenir ceux qui ont été trompés par les faux bruits qu'on a répandus dans le monde. Sa Majesté n'en a jamais rien cru; je puis, Mademoiselle, vous en assurer; et tout ce qu'il y a de gens sages qui ont connu, pour peu que ce soit, M. Pellisson, s'étonnent qu'on ait pu avoir un tel soupçon. C'est ce que j'aurois eu l'honneur de vous dire, si je n'étois obligé d'aller dès aujourd'hui à Versailles, et dans peu de jours, s'il plaît à Dieu, dans mon diocèse. Je m'afflige cependant, et je me console avec vous de tout mon cœur, et suis, avec l'estime qui est due à votre vertu et à vos rares talents,

Votre, etc., etc.

LETTRES SANS DATE.

LE CHEVALIER DE MÉRÉ A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Sans date.

Il y a peu d'honnêtes gens qui ne vous admirent, Mademoiselle, et ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis charmé de tout ce qui vient de vous, et que vous êtes bien dans mon esprit. Mais si je vous ose dire ce qui se passe dans mon cœur, le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire vous y a mise bien avant. On ne devroit souhaiter d'être agréable que pour plaire aux personnes comme vous qui jugent sainement de tout. Et si je m'allois imaginer qu'il y en eût beaucoup dans le monde que je pusse voir quelquefois, j'aurois bien de la peine à me tenir dans la retraite, où mes jours s'écoulent tranquillement. J'ai donné de la jalousie à un de vos amis et des miens, en lui

1. Richelet, *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs françois*, 1689, in-12, p. 276. — Sur le chevalier de Méré, voy. la *Notice*, p. 118.

montrant votre billet, et l'assurant aussi que jamais ni lui ni Voiture n'ont rien fait de ce prix-là. Je ne sais si vous ne serez point surprise que je me sois vanté d'une faveur qui me devoit rendre assez heureux en moi-même sans la dire à personne. Mais, Mademoiselle, si vous vouliez qu'elle fût secrète, il ne falloit pas m'écrire des choses qui vous donnent tant de gloire, et qui me sont si avantageuses.

L'ABBÉ DE FURETIÈRE A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Sans date.

Je suis trop honoré de la devise que vous avez faite pour moi[2], et je n'ai garde de manquer de vous en remercier : je ne vous remercie pas pourtant de l'avoir faite si belle; vous n'en faites point d'autres, et rien ne part de votre esprit qui ne lui ressemble. Certainement, Mademoiselle, les devises qui sont difficiles ne le sont pas pour vous. Ce petit ouvrage, que M. de Gombauld appeloit un grand travail, ne vous est véritablement qu'un jeu; et vous trouvez sans peine ce que les autres cherchent bien souvent sans le pouvoir trouver. Je voudrois bien vous rendre la pareille, et faire une belle devise pour Mlle de Scudéry. J'y

1. *Lettres choisies de Messieurs de l'Académie*, par M. Perrault. Paris, 1725, in-8°, p. 36.

2. « Une flamme qui sort d'un cœur posé sur un bûcher allumé, avec ce mot : PULCHRIUS ARDET, ou : VIS MAJOR INTUS. »

ai songé, j'y songerai encore; mais je crains bien d'avoir la destinée de ce bonhomme.... dont je vous ai parlé quelquefois. Vous devriez, Mademoiselle, oublier un moment d'être vous-même, et faire votre devise; j'entends une devise de louange, et non pas de modestie; une devise qui marque l'admiration où nous sommes d'un mérite aussi extraordinaire que le vôtre. Mais, je le vois bien, vous voulez vous en tenir à cette devise cruelle[1], qui est une prescription[2] de l'Amour, et qui nous fait entendre qu'il faut se borner, quand on vous voit, aux sentiments qu'on a pour Mlle N.... Quel moyen, Mademoiselle, que vous soyez précisément obéie, et qu'on ne vous aime pas plus que vous ne vous aimez vous-même? Le P. B*** et moi ne vous parlons jamais de ce que vous ne voulez jamais entendre. Nous disons même dans le monde que nous avons en vous une illustre amie : mais, dans le fond de l'âme, nous sommes vos très-humbles et très-obéissants amans. Après cela, je l'adopterois, cette devise cruelle, et me ferois honneur de l'avoir faite; j'en serois par tout estimé; mais que m'en reviendroit-il? Rien, Mademoiselle, sinon d'avoir flatté votre humeur fière et dédaigneuse, et de n'en être pas mieux pour cela dans un cœur aussi aimable et aussi impénétrable que le vôtre.

1. « Une rose environnée d'épines, avec ce mot : PUNGIT ET PLACET. Et encore cette autre : un chien à l'attache, avec ce mot de Pétrone : CAVE, CAVE CANEM. »

2. Ne faudrait-il pas lire : *proscription?*

M. DE PERTUIS, GOUVERNEUR DE COURTRAY, A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY, SA BONNE AMIE[1].

Sans date.

Vous ne connoissez pas la vie de l'armée; elle a ses charmes, et quand on l'a goûtée, on ne sauroit s'en passer. Nous avons peut-être plus de peine que vous; mais nous avons aussi plus de plaisir. Pour ce qui est des périls dont vous me parlez, je ne vous répondrai pas comme le fit le baron de *** à Gassion, qui l'exhortoit à la bravoure : *Je rirai bien si tu meurs devant moi*. Je vous dirai seulement, que si l'on étoit immortel dans vos îles enchantées, j'irois volontiers participer à votre immortalité; mais puisque ce bienheureux séjour n'a pas un si beau privilége, je ne risque rien ici qu'il ne faille perdre ailleurs; et j'aime autant être tué par un carabin de Nuremberg, que par un médecin de Montpellier. Je suis,

Mademoiselle,

Votre très-humble, etc.,

PERTUIS.

1. *Lettres choisies de Messieurs de l'Académie*, par Perrault, p. 38.

Guy, comte de Pertuis, gouverneur des ville et châtellenie de Courtray, par provisions du 7 février 1669, maréchal de camp suivant promotion du 7 octobre 1677, mort le 7 juillet 1694.

LE LABOUREUR A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Ce samedi matin.

Le beau temps est venu, et les cerises s'en vont : j'ai peur, Mademoiselle, que si vous ne faites bientôt ici une promenade, vous n'y en trouviez plus. Je ne vois qu'une chose qui la doive retarder, qui est que la santé du R. P. Bouhours ne lui pût pas permettre encore de sortir, ou que vous voulussiez que M. de Pellisson fût de la partie. En ce cas-là, nous attendrons tant qu'il vous plaira; nous laisserons passer les cerises, et nous vous donnerons des prunes et des pêches qui les vaudront bien. Au reste, Mademoiselle, je n'entends pas que le R. P. Bouhours et Mme sa sœur tiennent la place d'aucune autre personne. J'attends toujours M. Nublé et M. Ménage. J'en dirois autant de M. de Pellisson, et ce seroit de bon cœur, mais c'est une étrange chose que la Cour. J'appréhende que quand le Roi seroit ici, il ne pût s'en séparer pour vous faire compagnie. Je m'en rapporte à vous : ordonnez-en comme il vous plaira; mais faites votre compte que je vous attends, et surtout, Mademoiselle, quand vous voudrez venir, faites-

1. Cabinet de M. Rathery.

Louis Le Laboureur, poëte, frère aîné de l'historien, né en 1615, mort en 1679. Il dédia à Mlle de Scudéry une pièce mêlée de vers et de prose, qui a pour titre : *La Promenade de Saint-Germain*. Paris, 1669, in-12. Dans cette pièce datée de Montmorency, il rappelle, p. 9, une visite qu'on lui avait faite dans la saison des cerises.

moi la grâce de nous avertir deux ou trois jours auparavant.

Je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LE LABOUREUR.

LE P. RAPIN A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

D'Arras, 10 mai.

On m'a tant fait d'honneur ici en votre considération, Mademoiselle, que je ne puis en partir sans vous en faire mes remercîments. Il ne se peut rien ajouter à la manière dont M. de Montplaisir[2] m'a reçu. J'ai bien reconnu par là le pouvoir que vous avez sur lui, et que c'est vous qui êtes le lieutenant de Roi ici. Il m'a régalé chez lui; il m'a offert son carrosse pour aller à Douay, a pris la peine de me venir visiter chez nous : du reste, il n'a rien oublié pour me faire comprendre combien il vous honore et vous estime. Aidez-moi, Mademoiselle, à lui en faire de dignes remercîments. Vous y êtes obligée, puisque c'est en votre considération qu'il a fait tout cela, et pour m'obliger extrêmement. Faites de sorte que j'aie un peu de

1. *Études religieuses, etc., par des Pères de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 609.

2. Le même que le poëte dont les Œuvres sont ordinairement réunies à celles de Lalane. Il était lieutenant de Roi à Arras bien avant 1671, année que la *Biographie universelle* indique comme celle de sa nomination, et au moins dès le mois de juillet 1654, lorsqu'il fut fait prisonnier par les Espagnols.

part de ses bonnes grâces : car on a fort envie d'être de ses amis dès qu'on a le bonheur de le connoître : je vous laisse faire cela. En partant, je laisse le pauvre M. de Verduc en mauvais état pour sa santé; j'en suis inquiété. Je laissai au P. Pallu, ami du P. Bouhours, quinze pistoles pour sa dispense, et deux pour l'habiller un peu honnêtement pour entrer à Cluny. Ayez la bonté de me faire savoir de vos nouvelles, je vous en prie; j'en pourrois recevoir à Bruxelles, si vous preniez la peine d'adresser vos lettres à M. de Gourville dans dix ou douze jours; l'abbé de Chaumont le connoît. On ne peut pas être si longtemps éloigné de vous sans savoir de vos nouvelles. Vous voulez bien que je salue M. de Pellisson pour qui je continue toujours à prier Dieu; car le bon Dieu nous le doit, étant aussi homme de bien qu'il est. N'allez pas vous aviser, s'il vous plaît, Mademoiselle, de nous faire la guerre pendant que je vas être Flamand. Je ne vous demande que deux mois de temps; après, vous ferez ce qu'il vous plaira pour vos prétentions sur le Brabant. Je suis, avec mon respect ordinaire, à vous en N. S.

RAPIN de la Cie de Jésus.

REGNIER DESMARAIS A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Ce vendredi à midi.

Votre laquais ne me donna pas l'autre jour le

1. Cabinet de M. Moulin, avocat.

loisir, Mademoiselle, de vous remercier sur le champ des beaux vers que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer, et je faisois état de vous en aller remercier dès le lendemain. Mais depuis cela, il m'est survenu des affaires qui m'ont empêché de vous aller rendre mes devoirs comme je souhaitois. En attendant que je le puisse, je ne veux pas différer, Mademoiselle, à vous témoigner combien j'ai été satisfait de votre dernier madrigal. Les dernières choses que vous faites l'emportent toujours sur les premières, mais il n'y a que vous seule qui puissiez l'emporter sur vous-même. Je ne saurois en même temps vous rendre d'assez grands remercîments des marques de bonté et de considération dont vous m'honorez. Croyez, s'il vous plaît, Mademoiselle, que vous n'en sauriez jamais avoir pour personne qui ait plus de respect et plus de vénération pour vous que j'en ai, et qui soit plus absolument votre très-humble et très-obéissant serviteur.

REGNIER DESMARAIS.

LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Le 12 de novembre.

Puisque les reproches que Mme Duplessis vous

1. D'après un fac-simile. — Lettre communiquée par M. Regnier, qui doit la comprendre dans l'édition des *Œuvres de la Rochefoucauld*, pour la *Collection des grands Écrivains de la France*.

a faits m'ont valu la plus agréable et la plus obligeante lettre du monde, je devrois, ce me semble, Mademoiselle, lui laisser le soin de vous faire paroître combien j'en suis touché, pour m'attirer encore de nouvelles grâces; mais, quelque avantage que j'en puisse recevoir par là, je ne puis me priver du plaisir de vous témoigner moi-même ma reconnoissance, et de vous dire la joie que j'ai de croire avoir un peu de part en votre amitié. Je ne parlerois pas si hardiment, si j'avois moins de foi en vos paroles, et c'est par cette confiance seule que je me tiens si assuré de la chose du monde que je souhaite le plus. Je suis ravi de la belle action de M. de Savoie; j'espère que la clémence viendra à la mode, et que nous ne verrons plus de malheureux. J'écrirai à un de nos amis, et je vous supplierai même de lui vouloir faire tenir ma lettre, puisque vous me le permettez.

Faites-moi l'honneur de croire, Mademoiselle, que j'ai plus d'estime et de respect pour vous que personne du monde, et que je suis passionnément votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LAROCHEFOUCAULD.

LE MÊME A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Ce 7 décembre.

Je vous suis sensiblement obligé, Mademoiselle, de votre souvenir et du présent que vous me fai-

1. Cabinet de M. Chambry.

tes; rien n'est plus beau que ce que vous m'avez envoyé, et rien au monde ne me peut toucher davantage que la continuation de vos bontés. J'en recevrai une marque qui me sera très considérable si vous me faites obtenir quelque part dans l'amitié de M. Renier[1]; personne assurément ne l'estime plus que moi. Je vous dois déjà tant de choses que je pense que vous voudrez bien que je vous doive encore celle-ci.

Je vous demande encore d'être persuadée de mon respect et de ma reconnoissance, et que je suis plus que personne du monde

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LAROCHEFOUCAULD.

LA COMTESSE DE LAFAYETTE A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[2].

Sans date.

Je ne vous puis dire, Mademoiselle, quelle est ma joie quand vous me faites l'honneur de vous souvenir de moi, et quand je reçois des marques de ce souvenir par des choses qui me donnent par elles-mêmes un si véritable plaisir. Vous êtes toujours admirable et inimitable; il ne se peut rien de plus divertissant et de plus utile que ce que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer; vous seule pouvez joindre ces deux choses. Je vous sup-

1. Peut-être Regnier Desmarais?

2. Tiré de l'*Album* des *Lettres de Mme de Sévigné*, édition Hachette.

plie de croire que si ma santé me le permettoit, j'aurois souvent l'honneur de vous rendre mes devoirs.

LA C^ESSE DE LA FAYETTE.

NANTEUIL A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY[1].

Mademoiselle,

Votre générosité m'offense, et n'augmente point du tout votre gloire, du moins selon mon opinion. Une personne comme vous, à qui j'ai tant d'obligations, que je considère si extraordinairement, et pour laquelle non-seulement je devrois avoir fait tous les efforts de ma profession, mais avoir témoigné plus de reconnoissance à toutes ses civilités que je n'ai fait, m'envoyer de l'argent et vouloir me payer en princesse un portrait[2] que je lui

1. Cabinet de M. Chambry.

2. Qu'est devenu le portrait de Mlle de Scudéry par Nanteuil? Existe-t-il dans quelque dépôt public ou dans quelque collection particulière? Il n'a sans doute pas été reproduit par la gravure, car on le trouverait dans l'œuvre du maître, ou dans les cabinets du temps. Il semblerait cependant résulter d'une note manuscrite de l'abbé Mercier de Saint-Léger sur les marges du XVe volume de Niceron, page 139 (Exemplaire de la Bibliothèque nationale), que ce portrait, quoique rare, se trouvait encore vers la fin du siècle dernier. « Nanteuil dessina et grava le portrait de Mlle de Scudéry qui, se trouvant aussi laide qu'elle l'était réellement, garda la planche et n'en laissa tirer qu'un petit nombre d'épreuves; aussi sont-elles fort rares et recherchées des amateurs. »

Si cette perte est réelle, elle est d'autant plus regrettable que le talent de Nanteuil nous aurait donné de l'auteur de

dois il y a si longtemps, est sans doute pousser trop loin la générosité, et me prendre pour le plus insensible de tous les hommes. Vous me permettrez donc, Mademoiselle, de vous en faire une petite réprimande, et comme vous me permettez encore de chérir tout ce qui vient de vous, je prends volontiers la bourse que vous avez faite, et vous remercie de vos louis, que je ne crois pas être de votre façon ! Cependant, si en quelque jour un peu moins nébuleux qu'il n'en fait en ce temps-ci, vous me vouliez donner deux heures de votre temps pour aller achever chez vous l'habit de votre portrait, je serois ravi de me rendre ponctuel à vos

Clélie et du *Grand Cyrus* une image fidèle, tandis que nous en sommes réduits au portrait de Mlle Chéron gravé par J. G. Wille, et à celui de la collection Desrochers, qui ont entre eux fort peu d'analogie.

Lorsque Nanteuil envoya à Mlle de Scudéry le portrait qu'il avait fait d'elle d'après nature, ainsi que le montre la lettre ci-dessus, il l'accompagna des vers suivants :

Elle est savante et sage autant qu'on le peut être;
Son esprit a charmé les plus rares esprits.
Nanteuil, si ton pinceau la fait bien reconnoître,
Tu te rends immortel avecque ses écrits.

Mlle de Scudéry lui répondit :

Je ne sais rien, Nanteuil, je dis la vérité ;
Une femme savante est souvent incommode,
Elle a l'esprit contraint et n'est guère à la mode ;
Mais pour me bien louer, parle de ma bonté :
C'est la seule vertu dont je fais vanité.

Elle fit encore sur son portrait le quatrain suivant :

Nanteuil en faisant mon image,
A de son art divin signalé le pouvoir ;
Je hais mes yeux dans mon miroir,
Je les aime dans son ouvrage.

ordres. J'aurois la liberté de vous expliquer plus franchement mes sentiments, parce que cela ne m'attacheroit pas si fort que quand je travaille au visage, et après avoir achevé de vous rendre ce petit service, je conviendrois de m'estimer heureux puisque vous auriez une autre vous-même près de vous qui vous persuaderoit éloquemment que je suis,

Mademoiselle,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

NANTEUIL.

GEORGE DE SCUDÉRY A MADAME L'ABBESSE DE CAEN [1].

Paris, 7 avril 1660.

Un homme moins glorieux que je ne le suis, Madame, auroit cherché l'appui de sa sœur auprès de vous, et tâché de tirer ses avantages de l'honneur que vous lui faites de l'aimer, mais je vous avoue que j'aime mieux devoir ma gloire à ma hardiesse qu'à sa faveur, et que si je puis obtenir celle de votre amitié, je veux vous la devoir toute entière. Comme l'obligation en sera plus grande, ma reconnoissance le sera aussi, et comme vous n'appellerez personne au partage de la grâce, personne ne partagera mon ressentiment. Je vous le confesse, Madame, j'ai le cœur plus élevé que

1. *Poésies d'Anne de Rohan-Soubise et Lettres d'Éléonore de Rohan-Montbazon, abbesse de Caen et de Malnoue.* Paris, 1862, page 148.

ce roi qui, tout Espagnol qu'il étoit, se contentoit d'être appelé le mari de la reine, et si vous ne me regardiez que comme frère de Sapho, vous ne rempliriez pas du tout mon ambition. Personne ne sait mieux que moi ce qu'elle vaut, car je l'ai faite ce qu'elle est; mais, avec tout cela, Madame, je ne lui veux point devoir votre bienveillance, parce que nous changerions de fortune et que je lui devrois plus qu'elle ne me doit. Cependant, comme il faut connoître pour aimer, je vous envoie de quoi me connoître, c'est le portrait d'un héros où j'ai employé tout mon art, et comme vous avez l'âme grande, j'espère que la peinture du plus grand homme de la terre ne vous déplaira pas trop, et qu'après avoir enduré que ma sœur vous peigne, vous souffrirez quelque jour que son frère prenne ses couleurs et ses pinceaux pour vous peindre, afin que vous puissiez juger de la diversité des manières, et connoître en même temps le dessein que j'ai d'être toujours

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

De Scudéry.

LE MÊME A M. DE SAINTE-MARTHE[1].

Sans date.

Monsieur,

N'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, je n'aurois pas aussi la hardiesse de vous faire une

1. Cabinet de M. Boutron. — Voyez la *Notice*, page 20.

prière, si elle ne regardoit votre gloire aussi bien que ma satisfaction; mais ne doutant point que vous ne soyez sensible à cette noble passion des grandes âmes, j'ose vous dire qu'après avoir assemblé les portraits de tous les illustres de notre nation, je croirois n'avoir rien fait si je n'avois celui du grand Scévole, et comme je sais que vous en avez un, je vous supplie, Monsieur, de me le vouloir prêter pour en tirer une copie; je le conserverai avec soin, et vous le renvoyerai dans peu de jours. Je m'assure que vous ne condamnerez pas mon dessein, puisqu'il n'a pour objet que la réputation d'un homme à qui vous devez la vie; et, pour vous montrer que c'est dans votre maison que je cherche les grands personnages, mon laquais a ordre de vous faire voir le portrait de votre grand oncle. Que si mon nom par malheur n'a pas l'honneur d'être connu de vous, notre ami commun, M. Colletet, vous assurera qu'on me peut confier toute chose, et moi je vous assurerai qu'après cette grâce je serai toute ma vie,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE SCUDÉRY.

MADAME DE LONGUEVILLE A GEORGE DE SCUDÉRY[1].

Moulins, 29 août 1654.

Ça été par vraie honte que j'ai été si longtemps

1. Cabinet de M. Rathery.

sans faire réponse à votre dernière lettre, car elle étoit si pleine de remercîments que je ne trouvois pas bien fondés, qu'en vérité je ne savois du tout qu'y répondre; car enfin je ne prétends pas que le petit présent que je vous ai fait[1] vous montre toute ma reconnoissance. Je prétends seulement qu'il vous la marque, et qu'en vous faisant souvenir de moi, il vous remette dans la mémoire une personne qui a gravé dans la sienne ce que vous avez fait pour elle, et qui, n'étant pas née tout à fait bassement, ne peut être aussi touchée de votre générosité sans souhaiter qu'une meilleure fortune lui fournisse les occasions de contribuer à rendre la vôtre proportionnée à votre mérite.

ANNE-GENEVIÈVE DE BOURBON.

P. S. J'ai mandé mes sentiments sur *Alaric* à M. Chapelain; il vous les auroit dit sans doute, s'il ne s'étoit pas imaginé que vous les devinez aisément, et que vous êtes fort persuadé que les gens qui n'ont pas tout à fait méchant goût ne peuvent qu'admirer ce qui part de votre esprit. Je vous prie que Mlle de Scudéry sache par votre moyen que je conserve pour elle toute l'estime qu'elle mérite.

1. Il s'agit de son portrait enrichi de diamants qu'elle lui avait envoyé. — Voyez la *Notice*, page 45.

CHOIX

DE

POÉSIES

CHOIX

DE

POÉSIES.

Impromptu fait au donjon de Vincennes en visitant la chambre où le prince de Condé avoit été prisonnier.

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissoit des murailles,
Et ne t'étonne pas si Mars est jardinier[1].

Stances sur la Paix[2].

Taisez-vous, trop aigres trompettes
Qui chassiez au printemps tous les braves du Cours,
Laissez entendre les musettes,
Voici le règne des Amours.
La paix s'en va bientôt rétablir son empire
Et l'on ne verra plus de cœur qui ne soupire.

1. Voyez la lettre à Godeau, du mois d'octobre 1650, p. 226.
2. Ces stances inédites, dont nous possédons une copie de la main de Conrart avec la désignation de Mlle de Scudéry pour auteur, se rapportent évidemment à la fin de la guerre de la Fronde.

*
* *

Vous qui faisiez les insensibles
Et qui par vanité pensiez l'être toujours,
Vous ne serez plus invincibles,
Voici le règne des Amours.
La paix s'en va bientôt rétablir son empire
Et l'on ne verra plus de cœur qui ne soupire.

*
* *

Vous, belles, qui par mille charmes
Êtes avec raison l'ornement de nos jours,
Que vous ferez verser de larmes !
Voici le règne des Amours.
La paix s'en va bientôt rétablir son empire
Et l'on ne verra plus de cœur qui ne soupire.

A M. Conrart, sur un cachet qu'il donna à l'auteur[1].

Pour mériter un cachet si joli,
Si bien gravé, si brillant, si poli,
Il faudroit avoir, ce me semble,
Quelque joli secret ensemble;
Car enfin les jolis cachets
Demandent de jolis billets.
Mais, comme je n'en sais point faire,
Que je n'ai rien qu'il faille taire,
Ni qui mérite aucun mystère,
Il faut vous dire seulement
Que vous donnez si galamment
Qu'on ne peut se défendre
De vous donner son cœur, ou de le laisser prendre.

1. Voy. la *Notice*, pages 69 et 100.

Billet en vers à M. de Charleval[1].

Qu'une louange délicate
Nous touche, nous plaise et nous flatte,
N'en doutez point.
Mais, pour bien goûter cette gloire,
Il faut, Damon, la pouvoir croire,
C'est là le point.

Voilà, Monsieur, par où je me sauve du danger où vos ingénieuses louanges m'ont exposée. Si je pouvois me laisser persuader, j'aurois trop de vanité.

Mon cœur que la raison éclaire
Méprise de l'encens vulgaire,
N'en doutez point.
Mais rejeter par modestie
Le plus pur encens d'Arabie,
C'est là le point.

Requête ou Placet des Amans contre les Filous[2].

Prince, le plus aimable, et le plus grand des Rois,
Nous venons implorer le secours de vos lois :
Tout l'état amoureux vous adresse ses plaintes;
Vous seul pouvez calmer nos soucis et nos craintes,
Vous seul pouvez nous faire un sort qui soit plus doux,
L'amour même ne peut nous rendre heureux sans vous.
La nuit, si favorable aux flammes amoureuses,
A beau nous préparer les faveurs précieuses,
Sans respecter ce Dieu, les voleurs indiscrets
Troublent impunément ces mystères secrets;

1. Ms de la Bibliothèque nationale. Fonds français, 22 557 p. 91.
2. Pour cette pièce et les suivantes, voy. la *Notice*, pages 102, 103, etc.

Chaque jour leur audace éclate davantage,
On ne va plus la nuit sans souffrir quelque outrage;
On trompe d'un jaloux les regards curieux,
Mais d'un filou caché l'on ne fuit point les yeux.
Comme on n'ose marcher sans avoir une escorte,
On ne peut se glisser par une fausse porte,
Et seul au rendez-vous si l'on veut se trouver,
On est déshabillé devant que d'arriver.
La nuit dont le retour ramène les délices,
Ces paisibles moments à l'amour si propices,
Destinés seulement à de tendres plaisirs,
Ne sont plus employés qu'à de fâcheux soupirs.
Les maris rassurés, les mères sans alarmes
Dans un si grand désordre ont su trouver des charmes.
La nuit n'est plus à craindre à leur esprit jaloux,
Ils dorment en repos sur la foi des filous.
Ils aiment le plaisir qui nous tient en contrainte
Et la frayeur publique a dissipé leur crainte.
O vous qui dans la paix faites couler nos jours,
Conservez dans la nuit le repos des amours;
Que du guet surveillant la nombreuse cohorte
Nous serve à l'avenir d'une fidèle escorte,
Qu'ils sauvent des voleurs tous les amans heureux,
Et souffrent seulement les larcins amoureux :
Qu'ils nous ôtent la crainte, et qu'en toute assurance
Nous goûtions les plaisirs de l'ombre et du silence.
En faveur de l'amour finissez notre ennui,
Vous n'avez pas sujet de vous plaindre de lui :
Ce Dieu, dont le pouvoir domine tous les autres,
En vous donnant ses lois semble avoir pris les vôtres;
Il garde pour vous seul ce qu'il a de plus doux,
Il commande partout et n'obéit qu'à vous,
Il sépare de vous l'éclat de la couronne,
Et fait qu'on aime en vous votre seule personne.
Plaisir que rarement les Rois peuvent goûter,
Et duquel toutefois vous ne pouvez douter.
Ainsi puisse le ciel, pour vous faire justice,
Au moindre de vos vœux être toujours propice,
Épargner vos souhaits, prévenir vos désirs,
Et remplir votre cœur de joie et de plaisirs!
Mais comme il n'en est pas hors l'amoureux empire,
Et qu'un roi ne peut être heureux s'il ne soupire,
Puissiez-vous, de l'amour secrètement charmé,

Toujours fort amoureux, être toujours aimé,
Et sans vous désirer de nouvelles conquêtes,
Puissiez-vous demeurer en l'état où vous êtes !

Réponse des Filous à la Requête des Amans.

Prince, dont le seul nom fait trembler tous les Rois,
Suspendez un moment la rigueur de vos lois ;
Souffrez que les voleurs vous demandent justice
Contre de faux amans tout remplis d'artifice :
Si l'on les croit, ils sont de nous fort mal-traités,
Nous nous opposons seuls à leurs félicités,
Nous troublons leurs plaisirs, les nuits les plus obscures
N'ont plus pour leur amour de douces aventures.
Où sont-ils les amans que nous avons volés?
Commandez qu'on les nomme et qu'ils soient enrôlés.
Hélas! depuis dix ans que nous courons sans cesse,
Nous n'avons pu trouver ni galant, ni maîtresse,
Et pour notre malheur nous n'avons jamais pris
Ni portraits précieux, ni bracelets de prix :
En vain sans respecter plumes, soutane et crosses,
Nous avons arrêté et chaises et carrosses;
Nous ne trouvons jamais où s'adressent nos pas,
Que plaideurs, que joueurs, que chercheurs de repas,
Que courtisans chagrins, que chercheurs de fortune,
Dont la foule, grand Roi, souvent vous importune;
Mais de tendres amans, vrais esclaves d'amour,
On en trouve la nuit aussi peu que le jour.
C'étoit au temps jadis que les amans fidèles
Pour tromper les Argus montoient par les échelles,
Qu'on les voloit sans peine au premier point du jour,
Et qu'ils cachoient leur vol autant que leur amour.
Sous votre grand aïeul, d'amoureuse mémoire,
Les filous nos ayeux, célèbres dans l'histoire,
Ne passoient pas de nuits sans prendre à des amans
Des portraits enrichis d'or et de diamans,
Et chacun, sans placet, sans tant de doléance,
Rachetoit son portrait et payoit le silence.
C'est ainsi qu'on aimoit en ce siècle si doux,
Sous un prince charmant qu'on voit revivre en vous;

Mais aujourd'hui qu'Amour daigne suivre la mode,
Que le moindre respect passe pour incommode,
Nous trouvons tout au plus quelques pauvres coquets
Qui n'ont jamais sur eux que des madrigalets;
Ils courent nuit et jour, se tourmentant sans cesse,
Sans jamais enrichir ni voleurs ni maîtresse.
Qu'ils marchent hardiment, ils font peu de jaloux
Et n'ont à redouter ni martyrs ni filous.
Pour tous leurs rendez-vous ils peuvent prendre escorte
Sans besoin de la nuit ni de la fausse porte;
Mais la licence règne avecque tant d'excès,
Qu'ils osent bien se plaindre et donner des placets;
Ne les écoutez pas, ils sont pleins d'artifice,
Prononcez cet arrêt tout rempli de justice :

Un amant qui craint les voleurs
Ne mérite pas de faveurs.

Vers envoyés à Mlle de Scudéry, pour accompagner une corbeille pleine de bijoux dont les Filous lui faisoient présent pour ses étrennes.

Ces hommes redoutés que l'on nomme Filous,
Dont vous avez pris la défense,
Sont de leur gloire trop jaloux
Pour demeurer dans le silence :
Ils parlent, mais bien faiblement,
N'ayant aujourd'hui la puissance
De marquer leur reconnoissance
Que par des souhaits seulement.

*
* *

Si la fortune favorable
Jetoit un doux regard sur eux,
Et que, devenant plus traitable,
Elle favorisât leurs vœux,
Quand du butin ils feroient leur partage,
Le plus riche seroit pour vous faire un hommage.

*
* *

Tous les jours, en faisant leurs courses,
Ils rapportent assez de bourses,
Dont l'espoir les va devançant;
Car pipés de leur bonne mine,
Quand au fond on les examine,
On n'y rencontre que du vent.

*
* *

Telle est celle que dans ce jour
Nous vous présentons pour étrenne.
Nous en avons fait choix sur plus d'une douzaine,
Prises en ville, ou dans la cour,
Car la nuit nous ne savons pas
Où le hasard guide nos pas.

*
* *

Nous prîmes la même journée
Le bracelet plein de petits bijoux,
Qu'une dame peu fortunée,
Venoit de recevoir avec un billet doux.
La belle, croyant nous toucher,
Nous en conta toute l'histoire,
Que sans peine elle nous fit croire,
Mais nos cœurs furent de rocher.

*
* *

Si nous vous sommes nécessaires,
Sans vous faire tant de discours,
Nous quitterons en tout temps nos affaires,
Pour vous offrir notre secours;
Dans le besoin sonnez fort votre cloche,
Soudain le *Balafré*, la *Roche*,
Bras-de-fer et *Roland-sans-Peur*,
Vous serviront avec ardeur,
Car ce sont des gens sans reproche.

Réponse de Mlle de Scudéry à une jeune demoiselle qu'elle soupçonne lui avoir fait cette galanterie.

Votre injustice est sans égale,
De faire parler des filous,
Lorsque d'une main libérale
Vous donnez d'aimables bijoux.

***

Croyez-moi, charmante Célie,
Vous ne sauriez vous déguiser
Et votre Muse est trop polie,
En vain elle veut m'abuser.

***

Je connois sa délicatesse,
Son air charmant et ses appas,
Et je ne sais quelle tendresse
Que les autres Muses n'ont pas.

***

En vain le *Balafré*, la *Roche*
Entreprendroient de me duper,
Et je vous fais un doux reproche
De me vouloir toujours tromper.

***

Vous savez pourtant trop bien feindre
Et mon cœur vous feroit pitié,
S'il commençoit un jour à craindre
D'être surpris en amitié.

***

Reprenez-vous, chère Célie,
Et promettez-vous désormais,
Que soit sérieux, soit folie,
Vous ne me tromperez jamais.

A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

Madrigal sur ce qu'elle a dit au sujet des vols qu'on a voulu faire chez elle[1].

Afin d'écarter de chez vous
Tous les voleurs et les filous,
Vous prenez grand soin de répandre
Que vous n'avez pour biens que l'esprit et le cœur.
Sapho, je ne veux point redoubler votre peur,
Mais si l'on croit jamais qu'on puisse vous les prendre.
Tel vous paroît homme d'honneur
Qui bientôt deviendra voleur.

M. Bosquillon.

Madrigal sur le précédent.

Votre esprit droit, votre bon cœur
Ne sont point gibier à voleur;
Mais pour la richesse infinie
De votre admirable génie,
Sapho, que tous les jours on lui fait de larcins!
Des muses comme vous en la plus haute place
De tout temps ce sont les destins;
Et jusqu'au sommet du Parnasse
On vole avec bien plus d'audace
Qu'on ne fait sur les grands chemins.

M. Petit (de Rouen).

1. Sur ces vols qu'il ne faut pas confondre avec l'*Affaire des Filous*, voy. la lettre à Boisot, du 7 mars 1691, p. 319, ci-dessus.

LA TUBÉREUSE.

A Célie, le jour de sa fête.

Angélique ou Célie, ou tous les deux ensemble,
Malgré toutes les fleurs que ce beau jour assemble,
Je veux tous vos regards, toute votre amitié,
Ou ne leur rien laisser que regards de pitié.
Des bords de l'Orient je suis originaire,
Le soleil proprement se peut dire mon père,
Le printemps ne m'est rien, je ne le connois pas,
Et ce n'est point à lui que je dois mes appas.
Je l'appelle en raillant le père des fleurettes,
Du fragile muguet, des simples violettes,
Et de cent autres fleurs qui naissent tour à tour,
Mais de qui les beautés durent à peine un jour.
Voyez-moi seulement, je suis la plus parfaite,
J'ai le teint fort uni, la taille haute et droite,
Des roses et du lis j'ai le brillant éclat,
Et du plus beau jasmin le lustre délicat;
Je surpasse en odeur et la jonquille et l'ambre,
Et les plus grands des Rois me souffrent dans leur chambre.
Faut-il vous dire tout? votre esprit est discret;
Je vais lui confier mon plus galant secret :
J'ai su plaire à Louis à qui tout voudroit plaire;
Ne me regardez plus comme une fleur vulgaire.
A son cœur de héros, à ses exploits guerriers,
On eût dit que son cœur n'aimoit que les lauriers,
Que seule à ses faveurs la palme osoit prétendre ;
Cependant il me voit d'un regard assez tendre.
Après un tel honneur, cédez, moindres beautés,
Vous avez plus de nom que vous n'en méritez.
Vous, Célie, excusez si j'ai l'âme hautaine,
Et si dans mes discours je parois un peu vaine.
Par l'avis de Sapho je demande vos chants,
Si chéris des neuf sœurs, si doux et si touchants,
Pour publier partout du couchant à l'aurore,
Que je suis sans égale en l'empire de Flore,
Que le triste Hyacinthe avec tous ses appas,
Et cette fleur qui suit mon père pas à pas,
Les roses de Vénus nouvellement écloses,

Ajax si renommé dans les métamorphoses,
La fleur du beau Narcisse, et la fleur d'Adonis,
Toutes doivent céder à la fleur de LOUIS.

LES JASMINS JONQUILLES.

A M. l'abbé Regnier.

Madrigal.

Cinq ou six petits arbrisseaux,
Qui l'an prochain seront plus beaux,
Venons en corps demander place
Sur votre agréable terrasse.
Si des autres jasmins nous n'avons pas l'éclat,
Notre parfum du moins est bien plus délicat;
Et nos petites fleurs écloses
N'entêtent pas comme les roses.
Nous ne disputons rien au superbe oranger,
Sous son ombre humblement nous voulons nous ranger;
Mais sachez que Sapho nous aime
Avec une tendresse extrême;
Et que ce qui doit rendre un présent précieux,
Consiste à nous donner ce qu'on aime le mieux.

Sur la mort d'Anne d'Autriche[1].

Janvier 1666.

Anne, dont les vertus, l'éclat et la grandeur
Ont rempli l'univers de leur vive splendeur,

1. Voyez, sur les circonstances où ces vers furent composés, la lettre à Boisot, du 22 mai 1693, p. 363. Mme de Motteville les a insérés dans ses *Mémoires*, Paris 1855, t. IV, p. 451, les faisant précéder du passage suivant : « Peu après la mort de la reine mère, l'illustre Mlle de Scudéry fit ces vers à sa louange, qui méritent d'être conservés à la postérité. »

Dans la nuit du tombeau conserve encor sa gloire,
Et la France à jamais aimera sa mémoire.
Elle sut mépriser les caprices du sort,
Regarder sans horreur les horreurs de la mort,
Affermir un grand trône et le quitter sans peine;
Et pour tout dire enfin, vivre et mourir en Reine.

Sixain sur la conquête de la Franche-Comté.

Les héros de l'antiquité
N'étoient que des héros d'été :
Ils suivoient le printemps comme des hirondelles,
La Victoire en hiver pour eux n'avoit pas d'ailes;
Mais malgré les frimas, la neige et les glaçons,
Louis est un héros de toutes les saisons.

Madrigal sur la Paix.

Jamais on n'avoit tant vanté
Ni campagne d'hiver, ni campagne d'été,
Quand Louis revenoit suivi de la Victoire.
Quelle est cette nouvelle gloire!
Sur ses propres exploits a-t-il pu renchérir,
Après tant de succès sur la terre et sur l'onde?
Oui, car donner la Paix au monde
C'est plus que de le conquérir.

Autre.

Dès que tu fais un pas, l'Europe est en alarmes,
Et contre l'effet de tes armes
Rien ne pourroit la soutenir.
Mais dans un calme heureux tu gouvernes la terre;
Quand on peut lancer le tonnerre,
Il est beau de le retenir.

A l'Illustre secrétaire des Dames, quel qu'il puisse être[1].

D'où viennent ces lauriers si verts, si précieux?
Sortent-ils de la terre ou tombent-ils des cieux?
Et d'où partent ces vers pleins d'esprit et de grâce,
Dont le tour délicat tous les autres efface?
Généreux inconnu, pourquoi vous cachez-vous?
Le plaisir d'obliger est un plaisir si doux!
Je vous cherche partout, et ne vous puis connoître;
Êtes-vous mon ami? Ne le pouvez-vous être?
Vous contenterez-vous de n'être qu'estimé?
En ne se nommant pas on ne peut être aimé.
Soyez du moins jaloux de votre propre ouvrage;
Nos plus rares esprits viennent lui rendre hommage.
Il n'a qu'un seul défaut qui se corrigera:
Mettez-y votre nom, et rien n'y manquera.

Aux Demoiselles de Saint-Cyr.

Vous de qui l'innocence et la noble jeunesse
S'élève au pied du Trône à l'ombre d'un grand Roi,
Voulez-vous recueillir le fruit de sa largesse?
Du Roi de l'univers apprenez bien la loi.
De la nouvelle Esther[2] admirez la sagesse,
Sa rare piété, sa prudence et sa foi.
Ne demandez au ciel ni grandeur, ni richesse,
Dont le frivole éclat rend nos yeux éblouis;
Mais par des vœux ardents et remplis de tendresse,
Abrégeant vos souhaits, demandez-lui sans cesse,
Pour vous, pour nous, pour tous, qu'il conserve Louis.

1. L'auteur de l'ode envoyée à Sapho, au nom des Dames, avec une guirlande de lauriers d'or émaillés de vert, était Mlle de la Vigne. Voyez la *Notice*, p. 102.
2. Mme de Maintenon.

Sur la naissance du duc de Bourgogne (1682).

Venez, heureux enfant, venez à la lumière :
Vous allez commencer une illustre carrière;
Et le soleil qui naît aux bords de l'Orient
N'a pas, à sa naissance, un éclat si riant.
Tout brille autour de vous; les jeux, les ris, la gloire,
Parent votre berceau comme un char de victoire.
Mais, ô royal enfant, quand on sort des héros
On ne vit pas longtems dans les bras du repos.
Hâtez-vous, que le corps, l'esprit et le courage
Forcent les lois du tems et les règles de l'âge.
Passez rapidement les frivoles plaisirs,
Et concevez bientôt d'héroïques désirs.
Vous pourrez surpasser tous les princes du monde,
De vos premiers exploits couvrir la terre et l'onde,
Digne de votre nom, être admiré de tous,
Et voir toujours Louis bien au-dessus de vous,
Éclairer tous vos pas, vous servir de modèle,
Être du roi des rois une image fidèle,
Le bonheur des François, l'âme de ses États,
Et l'exemple éternel de tous les Potentats.

Pour Monseigneur le duc de Bourgogne, faisant l'exercice avec les Mousquetaires devant le Roi.

Quel est ce petit mousquetaire
Si savant en l'art militaire,
Et plus encore en l'art de plaire?
L'énigme n'est pas mal aisé :
C'est l'Amour, sans autre mystère,
Qui pour divertir Mars, s'est ainsi déguisé.

Sur ce que ce jeune Prince ne trouva pas bon qu'on l'eût comparé à l'Amour.

Prince consolez-vous d'être un petit Amour,
Imitez bien Louis, vous serez Mars un jour.

Portrait de Mme la duchesse de Bourgogne.

Avoir tous les appas de l'aimable jeunesse,
Joindre avec la beauté l'esprit et la sagesse,
Suivis d'un air charmant qu'on ne peut exprimer,
C'est ce qu'on trouve en la princesse,
Qu'on ne se lasse point de voir et d'admirer,
Et qui de tous les cœurs sait se faire adorer.

La Fauvette à Sapho, en arrivant à son petit bois, suivant sa coutume, le 15 d'avril.

Plus vite qu'une hirondelle,
Je viens avec les beaux jours,
Comme fauvette fidèle,
Avant le mois des amours.

***

J'ai trouvé sur mon passage
Un spectacle fort nouveau,
Pour m'expliquer davantage,
C'est le Doge et son troupeau [1].

***

Quoi, lui dis-je, entrer en France
Et vous montrer en ces lieux!
Oui, dit-il, par la clémence
Du plus grand des demi-dieux.

***

Son cœur toujours magnanime
Ne pouvant se démentir,
Veut oublier notre crime,
Voyant notre repentir.

1. Louis XIV ayant fait bombarder Gênes en 1684, à cause des intelligences que cette ville entretenait avec l'Espagne, le doge Francesco Maria Imperiali vint en France, accompagné de quatre sénateurs, et fit à Versailles sa soumission au Roi, le 15 mai 1685.

*
* *

Ah! m'écriai-je, ravie,
Ce héros par son grand cœur
Pardonne à qui s'humilie,
Et de lui-même est vainqueur.

*
* *

Dieux! quel bonheur est le vôtre,
D'aller recevoir sa loi;
Je n'en voudrois jamais d'autre,
Mais ce bien n'est pas pour moi.

*
* *

C'est assez que ma maîtresse
Souffre que ma foible voix,
Chante et rechante sans cesse
Qu'il est le phœnix des Rois.

*
* *

Allez, Doge, allez sans peine
Lui rendre grâce à genoux :
La République romaine
En eût fait autant que vous.

A M. de Coulanges, à Rome.

Madrigal.

Quoi, cette muse si jolie
Qui sait badiner sagement
Et toujours agréablement,
Se taira-t-elle en Italie?
Je lui demande trait pour trait
Un bon et fidèle portrait
D'un Pape que tout le monde aime :
Je me connois bien en tableaux,
Cette muse en fait de fort beaux,
Sa manière n'est pas la même :

Jamais sur le Parnasse on ne vit rien de tel,
Elle est tantôt Callot et tantôt Raphaël.

Réponse de M. de Coulanges.

Sapho, qui va trop loin se perd :
Je crains un labyrinthe,
Le chemin ne m'est point ouvert
Pour aller à Corinthe.
Vous demandez de ma façon
Le portrait du Saint-Père :
Pour chanter le grand Ottobon [1]
Il faudroit un Homère [2].

COULANGES A MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

Sur l'air : *Quand je suis une fois en débauche.*

Sapho, j'ai longtemps hésité,
Mais il faut que je chante
Le retour de votre santé;
Ce beau sujet me tente.
Quand la fièvre vous fait souffrir
Ce n'est qu'une querelle,
Eh quoi! jamais peut-on mourir
Quand on est immortelle?

Réponse de Mademoiselle de Scudéry.

Vous louez trop flatteusement
Une pauvre mortelle.

1. Ottoboni, pape qui succéda à Innocent XI, sous le nom d'Alexandre VIII.
2. Ces deux pièces se trouvent dans le *Recueil des Œuvres choisies* de Coulanges, 1698, t. I, p. 256, ou t. II, p. 69.

Je sais bien qu'en vers quand on ment
  Ce n'est que bagatelle;
Mais, pour ne vous rien déguiser,
  Je ne saurois me rendre,
Car il faudroit pour m'apaiser
  Le portrait d'Alexandre[1].

Sur le portrait de feu M. le duc de Montausier[2].

C'est là de Montausier l'héroïque visage,
C'est là son air si grand, et si noble, et si sage,
C'est tout ce qu'il nous laisse après avoir été.
O triste souvenir! quand je mets tout ensemble,
Son esprit, son savoir et son cœur indompté,
Fier, bon, tendre, constant, rempli de piété,
Hélas, je cherche en vain quelqu'un qui lui ressemble.

Sur la mort de l'abbé Boisot (1694).

Quoi! cet illustre abbé si bon, si vertueux,
Si savant, si poli, d'un cœur si généreux,
Qui connoissoit si bien le merveilleux Acante[3],
Dont il étoit aimé d'une amitié constante,
A subi de la mort les implacables lois!
Ah! d'un si rare ami la perte surprenante
  Rend ma douleur si violente
Que je crois perdre Acante une seconde fois.

1. Alexandre VIII, pape.
2. Voir, sur la mort de M. de Montausier, p. 353.
Une lettre inédite de Mlle de Scudéry à Huet renferme ce passage : « Voici quatre vers de M. Petit de Rouen, sur ceux que vous louez trop :

« Vos sept vers valent un volume.
« C'est du grand Montausier le plus riche tableau,
« Mais, Sapho, vous savez faire voler la plume
« Où ne peut aller le pinceau. »

3. Pellisson.

Madrigal de Mlle Descartes sur la fauvette de Sapho.

Voici quel est mon compliment
Pour la plus belle des fauvettes,
Quand elle revient où vous êtes :
Ah ! m'écriai-je alors avec étonnement,
N'en déplaise à mon oncle, elle a du jugement[1].

L'ANNEAU D'HORACE.

A Mlle de Scudéry, en lui envoyant un anneau d'or, dans lequel est enchassée une agate antique où le portrait d'Auguste est gravé en relief.

L'aimable courtisan d'Auguste,
Horace, dont la lyre enchanta les humains,
Portoit au doigt ce petit buste
Du plus grand de tous les Romains.

Pour louer ce maître du monde,
Qui, l'honorant d'un si beau sort,

1. Mlle de Scudéry a tant de fois fait allusion à ces vers qu'ils doivent trouver place ici, bien que déjà cités dans une lettre à Huet, de 1689, p. 313. Voyez aussi, p. 54, 112, 395.

La Fontaine a traité agréablement du système de Descartes sur l'âme et l'intelligence des bêtes, dans sa première fable du dixième livre, adressée à Mme de la Sablière.

On voit dans le *Recueil de poésies* du P. Bouhours la réponse de Mlle de Scudéry à Mlle Descartes : elle est intitulée : *Sapho à l'illustre Cartésie*, et se termine par les deux quatrains suivants où elle lui fait des reproches de son absence :

Après cela, Cartésie,
Pour vous parler franchement,
Il m'entre en la fantaisie
De vous gronder tendrement.

*
* *

De ma fauvette fidèle
Vous avez tous les appas,
Vous charmez aussi bien qu'elle,
Mais vous ne revenez pas.

Lui fit sentir sa main en bienfaits si féconde,
Ce portrait l'inspiroit d'abord.

Mais, Sapho, si jadis cette puissante image
Sut l'échauffer d'un feu si charmant et si doux,
A qui convient si bien qu'à vous
Ce reste de son héritage?

Les Grâces comme à lui, sur cent sujets divers,
Vous ouvrent leur noble carrière,
Et son âme en vos mains passe encor tout entière,
Quand le nom de Louis, sur l'aile de vos vers,
Ainsi qu'en un char de lumière,
Vole aux deux bouts de l'univers.

Que dis-je! Horace même auroit manqué d'haleine,
Et n'auroit pu vous imiter,
S'il eût eu comme vous sur les bords de la Seine
Tant de miracles à chanter.

Qu'auroit-il dit de Mons, de Besançon, de Lille
Et de tant d'ennemis, avec un bras d'Achille,
Repoussés en tant de façons?
Peut-être qu'au milieu de ces riches moissons,
Sa muse impuissante et stérile,
N'auroit pu lui fournir que de trop foibles sons.

Peut-être que l'anneau qui fit couler sa veine
Parmi tant de rayons n'auroit de rien servi,
Et que son œil surpris n'eût soutenu qu'à peine
Les hauts faits qui l'auroient ravi.

Mais Louis d'un regard fait cent fois plus qu'Auguste
N'eût fait avec mille regards,
Sapho, quand votre esprit et si vif et si juste,
Sous des tas de lauriers nous peint ce nouveau Mars.

Pour moi, malgré ma longue absence,
Je crois revoir encor ce Héros de la France,
Quand mon zèle, à mes yeux, retraçant ce vainqueur,
Chaque instant offre à ma mémoire
Le portrait que toute sa gloire
A si bien gravé dans mon cœur.

De Bétoulaud.

Réponse de Mlle de Scudéry à M. de Bétoulaud.

L'Anneau d'Horace est précieux,
Il plaît à tous les curieux;
Mais, Damon, l'oserois-je dire?
J'eusse bien mieux aimé sa lyre.
Peut-être me la cachez-vous,
Et vous chantez d'un air si doux,
Si noble, si haut, et si juste
Un héros bien plus grand qu'Auguste,
Que j'ai sujet de soupçonner
Que vous pouviez me la donner.
Quoi qu'il en soit, je vous la laisse,
Je n'aurois pas assez d'adresse
Pour en tirer un son charmant;
Mais je chanterai hardiment
Que la vérité toute pure,
Sans ornement et sans figure,
Suffit pour faire voir que les héros romains
N'étoient près de Louis que des fantômes vains,
Et que le faux éclat de leurs vertus payennes
Est terni pour jamais par ses vertus chrétiennes.
Quand il répand son âme au pied de nos autels
Il ne compte pour rien ses lauriers immortels,
Et cette humilité, qui n'eut jamais d'exemple,
Lui fait bien plus d'honneur que n'auroit fait un temple.

Aux habitants de Gironne, 1694.

Lorsque vos Rois étoient de vrais Rois catholiques,
Saint Narcisse[1] prioit pour vous;
Mais lorsqu'il voit Nassau, chef de tant d'hérétiques,
Suborner votre prince et s'unir contre nous,
Ce saint qui sert un Dieu jaloux,
Et qui ne veut point de partage,
Cesse de protéger un prince si peu sage,
Et par un équitable choix
Se range du parti du plus juste des Rois.

1. Évêque de Gironne au IVe siècle et martyr lors de la persécution de Dioclétien. Voy. les *Acta Sanctorum*, à la date du 18 mars.

Sentiment généreux, ou Réponse de Mlle de Scudéry aux vers d'un de ses amis qui la flattoit d'immortalité.

Quand l'aveugle destin auroit fait une loi
Pour me faire vivre sans cesse,
J'y renoncerois par tendresse,
Si mes amis n'étoient immortels comme moi.

Autre réponse à un madrigal où on la traitoit encore d'immortelle.

Votre madrigal est joli,
Il est agréable et poli;
Vous me louez de bonne grâce :
Mais pour cette immortalité
Dont on parle tant au Parnasse,
Hélas ! ce n'est que vanité.
Car à la fin, Damon, le plus grand nom s'efface
Dans la sombre postérité :
Et si le ciel vouloit contenter mon envie
J'en quitterois ma part pour un siècle de vie.

Vers adressés à Mlle de Scudéry.

Sapho, l'ornement de nos jours,
Toi qui fis de si beaux modèles
Des plus hautes vertus, des plus chastes amours,
Pour les héros et pour les belles,
Qui, sans les imiter, les admirent toujours,
Et qui n'en sont pas plus fidèles;
Tous ces chefs-d'œuvre précieux
Assurent à ton nom une immortelle gloire,
Et t'ont placée au rang des filles de mémoire
Pour chanter les exploits et les amours des dieux.

De Callières[1].

1. *La Science du Monde*, 1717, in-12.

Épitaphe de Mlle de Scudéry.

Ci-gît la Sapho de nos jours,
Qui sur la Grecque eut l'avantage
D'accorder les tendres amours
Avec la raison la plus sage.
Jeux innocents, prenez le deuil,
Muses, pleurez sur son cercueil
La perte de vos plus doux charmes,
Beau sexe, fondez-vous en larmes;
Votre principal ornement
Est caché dans ce monument.

Mme D'OSEVILLE.

FIN.

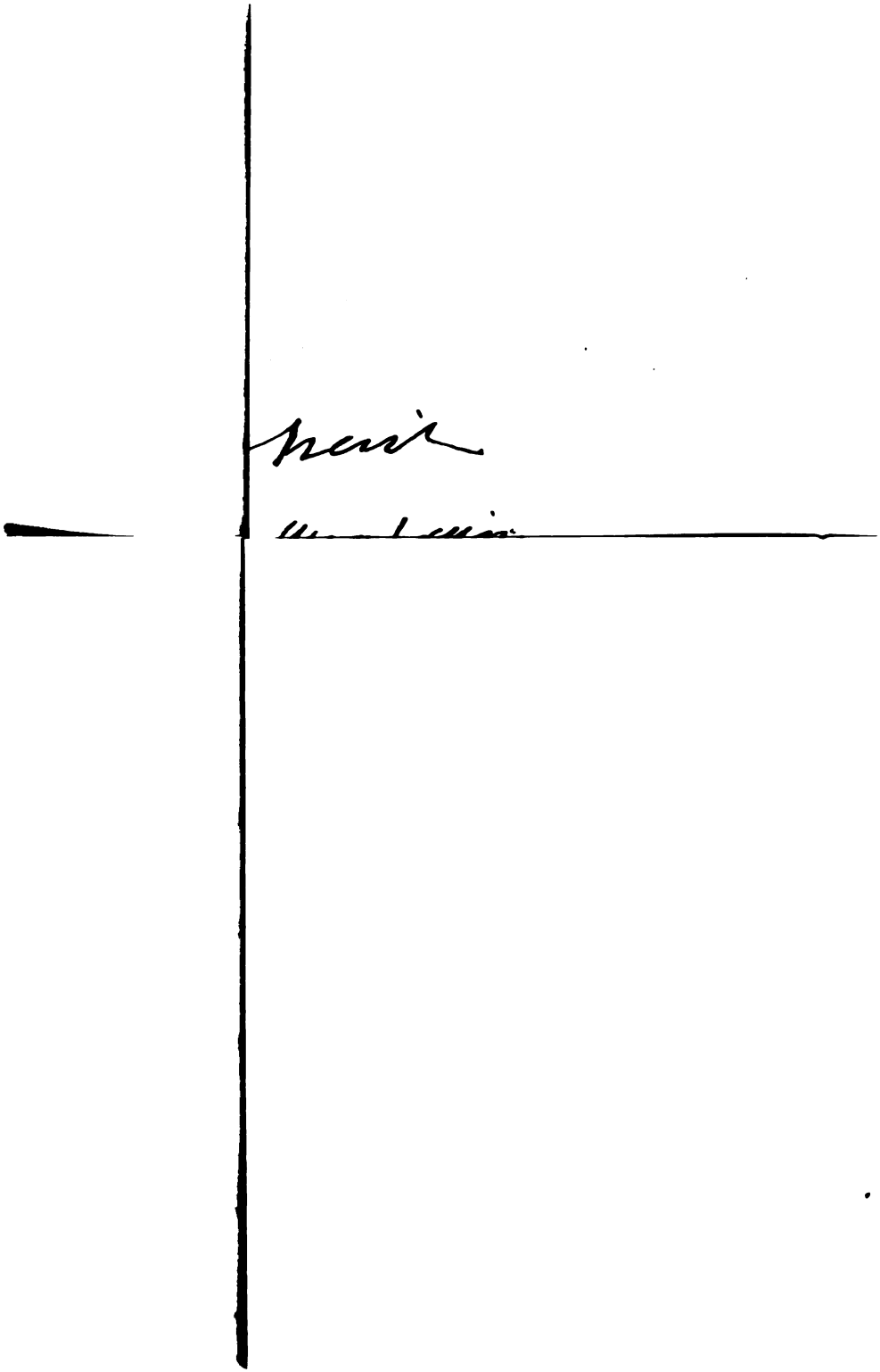

TABLE.

AVANT-PROPOS 1

NOTICE SUR MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

Chap. I. — Famille. — Premières années. — Séjour en Provence. 1607-1647 1
Chap. II. — Le *Cyrus*. — La *Clélie*, etc., etc. — Les Samedis. — Pellisson. — Réaction littéraire. 1647-1659. 42
Chap. III. — Affaires domestiques. — Les *Conversations Morales*. — Succès académiques. — Illustres amitiés. Vieillesse et fin. 1660-1701 99
Appendice à la Notice 139

CORRESPONDANCE.

Lettre de Mlle de Scudéry à M. Chapelain [mars ou avril 1639]. 143
— au même [mars ou avril 1639]. 145
Lettre de Chapelain à Mlle de Scudéry (mars ou avril 1639). 147
Lettre de Mlle de Scudéry à Mlle Robineau, Rouen, 5 septembre 1644. 148
— à Mlle Paulet, Avignon, 27 novembre 1644. 155
— à la même, Marseille, 13 décembre 1644. 159
— à Mlle de Chalais, Marseille, 13 décembre 1644 166
— à Mlle Paulet, Marseille, 27 décembre 1644. 170
— à Mlle Robineau, Marseille, 3 janvier 1645. 174
Lettre de Chapelain à Mlle de Scudéry, Paris, 19 janvier 1645 177

Réponse de Mlle de Scudéry à M. Chapelain, Marseille, 31 janvier 1645. 181
Lettre de Mlle de Scudéry au même, sans date 183
— à Mlle Paulet, Marseille, 13 mars 1645. . 186
— à la même, Marseille, 28 mars 1645 . . 191
— à la marquise de Montausier [août 1645]. 196
— à Mlle Paulet, Marseille, 10 décembre 1645 200
— à Mlle Dumoulin, Marseille, 21 août 1647. 204
— à M. Conrart [1647] 207
— à M. Chapelain 7 [décembre] 1649 . . . 208
— à M. Godeau, évêque de Grasse et de Vence, Paris, 22 février 1650. 210
— au même, 8 septembre 1650 215
— au même, octobre 1650. 222
— au même, 4 novembre 1650. 227
— au même, 18 novembre 1650 234
— au même, 30 décembre 1650 236
— au même, 2 mars 1651 241
— à M. Chapelain, 25 avril 1653. 246
Lettre du Mage de Sidon (Godeau) à Sapho (Mlle de Scudéry), Vence, 7 février 1654. 249
Réponse de Sapho au Mage de Sidon, 29 mars 1654 . . 251
Lettre de Mlle de Scudéry au même, 19 juin 1654. . . 252
— à Mme la comtesse de Maure, octobre 1655. 254
— à une personne inconnue qui lui avoit envoyé un présent, mai 1656 255
Lettre de Pellisson à Mlle de Scudéry, 9 octobre 1656. . 258
Réponse de Sapho à Herminius (Pellisson), 10 octobre 1656 263
Réplique d'Herminius à Sapho, 13 octobre 1656 265
Lettre de M. de Bouillon à Mlle de Scudéry, 21 mai 1657. 267
Réponse de Mlle de Scudéry à M. de Bouillon. 268
Lettre de Mlle de Scudéry à M. de Raincy, Athis, septembre 1657. 268
— au Mage de Sidon, 21 octobre 1658 271
— à Mme la comtesse de Maure, juillet 1660. 273
— à un auteur qui lui avoit envoyé une pièce intitulée : *Le Louis d'Or* (Isarn), 1660. 274

Lettre de Mlle de Scudéry à M. Pellisson, les Pressoirs, septembre 1661 276
— au même, septembre 1661 277
— au même, 7 septembre 1661. 279
— à M. Huet, à Caen [septembre 1661]. . 284
— au même [fin de 1661] 286
— Remercîment au Roi [octobre 1663]. . 287
— à M. Huet, à Caen, 18 décembre [1663]. 289
— à M. Colbert, ministre d'État [décembre 1663] 290
— à M. Huet, à Caen [1664 ou 1665] 292
— au même [1665 ou 1666] . . . . . *Ibid.*
— au même, vendredi [1670] 293
— à P. Taisand, 19 juillet 1673 296
— à M. Charpentier, de l'Académie française [1673]. 297
— à M. l'abbé Huet, à Aunay, 7 juillet 1684. 298
— à M. de Vertron [1685 ou 1686]. 299
— au même [1685 ou 1686]. 300
— au même [1685 ou 1686] 301
— à M. l'abbé Boisot, à Besançon, 2 novembre 1686 303
— à M. l'évêque de Poitiers [février 1687]. 304
— à M. l'abbé Boisot, 12 septembre 1687. *Ibid.*
— au même, 17 octobre 1687 306
— au même, 19 août 1689 307
— au même, 7 septembre 1689. 309
— au même, 7 octobre 1689 311
— à M. Huet [1689] 312
— à M. l'abbé Boisot, 22 mars 1690 . . . 313
Réponse de Mlle de Scudéry aux vers de M. le premier président de Guyenne [mai 1690]. 315
Lettre de Mlle de Scudéry à M. l'abbé Boisot, 16 mars 1691. 319
— à Mlle Bordey, 16 mars 1691 321
— à M. l'abbé Boisot, 23 mars 1691. . . . 323
— au même, 27 juillet 1691 325
— au même, 29 août 1691. 326
— à Mlle Bordey, 29 août 1691. 327

Lettre de Mlle de Scudéry à M. Huet, évêque d'Avranches, 25 octobre [1691] 329
— à M. l'abbé Boisot, 18 décembre 1691. . 330
— à Mme de Chandiot (Mlle Bordey), 18 décembre 1691. 332
— à M. Huet, évêque d'Avranches [fin de 1691]. 333
— à M. l'abbé Boisot, 17 janvier 1692. . . *Ibid.*
— au même, 5 avril 1692 336
— au même, 30 avril 1692. 337
— au même, 10 mai 1692 340
— au même, 31 mai 1692 342
— au même, 20 juillet 1692 344
— au même, 20 septembre 1692. 346
— au même, 11 octobre 1692 348
— au même, 3 novembre 1692. 350
— à M. Huet, évêque d'Avranches [1692] . 353
— à M. l'abbé Boisot, 21 février 1693. . . 354
— au même, 28 février 1693. 356
— au même, 7 mars 1693 358
— au même, 3 avril 1693. 360
— au même, 22 mai 1693 362
— au même, 7 juin 1693 365
— au même, 15 décembre 1693 367
— au même, 6 mars 1694 369
— au même, 10 mars, 1694 371
— au même, 24 mars 1694. 372
— au même, 20 mars 1694. 373
— au même, 7 avril 1694. 374
— à M. Huet, évêque d'Avranches, 4 juin [1694]. 375
— à M. l'abbé Boisot, 21 août 1694 . . . 377
— au même, août 1694. 379
— au même, 6 novembre 1694. 380
— à Mme de Chandiot, 20 avril [1695] . . . 382
— à la même, 15 mai [1695]. 383
— à M. l'abbé Nicaise, septembre 1695 . . 385
— à M. Huet, évêque d'Avranches [1695] . 386
— au même, 29 décembre [1695]. . . . 387
— à Mme de Chandiot, 27 octobre 1699. 388

Lettre de Mlle de Scudéry à M. Vallée, premier commis du contrôle général des finances, 27 janvier [1701]. 390
— à M. Huet, évêque d'Avranches, 23 avril [1701] . . . . . *Ibid.*
— à Mlle Descartes, sans date 393
Réponse de Mlle Descartes à Mlle de Scudéry, sans date . 396
Lettre de Mlle de Scudéry à Mlle Descartes, sans date. . 398
Réponse de Mlle Descartes à Mlle de Scudéry, sans date. 399
Lettre de Mlle de Scudéry à Mlle Descartes (en vers), sans date. 401
Réponse de Mlle Descartes à Mlle de Scudéry, sans date. 402
Lettre de Mlle de Scudéry à M. Huet, sans date 403
— au même, sans date. 404
— au même, 21 mai 405
— à M. Sabatier, de l'Académie d'Arles, sans date 406
— à M. Nublé, sans date. 407
— à la Reine Christine, sans date. 408

LETTRES ADRESSÉES A Mlle DE SCUDÉRY OU QUI LA CONCERNENT.

Balzac à Mlle de Scudéry, 25 juillet 1639 411
Chapelain à la même, 4 août 1639. 414
Godeau à la même, Grasse, 16 août 1641. 416
Chapelain à la même, 12 avril 1645. 418
Mlle de Chalais à la même, Sablé, 28 juin 1647. 421
Mlle de Chalais à Mlle Paulet au sujet de Mlle de Scudéry, Sablé, 28 juin 1647. 424
Chapelain à Mlle de Scudéry, 17 juillet 1647. 426
Sarasin à la même, 30 décembre 1650. 428
La princesse Sybille de Brunswick à la même, Wolffenbuttel, 8 juillet 1654 433
Ménage à la même, 1658. 434
Corneille (Pierre) à la même, Rouen, 16 décembre 1659. 437
Réponse de Sapho à P. Corneille [1659] 438
Charpentier à Mlle de Scudéry [1659] 439
Brébeuf à la même, Rouen, 24 août [1660] 440
La Calprenède à la même, Vatimesnil, 12 septembre 1661. 444

Corbinelli à Mlle de Scudéry, Montpellier, 7 septembre 1665 445
Le P. Rapin à la même, 22 novembre 1665. 447
Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, à la même, 25 janvier 1666 448
Le P. Verjus à la même, 12 décembre 1666. 449
Forbin-Janson, évêque de Digne, à la même, Aix, 4 février 1668 450
Le même à la même, Aix, 12 février 1668. 451
Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, à la même, 6 avril [1668]. 452
Le même à la même, 19 avril 1668.. 453
Pellisson à la même, Chambord, 14 octobre 1668. . . . 455
Le même à la même, Landrecy, 6 mai 1670 459
Corbinelli à la même [vers 1670]. 461
Le P. Rapin à la même, Bâville, 21 septembre [1671] . 462
Corbinelli à la même [1671] 464
Mascaron, évêque de Tulle, à la même, Tulle, 5 juin 1673 465
Deshoulières (Mme) à la même, 1er décembre [1676]. . . 466
Bonnecorse à la même, Marseille, 20 mars 1681 467
Charleval à la même, Verneuil, 1683 468
Maintenon (Mme de) à la même, Versailles, 19 août 1684 470
Sévigné (Mme de) à la même, 11 septembre 1684 . . . . *Ibid.*
Dacier (Mme) à la même, Castres, 17 juillet 1685 472
Fléchier à la même, 26 décembre 1685 473
Le P. Verjus à la même, Versailles, 25 novembre 1686. 474
Christine, reine de Suède, à la même, Rome, 30 septembre 1687. 475
Sévigné (Mme de) à la même [3 août 1688] 478
Brinon (Mme de), supérieure de la Maison de Saint-Cyr, à la même, 3 août 1688. 479
Le P. Bouhours à la même [1688]. 480
Mascaron, évêque d'Agen, à la même, Montbran, 15 octobre [1688]. 481
Le même à la même, 16 août [1691]. 482
Arnauld de Pomponne à la même, Versailles, 27 août 1691. 484
Fontevrault (l'abbesse de) à la même, Fontevrault, 18 octobre 1692. 485
Bossuet à Mlle Dupré, sur la mort de Pellisson, 14 février 1693 486

Bossuet à Mlle de Scudéry, sur le même sujet, 1693. . . 488
Méré (le chevalier de) à la même, sans date 491
Furetière à la même, sans date 492
Pertuis (M. de) à la même, sans date 494
Le Laboureur à la même, sans date. 495
Le P. Rapin à la même, Arras, sans date. 496
Regnier-Desmarais à la même, sans date. 497
Larochefoucauld (le duc de) à la même, sans date. . . . 498
Le même à la même, sans date 499
Lafayette (la comtesse de) à la même, sans date. . . . 500
Nanteuil à la même, sans date. 501
George de Scudéry à Mme l'abbesse de Caen, 7 avril 1660. 503
Le même à M. de Sainte-Marthe, sans date. 504
Longueville (Mme la duchesse de) à George de Scudéry, Moulins, 29 août 1654 505

CHOIX DE POÉSIES.

Impromptu fait au donjon de Vincennes 509
Stances sur la Paix. . . . . *Ibid.*
A M. Conrart, sur un cachet. 510
Billet en vers à M. de Charleval 511
Requête, ou Placet au Roi, des Amans contre les Filous. *Ibid.*
Réponse des Filous à la Requête des Amans 513
Vers envoyés à Mlle de Scudéry pour accompagner une corbeille, etc. 514
Réponse de Mlle de Scudéry. 516
Madrigal de M. Bosquillon à Mlle de Scudéry. 517
Madrigal de M. Petit sur le précédent. . . . . *Ibid.*
La Tubéreuse à Célie le jour de sa fête 518
Les Jasmins jonquilles à l'abbé Regnier. 519
Sur la mort d'Anne d'Autriche. . . . . *Ibid.*
Sixain sur la conquête de la Franche-Comté. 520
Madrigal sur la Paix. . . . . *Ibid.*
Autre. . . . . *Ibid.*
A l'illustre secrétaire des Dames, quel qu'il puisse être. 521
Aux demoiselles de Saint-Cyr . . . . . *Ibid.*
Sur la naissance du duc de Bourgogne 522
Pour Mgr le duc de Bourgogne faisant l'exercice . . . . *Ibid.*

Sur ce que ce jeune prince ne trouva pas bon qu'on l'eût comparé à l'Amour 522
Portrait de Mme la duchesse de Bourgogne 523
La Fauvette à Sapho . . . . . *Ibid.*
A M. de Coulanges à Rome 524
Réponse de M. de Coulanges 525
M. de Coulanges à Mlle de Scudéry . . . . . *Ibid.*
Réponse de Mlle de Scudéry. . . . . *Ibid.*
Sur le portrait du duc de Montausier. 526
Sur la mort de l'abbé Boisot. . . . . *Ibid.*
Madrigal de Mlle Descartes sur la Fauvette de Sapho. . 527
L'anneau d'Horace à Mlle de Scudéry, par M. de Bétoulaud . . . . . *Ibid.*
Réponse de Mlle de Scudéry 529
Aux habitants de Gironne . . . . . *Ibid.*
Sentiment généreux de Mlle de Scudéry. 530
Réponse à un madrigal où on la traitait d'immortelle. . *Ibid.*
Vers à Mlle de Scudéry, par M. de Callières. . . . . *Ibid.*
Épitaphe de Mlle de Scudéry, par Mme d'Oseville 531

FIN DE LA TABLE.

12709. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

3 2044 036 964 567